LES PEINTRES

FLAMANDS ET HOLLANDAIS

EN FLANDRE ET EN HOLLANDE.

II.

REMBRANDT ET VAN DER HELST. — LES HOLLANDAIS.

Après les chefs-d'œuvre archaïques que les Flandres possèdent seules, après les Hemling de Bruges et les van Eyck de Gand (1), je ne sais rien qui appartienne plus en propre et plus exclusivement aux Pays-Bas, rien qui soit plus introuvable ailleurs, d'un effet plus inattendu, plus difficile à décrire, plus impossible à deviner, que les grandes toiles du musée d'Amsterdam. J'entends par là certains tableaux qui, par leurs dimensions et par la taille de leurs personnages, sortent complétement des données habituelles et presque nécessaires de l'école hollandaise. Tout à l'heure nous verrons pourquoi, même en Hollande, ces sortes de peintures sont en si petit nombre et comment elles n'en sont pas sorties. Pour le moment, je ne veux insister que sur l'effet qu'elles produisent, sur la surprise qu'elles causent, sur le souvenir qu'elles laissent à tous ceux qui les voient, car ici tout le monde est bon juge : le don de sentir, de comprendre n'est plus un privilége. Pour être juste appréciateur, il n'est besoin ni de comparaisons ni d'études; plus de part à faire,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1860.

comme pour les maîtres primitifs, à l'inexpérience du passé; il faut seulement avoir des yeux : le but suprême de la peinture imitatrice, la reproduction de la nature, est ici complétement atteint.

Entrons donc dans le *Trippenhuis*, dans cette maison d'un ancien bourgmestre transformée maintenant en musée, petit édifice à pilastres, sorte d'hôtel à la française, dont l'architecture un peu molle ne manque pas d'élégance, et qui, construite en pierre et s'élevant carrément parmi tous ces pignons de brique aigus et chantournés qui tapissent le Kloveniers-Burgwal, semble à distance un monument public de certaine importance. Bientôt, en y entrant, l'illusion se dissipe. Comme dans toutes les maisons hollandaises, un simple corridor tient lieu de vestibule; nulle part le jour ne vient d'en haut, et les salles sont toutes de proportions bourgeoises. Il en est une cependant plus grande que les autres, la première, à droite, en entrant. A chaque extrémité, un seul tableau couvre toute la muraille : c'est ici que nous nous arrêtons.

Deux hommes sont en présence dans cette salle, deux hommes de renommée bien inégale, van der Helst et Rembrandt. L'un a rempli l'Europe de son nom et de ses œuvres; l'autre, hors de son pays, est à peine connu autrement que par des portraits : un seul tableau de van der Helst se voit au Louvre, et si parfait qu'il soit, jamais sur cette miniature on n'attendrait du maître l'œuvre qui est là devant nous. Ainsi deux sortes d'étonnemens pour qui pénètre dans cette salle : d'abord des tableaux hollandais de quinze à vingt pieds de long, et des scènes de grandeur naturelle; puis la lutte de ces deux hommes, ces deux manières absolument contraires de tenter la même entreprise et d'interpréter le même art. Talent, méthode, moyens d'effet, tout diffère dans ces deux toiles; mais avant d'étudier ce contraste, qui explique et résume toute l'école hollandaise sous ses deux principaux aspects, ne faut-il pas d'abord avoir dit quelques mots de cette école elle-même, ou du moins de sa naissance et de ses premiers pas?

A l'époque où Jean van Eyck s'établissait à Bruges et en faisait comme la capitale de l'art flamand, au XVe siècle, la Hollande n'existait pas; même encore au XVIe les provinces dont elle s'est formée, confondues dans les possessions du duché de Bourgogne, n'avaient pas de vie propre. Il est donc à peu près certain que, sans la réforme et sans les luttes qu'elle engendra, sans le mouvement national qui de 1560 à 1580 arracha la Néerlande à la domination espagnole, nous n'aurions jamais eu de peinture hollandaise. Les semences pittoresques qui couvaient dans ce sol, ou n'auraient pas germé, ou ne seraient sorties de terre qu'au profit de la peinture flamande, sans rien produire d'original. Pour constituer une école de peinture il

faut d'abord un peuple, une nation, si petite qu'elle soit, un groupe d'hommes se gouvernant à sa mode, ayant ses lois, ses mœurs, ses instincts, ses coutumes. L'Italie telle qu'on la veut faire aujourd'hui, l'Italie unitaire, centralisée, sans frontières intérieures, n'aurait jamais produit cette variété d'écoles qui a fait sa gloire; elle n'aurait eu qu'un seul art, l'art de sa capitale, et çà et là, dans ses provinces, quelques serviles et plates imitations. De même aux Pays-Bas : tant que la Flandre et la Hollande ne font qu'un seul état, elles n'ont qu'un seul art. Cherchez dans les Sept-Provinces, vous n'y trouverez pas un peintre qui se distingue en quoi que ce soit des artistes flamands. A Leyde, à Harlem, à Utrecht, on peint au xv[e] siècle exactement comme à Bruges, au xvi[e] comme à Anvers. Pas la moindre originalité, pas le plus mince effort pour sortir de la voie battue. Jamais on ne dirait que cette Flandre du nord est à la veille de fonder une école et d'avoir sa peinture à soi. Elle est comme absorbée dans son négoce et dans ses pêcheries : à peine fournit-elle son contingent de peintres à la patrie commune, et le peu qu'elle en donne n'a que des noms obscurs. C'est la Flandre du sud qui seule alors conserve encore un certain feu sacré. Anvers est l'héritière du commerce et des splendeurs de Bruges; c'est à Anvers que sont les peintres avec le mouvement et la vie. J'ai déjà dit quelle est au juste la valeur de ces Flamands du xvi[e] siècle. La séve nationale s'est retirée de leur école; les successeurs de van Eyck et d'Hemling ont déserté la tradition et mis au monde un fastidieux mélange de goût flamand et de style italien. Or cette bâtardise régnait au-delà du Mordyck tout aussi bien qu'en-deçà. On voit au musée d'Amsterdam un tableau d'un des Hollandais du xvi[e] siècle le plus en renom, Corneliszen de Harlem, tableau daté de 1590 et représentant un massacre des innocens : c'est une œuvre considérable, et l'auteur n'est pas sans talent; mais de tous les imitateurs de Michel-Ange, de tous les faiseurs de pastiches florentins que produisait alors la Flandre proprement dite, je n'en connais pas un qui ait entassé sur une toile autant de raccourcis, autant de jeux de muscles, autant d'efforts anatomiques, sans que ces tours de force soient au moins rachetés par la fierté de style dont, au-delà des monts, on trouve encore la trace même en ce temps de décadence. C'est le pédantisme académique interprété et mis à nu par la bonne foi batave.

Ainsi, vers les dernières années du xvi[e] siècle, pendant que les Sept-Provinces affermissaient leur liberté naissante grâce aux efforts de ces *gueux* héroïques qui, sur terre et sur mer, continuaient l'œuvre du Taciturne, rien n'annonçait encore qu'en matière de peinture ce nouveau petit peuple fût près de s'affranchir. Ce devait

être là son dernier acte d'indépendance, moins périlleux que tous les autres, mais presque aussi laborieux.

Ce n'est en effet que vers 1630, un demi-siècle après l'affranchissement de la patrie, qu'apparaissent les premiers tableaux qu'on peut vraiment appeler hollandais, genre de peinture jusque-là sans exemple, et d'une nouveauté aussi originale que l'étrange pays où il prenait naissance.

Qu'avait-il fallu faire pour en arriver là? D'abord, cela va sans dire, se délivrer du style *italo-flamand :* c'était la condition première; mais sur ce point l'exemple était venu de la Flandre elle-même. Dès le commencement du XVII[e] siècle, dès la première jeunesse de Rubens, l'école d'Anvers était entrée en pleine réaction. D'une part, ce vigoureux génie, bien qu'épris des maîtres vénitiens jusqu'à leur emprunter certains secrets de leur palette, certains procédés d'ordonnance et de composition, n'en avait pas moins rompu avec l'esprit italien, avec la décadence florentine, avec la fausse antiquité, et laissé libre essor à ses instincts flamands, à son dédain des nobles formes, à son goût des luxuriantes carnations. D'un autre côté, sur un plan plus modeste, des hommes tels que Jean Breughel, Paul Bril, Peter Neefs, sans posséder les aptitudes variées et presque universelles du grand peintre anversois, sans prétendre à autre chose qu'à la patiente imitation de simples paysages ou d'intérieurs d'églises, avaient peut-être contribué plus puissamment encore à dégoûter leur pays du clinquant exotique et à le ramener à ses goûts naturels. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Breughel et Paul Bril avaient d'abord passé de longues années à Rome, qu'ils s'y étaient livrés à cette manière expéditive et lâchée de traiter le paysage qui alors y faisait seule fortune, et que l'un et l'autre, de retour à Anvers, avaient pris aussitôt une touche nouvelle dont la précision, la finesse, la minutieuse exactitude, contrastaient étrangement avec leur éducation romaine. On eût dit qu'en rentrant au foyer paternel, les traditions de van Eyck et d'Hemling, oubliées depuis près d'un siècle, s'étaient pour eux réveillées tout à coup, qu'ils avaient reconnu combien chez ces vieux maîtres les fonds de paysage rendaient fidèlement la verdure un peu crue, mais brillante, des campagnes flamandes, combien cette manière nette et naïve d'interpréter la nature devait plaire à leurs compatriotes et rajeunir leur goût blasé. Ils le comprirent si bien que Jean Breughel et Paul Bril semblent, au premier aspect, sortir directement de l'ancienne école de Bruges : rien dans leur œuvre ne laisse voir la lacune qui les en sépare; ils s'y sont comme soudés volontairement. Et quant à Peter Neefs, le lien qui l'y rattache semble encore plus étroit; cette façon un peu sèche, bien que mystérieuse, de com-

prendre l'architecture, d'en accuser les contours et jusqu'aux moindres arêtes, ne la dirait-on pas littéralement empruntée à van Eyck et à ses premiers successeurs?

On le voit donc, même avant qu'en Hollande la moindre innovation se fût encore fait jour, avant que la peinture eût essayé de triompher des préoccupations de la nouvelle république et des querelles théologiques qui la mettaient en feu, elle s'émancipait en Flandre, et particulièrement à Anvers. Tout ce midi des Pays-Bas semblait se consoler du joug qu'il n'avait pu rompre, en chassant du moins de ses tableaux les influences étrangères et en reprenant possession de son vieux goût national. De 1600 à 1630, ce mouvement est manifeste, et se produit sous deux formes tout à fait distinctes : d'une part, la fougue de Rubens, aussitôt imitée, à des degrés divers, par Gaspard de Crayer, par Jordaens, puis bientôt par Van-Dyck, tous trois nés à Anvers, et de quelques années seulement plus jeunes que leur chef; d'autre part, la modération naïve, exacte, presque archaïque, de tout ce groupe de peintres dont Paul Bril, Jean Breughel et Peter Neefs sont pour nous les représentans.

Mais ce réveil de l'art flamand n'avait aucun des caractères d'une révolution radicale; ce n'était qu'un timide prélude de ce qui allait s'accomplir en Hollande. Au fond, rien à Anvers n'était changé, sauf la routine italienne : mœurs, religion, gouvernement, tout restait à sa place. Les peintres n'avaient besoin de modifier ni les dimensions de leurs toiles ni les sujets de leurs tableaux. Il n'en était pas de même en Hollande. Là, pour inaugurer une peinture nationale, ce n'était pas assez d'un retour au passé, il fallait faire du neuf. Le pays avait du même coup changé de religion et de foi politique : il n'était plus catholique et s'était fait républicain. De là pour la peinture tout un monde nouveau. Sans le catholicisme, plus de tableaux d'église, plus de chapelles à décorer, plus de saints, plus de martyrs, plus de madones, plus d'*agneau;* avec la république, plus de cour, plus de luxe, plus de palais princiers, plus de lambris assez vastes pour recevoir de grands tableaux. Les mœurs économes et simples, les habitudes sédentaires de ces populations amies de leur foyer, républicaines sans vie publique, l'exiguïté et l'uniformité de leurs habitations, n'allaient plus tolérer qu'un seul genre de peinture, la peinture de chevalet. Rien que de petits tableaux et point de tableaux d'église, tel était le régime des futurs peintres hollandais. Pour eux, la source était tarie où, dans tous les pays, la peinture depuis deux siècles puisait à pleines mains, source éternelle, toujours féconde, le Nouveau et l'Ancien Testament. A défaut des sujets sacrés, pouvaient-ils s'emparer des fictions de la fable, des caprices de l'allégorie? L'austérité protestante s'en accommo-

dait encore moins. Sur quoi donc leurs pinceaux allaient-ils s'exercer? Ni religion ni poésie! Un culte sans images, un peuple sans imagination, et tout cela sous un ciel sombre et brumeux, sans transparence ni couleur! Assurément la Providence avait un parti bien pris de faire fleurir la peinture en Hollande, puisque de tant d'obstacles, accumulés comme à plaisir, nous allons voir sortir autant d'effets nouveaux, de beautés inconnues, autant de causes d'agrément, de perfection et d'originalité.

Et d'abord remarquez qu'à partir de 1606, l'année où Rembrandt vint au monde, tout un essaim d'artistes de premier ordre éclôt dans les Sept-Provinces presque au même moment. En moins d'un quart de siècle, avant 1630, coup sur coup vous avez vu naître Albert Cuyp, Terburg, Jean Both, les deux Ostade, van der Neer, Metsu, van der Helst, Nicolas Maas, Philips Wouverman, Berghem, Paul Potter, Hobbema, Ruysdael et bien d'autres encore que j'oublie. Ce n'est jamais en pure perte que se produit ainsi tout un groupe de grands talens. Ces sortes d'éclosions subites sont, dans l'histoire de la peinture, le symptôme assuré ou d'un progrès notable ou tout au moins d'un mouvement nouveau, d'une tentative inconnue. De Giotto jusqu'à Raphaël, on en peut compter cinq ou six, et, sans rien comparer d'ailleurs, il est permis de dire que ni dans l'Ombrie vers le milieu du XVe siècle, ni à Florence, ni à Venise, ni à Augsbourg, ni à Nuremberg aux approches du XVIe, il n'était né en aussi peu d'années autant d'hommes doués de l'esprit pittoresque et si bien faits pour agir en commun sur les destinées de leur art que cette compacte phalange qui sort de Dordrecht, d'Amsterdam, de Leyde et de Harlem dès le début du XVIIe siècle.

Une fois en âge de produire, qu'allaient faire tous ces jeunes gens? Une œuvre absolument nouvelle, on ne peut trop le répéter. Ils allaient tous faire des portraits : non pas des portraits d'hommes ou de femmes seulement, il y avait longtemps qu'on en faisait partout, mais des portraits de leur patrie. Cette terre de Hollande, ce sol natal, ce sol chéri, si récemment, si rudement conquis sur les flots et sur l'Espagnol, chacun d'eux, selon son aptitude, allait amoureusement en étudier, en imiter, en reproduire une partie : celui-ci les vertes prairies, les vastes pâturages émaillés de bestiaux et de fleurs; celui-là les forêts, les moissons, les sablonneux rivages de la mer; cet autre, la mer elle-même, tantôt furieuse, écumante, tantôt paisible et douce, limpide et comme endormie, sillonnée de gracieux navires et se perdant au loin dans les pâles vapeurs d'un interminable horizon. Était-ce donc la première fois que la peinture prenait de tels modèles? N'avait-elle jamais essayé de retracer les scènes de la nature, non plus comme accessoires, mais comme

sujet principal d'un tableau? Le paysage en un mot était-il un genre inconnu? Non, puisque les Breughel et les Paul Bril faisaient, nous l'avons vu, des paysages à Anvers depuis quinze ou vingt ans, puisqu'à ce moment même les Carrache et le Dominiquin en faisaient à Bologne, puisqu'à Venise, près d'un siècle plus tôt, Giorgione, Titien, Tintoret en avaient fait aussi. Mais quelle différence! Le paysage italien est la traduction libre et non l'exacte reproduction de la nature. A Bologne, aussi bien qu'à Venise, les maîtres qui s'étaient permis ce genre de délassement n'avaient cherché que l'occasion de composer des sites, de combiner des lignes, de faire du style, en un mot, non plus avec des hommes, mais avec des rochers et des arbres. Et quant à nos Flamands, bien que moins occupés de l'effet idéal et plus enclins à la patiente imitation, n'était-ce pas alors de vérités conventionnelles qu'ils tapissaient aussi et leurs fonds de montagnes et même leurs premiers plans? Le paysage ainsi compris n'est pas une invention moderne, il ne remonte pas au XVI[e] siècle seulement; l'antiquité le connaissait, et sur les murs de Pompéi combien d'exemples n'en citerait-on pas? Dans les petits médaillons, dans les gracieux cartouches suspendus entre les colonnettes dont ces murs sont souvent décorés, ne voit-on pas les rives de la mer, des jardins en terrasse, des charmilles et des bocages? Qu'est-ce autre chose qu'un avant-goût du paysage italien, peinture décorative, moitié mensonge et moitié vérité, réminiscences de la nature entremêlées de fantaisie? Tel n'était pas le but qu'allaient poursuivre nos Hollandais. Ils trouvaient leur pays trop beau, ils l'aimaient trop pour essayer d'en embellir l'image. Changer quoi que ce fût à ce plat horizon qui les cernait de toutes parts, à ces longs canaux rectilignes qui coupaient la campagne en tout sens, à tout ce grand radeau flottant, couvert de verdure symétrique, sur lequel ils passaient leur vie, qui d'entre eux s'en serait avisé? L'ardeur de leur patriotisme les détournait de l'idéal comme d'une irrévérence et d'une profanation. Chacun à sa manière, et avec une variété d'accent qui n'est pas leur moindre mérite, ils allaient imiter la nature telle qu'elle s'offrait à eux, sans fard, sans choix, presque au hasard, et par nature il faut entendre ici non-seulement la terre et la mer, les plantes et les animaux, mais l'espèce humaine elle-même, ou, pour mieux dire, tout le peuple hollandais. Marines, paysages, scènes de mœurs, intérieurs de familles, figures de tout rang, de toute condition, pauvre artisan, opulent bourgmestre, cabanes et châteaux, élégans parloirs, tabagies enfumées, dégoûtans cabarets, tout pour la naissante école devenait matière à peinture; tout modèle lui semblait bon, pourvu qu'il posât bien, qu'il fût pris sur le fait, traduit avec esprit, rendu avec exactitude.

C'était là, je le dis encore, une entreprise absolument nouvelle, sans aucun exemple connu. S'ensuit-il que tous ces novateurs eussent même foi, même persévérance? Resteront-ils tous en Hollande sans rêver d'autres cieux, d'autres foyers d'inspiration? Le soleil d'Italie, les charmes de la France n'en séduiront-ils pas quelques-uns? Tout à l'heure nous verrons qu'il y eut plus d'un transfuge; mais avant d'en parler et de montrer quel fut, pour eux-mêmes et pour l'école, le résultat de leurs émigrations, il faut nous arrêter à quelque chose de plus étrange et de plus considérable, à cet homme qui, sans être jamais sorti de la Hollande, est le moins hollandais des peintres, et qui semble isolé parmi cette jeunesse qu'il instruit, qu'il domine et qu'il éclaire de son génie.

Je parle de Rembrandt. A coup sûr, son premier tableau, daté du moulin de son père, ce tableau qui lui fit toucher ses premiers cent florins, ne brillait pas encore de cette lumineuse audace à laquelle plus tard il devait s'élever : les toiles de sa jeunesse sont, comme on sait, sobres et presque timides; mais cette modération laisse déjà percer une façon de sentir la nature, un don de l'exprimer, qui ne sont qu'à lui seul et qui diffèrent essentiellement du système d'imitation qui allait prévaloir dans l'école hollandaise. Rembrandt, même à ses débuts, n'était pas homme à voir les choses telles qu'on les voit en général; il les percevait autrement et, pour les rendre à sa manière, il les transfigurait en véritable idéaliste. Seulement ce n'étaient pas les formes, mais la lumière qu'il idéalisait. Il avait pour les formes la plus parfaite indifférence, et les prenait telles qu'il les rencontrait; je ne sais même si sa prédilection n'était pas pour les moins élégantes, les moins nobles et les moins pures. Le hasard seul ne l'aurait pas conduit, surtout quand il peignait des femmes, à des modèles presque toujours si laids. Il y mettait du sien évidemment et recherchait de préférence les êtres les plus disgraciés; mais ces formes ingrates qu'il avait l'air d'affectionner se poétisaient chez lui par la vertu de la couleur. Il les voyait illuminées de je ne sais quels rayons si vifs et si concentrés qu'elles en doublaient d'éclat, de relief et d'expression. De là ces portraits merveilleux, ces éblouissantes figures, plus vivantes que la vie même, mélange indéfinissable d'idéal et de vulgarité qui captive les yeux, séduit l'esprit, pénètre jusqu'à l'âme, sans toujours satisfaire la raison.

On a tout dit sur ce grand magicien, et les miracles de sa palette ne sont depuis deux siècles un secret pour personne. Je me demande seulement si tout le monde estime à quel point il est original, si son vrai rang parmi les coloristes est suffisamment établi, car non-seulement il est au niveau des plus grands, mais il est unique en son

genre. Son procédé n'est celui de personne : cette manière de ne rien dessiner, de n'accuser aucun contour, de n'arrêter aucune silhouette et cependant de tout mettre en saillie, de donner à tout sa rondeur, de tout enlever, soit en vigueur, soit en clair, par des épaisseurs raboteuses, par d'audacieux empâtemens mêlés, on ne sait comment, aux plus subtiles dégradations, aux passages les plus imperceptibles de l'ombre et de la lumière, sorte de jeu mystérieux que la seule nature avait connu jusque-là, c'est quelque chose qu'il a trouvé tout seul, sans maître, sans exemple, sans autre guide qu'un instinct de génie. Assurément Rubens est, lui aussi, profondément original, sa touche se distingue entre mille, ses tableaux se reconnaissent d'aussi loin qu'on les voit; mais ce qui fait son originalité, c'est son exécution, son tour de main, si j'ose ainsi parler : ce n'est pas son système d'imitation. Ce système est au fond semblable, ou peu s'en faut, à celui d'autres grands coloristes de tous les temps et de tous les pays, vénitiens ou espagnols, tandis que chez Rembrandt c'est le principe même de sa peinture, c'est le système, aussi bien que le faire, qui porte son cachet, qui n'est qu'à lui, et qui le place à part, tout à la fois comme le plus réel et le plus fantastique des peintres.

Ce qui m'étonne, c'est que de son vivant on ne l'ait pas imité davantage. Les novateurs un peu hardis ont rarement cette fortune : plus leur audace est grande, plus prompte est la contrefaçon. D'où vient que pour Rembrandt elle fut lente et timide? N'avait-il pas réussi? Cette manière de peindre absolument nouvelle ne fut-elle de son temps ni goûtée ni comprise, comme souvent il arrive aux véritables nouveautés? Au contraire, le succès fut subit, immense, incontesté. Ces flegmatiques Hollandais s'étaient passionnément épris du jeune téméraire et couvraient d'or ses tableaux. Appelé par la faveur publique de Leyde à Amsterdam, il y ouvrit une école où accoururent tous ses contemporains, même ses aînés. Il avait vingt-quatre ans et devint aussitôt le guide, le mentor de sa génération, le véritable père de la peinture hollandaise. Comment donc ses élèves lui ressemblent-ils si peu? Voyez Rubens : Crayer et Van-Dick sont ses fils, cela saute aux yeux; ils ont leur physionomie propre, ils sont eux-mêmes; mais quel air de famille, et comme ils vivent de sa vie! Rembrandt eut-il aussi des Crayer, des Van-Dick? Son imitateur déclaré, Dietrick, n'a vu le jour que quarante ans après sa mort. De son temps, on ne peut guère citer que Santwoort, Nicolas Maas, Govaert Flinck, van den Eeckhout, Ferdinand Bol, qui parfois s'approprient, avec hésitation, l'épaisseur de ses empâtemens et sa touche heurtée. Chez ceux-là, j'en conviens, ses leçons ont laissé quelques traces; chez tous les autres, on n'en voit pas vestige. Gérard Dov par

exemple est un de ses élèves, un de ses favoris; il passa chez lui trois années, Gérard Dov, l'homme aux contours fins et précis, à la touche serrée, le dernier rejeton de van Eyck et d'Hemling, la souche des Miéris et même aussi des van der Werf! Comment comprendre que Rembrandt ait mis au monde Gérard Dov? Il n'était donc systématique que pour lui-même, ce génie pétulant, cet homme de parti-pris? Il laissait donc aux autres la liberté qu'il ne se donnait pas? Évidemment, quand il se vit le chef de ses émules, de ces esprits tranquilles et minutieux, de ces patiens observateurs, la peur le prit de les lancer hors de leurs voies. Il respecta chez eux l'instinct d'imitation naïve, la bonhomie batave, ne leur montrant pas la nature sous l'aspect où lui-même la voyait. Ses secrets, ses mystères, ses procédés capricieux, il les garda pour lui, enseignant ce qu'il ne faisait pas, n'enseignant pas tout ce qu'il faisait. Et cependant on se tromperait fort en supposant qu'autour de lui il ne sema rien de lui-même. Son influence fut immense. Tous ceux qui prirent directement de ses leçons, et ceux même qui, comme Albert Cuyp par exemple, s'instruisirent à la vue de ses œuvres sans fréquenter son atelier, lui doivent en partie cette largeur de touche, ce faire gras, abondant, exempt de minuties, qui est un des caractères de la peinture hollandaise dans sa première période. C'est l'âme de Rembrandt, on n'en saurait douter, c'est sa puissance et sa chaleur qui rayonnent ainsi sur ses contemporains. Son action n'est pas apparente : il semble séparé d'eux parce que prudemment ils évitent de singer ses témérités; mais au fond son esprit les pénètre, et ils s'échauffent à son soleil.

Chez lui, l'indépendance se trahissait en toutes choses, même dans le choix de ses sujets. J'ai déjà dit que, depuis la réforme, depuis que la peinture était bannie des églises, on n'avait plus fait en Hollande de tableaux de piété. Rembrandt seul, ou presque seul, s'obstine à s'inspirer encore de la Bible et de l'Évangile. Il y revient sans cesse, comme graveur et comme peintre. Il est vrai que ses traductions des saintes Écritures sont si libres et si bizarres que les moins orthodoxes n'en pouvaient prendre ombrage. Il se place en dehors de toute tradition, supprime, ajoute, invente, comme il lui plaît, tels et tels personnages, prête à ceux-ci des attitudes, à ceux-là des costumes souvent grotesques, toujours de fantaisie. Le spectateur est dérouté. Qu'a-t-il devant les yeux? Ce petit homme souffreteux, d'un type si misérable, d'une expression si basse, est-ce donc le divin Sauveur? Ces rustres, ces bohémiens déguenillés, sont-ce les saints apôtres? Et faut-il voir le groupe des saintes femmes dans ces disgracieuses commères? Ne vous rebutez pas : sous ces travestissemens, il y a je ne sais quoi de touchant, de pro-

fond, d'onctueux et de tendre. Que ce Samaritain est charitable! que cet enfant prodigue est repentant! que ce père lui ouvre bien son cœur! Que de compassion, que de larmes dans ces gestes, dans ces mouvemens, surtout dans ces jets de lumière! Dirons-nous pour cela de Rembrandt, comme quelques-uns de ses admirateurs, qu'aucun peintre avant lui n'avait compris le christianisme, qu'il le sent et l'exprime mieux que tous les grands maîtres de la catholique Italie, que seul il a trouvé le Christ véritable, le Christ des humbles misères? A quoi bon comparer? Notre enthousiasme est plus modeste. Sans détrôner personne, nous laissons à chacun sa part. Celle de Rembrandt est immense. Pour peu qu'on pénètre au-delà de cette écorce inculte, presque difforme, qui trop souvent nous cache ses pensées, on découvre en lui la puissance et parfois les éclairs d'un Shakspeare. Si dans les sujets religieux il trouble nos habitudes, s'il déconcerte nos souvenirs en s'abaissant au trivial, que de fois il s'élance et nous entraîne au pathétique! Seulement c'est toujours son grand moyen d'effet, c'est-à-dire la lumière, qui produit chez lui l'expression. Prenez ses *descentes de croix*, ses *résurrections de Lazare*, ses *Disciples d'Emmaüs*, son *Abraham averti par l'Ange*, et tant d'autres chefs-d'œuvre dont le seul souvenir nous émeut en nous éblouissant; supprimez-en par la pensée les combinaisons lumineuses, ces clartés presque inexplicables qui, au milieu d'un fond obscur, vont frapper certains visages ou certains points du tableau; n'en conservez que ce qu'il faut pour éclairer la scène, à peu près comme en plein midi par un jour ordinaire : que vous restera-t-il? Le plus terne et le moins émouvant des spectacles. Le principal agent de l'émotion est donc ici un certain luxe combiné d'obscurité et de lumière. Voilà pourquoi Rembrandt ne pouvait se passer des sujets religieux, et pourquoi son instinct l'y ramenait sans cesse. Eux seuls lui fournissaient un prétexte plausible à ces illuminations magiques sans lesquelles il perdait une partie de sa puissance. Pour dire tout ce qu'il y avait dans son âme et sur sa palette, il lui fallait d'étincelantes auréoles projetant au loin leurs lueurs, des rayons incompréhensibles, des traits de feu sillonnant les ténèbres, du surnaturel en un mot. Sous cette grotte obscure où l'homme-Dieu, debout au-dessus d'un tombeau, somme la mort de lui rendre son ami, ce qui séduit Rembrandt, ce qui pour lui signifie résurrection, miracle, bonté divine, stupeur des assistans, cris de joie et de reconnaissance, c'est un éclat subit de splendide clarté qui, à la voix et sous le geste du Sauveur, fait comme explosion dans la grotte. Toute sa composition se résume dans cette invasion de lumière. C'est un coup de *tam-tam*, un de ces effets matériels dont un musicien coloriste ferait certainement usage s'il voulait

peindre cette scène. Il frapperait l'oreille au moment solennel : Rembrandt frappe les yeux. Il étourdit son spectateur par une sorte de sonorité visible, et le miracle ainsi interprété s'explique aux sens pour ainsi dire. Maintenant transportez-vous au Thabor, au Golgotha, au souper d'Emmaüs, partout même moyen, mêmes rayons miraculeux; partout, grâce au surnaturel, les effets de pinceau les plus étourdissans. Aussi, sans méconnaître qu'il y eût chez ce grand maître un profond sentiment de la misère humaine et un sérieux instinct de chrétienne tendresse, les sujets religieux plaisaient, je le maintiens, encore bien plus à son talent qu'à ses croyances; il y cherchait plutôt des thèmes lumineux que des rêves humanitaires.

Mais je m'oublie à parler de Rembrandt. Que n'en pourrait-on pas dire! — Je ne voulais indiquer qu'une chose, la place qu'il occupe dans l'école hollandaise, comment il la domine sans presque en faire partie; comment, tout en étant son chef, tout en faisant sa gloire, il en est, à vrai dire, isolé et compose à lui seul son école. Revenons maintenant à nos deux grandes toiles, rentrons dans le *Trippenhuis*.

C'est l'œuvre de Rembrandt, c'est *la Ronde de nuit*, qui va d'abord nous attirer. Ce tableau est, je crois, un peu plus près de la porte d'entrée que celui de van der Helst; fût-il plus éloigné, il n'en aurait pas moins notre premier regard. Il force à venir à lui par une invincible attraction. On se dirige malgré soi vers cette foule qui s'avance, vers ces deux personnages qui marchent les premiers et sortent de la toile d'un air si résolu; encore un pas, ils franchiront le cadre. Je ne crois pas que jamais en peinture on ait plus vivement rendu le mouvement et la vie; et ce n'est pas l'effet d'un vulgaire trompe-l'œil, d'une combinaison d'optique, ni même de ces violens moyens d'illusion dont usent les Ribera, les Caravage, les Valentin, tous ces hardis faiseurs d'oppositions outrées. Non, c'est de l'art, de l'art fougueux, mais contenu et mesuré. Si le contraste est grand entre ces ombres et ces clairs, les transitions sont ménagées, rien n'est cru, rien n'est dur, tout est harmonieux. La saillie de ces personnages n'est ni de pierre ni de carton, c'est de la chair. On en sent la chaleur sous ces souples manteaux : une sorte d'électricité s'en dégage. En un mot, ces hommes sont vivans, ils respirent, ils marchent. Mais où vont-ils et que font-ils? Vous aurez quelque peine à le dire. Sous le charme du premier coup d'œil, ces questions ne se présentent pas : on s'en inquiète à peine; on regarde, on admire; puis peu à peu l'envie vient de comprendre. Que se passe-t-il donc? Pourquoi ces armes, ces tambours? Pourquoi cet homme, tout en marchant, charge-t-il ainsi son mousquet? L'ennemi assiége-t-il la ville? Ces gens-là vont-ils le combattre ou ne vont-ils qu'à la

parade? Impossible d'en rien savoir. Devine-t-on du moins de quelles maisons ils sortent et en quels lieux ils sont? Pas davantage. Ce fond d'architecture s'est obscurci sans doute avec le temps, il a poussé au noir, ou plutôt dès le premier jour il devait être énigmatique. Tout n'est-il pas problème dans cette œuvre? Regardez bien : à quel moment l'action se passe-t-elle? Est-ce la nuit, est-ce le jour? Le nom traditionnel que porte le tableau veut que ce soit la nuit; mais, pour un clair de lune, la lumière est bien vive, et si c'est le soleil, quelle clarté douteuse! Seraient-ce des flambeaux? Vous n'en voyez pas trace. L'énigme est donc partout. Prenez l'ensemble, descendez aux détails, interrogez figure par figure, vous n'en conclurez rien. Les expressions sont vives, animées, pittoresques, encore plus incertaines; elles défient votre sagacité. Que fait là par exemple cette petite blonde qui se détache en clair, avec sa robe jaune, sur tous ces noirs pourpoints, seule figure de femme jetée dans ce tumulte? Est-ce une naine, est-ce un enfant? Se moque-t-elle de ses voisins? en est-elle effrayée? Le peintre a pris plaisir à ne pas vous le dire. Il veut vous intriguer à la façon d'Hoffmann, assaisonner la vie réelle d'ingrédiens fantastiques, vous séduire et vous tourmenter. Son énigme est vivante; comment ne pas s'y plaire? Cette chaude peinture, ces mouvans reliefs, ces mystères de pinceau vous charment, vous captivent, vous retiendraient pendant des heures entières; mais l'impossibilité de découvrir le sens, le vrai sens de tout cela, finit par vous causer comme un certain malaise, comme un léger vertige.

Quand vous en serez là, retournez-vous et regardez cette autre grande toile qui fait face à *la Ronde de nuit;* vous passez brusquement d'un monde dans un autre : ne vous hâtez pas de juger. Souvenez-vous que vers la fin d'un bal, quand les bougies brûlent encore, bien qu'au dehors il fasse jour, si par hasard on vous ouvre un volet, si vous regardez dans la rue, les maisons, les arbres du voisinage prennent pour vous le plus étrange aspect, je ne sais quoi de blafard et de plat. C'est le soleil pourtant qui les éclaire; c'est de la vérité ou jamais il n'en fut. La saillie, la couleur, les contours des objets, tout doit vous sembler juste et tout vous paraît faux. Vos yeux, prenez-y garde, se sont faussés eux-mêmes dans cette atmosphère de poussière et de lumières factices; attendez quelque peu, ils reprendront goût à la vérité. C'est exactement là ce qu'il vous faut subir lorsqu'en tournant la tête vous vous trouvez en face de ce banquet et de tous ces convives d'humeur joyeuse et fière, assis à cette table si richement servie. Il fait grand jour, un jour sans équivoque, sans contrastes et sans repoussoirs; or vous avez encore sur la rétine les teintes enfumées et les énigmes de Rem-

brandt. Cette simple clarté vous paraît un peu pâle, et ces figures vous semblent presque froides; mais peu à peu votre vue se dégage, vous acceptez et bientôt vous aimez cette façon candide de présenter les choses. Vous vous plaisez à pénétrer dans ces physionomies lucides où tout se voit, où tout se lit. Pas le moindre mystère; ce que le peintre pense, il le dit, il l'étale; c'est clair, c'est net comme de la bonne prose. Quant au sujet, ne s'explique-t-il pas en quelque sorte de lui-même? La seule question est de savoir pour quelle solennité patriotique ces hommes sont attablés, car à coup sûr ils ne célèbrent pas une simple fête de famille, ce n'est pas un repas ordinaire. Ces riches vêtemens, ces galons, ces drapeaux, ces insignes à la fois militaires et civils, l'air de contentement, l'énergique assurance qui règnent sur ces visages, tout semble nous apprendre qu'un grand événement va s'accomplir pour la Hollande et que les chefs de la garde civique s'en réjouissent en commun. Et en effet il s'agit de la paix de Munster, de ce traité qui met fin à la guerre de trente ans, et qui, après soixante-dix ans d'efforts, fait pour la première fois accepter par l'Europe l'indépendance des Provinces-Unies. C'est le 18 juin 1648 que fut donné ce célèbre banquet, et van der Helst a daté son tableau de cette même année; il l'a donc fait en quelques mois, véritable prodige quand on pense que ces vingt-cinq figures, de grandeur naturelle, sont autant de portraits étudiés sur nature, que ces portraits pour la plupart sont des merveilles d'exécution, et que tous les accessoires du tableau sont terminés et rendus avec un soin, une délicatesse et des perfections de détail dont les chefs-d'œuvre de chevalet peuvent seuls donner l'idée. On croit peut-être qu'un tel fini sur une telle échelle doit donner lieu à quelque sécheresse, que cette étude individuelle, cette série de personnages imposés à l'artiste et non choisis par lui sont à peu près incompatibles avec un grand effet d'ensemble, et qu'au lieu d'un tableau le peintre n'a pu faire qu'un faisceau de portraits agglomérés dans un seul cadre. Il n'en est rien; pour moi du moins, l'unité, l'harmonie me semblent satisfaites dans cette radieuse peinture; j'en aime les détails sans qu'ils absorbent mes regards, et la composition n'en est pas moins habile que la touche et que l'exécution. Ce n'est cependant pas une œuvre sans défauts, mais elle n'a qu'un tort grave et qu'un point vulnérable, c'est d'être ainsi placée en face de Rembrandt. Il faut, pour l'estimer à sa valeur, oublier tout à fait ce redoutable voisinage; il faut se garder aussi d'un autre souvenir plus lointain, mais non moins dangereux, souvenir que cette longue table en travers du tableau, cette nappe, ce couvert, ces convives, risquent de réveiller en vous. Si vous alliez penser au sublime et divin cénacle de Sainte-Marie-des-Grâces à

Milan, vous ne daigneriez plus jeter même un coup d'œil sur ce prosaïque banquet. Écartez tout cela, isolez-vous, ne demandez à van der Helst que ce qu'il entend vous donner. C'est de l'histoire, de la chronique, demi-bourgeoise, demi-guerrière; c'est l'exacte expression, l'intelligent reflet des mœurs de son pays. A défaut de la Muse, il s'inspire du patriotisme. Voilà ces hardis commerçans qui tiendront tête à Louis XIV: vous les voyez, ces loups de mer, vous leur parlez; ils sont là en habits de gala, rudes et simples comme dans leurs comptoirs, comme sur leurs navires : que de bon sens, que d'énergie, quelle gravité, et au fond quel orgueil sous cette gaieté rubiconde! Lorsque vos yeux se sont accoutumés au ton vrai, à l'accent naturel de cette peinture tempérée, lorsque l'esprit du peintre s'est emparé de vous et vous a comme identifiés à son œuvre et à ses personnages, ne tournez pas trop tôt la tête, car *la Ronde de nuit* pourrait bien à son tour vous causer un certain mécompte. Il faudra vous réaccoutumer à ce désordre poétique; ces teintes chaleureuses vont vous sembler exagérées. En un mot, van der Helst prend sa revanche sur Rembrandt. Pour lui rendre mauvais service, il est au moins son égal : ce qui veut dire seulement que ces tableaux sont mal placés.

Et pourtant dans presque tous les *guides*, et même aussi dans de sérieux ouvrages, on cite comme une heureuse idée, comme une instructive antithèse, le contraste de ces deux grandes pages, d'aspect si différent, ainsi placées l'une en face de l'autre. Moins elles se ressemblent, dit-on, plus elles se font valoir. Je me permets d'être d'un sentiment absolument contraire, et je voudrais communiquer ma conviction aux directeurs du musée d'Amsterdam. Je sais qu'il y a prescription, que depuis cinquante ans ces tableaux sont ainsi placés, qu'on aime à respecter les habitudes du public; mais n'a-t-on rien changé à l'intérieur de cette salle? N'en a-t-on pas diminué la longueur? Une cloison récente en a retranché près du tiers, et les tableaux par conséquent sont plus rapprochés qu'autrefois. Quand la distance était plus grande, l'inconvénient du vis-à-vis se faisait moins sentir. La distance équivaut à un isolement. Maintenant ils sont trop voisins pour qu'en passant de l'un à l'autre on ait le temps de changer d'impression. Peu s'en faut que d'un seul coup d'œil on ne les embrasse tous deux. Je voudrais qu'on fît l'expérience d'établir provisoirement quelque séparation, ne fût-ce qu'un rideau, et si chaque tableau venait à grandir ainsi dans l'estime des connaisseurs, on rendrait la séparation définitive en choisissant une autre salle pour y placer le van der Helst.

Certains contrastes, je le sais, ajoutent des beautés à certains objets d'art exposés face à face; encore faut-il que ces contrastes aient

quelque chose d'harmonieux. Ici c'est plus que de l'opposition, c'est de l'antipathie : chacun de ces deux tableaux fait ressortir trop violemment ce que l'autre n'a pas, pour qu'ils n'y perdent pas tous deux. Mais si nous écartons le van der Helst, que mettrons-nous à sa place? Je ne vois que Rembrandt lui-même qui puisse soutenir le voisinage de Rembrandt. Justement, dans ce même musée, il est une autre de ses œuvres, moins grande que *la Ronde de nuit*, et cependant de taille à figurer en face d'elle : c'est le portrait des syndics de l'ancien Staalhof. Cinq marchands drapiers d'Amsterdam, les chefs de la corporation, sont en séance autour de leur bureau couvert d'un ample tapis rouge. Ils ont tous leur chapeau sur la tête, chapeaux de feutre à haute forme, à larges bords; tous ils sont habillés de même : vêtemens de drap noir, grand collet de chemise, uni et rabattu. Ils parlent et discutent, non sans vivacité. Un domestique, tête nue, est debout derrière eux. La salle est simplement meublée, et le décor en est seulement indiqué. Il n'y a là, comme on voit, rien de très poétique, rien de très pittoresque, et quant à la lumière, elle est franche et largement diffuse, sans mystère, sans apparente combinaison. Le peintre a dédaigné ses artifices ordinaires, et, sans autre secours que la pure vérité, il a fait, selon moi, son chef-d'œuvre. Cette conversation de cinq hommes d'affaires, où chaque interlocuteur soutient son rôle et nous fait presque entendre ses raisons et ses argumens, ce dialogue en relief est une page de Molière. C'est la vie même, et, au fond, comme une pointe d'ironie sur l'importance agitée de ces cinq personnages. Les caractères sont exprimés avec cette souplesse et cette netteté qui n'appartiennent en général qu'aux seuls dessinateurs, et c'est en même temps toute la fougue et tout l'entrain du plus puissant des coloristes. Il y a plus de jeunesse dans *la Ronde de nuit*, mais aussi plus d'écarts et plus d'exubérance. Ici la séve déborde encore, et de plus vous avez le fruit. Dix-neuf ans d'intervalle séparent les deux tableaux : l'un est de 1642, l'autre de 1661. Peut-être la distance est-elle encore plus grande, si vous mesurez les deux œuvres. La *Ronde* cependant étonne davantage et plaît plus à la foule. Aux yeux de la critique, les *Syndics* sont d'un autre ordre. On pourrait presque dire que, pour Rembrandt, c'est une *vierge de San Sisto*, le dernier terme de son art.

Dans la salle où ce chef-d'œuvre est aujourd'hui placé, on voit, en face, un grand et bon tableau qu'il écrase et qu'il humilie. Le peintre est Karel du Jardin; le tableau représente encore un syndicat, les cinq chefs d'une autre compagnie. Si les *Syndics* de Rembrandt n'étaient plus là, ceux de Karel du Jardin prendraient une importance, un intérêt et même un coloris dont on n'a pas la moindre idée. C'est une peinture élégante, bien composée, pleine d'es-

prit, d'un ton vrai; mais on la dirait délavée, blême, éteinte : elle a les pâles couleurs, grâce aux reflets formidables que lui lance son chaleureux voisin. Nous aurions donc tout à gagner en transportant les *Syndics* de Rembrandt en face de *la Ronde de nuit*, puisque d'abord pour Karel du Jardin ce serait une résurrection, et que Rembrandt lui-même, dans un plus grand espace, avec plus de reculée, produirait encore plus d'effet. Ajoutez que *la Ronde de nuit* n'aurait rien à souffrir de ces nouveau-venus : bien qu'éclairés d'une façon plus franche, ils sont de même race, et cet air de famille suffit pour tout harmoniser. Ce qui importe à *la Ronde de nuit*, c'est d'être délivrée de l'indiscrète vérité, de la clarté désespérante du grand *Banquet* de van der Helst.

Reste à choisir pour celui-ci une place plus favorable, loin des Rembrandt, dans une salle à part. Peut-être faudra-t-il faire exprès cette salle, et par exemple dans les combles du musée, en prenant la lumière d'en haut, seul mode d'éclairage admissible pour les grands tableaux. Le *Trippenhuis*, sur ce point, laisse, nous l'avons dit, beaucoup à désirer : on a peine à comprendre que cette ville d'Amsterdam, dont la gloire principale est la gloire de ses peintres, laisse leurs œuvres si mal logées et, pour tout dire, presque invisibles. Le profit serait double à séparer Rembrandt de van der Helst, puisqu'il faudrait, pour l'un des deux, créer une salle nouvelle, et que par occasion on remettrait probablement à neuf tout le second étage du musée. Jusque-là ni *la Ronde de nuit* ni *le Banquet* ne seront parfaitement connus.

J'en dis autant d'une autre grande toile, un des joyaux de la Hollande, reléguée maintenant dans la plus triste place, la plus basse, la plus mal éclairée. De même que *les Syndics* de Rembrandt me semblent seuls capables de faire face à *la Ronde de nuit*, de même ce second van der Helst serait le vis-à-vis naturel et obligé du célèbre *Banquet*. Postérieur de neuf ans, il est d'une exécution plus savante et plus parfaite encore; il a plus de chaleur, le modelé en est plus puissant, la perspective plus profonde, sans que le rendu des détails soit pour cela moins merveilleux. C'est encore un groupe de portraits, et des portraits de syndics, mais des syndics de haut parage, vêtus de velours et de soie, les syndics des arbalétriers. Ils sont plus solennels de pose et de manières que leurs confrères du Staalhof; au lieu de parler tout simplement d'affaires, ils distribuent des prix, les prix du tir de l'arc, et se passent gravement de main en main les pièces d'orfévrerie destinées aux vainqueurs. Ne reconnaît-on pas, à ce signalement, notre petit diamant du Louvre? C'est le même sujet, ce sont les mêmes personnages : les variantes sont presque nulles, l'échelle seule diffère du tout au tout; mais cela seul

suffit pour établir entre les deux tableaux d'assez profondes différences. Le nôtre est la première pensée du peintre : il est daté de 1653, quatre ans plus tôt que celui d'Amsterdam ; il a les qualités de sa petite taille, il est surtout charmant, tandis que l'autre, bien qu'identique en apparence, est d'un tout autre caractère : il a l'ampleur et la noblesse qui conviennent à ses dimensions.

Je n'insisterai pas sur ces remaniemens du musée d'Amsterdam que je me permets de demander. L'idée m'en est venue sur place; je les croirais utiles, et si je les propose aux directeurs de ce précieux dépôt, c'est sur la foi de l'excellent *livret* que nous devons à leur sollicitude. Quand on aime assez les tableaux pour les décrire ainsi, on doit comprendre chez les autres l'envie de les bien voir. Cette notice, à mon avis, est un petit modèle. A la fois sobre et abondante, elle en dit assez, jamais trop. Chez nous aussi, on a fait récemment de louables efforts en ce genre, et je n'en voudrais pas médire : nos *livrets* sont maintenant remplis de détails biographiques d'un sérieux intérêt; mais ce luxe d'érudition, contraint de se cacher sous une forme microscopique, est-il bien à sa place? J'avoue que je préfère les documens modestes et le texte lisible du *livret* d'Amsterdam. J'y trouve avec plaisir un récolement exact des tableaux, des descriptions minutieuses mais complètes, sans mélange de conjectures et d'appréciations, des *fac-simile* de signatures, des faits enfin, rien que des faits. Ceux qui ont gratifié le public d'un si bon instrument d'étude ne lui refuseront pas, j'espère, un genre d'enseignement plus instructif encore, la vue des tableaux eux-mêmes, bien placés et bien éclairés.

Mais revenons à la *Distribution des prix* de van der Helst, ou plutôt à ces deux formes d'une même pensée, à la fois si semblables et si diverses. L'échelle d'un tableau est donc par elle-même quelque chose de considérable, quelque chose qui influe sur la nature du style. Ces démarcations matérielles dont on a souvent abusé, ces classifications des genres d'après la dimension des toiles ne sont donc, après tout, ni complétement fausses ni toujours arbitraires. S'il est quelques rares tableaux qui nous semblent immenses dans vingt centimètres carrés, s'il en est d'autres au contraire qui, sur d'immenses toiles, font l'effet de très petits tableaux, la vérité n'en est pas moins qu'en général, dans les arts du dessin, on ne s'élève à certaines hauteurs, à certain ordre d'idées, d'impressions et d'effets, qu'en donnant à la figure humaine sa grandeur naturelle. Aussi je ne puis m'étonner assez que ces artistes hollandais, ceux-là du moins qui avaient reçu le don de composer et de peindre autrement qu'en dimensions réduites, n'en aient pas fait un plus fréquent usage, et que, de parti-pris et non par impuissance, ils aient négligé

ce moyen d'élever, d'élargir, de diversifier leur style. La liste des essais en ce genre, des toiles dépassant le patron ordinaire, n'est pas longue à dresser. Cinq ou six au musée d'Amsterdam (1), deux au musée de La Haye (2), voilà le compte exact de la grande peinture hollandaise, voilà ce qu'a laissé son âge d'or, le XVII[e] siècle, non-seulement en Hollande, mais dans le monde entier. Quel singulier contraste avec la Flandre, qui, vers la même époque, ne se peuple que de grands tableaux, et qui voit son école prête à outre-passer les proportions de la nature plutôt qu'à rester en-deçà! Le style décoratif est l'écueil de ses peintres : ils cherchent le grandiose et tombent dans l'enflure; ils négligent, ils dédaignent les petites surfaces, et la peinture de chevalet tomberait presque en décri, surtout après la mort des Breughel, s'il ne lui survenait un vigoureux soutien, un de ces champions qui valent une armée, le plus piquant, le plus fécond des peintres. Téniers, en compagnie de tous ces grands Flamands, semble un enfant perdu, ou, pour mieux dire, un émigré; il s'est trompé de patrie, c'est un Hollandais déplacé : non que par l'esprit et par la touche il ne procède de Rubens bien plus directement que de Terburg ou de Metsu; non que dans sa gaieté il y ait la moindre trace soit des grimaces des Ostade, soit des trivialités de Jean Steen; mais, tout Flamand qu'il est, il voit, comprend et mesure les choses à l'échelle hollandaise : son théâtre est brillant, son drame est plein de vie, mais il ne donne à ses acteurs que la taille de marionnettes.

D'où vient donc, je me le demande encore, d'où vient chez tous ces Hollandais, chez la nation comme chez les peintres, cette prédilection pour les petites toiles, cet amour de la nature réduite,

(1) J'en compte six, parce qu'il est juste d'ajouter aux deux Rembrandt, aux deux van der Helst et au Karel du Jardin, un grand Govaert Flinck, exécuté comme *le Banquet* de van der Helst en commémoration de la paix de Münster. Quant aux Corneliszen de Harlem et autres peintres du XVI[e] siècle, je n'en parle pas, puisqu'ils sont antérieurs à l'art hollandais proprement dit.

(2) De ces deux tableaux du musée de La Haye, l'un n'est pas beaucoup plus grand qu'un grand tableau de chevalet; mais je le cite parce que les figures, vues, il est vrai, seulement à mi-corps, sont de grandeur naturelle. C'est le chef-d'œuvre de la jeunesse de Rembrandt, une scène peu attrayante et pourtant justement célèbre, *la Leçon d'anatomie*. L'autre tableau est une tentative que le succès absout sans qu'on doive en recommander l'exemple. C'est l'application du principe de la grandeur naturelle non plus à l'homme seulement, mais aux bestiaux. Pendant que ses compatriotes se faisaient tant prier pour donner à l'espèce humaine sa grandeur véritable, Paul Potter s'amusait à rendre cet hommage aux vaches et aux taureaux. A mesure qu'on descend dans l'échelle des êtres, la grandeur naturelle devient moins nécessaire. Appliquée aux arbres et aux rochers, elle serait absurde et impossible. Pour le règne animal lui-même, l'homme excepté, elle est d'une utilité et d'un effet très contestables; mais Paul Potter n'en a pas moins fait un merveilleux chef-d'œuvre.

de l'imitation en petit? Les raisons que j'en ai données ont, je crois, leur valeur. L'exiguïté des habitations, exiguïté traditionnelle et presque nécessaire sur un sol si difficile à conquérir et à défendre, la nouvelle forme du gouvernement, les préjugés républicains, les habitudes commerciales, l'austérité de la vie de famille, les sévérités protestantes, la suppression des couvens, la transformation des églises, tout cela suffit assurément pour expliquer les dimensions démocratiques exclusivement affectées par la peinture hollandaise; mais n'y a-t-il pas encore quelque raison cachée? Si les peintres l'avaient bien voulu, les occasions leur eussent-elles manqué de produire de plus grandes œuvres et même d'en trouver l'emploi? A défaut des églises, des couvens, des chapelles, à défaut de maisons assez considérables, de trumeaux assez larges pour y pendre de grands tableaux, n'y avait-il pas et des hôtels de ville et de vastes locaux où se réunissaient tant de nombreuses corporations? Les exemples trop rares que nous avons cités, les coups d'essai de van der Helst et de Rembrandt ne démontrent-ils pas que, sans abandonner cette peinture de chevalet qui serait restée leur gloire, nos peintres hollandais pouvaient alors s'ouvrir une nouvelle voie, s'élever d'un degré, et se créer un genre original entre l'histoire et le simple portrait? S'ils ne l'ont pas voulu, s'ils n'ont pas essayé davantage, j'en crois voir la raison, mais j'hésite à la dire. Quand on aime les gens, on craint de divulguer un de leurs gros défauts. Quel est donc ce secret? Ils aimaient trop l'argent. Un certain goût de lucre naturel au pays, une sorte d'émanation de l'esprit commercial régnaient, à des degrés divers, dans tous ces ateliers. Or les petits tableaux avaient cet avantage, non-seulement de se placer partout, de convenir à tout le monde, d'être par conséquent un bon objet d'enchère, mais de se transporter à volonté, de voyager en tous pays et de remplir en quelque sorte le même rôle que la lettre de change, tandis que les grandes toiles, par leur destination spéciale, devenaient des valeurs mortes et immobilisées dont le prix relatif était nécessairement beaucoup moins rémunérateur.

On cherche de nos jours à disculper Rembrandt, à le laver de ces accusations de sordide avarice que de crédules historiens lui avaient prodiguées. Je crois qu'on a raison : on peut affirmer du moins que Rembrandt ne thésaurisait pas, puisqu'il est mort dans la misère. La passion des gravures, des statues, des tableaux, des armes, des costumes, lui fit faire des folies; il s'endetta si bien que la vente de sa collection, faite de son vivant par autorité de justice, ne lui laissa pas de quoi vivre, pas même de quoi s'acheter un cercueil. Il n'en est pas moins vrai que dans le cours de sa vie il gagna des sommes prodigieuses, et ne cessa d'évaluer à poids d'or chaque minute de

son temps. Or je suppose qu'après avoir reçu le prix de sa *Ronde de nuit*, si bien payée qu'elle pût être, il dut se dire que dans les heures passées à couvrir cette toile il aurait peint trois ou quatre portraits, deux ou trois intérieurs, autant de paysages, et qu'ainsi, tout bien compté, il avait fait un très mauvais marché. Faut-il donc s'étonner qu'il en soit resté là? Peut-être aussi les vrais coupables sont-ils ces magistrats, ces syndics, qui n'auront pas stimulé par assez de largesses le dévouement des peintres. Quelle qu'en soit après tout la véritable cause, une chose certaine, c'est la rareté de ce genre de chefs-d'œuvre dont on serait aujourd'hui si jaloux. S'en est-il égaré quelques-uns? En existerait-il en d'autres lieux que la Hollande? Rien n'autorise à le penser. Propriété d'associations publiques, ces sortes de tableaux ont eu depuis leur origine ce qu'on peut appeler une histoire : la disparition en eût été signalée. Il est donc très probable que la Hollande possède encore tout ce que ses peintres ont tenté en ce genre : d'où je conclus, comme au début de cette étude, qu'il faut ou renoncer à connaître sous tous ses aspects et à tous ses étages la peinture hollandaise, ou que c'est en Hollande qu'il la faut étudier.

En peut-on dire autant dès qu'il n'est plus question que des petits tableaux, c'est-à-dire, à proprement parler, de l'école hollandaise tout entière? Franchement non. Cette aptitude à voyager, ces dimensions portatives et commerciales, le charme cosmopolite que donnent à ces peintures les séductions de la couleur et la finesse du pinceau, tout semblait les prédestiner à sortir peu à peu de Hollande. Dès l'origine de l'école et du vivant de ses fondateurs, cette exportation commençait. Il y a plus d'un musée, même plus d'un cabinet en Europe, dont les tableaux hollandais furent acquis en partie au XVII[e] siècle, au moment même où ils venaient d'être faits; mais ce courant extérieur n'était pas encore si rapide qu'à l'intérieur on dût s'en ressentir. La Hollande, à vrai dire, regorgeait alors de tableaux, tant la production en était incessante et comme surexcitée par le goût national. Rien ne peut donner juste idée de cet amour de la peinture chez un peuple si froid, si grave, et en apparence si peu fait pour les arts. On aurait compté les familles, même parmi les plus modestes, qui n'avaient pas alors quelques tableaux, et quiconque faisait fortune mettait son premier luxe et sa suprême ambition à se faire un cabinet. C'était en ce temps-là qu'il fallait voyager en Hollande! mais aujourd'hui tout est changé : depuis un quart de siècle, les prix extraordinaires que ces tableaux obtiennent en tout pays les ont fait sortir des retraites qui les avaient si longtemps abrités. On a vu peu à peu les cabinets se dégarnir, puis disparaître tout à fait. La galerie du souverain lui-même, ensemble exquis, collection su-

perfine, s'est dispersée comme les autres, et maintenant c'est à qui fouillera les plus humbles demeures pour y surprendre un chef-d'œuvre isolé. Çà et là cependant vous retrouvez encore quelques débris de collections; il en est même qui se forment et qui peut-être grandiront; puis enfin, comme consolation, comme garantie d'avenir, vous avez deux grands dépôts publics, les musées d'Amsterdam et de La Haye, que personne, jusqu'à présent du moins, ne parle de livrer à la spéculation. Ces deux musées sont vraiment riches. Les maîtres principaux y figurent dignement, sans qu'aucun d'eux ait à rougir des œuvres qu'on lui attribue, et l'étude attentive de ces morceaux d'élite suffirait pour vous initier aux variétés et aux richesses de l'école hollandaise. Mais dirai-je que ce genre de service ne vous serait rendu par aucune autre galerie? qu'il y ait là quelque chose de tout particulier, sans équivalent nulle part? qu'à Dresde, par exemple, en mettant même de côté et Paris et Madrid, et Vienne et Saint-Pétersbourg, qu'à Dresde, pour étudier à fond les maîtres hollandais, il n'y ait pas des ressources encore plus abondantes, plus de choix, quelques pièces plus rares et plus distinguées? Les Hollandais eux-mêmes ne le voudraient pas dire. Ce qui est unique, hors ligne, incomparable dans leurs musées, surtout dans celui d'Amsterdam, ce sont les grandes toiles. Quant aux petites, elles sont en général de la plus fine qualité; les moins bonnes ne sont pas médiocres; ce sont des perles d'un grand prix, mais non pas des trésors introuvables.

Voici au contraire quelque chose qu'aucun autre pays ne pourra vous offrir. Parmi ces anciennes familles qui, par ostentation ou par goût éclairé des arts, fondèrent, il y a deux siècles, à Amsterdam, ces galeries particulières, aujourd'hui disparues, supposez qu'on puisse en citer une où l'héritage paternel se soit, par grand hasard, religieusement conservé, et survive dans son premier état; supposez qu'on s'engage à vous montrer dans leurs vieux cadres et presqu'aux mêmes places où l'ancien possesseur les avait suspendus, des tableaux faits pour lui, sous ses yeux, avec des soins particuliers et dans des conditions à peu près sans exemple, par les maîtres les plus célèbres de son temps, à la fois ses cliens et ses amis, ne penserez-vous pas qu'on abuse de votre crédulité?

Eh bien! ce n'est point un rêve : cette famille existe; en insistant un peu, vous pourrez voir sa collection, ou plutôt vous en verrez deux, car l'ancien cabinet du bourgmestre Six, du protecteur, de l'ami dont si souvent Rembrandt a reproduit les traits, tantôt par le pinceau, tantôt par la gravure, ce cabinet s'est divisé par succession entre deux branches de la famille; une moitié porte encore le nom du fondateur, elle appartient à M. Six; l'autre à M. van Loon.

Dans les deux collections, tout ne vient pas de l'ancien bourgmestre, tout n'est pas de son temps. Chemin faisant, depuis deux siècles, sa galerie s'est enrichie. Il y a des additions dont il eût été fier, d'autres qu'il n'eût point faites, mais c'est le petit nombre. Au reste, le vieux fonds se distingue sans peine. Chez M. van Loon, une des salles, la salle *aux cadres noirs*, aux cadres primitifs, ne contient que de purs trésors provenant du bourgmestre. Il y a là un grand Philips Wouverman de 1656, le meilleur temps de ce maître élégant, tableau d'une dimension que rarement il aborde, et qui dépasse à mon avis tout ce qu'il a jamais fait de plus brillant et de plus cavalier. Plus loin je vois un Ostade, de taille peu commune aussi, qui me réconcilie avec ses personnages et son grotesque de convention, grâce à un certain fond de paysage d'un charme incomparable. Je ne parle ni d'un délicieux Metsu, ni de la gracieuse *Partie de cartes* de Terburg que j'aperçois dans une autre salle, ni de ce Both splendide et tout à fait hors ligne, ni de ces grands portraits de la jeunesse de Rembrandt, ni de huit ou dix autres pages qui, dans les musées les plus riches, auraient une place d'honneur. Je crains les énumérations et fais grâce au lecteur de mes notes de voyage. Ce ne sera pourtant pas sans avoir dit un mot, ne fût-ce que par équité, de l'autre moitié de l'héritage. Ceux qui ont fait les lots avaient l'œil juste assurément; de part et d'autre, les chefs-d'œuvre sont si bien compensés qu'on aurait grand'peine à choisir. Dans un local d'arrangement plus moderne et sous un jour plus vif, un jour venant d'en haut, la collection de M. Six nous montre aussi des morceaux excellens de Rembrandt, de Terburg, de Jean Both, d'Ostade, de Wouverman; ajoutez-y Ruysdaël et surtout Albert Cuyp. Deux charmans petits pâturages de ce merveilleux maître, de ce peintre universel, deux effets lumineux, bien connus par la gravure, sont chez M. van Loon. Chez M. Six, il y en a deux aussi, mais de première importance et par la qualité et par les proportions. La *marine* surtout, grand effet de soleil, est une œuvre vraiment capitale. C'est quelque chose de si franchement beau qu'une belle marine de Cuyp! Pour en trouver d'égales à celle-ci, je ne vois qu'un moyen, c'est de passer en Angleterre, car les Anglais sont les premiers qui dans le dernier siècle, par je ne sais quel instinct d'hommes de mer, se mirent à accaparer et à faire monter de prix les œuvres de ce peintre méconnu de ses contemporains. Seul de sa génération peut-être, Cuyp mourut presque de faim en faisant des chefs-d'œuvre. La mode lui reprochait de négliger sa touche, de n'avoir pas un assez beau fini, et cela parce qu'avec un art suprême et un discernement exquis il s'arrêtait juste au moment où le travail risquait de compromettre la vérité, où finir davantage c'eût été refroidir, où l'œuvre du sen-

timent se fût changée en œuvre de patience. L'obstination de Cuyp à peindre avec largeur, sans aiguiser son pinceau, sans se jeter non plus dans les audaces à la Rembrandt, cet entêtement stoïque qu'il soutint pendant quarante ans aux dépens de sa bourse et de sa renommée, par conviction d'artiste, par pur amour du vrai, c'est en son genre quelque chose d'aussi beau que les vingt-cinq premières années de la carrière de M. Ingres. Mais le pauvre Albert Cuyp est mort sans avoir vu le jour de la réparation, sans goûter et sans même entrevoir cette gloire tardive et sûre dont M. Ingres, grâce à Dieu, est maintenant en possession.

Dussiez-vous, dans la collection Six, ne pas voir autre chose que ce grand Albert Cuyp, et chez M. van Loon ne pénétrer, pour un instant, que dans la salle *aux cadres noirs*, vous seriez payé de vos peines. Surtout ne l'oubliez pas, il vous faut insister. N'en croyez pas vos guides, ils vous détourneront de frapper à ces deux portes; c'est en dehors de leur tournée, et je connais des voyageurs, se piquant de bien voir, qui sont partis d'Amsterdam sans avoir même entendu dire qu'il y avait par la ville de telles raretés.

Après tout, mettons la chose au pis : vous aussi, vous n'aurez pu voir ni les tableaux de M. Six, ni ceux de M. van Loon, ni la galerie van der Hoop, léguée récemment à la ville, ni d'autres cabinets d'une moindre valeur, mais encore riches en bons tableaux. Je vais plus loin : les portes du musée lui-même vous seront brutalement fermées pour cause de vacance ou de réparation; à La Haye, à Dordrecht, à Rotterdam, vous aurez même sort; vous quitterez donc la Hollande sans avoir vu un seul tableau : eh bien! vous n'en aurez pas moins fait un progrès immense dans l'art de sentir, de goûter, de classer sainement la peinture hollandaise, car vous aurez vu le pays, vous en aurez saisi l'aspect, le caractère, les singularités; vous ne jugerez plus seulement sur parole de la fidélité de ses portraits. Si rapide que vous l'ayez fait, votre voyage vous donnera d'abord un franc dégoût de ces prétendues merveilles du pinceau hollandais devant lesquelles nos pères se pâmaient d'enthousiasme il y a quarante ou cinquante ans, et qu'ils payaient à si grand prix. La décadence raffinée, qui commence au dernier des Miéris et qui aboutit d'une part aux visages de cire, aux carnations d'ivoire du chevalier van der Werf, de l'autre aux mythologiques fadeurs de Gérard de Layresse, il suffit de trois jours en Hollande pour vous en guérir à jamais. Vous n'aimerez, vous ne pourrez plus voir que les peintres de la grande époque, et même encore, dans ce XVII[e] siècle, garderez-vous toutes vos affections? Que ferez-vous de ces maîtres qui se sont laissé prendre au soleil d'Italie, désertant leurs *polders*, leurs dunes, leurs canaux? Ils vous plairont encore, mais comme des vir-

tuoses sans foi, sans conviction, sorte de *condottieri* pittoresques qui prennent du service chez un maître étranger. Il y a là pourtant de beaux noms et d'exquises palettes ; ce n'est pas seulement Asselyn, Breemberg, Pinacker, Lingelback, c'est Jean Both et Berghem, c'est Karel du Jardin, c'est Wouverman aussi, qui s'en va peindre au loin ses riches cavalcades, ses beaux seigneurs empanachés. Sans doute ils sont charmans ces déserteurs, mais quelle différence avec les vrais enfans de la Hollande, avec ceux qui ne l'ont point quittée, qui l'aiment uniquement et se donnent à elle tout entiers, avec Paul Potter et Albert Cuyp, avec Ruysdaël et Hobbema, avec Metsu, Terburg, Wynants, Peter de Hoogh, van der Heyden! Voilà des hommes bien divers et de rangs inégaux, mais tous également sincères, également convaincus; tous ils se vivifient par le patriotisme. Chez eux, point de compromis; rien d'indécis, rien de bâtard : aussi quelle vérité, quelle force, quelle puissance! La peinture hollandaise ainsi comprise n'est plus un jeu d'enfans, une œuvre de dextérité, une sorte de chinoiserie : c'est de l'art grand et fort, de l'art qui touche, émeut et parfois même élève l'âme.

Expliquons-nous pourtant : n'oublions pas, dans notre admiration, l'éternelle hiérarchie qui règle, quoi qu'on fasse, le domaine de l'art.

Si jamais vous entrez dans le musée d'Anvers, vous verrez, au milieu de la galerie principale, sur la gauche, un tableau qui, parmi les merveilles flamandes et hollandaises exposées à l'entour, vous frappera d'abord par un air étranger. Sans avoir en lui-même rien de très séduisant, ce tableau vous attire : il vous paraît plus imposant, plus noble, presque d'une autre race que les autres; il semble les dominer. Quel est-il donc? C'est un Titien, non pas même de premier ordre, un tableau qui, dans sa patrie, pourrait bien, à son tour, paraître prosaïque devant la moindre toile de Léonard ou de Sanzio. Si malgré sa faiblesse il se soutient ainsi entre tous ces chefs-d'œuvre, il y a donc en lui quelque chose qui n'est pas en eux? Ce quelque chose, c'est le style, c'est un certain reflet de la flamme idéale, un imparfait rayon de céleste beauté devant lequel pâlit la plus parfaite image des beautés de ce monde.

L. VITET.

L'OUTRAGE

DU 4 JANVIER 1642

HISTOIRE D'UN COUP D'ÉTAT AVORTÉ.

Une des curiosités historiques du règne de Charles Ier est l'influence, décisive à certains momens, qu'exerça sur la destinée du monarque anglais le ressentiment du puissant ministre qui gouvernait alors la France. Richelieu contribua pour sa bonne part, — sans l'avoir prévue ni désirée, — à la catastrophe qui ébranla jusque dans ses racines la dynastie des Stuarts, et, après avoir conduit l'un d'eux sur l'échafaud, prépara l'exil définitif de ses successeurs. Il y contribua de deux manières : indirectement par son exemple, directement par les menées secrètes de sa politique. Charles Ier succomba pour avoir voulu imiter et pour avoir osé affronter le terrible cardinal. Sans tenir compte de circonstances essentiellement différentes, il lui parut beau de procéder contre les dissidens des trois royaumes à la façon de Richelieu contre l'église réformée de France; puis il crut pouvoir mettre sa politique extérieure en opposition directe avec celle que suivait Richelieu, débarrassé des protestans et s'acharnant contre la maison d'Autriche (1). Ces deux inspirations, également malheureuses, comptent en première ligne dans la longue liste de ses fautes.

La seconde pouvait être évitée. En 1637, tandis que Hampden plaidait encore devant les douze grands-juges son fameux procès

(1) Entre autres motifs qui poussèrent Charles Ier dans cette voie périlleuse, il faut compter son désir de faire restituer à son neveu (Charles, fils de Frédéric V, roi de Bohême, et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier) le Palatinat, qui avait été enlevé en 1620 à Frédéric V après la défaite de la Montagne-Blanche.

pour refus du *ship money*, et quelques mois après les premiers symptômes de ces mouvemens anti-épiscopaux d'Écosse qui, aboutissant au fameux *covenant*, donnèrent le signal de la révolution. Richelieu parut oublier ses anciens griefs contre le roi d'Angleterre, Il ne semblait plus se souvenir des secours apportés jadis par Buckingham aux protestans de La Rochelle, ni de l'opposition menaçante qui plus tard (1634) avait fait échouer ce fameux plan de partage en vertu duquel la France et la Hollande se distribuaient les Pays-Bas espagnols(1). A ce moment (novembre 1637), les succès militaires de nos généraux étaient encore indécis. Les médiocres victoires que le cardinal La Valette et Schomberg remportaient, l'un dans le nord, l'autre au midi, ne semblaient point compenser aux yeux du peuple l'oppression fiscale, devenue de plus en plus lourde. Il recommençait à murmurer; les parlemens, relevant la tête, essayaient de refuser l'enregistrement des édits bursaux; les mécontens s'agitaient de tous côtés. Il était donc essentiel pour Richelieu de courtiser l'alliance anglaise. Les embarras naissans avec lesquels Charles I[er] était aux prises lui donnaient la chance de l'obtenir. A défaut de l'alliance intime, la neutralité de l'Angleterre eût suffi au grand cardinal pour l'accomplissement d'un des projets qui lui tenaient le plus à cœur. Il s'agissait, en vertu de la ligue secrètement concertée entre la France et les Provinces-Unies, de s'emparer de toutes les places maritimes des Pays-Bas espagnols. Après avoir hésité longtemps, le prince d'Orange consentait à être de moitié dans cette entreprise hardie, qui allait anéantir jusqu'au dernier vestige de la domination espagnole chez les Flamands. L'Angleterre prêterait-elle la main à la réalisation d'une conquête qui pouvait à bon droit l'effrayer? voudrait-elle du moins la laisser s'accomplir sans y mettre obstacle? C'est ce que le comte d'Estrades eut mission d'éclaircir. Appuyé à regret par Henriette-Marie, qui n'aimait point Richelieu, le persécuteur de sa mère, l'ambassadeur avait de puissans motifs à faire valoir. L'issue favorable de l'entreprise chassait à jamais la marine espagnole de ces parages, où elle faisait concurrence à celle des Anglais. Ceux-ci, maîtres désormais de la mer, auraient le monopole du commerce flamand. Pendant la guerre, eux seuls fourniraient les approvisionnemens des armées belligérantes, soit des alliés, soit des Espagnols. Enfin, — et c'était la séduction sur laquelle Richelieu comptait le plus, — dans le cas où Charles accepterait l'espèce de complicité dont on lui offrait ainsi le bénéfice, le cardinal lui proposait l'aide militaire de la France contre ses sujets rebelles.

A ces ouvertures conciliatrices, Charles répondit en véritable roi

(1) Conformément au traité de Paris. Voyez Lingard.

d'Angleterre. « Il tenait, dit-il, à conserver l'amitié de son frère le roi de France; mais il ne la voulait ni préjudiciable à son honneur, ni achetée au prix des intérêts de son peuple. Si donc les ports des Flandres étaient attaqués par la France et la Hollande confédérées, une flotte anglaise partirait tout aussitôt pour les Dunes, et sur cette flotte une armée de quinze mille hommes. » Charles remerciait le cardinal du secours qu'il lui promettait en cas de rébellion; « mais, ajoutait-il, je n'ai besoin, pour venir à bout des révoltés, que de mon autorité royale et de l'aide que je trouverais infailliblement, en pareille circonstance, dans les lois de mon pays. » Belles paroles, à coup sûr, si tant de fierté eût été de saison; mais au moment même où Charles parlait si légèrement d'une guerre avec la France, il armait contre les presbytériens écossais. D'ailleurs, comme il eût dû le prévoir, d'Estrades avait une double mission. S'il échouait auprès du roi, le comte offrirait aux mécontens d'Écosse cette aide imprudemment refusée. Aucun scrupule de religion ne gênait la redoutable éminence qui guerroyait contre l'Espagne catholique et s'alliait fort bien à Gustave-Adolphe, ce « boulevard de la foi protestante. » D'Estrades n'était pas à Londres depuis plus de cinq jours qu'il avait déjà noué des relations avec deux Écossais propres à servir ce nouveau dessein, et nous le voyons dans ses dépêches féliciter le ministre tout-puissant de « ces conjonctures favorables, qui lui permettront d'embarrasser les affaires du monarque anglais. » La réponse de Richelieu est remarquable : « Il est heureux, dit-il, que le couple royal d'Angleterre ait si nettement fait connaître ses dispositions. Plus d'adresse et de dissimulation eût embarrassé la politique française. Maintenant *l'année ne s'achèvera pas* sans que Charles Ier et Henriette-Marie n'aient eu à regretter d'avoir rejeté ses propositions (1).... Ils sauront bientôt que je ne suis pas un homme à mépriser, » ajoute ironiquement le sinistre prophète. L'action suit de près les paroles. Un des chapelains de Richelieu, l'abbé Chambres (ou plutôt *Chambers*), part aussitôt pour Édimbourg avec un des pages-secrétaires du ministre, « le sieur Hepburn. » Tous deux sont Écossais de naissance et ont des relations dans le pays où il s'agit d'ourdir les trames vengeresses. Plus acharné que jamais à poursuivre Marie de Médicis, Richelieu l'imposera bientôt à sa fille humiliée, et Henriette-Marie verra l'impopularité de cette misérable exilée s'ajouter à l'espèce d'aversion qu'inspire au peuple anglais une reine à la fois catholique et française. Au terme fixé par Richelieu, la prédiction menaçante du cardinal était accomplie. Elle est du mois de novembre 1637. Dès le mois de décembre, le *cove-*

(1) Lettres d'Estrades, t. Ier, p. 10.

nant s'établissait en Écosse. Plus tard, en 1639, l'implacable cardinal poussait la flotte hollandaise à venir attaquer, dans les mers anglaises, sous les yeux et sous les canons de la flotte anglaise, les vaisseaux espagnols d'Oquendo, pour la protection desquels le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, avait promis subside à Charles Ier. L'escadre espagnole fut traitée par van Tromp comme l'a été de nos jours l'escadre turque de Sinope. Et tandis que la populace côtière disputait leurs épaves aux matelots hollandais, le vice-amiral anglais, sir John Pennington, qui était à l'ancre dans les Dunes avec trente-quatre vaisseaux de guerre, se contentait, pour sauvegarder le principe de protection, d'un simulacre de canonnade.

Ces préliminaires historiques avaient pour but de préparer le lecteur à bien comprendre, — malgré le silence que gardent sur ce point la plupart de nos historiens, — le rôle joué dans une des phases les plus importantes de la révolution d'Angleterre par les agens de la politique du cardinal à Londres, et notamment par un de nos compatriotes jusqu'ici parfaitement inconnu. Le capitaine Hercule Langres était, dans les derniers mois de 1641, attaché d'une manière plus ou moins ostensible à l'envoyé français à Londres, M. de Montreuil. Homme de ressources, — nous le verrons bien, — homme d'esprit aussi, et, selon la mode du temps, fort empressé à « faire sa cour aux dames, » il avait noué des relations épistolaires avec une personne dont le nom est arrivé jusqu'à nous pour avoir figuré dans un incident du règne de Charles Ier, fort antérieur à ceux dont nous venons de parler.

Lorsqu'au mois de juin 1625 la fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, alla prendre place sur le trône d'Angleterre, elle y mena une suite assez nombreuse, composée en grande partie de dames d'atours, de pages et de vingt-neuf ecclésiastiques, dont plusieurs moines (théatins), à la tête desquels se pavanait un jeune évêque, ambitieux et remuant. Peu à peu cette cohue, qui grossissait chaque jour, envahit le palais de White-Hall, et par ses déportemens indiscrets, ses allures légères, ses bravades papistes, devint un sujet de scandale et de plaintes universelles. Le roi Charles, d'humeur assez débonnaire, — et d'ailleurs astreint, en sa qualité de jeune mari, à beaucoup de complaisance, — supporta durant quelques mois, outre la dépense toujours croissante que lui occasionnait la *maison* française d'Henriette-Marie, l'impopularité qui résultait pour lui de la tolérance témoignée à des étrangers si peu retenus dans leurs propos, si compromettans par leurs démarches irréfléchies. Il finit pourtant par se lasser de voir pulluler autour de lui et de sa jeune femme cet entourage de prêtres intrigans et de femmes évaporées;

peut-être aussi lui sembla-t-il dur de solder, à raison de 6,000 francs (soit 240 liv. sterl.) par jour, cette bande de serviteurs exigeans et mécontens. Lorsqu'ils eurent mis sa patience à bout, il chargea le duc de Buckingham, alors à Paris, d'annoncer à la reine-mère qu'il ne supporterait pas plus longtemps ces ennuis domestiques (1), et le maréchal de Bassompierre fut envoyé tout exprès à Londres pour essayer de concilier à cet égard les vœux contraires des deux royaux époux. La première entrevue de Charles avec le brillant ambassadeur fut aussi orageuse que possible. — Pourquoi ne pas remplir votre mandat jusqu'au bout? s'écriait le jeune roi. Pourquoi ne pas me déclarer la guerre sans plus de vaines paroles? — Ce sont les hérauts, sire, qui déclarent la guerre, répondit Bassompierre avec sa présence d'esprit habituelle; moi, maréchal de France, je la fais. Buckingham, présent à cette scène, s'offrit assez audacieusement comme arbitre-médiateur; mais les choses étaient allées trop loin pour que sa bonne volonté, d'ailleurs douteuse, pût amener une transaction qui satisfît toutes les parties engagées dans cette querelle intime. Bassompierre repartit; peu de temps après son départ (juin 1626) ce drame domestique eut le dénoûment qu'on pouvait prévoir. « Le roi, venu dans la chambre de la reine pour lui notifier ses volontés à cet égard, l'y trouva entourée de ses serviteurs, qui dansaient et s'amusaient autour d'elle sans nul respect de l'étiquette. Il la prit par la main et la conduisit dans une pièce reculée où il s'enferma seul avec elle. Lord Conway en même temps avait prié l'évêque français et les autres ecclésiastiques de l'accompagner dans Saint-James-Park. Là, quand il leur eut exposé les motifs que le roi pouvait avoir de trouver à dire à leur conduite, il les informa, dans les termes les plus catégoriques, de l'ordre donné que tous, prêtres et laïques, jeunes et vieux, hommes et femmes, eussent à quitter immédiatement le royaume. » L'évêque fit hardiment valoir ses droits « comme ambassadeur, disait-il, et tenu à ne point quitter, sans un ordre exprès de son maître, la cour auprès de laquelle il se prétendait accrédité. » Les femmes aussi tinrent bon, et l'une d'elles se distingua par la véhémence de ses récriminations et de ses plaintes. Elle est mentionnée dans la *Life of Henrietta-Maria* comme « une belle et hardie Française (*handsome and flippant*), qui se fit en cette occasion l'organe de ses compagnes. » Elle se nommait Mme de Saint-Georges, et devait sans doute la place de première dame d'atours (*principal lady of the bed-chamber*) à sa mère, Mme de Montglat, jadis gouvernante d'Henriette-Marie. Particulièrement signalée à Charles comme l'une des personnes qui avaient le plus contribué

(1) Lettre du 25 novembre 1625, datée de Hampton-Court.

à semer la zizanie dans son intérieur, elle ne devait avoir aucune prise sur sa volonté, désormais irrévocable. L'expulsion des Français eut lieu, le 1er juillet 1626, malgré la résistance qu'ils opposèrent à des procédés de plus en plus violens. Il ne fallut pas moins de quatre jours et de quarante voitures pour les reconduire sous escorte jusqu'à Douvres, où ils devaient être embarqués. Une foule curieuse et généralement hostile assistait à leur départ. Au moment où la belle Saint-Georges mettait le pied sur le bateau, non peut-être sans protester hautement par son attitude contre la violence qui lui était faite, un homme du peuple, quelque matelot ivre de bière, lui lança un caillou qui vint effleurer la coiffure assez étrange de la jeune Française. Un des seigneurs anglais qui l'escortaient, elle et ses compagnes, ressentit vivement cette indigne brutalité. Il marcha droit à celui qui s'en était rendu coupable, et, lui passant son épée au travers du corps, le jeta mort sur la place.

C'est à cette dame, si bien vengée seize ans auparavant, que, dans les premiers jours de 1642, le capitaine Hercule Langres adressa, en un style souvent incorrect, une relation des graves événemens qui venaient de se passer. Aussi avons-nous pris la liberté de rectifier plus d'une fois le procédé du narrateur et même de combler de nombreuses lacunes signalées à notre attention par les chroniqueurs du temps et les historiens qui ont, de nos jours, résumé, classé, éclairé l'un par l'autre les innombrables documens relatifs à l'épisode si curieux que nous voulons remettre en lumière. Le dernier surtout, M. John Forster, l'un des plus savans et des plus brillans *reviewers* de la presse anglaise (1), nous a fourni des matériaux précieux qu'il n'était point permis de négliger. Si cette relation ainsi reconstituée jette quelques lumières nouvelles sur un épisode essentiellement dramatique et d'une importance incontestable, notre but sera complétement atteint. Ces explications données, la parole doit être laissée au capitaine Langres, témoin oculaire des scènes qui vont suivre, et qui s'y mêla peut-être plus activement qu'il ne lui convient de le dire.

I. — LA LUTTE.

Le grand intérêt que vous prenez au pays où nous sommes, et particulièrement à l'illustre princesse auprès de qui vous avez passé vos plus belles années, vous ayant portée, madame, à requérir de moi le récit des notables événemens qui viennent de s'accomplir, je

(1) Voyez le curieux volume qu'il a publié sous ce titre : *Arrest of the five Members by Charles the First*, a chapter of English Story rewritten; London, Murray, 1860.

croirais manquer à mon devoir si je ne vous en envoyais le récit sincère. Il n'est point mal à propos, approchant, comme vous le faites chaque jour, certains personnages *éminens* (1), que vous puissiez au besoin les entretenir, en toute connaissance de cause, des services qu'on leur rend et que ne leur rappelle pas toujours une mémoire quelquefois ingrate.

Je ne vous ennuierai point du récit des événemens qui ont marqué les vingt derniers mois. Vous savez peut-être aussi bien que moi comment le roi d'Angleterre donna brusquement congé (15 mai 1640) à son parlement, qui semblait disposé à lui refuser l'argent nécessaire pour reprendre la guerre contre les mécontens d'Écosse. Ceux-ci, jusque-là incertains, en reçurent un grand encouragement, se croyant bien plus forts si le peuple anglais était avec eux. De leur côté, les ennemis du roi et des ministres ne négligèrent point cette occasion de faire tumulte, et furent assez faiblement réprimés. Suivit la seconde guerre écossaise, où lord Conway, à la tête des troupes royales, se laissa repousser par le général Leslie jusqu'aux frontières du comté d'York, après quoi nos *covenanters* écossais, tout vainqueurs qu'ils fussent, au lieu de pousser leur pointe, adressèrent au roi une de ces humbles suppliques auxquelles il n'est pas toujours sûr de faire un mauvais accueil. Le roi d'Angleterre, volontiers dissimulant, les ajourna, pour gagner du temps, devant les lords du pays, convoqués à York en grand conseil. Il comptait, par cette mesure inusitée, éviter la réunion d'un nouveau parlement; mais, à grand renfort de pétitions suscitées par M. Pym et ses amis, qui déployèrent en cette occasion une activité surprenante, on obtint qu'il céderait sur ce point comme il avait été contraint de céder sur bien d'autres, et dès la première séance du grand conseil il fut annoncé aux membres qui le composaient qu'un parlement serait réuni dans un court délai. En attendant, on traitait avec les Écossais, qui, moyennant qu'on les payât bien (et ce à raison de quelque chose comme 15,000 pistoles par semaine), consentaient à rester en paix dans leurs quartiers, vivant d'ailleurs à merci sur les riches comtés de Northumberland et de Durham.

Si vous voulez bien ne pas oublier que nos agens d'Édimbourg n'étaient point étrangers à cette prise d'armes des presbytériens d'Écosse, qui en définitive a mis le monarque anglais dans la nécessité de recourir une fois encore à ses turbulentes communes, peut-être trouverez-vous et trouvera-t-on avec vous que certaines gens ici n'ont pas mal employé leur temps et l'argent de sa majesté

(1) Ce mot, souligné dans le manuscrit, porte à supposer ici une allusion à son *éminence* le cardinal-ministre.

le roi de France. C'est ce que je vous prierai de faire remarquer, avec votre discernement des circonstances, à qui vous savez.

Du procès et de la mort de lord Strafford, à quoi s'employa, dès qu'il fut établi (novembre 1640), le parlement nouveau, je n'ai pas à vous entretenir longuement. Cette tragédie (mai 1641) a fait assez de bruit, et les lettres de la cour d'Angleterre, où vous avez des amis, vous ont tenue au courant d'une si lamentable histoire. Vous vous serez peut-être étonnée que le roi Charles Ier, à qui l'habile ministre avait rendu tant et de si grands services, ait pu se résoudre à le livrer au ressentiment de ces anciens collègues en compagnie desquels il avait combattu la prérogative royale, qu'il avait ensuite abandonnés pour passer au service du prince, et qui s'étaient promis de lui faire payer cher sa trahison. Il serait un peu long de vous dire là-dessus tout ce qui peut servir à expliquer cette faiblesse étrange, la plus grande qu'eût commise encore le roi d'Angleterre, celle qui doit peser le plus à sa conscience et porter le plus de préjudice à son autorité. Ce sang versé lui fait des serviteurs méfians et des ennemis qui se sentent à jamais sous le coup de sa vengeance. Les uns désormais n'oseront plus en sa faveur rien tenter qui les expose au courroux du parlement; les autres ne croiront jamais qu'il puisse, de bonne foi, leur pardonner l'étrange violence qu'ils lui ont faite. C'est la pensée de plusieurs d'entre eux, je le sais à n'en pas douter. En particulier, c'est celle de M. Pym, le principal adversaire de l'infortuné qu'ils appellent encore, après l'avoir fait périr, « le grand apostat, » et celui de tous les parlementaires qui a le plus de hardiesse, de talent et d'autorité, à telles enseignes qu'en maint pamphlet, rimé ou non, le « roi Pym » est opposé au roi Charles (1), comme si le véritable prince était l'homme en qui la majorité du parlement a mis toute sa confiance. M. Pym est un ancien commis supérieur aux finances (ce qu'ils appellent un *clerc de l'échiquier*), très versé dans la connaissance des lois et des usages parlementaires; c'est aussi un homme de résolution et d'une merveilleuse activité. Il n'a nulle bigoterie, et les rigides de son parti l'accusent de faire trop grande part à l'esprit mondain. Ils lui reprochent d'aimer la bonne chère et de se plaire dans le commerce des dames. Je vous garantis cependant qu'il a trop d'affaires sur les bras pour accorder beaucoup d'heures à de plus doux passe-temps.

(1) ..... How you frown
If we but say, king Pym wears Charles's crown.
(*The Player's Petition.*)
They fight for the king, but they mean for king Pym.
(*New Diurnall.*)

On pourrait multiplier à l'infini de pareilles citations puisées dans les satires royalistes.

Si le trépas du feu lieutenant d'Irlande a surpris et affligé ici nombre d'honnêtes gens, vous devez penser en quel état cette catastrophe soudaine a mis une personne qui était attachée à mylord Strafford depuis plusieurs années, et qui, jusqu'à ses derniers momens, lui a donné les marques de la plus vive tendresse. Vous aviez entendu parler, sans nul doute, de ces relations, que votre *grande amie* (1) ne devait point ignorer, puisque la dame dont je parle est, à ce qu'il semble, dans sa confiance la plus intime. Si vous ne l'avez connue au temps où vous vécûtes ici (elle était alors déjà mariée au plus fantasque et au plus prodigue des seigneurs de notre temps), M. de Voiture, qui l'a célébrée en ses vers, pourra vous en donner des nouvelles. Demandez-lui ce qu'il pense de la belle Lucy Percy (2). En ce pays, il n'est poète qui n'ait célébré sa beauté, son esprit, les grâces de sa personne, les charmes de sa conversation. M. Waller, l'un des plus ingénieux rimeurs de la cour, la comparait, il y a peu d'années, quand elle prit les noirs habits de veuve, à « Vénus sortant d'une mer de jais, » et en effet ce fut en ce temps, c'est-à-dire en 1636, que sa beauté, dont on eût pu s'aviser bien plus tôt, fit en quelque sorte explosion. Les méchantes langues, trouvant partout à gloser, pourraient dire ici que ces attraits tant vantés n'ont été mieux connus que lorsqu'elle en fut moins avare. Pour moi, je ne suis point disposé à si mal interpréter les choses, et vous serez, je pense, de mon avis, en songeant que la même aventure est arrivée à bien des femmes chez nous, lesquelles n'ont été avancées dans l'estime des gens que par rang d'ancienneté, et ont vu le soleil couchant de leur automne plus radieux que l'aurore de leur printemps. Sans donner plus longtemps dans le phébus, revenons à la douleur que laissa éclater la belle comtesse de Carlisle quand son ami, le lord-lieutenant d'Irlande, périt victime de ses anciens amis. Cette douleur parut extrême ; elle s'exhalait en plaintes amères contre la faiblesse et l'ingratitude des maîtres que mylord Strafford avait, à son dam, trop fidèlement servis, et dans lesquels il avait si mal à propos placé sa confiance. Il fut remarqué par quelques-uns, au nombre desquels je me puis compter, que ces plaintes, ces doléances prirent fin d'une manière toute soudaine. Ni le roi d'Angleterre ni la reine n'eurent sujet de penser que milady Carlisle eût conçu contre eux aucun ressentiment caché.

(1) La reine d'Angleterre, Henriette-Marie.

(2) Lucy Percy, fille de Henri, huitième comte de Northumberland. Ce fut en novembre 1617 qu'elle épousa contre le gré de son père, alors prisonnier à la Tour, James Hay, comte de Carlisle, un des favoris de Jacques Ier. En 1616, le comte de Carlisle avait été chargé en France d'une ambassade d'apparat destinée à couvrir une négociation plus sérieuse. Il venait, sous prétexte de féliciter le roi de son mariage avec une infante d'Espagne, frayer les voies au mariage de l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre avec une des filles de France. Les Parisiens furent éblouis de son luxe.

Comme à l'ordinaire, on la vit hanter le palais de White-Hall, où elle porta le même air gracieux et les mêmes flatteries que devant. En même temps, il est vrai, cette extraordinaire personne, qui avait en vain, durant le procès de son ami, essayé de fléchir la terrible haine de M. Pym contre le plus redoutable adversaire des communes, continua de voir, et fréquemment, le principal auteur de la ruine de mylord Strafford, si bien que la médisance publique s'empara de leurs rapports, et ce fut une rumeur générale que M. Pym avait succédé au ministre déchu dans les bonnes grâces de la volage comtesse. Tenez pour certain (pour autant que ces sortes de choses admettent de certitude) que ce furent là de vains propos. La comtesse, que ceux qui la connaissent le mieux, dans les portraits qu'ils tracent d'elle, représentent « jouant avec l'amour comme avec un enfant, » n'aurait pas, à l'âge où elle est, après vingt ans de mariage et un veuvage de cinq années, accepté comme soupirant un muguet de l'espèce de M. Pym, gros homme grisonnant, à face pleine et rubiconde, espèce de bœuf parlementaire, embesogné de jurisprudence et de politique. Lui-même, encore que ses ennemis aient quelque droit de lui reprocher sa courtoisie envers les dames et son penchant aux plaisirs qu'elles donnent, ne se fût pas volontiers enchaîné aux pieds de cette Omphale aristocratique, au risque d'y perdre la virile ténacité qu'il porte dans les affaires d'état. Le fait est néanmoins que la comtesse, à partir du jour où elle ne fit plus retentir la ville de ses griefs, changea subitement d'habitudes. Elle fréquenta non plus les assemblées et les bals, mais les chapelles où se réunissent les presbytériens de Londres; elle y est toujours assidue, et repaît ses oreilles, encore hier caressées par les madrigaux de ses poètes familiers, MM. Davenant, Suckling et leurs pareils, de fastidieux sermons, qu'elle écoute avec la plus religieuse attention, prenant même des notes au crayon sur son livre d'heures afin de mieux retenir les saintes paroles.

Je ne me chargerais pas volontiers, madame, de vous expliquer une si bizarre métamorphose, et n'aurais là-dessus que de simples conjectures à vous proposer. Votre perspicacité n'a guère besoin qu'on lui vienne en aide, et démêlera sans doute les sentimens qui ont fait agir la belle et remuante Carlisle. Le mot de l'énigme, si je le savais, je me garderais bien de vous le donner d'avance. A plus forte raison, me bornant à croire que je l'ai deviné, vous laisserai-je le plaisir de le chercher à votre tour.

Quel qu'il puisse être, vous avez assez connu, — ne fût-ce qu'en lisant notre *Mercure français*, où un illustre personnage (1) a fort

(1) On a récemment acquis la preuve que le cardinal de Richelieu ne dédaignait pas les services de cette feuille politique. On dit même que certains articles *de fond*, comme on dirait aujourd'hui, furent rédigés ou dictés par lui.

grand soin de mettre en substance ce qui, dans nos rapports secrets, peut être livré au public, — vous avez assez connu, dis-je, ce qui suivit la mort de mylord Strafford. Sous un ministère choisi parmi les chefs de la noblesse opposante, comme feu le duc de Bedford, les lords Bristol, Essex, Hertford, Mandeville, Savile et Say, les communes, mal contenues, obtinrent coup sur coup des victoires signalées. Sans parler du voyage que la reine d'Angleterre voulait faire en France, et qu'elles empêchèrent par une pétition concertée avec les lords du royaume (juillet 1641), elles abolirent les cours de chambre étoilée et de haute commission, la fameuse taxe du *ship money*, établirent la réunion, — même sans convocation royale, — des parlemens futurs à chaque troisième année, et enfin firent ratifier ce bill qui défend de dissoudre, proroger ou ajourner le présent parlement sans le préalable consentement des deux chambres : ce que voyant, le roi, forcé de céder sur tous ces points, chercha secours dans la chambre haute, où, en distribuant aux principaux membres quelques grandes charges vacantes, il réussit à susciter une sorte de jalousie des pairs contre les communes. Il essaya aussi de reprendre en sous-œuvre cette « conspiration de l'armée » que, l'année précédente, avaient fait échouer les prétentions et l'ambition du sieur Goring (1); mais il avait affaire à des ennemis prompts et vigilans. La trame fut éventée et rompue. Le second voyage du roi d'Angleterre en Écosse suivit de près cette déconvenue; comme il se rattache étroitement à ce qui vient de se passer ici, souffrez que je vous dise quelques mots des motifs secrets qui déterminèrent en cette occasion le monarque.

Après avoir été en fort mauvais état, ses affaires d'Écosse semblaient prendre un tour plus favorable. M. de Montrose et bon nombre d'autres, jadis ses ennemis, commençaient à se raviser et tendaient à se séparer du fameux *covenant* en formant une ligue à part. Une correspondance secrète qu'ils avaient avec le roi ayant été découverte au mois de juin 1641, il y eut grande émotion parmi les presbytériens, qui firent arrêter et emprisonner les quatre principaux chefs de cette nouvelle ligue au château d'Édimbourg. Leur procès allait s'instruire, et le roi, dont tout l'espoir était maintenant dans la désunion des deux parlemens d'Angleterre et d'Écosse, vou-

(1) C'est ce qu'on appelle l'*army plot*. Les troupes anglaises, trouvant mauvais que le plus clair des subsides militaires fût envoyé à l'armée d'Écosse, encore établie dans les comtés du nord, étaient mal disposées pour le parlement. On tenta de faire signer une pétition par les principaux officiers, qui, pour lui donner plus de poids, feraient marcher leurs troupes du côté de Londres. Goring, le principal meneur de cette entreprise royaliste, espérait le commandement en chef. Quand il sut qu'on destinait cet emploi à un autre, il fit, par dépit, échouer la combinaison en dénonçant aux communes le plan contre-révolutionnaire. Pym se servit avec succès de cette révélation pour enlever le vote du bill d'*attainder* qui fit périr Strafford.

lait saisir cette occasion de pratiquer quelques intelligences dans ce dernier, en intercédant pour sauver ses partisans compromis; mais si c'était là peut-être sa principale visée, il avait un autre dessein, moins public, qui était de saisir les fils d'une conspiration ourdie, lui disait-on, entre quelques-uns des chefs du parti populaire anglais et ceux des Écossais qui dès lors avaient en vue non-seulement l'abolition de l'épiscopat, mais le renversement de l'autorité royale, ou la séparation de l'Écosse d'avec l'Angleterre, et le don volontaire de l'Écosse à la France. Vous devez savoir qu'il en a été fortement question.

Dans la correspondance établie entre les chefs du parti parlementaire anglais et les *covenanters* d'Écosse, certaines gens promettaient au roi d'Angleterre qu'il trouverait les preuves légales d'un crime de haute trahison. Il y avait en effet des lettres où les *covenanters* étaient invités à faire marcher leur armée en Angleterre (pareil appel à l'invasion étrangère (1) est trahison au premier chef selon les lois anglaises). Il y avait aussi un engagement souscrit par divers membres de la pairie et des communes qui les liait envers les Écossais, et cela lorsque ces derniers étaient encore en armes contre l'Angleterre, puisque cet engagement remontait à l'année 1640. Armé de ces pièces écrites et signées qui mettaient entre ses mains la tête de ses principaux ennemis, le roi d'Angleterre pouvait tirer une terrible vengeance du supplice qu'ils avaient infligé à mylord Strafford. Fort heureusement pour eux, elles se trouvèrent en des mains fidèles, celles du sieur Archibald Johnston, qui, pour telles prières que le roi lui fît et telles offres dont il les accompagnât (sachant bien qu'il les avait en dépôt), ne consentit à les lui livrer (2).

Le séjour du roi dans Édimbourg portait également ombrage aux presbytériens de ce pays et aux gens du parlement anglais. Vous comprendrez ceci, madame, en vous représentant l'Écosse comme une femme dont deux prétendans rivaux se disputent les faveurs. Le roi Charles y a des serviteurs zélés et sait bien qu'il pourrait, surtout parmi les montagnards, y réunir une armée fidèle à sa race. Le parlement d'un autre côté, qui a déjà expérimenté les avantages d'une alliance avec le *covenant*, serait fort marri si le fanatisme religieux de ces gens qui font la guerre aux évêques ne venait en aide à ceux qui volontiers prendraient les armes pour le maintien de ce qu'ils appellent « les libertés de la nation. » C'est donc, entre les deux, à qui gagnera l'appui de ce pays pauvre, mais puissant par la

(1) Ce mot pourra surprendre ceux qui ne se souviendront pas que l'union de l'Écosse à l'Angleterre a été votée seulement le 25 mars 1707.

(2) Burnet, l'évêque historien, propre neveu d'Archibald Johnston, confirme expressément tous ces détails. — Voyez aussi l'*Histoire d'Écosse* de Laing, t. III, p. 520, et un passage très explicite de l'*Icon basilikè*.

valeur militaire de ses habitans et le curieux entêtement religieux du bas peuple. Quant aux principaux parmi les *covenanters*, une fois qu'ils eurent tiré du roi toutes les largesses par lesquelles, en même temps que par son apparente docilité, il espérait les mettre dans son parti, sa présence leur devint gênante. Peut-être est-ce là ce qu'il faut conclure de cette peur subite qu'affectèrent de prendre trois des plus grands seigneurs du parti, le marquis de Hamilton, son frère le comte de Lanark et le comte d'Argyle, qui, le 12 octobre dernier au matin, se sauvèrent tout soudainement, comme gens menacés dans leur vie. M. de Montrose (encore prisonnier au château, notez ce point-ci,) les avait, prétendaient-ils, vilainement dénoncés, et le roi, sur l'offre qu'il avait faite de les convaincre de trahison envers sa personne, devait les mander auprès de lui pour les faire enlever ou tuer, selon qu'il jugerait à propos. Fondée ou feinte (car nous ne savons encore ici à quoi nous en tenir) (1), leur crainte les servit à point. Les bourgeois d'Édimbourg s'émurent et prirent les armes. Les communes d'Angleterre s'effrayèrent. Sur la demande du roi, qui manifestait la plus violente indignation, une enquête fut ouverte; mais comme le parlement d'Écosse, loin de s'émouvoir en faveur du prince, tirait l'affaire en longueur, et que le conseil de Westminster insistait pour le prompt retour de sa majesté, dont l'absence durait déjà depuis près de trois mois, cette affaire si obscure s'éteignit dans un accommodement singulier. Du côté du roi, qui céda comme toujours sur les points importans, il y eut des faveurs considérables accordées à ceux qui prétendaient qu'il les avait voulu faire exécuter secrètement. Hamilton était marquis, on le fit duc; Argyle était comte, on le fit marquis; Lanark (qui, par parenthèse, avait proposé à sa majesté, au cas où son frère Hamilton serait reconnu traître, de l'immoler de sa main) resta tout aussi avant que jamais dans la faveur royale. L'un des plus terribles *covenanters*, M. Archibald Johnston, — vous venez de voir pour quel service, — reçut le titre de chevalier et fut fait lord des sessions. Enfin les biens des évêques furent largement distribués aux chefs presbytériens, qui faillirent se prendre aux cheveux quand il fut question de partager ces riches dépouilles. En échange de tant de libéralités, sa majesté n'obtint que le droit de *pardonner* à ses partisans, et d'anéantir les procédures dont ils étaient menacés. M. de Montrose recouvra sa liberté, ainsi que les autres « incendiaires et fauteurs de complot, »

(1) Ce mystérieux épisode, connu dans l'histoire d'Angleterre sous le nom de *l'incident*, n'est pas encore éclairci, et ne le sera probablement jamais. M. Malcolm Laing, celui de tous les historiens contemporains qui l'a le plus approfondi, croit au projet que Charles I[er] aurait eu de faire arrêter les deux Hamilton et Argyle sur les dénonciations de Montrose, que lui transmettait un personnage fort équivoque, William Murray, premier valet de chambre de Charles.

comme on appelle en Écosse les agens dévoués de l'autorité royale. Puis, satisfait à bon marché comme vous voyez, le roi d'Angleterre, après avoir donné une grande fête à ses fidèles états d'Écosse, s'en revint ici à la fin de novembre dernier.

Les affaires, médiocrement pacifiées dans le pays turbulent où il venait de séjourner, prenaient en Irlande une tournure singulière. En cherchant à y faire des enrôlemens secrets pour sa cause sous prétexte de lever des hommes pour l'armée espagnole, le roi Charles avait déchaîné sur le pays tout entier le parti des « anciens Irlandais. » Le complot ourdi par ses ordres pour s'emparer du château de Dublin avait échoué, et les principaux conspirateurs royalistes s'étaient enfuis, appelant aux armes les catholiques irlandais, qui, se livrant d'ailleurs à toute sorte de pillages, attaquèrent immédiatement sur tous les points les garnisons anglaises. Les lords-justiciers d'Irlande, chargés du gouvernement depuis la mort de mylord Strafford, se tinrent prudemment enfermés dans la ville de Dublin, réclamant et attendant les secours que le parlement d'Angleterre leur pourrait envoyer. Du roi, ils n'en espéraient guère, les rebelles irlandais étant incités à guerroyer par les deux émissaires de sa majesté, les comtes d'Antrim et d'Ormond, le dernier nommé commandant des troupes d'Irlande peu de jours avant que sa majesté ne partît d'Édimbourg pour s'en revenir à Londres. Quant au parlement, qui s'était donné sans trop de prudence six semaines de repos, il se trouvait en une passe difficile. Refuser des troupes au roi pour dompter les rebelles irlandais, c'était, comme on dit vulgairement, montrer le bout de l'oreille; en accorder sans précaution, c'était se mettre en grand péril, puisque, une fois réunies, ces troupes pouvaient être employées à ruiner son autorité. D'un autre côté, comment éviter une grave inconséquence? Le parlement venait d'appuyer les Écossais dans leur résistance à l'épiscopat, que le roi voulait leur imposer, et aux catholiques d'Irlande il irait, à force ouverte, disputer leur croyance! Défendre la liberté religieuse dans un pays et en même temps écraser dans un autre pays cette même liberté, ne voilà t-il pas une étrange contradiction? Ainsi pourtant le voulait la nécessité politique, les catholiques irlandais étant au fond pour la royauté absolue, tandis que les presbytériens écossais, en même temps qu'ils combattaient pour la liberté de conscience, réclamaient aussi les priviléges de la nation, quelques-uns d'entre eux inclinant même déjà vers une république. L'Écosse à peu près satisfaite, l'Irlande se révoltant au nom du roi, dont les chefs des rebelles disaient hautement avoir des lettres, les affaires du monarque reprenaient donc un aspect des plus favorables. Ceci se sentait de loin, et les royalistes d'ici montraient une contenance joyeuse, tandis que les autres étaient en grand souci de ce qui allait se pas-

ser. Votre *grande amie*, reprenant le courage qui lui avait un peu failli depuis le départ de madame sa mère, ne voulut point manquer cette occasion de montrer qu'après tout le roi pouvait compter encore sur cette bonne Cité de Londres, où on lui avait, en ces derniers temps, suscité de si grands embarras, et nous croyons savoir qu'elle s'entendit à ce sujet avec le sieur Gournay, lord-maire, bon royaliste et courageux, à qui la chevalerie fut promise, si les choses se passaient au gré de leurs majestés. Il arrangea tout selon leur désir, sans tenir compte du ressentiment des communes, qu'il doit aujourd'hui se repentir d'avoir encouru, car elles lui ont déjà ôté sa mairie, et il est en ce moment prisonnier à la Tour.

Le 25 novembre 1641, jour de la rentrée du roi dans sa capitale, fut, je puis vous l'assurer, une fête comme vous n'en avez guère vu. Toutes les maisons étaient tendues de tapisseries, les rues pleines d'une foule joyeuse qui criait à tue-tête : *Long live king Charles!* Plus de cinq cents bourgeois de la Cité, dans leurs plus riches costumes, formaient la cavalcade d'honneur qui escortait sa majesté, montée sur un admirable alezan. A Moorgate, sous une tente des plus magnifiques, elle fut haranguée par le lord-maire, et lui répondit de bonnes paroles, qui étaient répétées de toutes parts avec mille bénédictions. Le gala royal, donné à Guild-Hall, fut de la plus grande richesse. Les journées étant très courtes au mois de novembre, sa majesté, qui s'en revint sur les quatre heures en son palais de White-Hall, parcourut les rues, toujours à cheval, à la clarté de mille torches. La populace, pour qui l'on avait percé maint tonneau de *claret* dans Corn-Hill, Cheapside et Fleet-Street, poussait des clameurs à fendre la nue. Si jamais prince put se croire adoré de ses sujets, ce fut bien Charles d'Angleterre à ce moment de son règne. Je me souviens pourtant que, ce jour-là même, milady Carlisle, qui me vit passer de son balcon, me parut avoir les yeux bien brillans et les lèvres bien serrées, et comme je lui montrais White-Hall fort illuminé, elle, du doigt, m'indiqua Westminster, ce que je compris le lendemain seulement, lorsqu'un de nos gens me vint dire que le parlement y avait débattu toute la journée et toute la nuit, non sans beaucoup d'opposition, une *remontrance* au roi, dans laquelle tout son règne est passé en revue depuis qu'il a pris le sceptre et la couronne, l'état du royaume peint sous les couleurs les plus sombres, et les réformes à faire indiquées à côté des réformes déjà obtenues.

Quatre jours plus tard, à savoir le 29[e] de novembre, M. Sydney Bere, qui venait d'être nommé sous-secrétaire d'état, s'expliquait, dans une lettre qui nous fut vendue, sur les grands dissentimens qui existaient entre les deux chambres, et même au sein des communes, relativement à la publication de la remontrance, que les uns

voulaient faire imprimer, les autres non. Le roi, qui avait été informé par l'évêque Williams (1), déjà depuis plusieurs semaines, de cette nouvelle trame, en était fort ému, et d'avance faisait composer par M. Hyde une réponse aux griefs énumérés en cette espèce de pétition. Il y voyait, avec plus ou moins de vérité, la conséquence de négociations antérieures à son voyage d'Écosse, et qui avaient échoué. Effectivement le premier projet de la remontrance datait du mois d'août, après qu'eut avorté une négociation ouverte en juillet, et qui devait faire entrer dans les conseils de sa majesté les plus dangereux de ses adversaires. MM. Hampden et Denzil Hollis étaient d'abord désignés comme candidats à la charge de principal secrétaire d'état (plus tard ils abandonnèrent leurs prétentions à cet emploi en faveur de lord Mandeville-Kimbolton), lord Say and Seale devait être lord-trésorier, et M. Pym, — le plus à craindre de tous, — chancelier de l'échiquier (2). Celui-ci avait déjà reçu des offres semblables; mais adressées à lui seul, quand le roi désespérait de sauver autrement la tête de son ministre Strafford, elles avaient été silencieusement déclinées: — peut-être venaient-elles trop tard. Cette fois encore, elles le furent par suite de la méfiance regrettable en laquelle était tenue désormais la parole royale. En voyant le monarque travailler de si grand cœur tantôt à éteindre les troubles d'Écosse par des concessions qu'on savait répugner à sa conscience et qu'il espérait bien retirer à l'occasion, tantôt à susciter par des menées couvertes la révolte des catholiques irlandais sans tenir compte des graves dommages qui en résulteraient pour le pays, tantôt à désunir les deux chambres, ou même à décomposer l'opposition des communes en lui enlevant, par l'appât des grandes charges, ses principaux chefs, Pym et ses amis en étaient venus à douter qu'ils fussent en sûreté dès qu'il les aurait dépopularisés en les faisant entrer dans le conseil. Chaque fois que le roi les appelait à lui, c'était en désespoir de cause et pour un but déterminé : hier pour sauver Strafford, aujourd'hui pour conserver l'épiscopat. Au fond, ils se sentaient haïs de lui, et ne pouvaient s'assurer en la bonne foi d'un homme qui jouait si fréquemment avec des dés pipés. Ils avaient donc refusé, et depuis ce moment, au lieu de caresses

(1) Williams, évêque de Lincoln, et qui allait être promu à l'archevêché d'York par suite de sa réconciliation avec le roi. On était venu lui demander de consentir à ce que le procès qui lui avait jadis été intenté devant la chambre étoilée figurât au nombre des griefs énumérés dans la remontrance, et, non content de refuser, il se hâta de dénoncer à Charles I[er] cette démarche menaçante.

(2) Ce projet de Charles I[er] de donner le pouvoir à ceux qui venaient de faire tomber la tête de Strafford est parfaitement avéré aujourd'hui, grâce à deux lettres du secrétaire d'état Nicholas à l'amiral Pennington, retrouvées dans le *State Paper office*. Elles sont textuellement citées par M. Forster, *Arrest of the five members*, p. 54 et suiv.

vis-à-vis d'eux, il n'était plus question que de menaces, la plupart du temps à mots couverts.

Onze voix seulement de majorité firent passer, le 1er décembre, la fameuse remontrance. Le même jour, les deux chambres adoptèrent une résolution contre toute tolérance du culte catholique en Irlande ou dans toute autre partie des domaines du roi d'Angleterre. Si elles étaient d'accord sur ce point, il s'en faut qu'elles marchassent du même pas dans d'autres voies. Ainsi les communes contestaient au roi la prérogative de *presser* des soldats pour l'armée; le roi défendait ce privilége, exercé sans conteste par tous ses ancètres. Les lords, en cette délicate question; inclinaient pour maintenir au roi sa prérogative, fondée sur une constante pratique; pourtant ils étaient quelque peu effrayés du ton menaçant que les communes avaient pris vis-à-vis d'eux : ce que voyant, sa majesté intervint assez gauchement, comme dans le procès de mylord Strafford, et offrit de ratifier le *bill* pour la levée des troupes, sous réserve de ses droits royaux, remettant à d'autres temps la discussion du principe constitutionnel.

Grâce à la remontrance, qui commença de circuler vers le 22 décembre, et aussi grâce à tous ces débats durant lesquels l'autorité royale était mise en soupçon chaque jour avec plus de hardiesse, l'effet passager de la rentrée du roi et le souvenir de sa réception triomphante s'étaient rapidement affaiblis. Profitant du répit qu'il leur avait laissé, malgré le dessein qu'il avait déjà formé de les perdre, — dessein dont nous verrons éclater les preuves, — ses adversaires étaient désormais en mesure de lui tenir tête, et leur popularité renaissante ne pouvait manquer de leur servir de bouclier à l'heure du péril. Ce n'était pas à nous autres, agens de la politique française, qui les avions aidés et soutenus en de moins favorables circonstances, de les abandonner quand l'ascendant paraissait leur revenir, et je vous avouerai sans détour que nos relations, déjà fréquentes avec les principaux du parlement, devinrent de plus en plus intimes; mais nous avions aussi des amis de l'autre côté, et vous savez assez qu'aucune démarche de sa majesté le roi d'Angleterre ne reste longtemps cachée aux envoyés du roi de France. Nous commençâmes donc, tout des premiers, à noter quelques mesures qui donnaient à prévoir de ce côté des résolutions violentes. Un des postes les plus importans en temps de crise, à savoir la lieutenance de la Tour de Londres, était aux mains du sieur Balfour, Écossais, fort ami du parlement, et qui le fit bien voir, il y a quelques mois, en refusant les sommes énormes qu'on lui proposait, avec la main d'une des filles mêmes de mylord Strafford, s'il voulait favoriser l'évasion de ce prisonnier.

Nous eûmes vent, dès le 22 décembre au soir, jour de deuil et de jeûne officiels ordonnés pour l'apaisement des troubles d'Irlande, que le roi venait de nommer à la place du sieur William Balfour un officier d'aventure, le colonel Thomas Lunsford, homme de sac et de corde, ruiné, perdu de dettes, quoique issu d'une ancienne et honnête famille. Il venait de l'armée du nord, où il avait été fort compromis dans cette conjuration militaire que je vous ai rappelée plus haut. Un pareil choix en disait long, et avait de quoi faire réfléchir les citoyens de Londres, qui appellent eux-mêmes « la bride » cette forteresse, au moyen de laquelle on les tient en respect. Il n'est donc pas étonnant qu'il causât des ombrages au parlement, dont quelques membres se pouvaient dire intérieurement qu'ils seraient bientôt sous la garde d'un si infâme geôlier. Aussi, dès le 24 décembre, y eut-il une protestation des communes, une adresse votée à l'unanimité pour le renvoi du nouveau lieutenant, et une invitation au connétable de la Tour, le comte de Newport, qu'il eût à se loger provisoirement en cette forteresse et à prendre le commandement de la garnison; mais quand les deux membres envoyés pour notifier à ce gentilhomme le vœu de la chambre furent arrivés auprès de lui, il leur apprit, à leur grand étonnement, que, pour certaines paroles déloyales qu'il était accusé d'avoir tenues pendant le séjour du roi en Écosse, la charge de connétable venait de lui être ôtée (1). Vainement avait-il nié à plusieurs reprises le propos à lui imputé : sa majesté n'en avait pas moins maintenu la destitution prononcée, et lui avait ensuite tourné le dos avec mépris.

Toutefois, sur les représentations du lord-maire Gournay, qui, mieux que tout autre, pouvait juger l'effet de ces mesures sur l'esprit des citoyens de Londres, le roi avait cru nécessaire de révoquer le colonel Lunsford, en la place duquel fut mis sir John Biron, et cela dès le 25 décembre. De même, le 29, le roi allait déclarer aux communes qu'il n'avait jamais cru à l'accusation portée contre le comte de Newport et n'y voulait donner aucune suite; mais pour l'un comme pour l'autre de ces démentis qu'il se donnait ainsi à lui-même, il était déjà trop tard. Dans les foules répandues par la ville à l'occasion des fêtes de Noël, mille rumeurs menaçantes avaient circulé, et bien des gens de partis contraires s'étaient insultés les uns les autres. Là, pour la première fois, j'ai ouï les partisans du roi appeler « têtes-rondes » (à cause de leurs cheveux ras) ceux

(1) Lord Newport, dans une conférence privée à laquelle assistèrent bon nombre de membres des deux chambres, à propos des conspirations qu'on disait tramées dans les rangs de l'armée du nord, se serait exprimé en ces termes : « Après tout, si le complot existe, nous avons ici *sa* femme et *ses* enfans, » voulant dire par là, insinuaient ses accusateurs, que la reine et les princes pourraient au besoin être saisis comme otages dans le cas où le roi entrerait en lutte ouverte avec le parlement.

qui tiennent pour le parlement, et ceux-ci riposter par le mot de « cavalier, » qui, pris dans notre langue, est comme une accusation d'être Français et catholique, — autant dire partisan de la reine et du pape, — plutôt que bon Anglais et bon protestant. Les choses allèrent ainsi s'échauffant jusqu'au 27 décembre, où, pour la première fois dans ces tumultes populaires, le sang allait couler.

Le 27 était un lundi : la saison sévissait avec une rigueur extraordinaire. Il n'y en avait pas moins, autour de Westminster, foule de peuple et surtout de ces turbulens *apprentis* qui ont leur place dans toutes les émeutes de la capitale anglaise. Ils étaient là pour assister au passage des lords, qui, à l'exception de vingt-deux, avaient refusé de se joindre à la pétition des communes relative au renvoi de Lunsford. Les vingt-deux ayant protesté publiquement, leurs noms étaient connus, et ce n'étaient pas les moins illustres de la pairie (Bedford, Northumberland, Pembroke, Essex, figuraient dans la liste). Aussi, quand l'un d'eux venait à passer, l'accueillait-on avec des cris de bénédiction et de joie. *A good lord!... a good man!... let him pass!...* Mais les autres, et plus particulièrement les évêques, en fort mauvais renom depuis quelque temps, étaient au contraire injuriés. L'un d'eux, Williams, l'évêque de Lincoln tout récemment promu à l'archevêché d'York, eut, je crois, sa robe quelque peu déchirée. Or il est bon de vous dire que, depuis le commencement de ces agitations populaires, le roi, soit à dessein, soit autrement, a laissé se former dans l'enceinte même de son palais de White-Hall une sorte de corps de garde où se réunissent en grand nombre les officiers de l'armée tout nouvellement licenciés, lesquels sont venus à Londres pour solliciter, soit la solde de leur paie arriérée, soit d'être employés dans l'armée qu'on doit former pour réprimer les troubles d'Irlande. Ce sont, la plupart, bravaches déterminés qui, se voyant bien accueillis à la cour, nourris aux frais de sa majesté, encouragés dans leurs offres de la servir, ont fondé là-dessus de grandes espérances. Ils méprisent naturellement le menu peuple, et dès qu'ils virent de quoi il retournait à Westminster, ils s'y portèrent en bon nombre, la main à l'épée. Des gros mots qu'ils échangèrent tout d'abord avec la *vile rabble*, ils en vinrent bientôt aux coups, et du plat de l'épée à se servir du tranchant, il n'y a pas aussi loin que de Paris à Pontoise. Le colonel Lunsford était là d'ailleurs, à la fois irrité de sa destitution et tout fier d'en avoir été dédommagé d'une manière éclatante par sa majesté, qui l'a fait chevalier et lui a donné cinq cents louis (ou livres) de pension sa vie durant. Vous pouvez croire qu'il ne prêchait pas la concorde, si bien que le tapage augmenta. Il y eut bientôt des blessés par douzaines. Les *watermen* de la Tamise, les matelots des vaisseaux ancrés dans le port, vinrent au secours de la populace et

des apprentis, qui se défendaient, tant bien que mal, à coups de bâton et de couteau : malgré tout, ils furent chassés ce premier jour; mais le lendemain 28 ils revinrent bien plus nombreux, « voulant, disaient-ils, mettre à bas l'abbaye où on avait introduit un autel et des orgues *à la papiste.* » Ils étaient menés, entre autres, par un gentilhomme, sir Richard Wiseman, qui, dans cette nouvelle échauffourée, fut assez grièvement blessé pour en mourir. Le 29, il y eut encore de nouvelles rixes. Quinze ou seize officiers, groupés devant la porte de White-Hall, tombèrent sur la foule accourue pour les regarder et les narguer. Ils blessèrent une soixantaine d'hommes, ayant bien soin de ne frapper qu'avec le tranchant, non la pointe de leurs épées, car ils ne voulaient que blesser et non tuer. Ce jour-là aussi, cinq cents jeunes gens des écoles de droit (*innes of court*) vinrent, armés de leurs épées, offrir en corps leurs services à sa majesté. Enfin une compagnie de soldats fut placée dans l'abbaye même de Westminster, et comme, venant à passer, je leur demandais par l'ordre de qui ils se trouvaient là, l'un d'eux me répondit : « Par ordre de l'archevêque d'York, » ce que je ne laissai pas de trouver singulier, bien que j'aie vu en mon pays de grandes armées fort bien conduites par d'illustres prélats; mais en Angleterre cela est plus rare, et les gens d'église depuis longtemps ont renoncé à mener les troupes. Bref, de tous côtés, à partir de ce moment, on ne vit plus guère de boutiques ouvertes, et, chacun s'armant pour sa défense particulière, il se répandit par tout Londres comme un avant-goût de guerre civile, dont s'alarmaient fort les gens honnêtes et pacifiques.

Pendant ces mêmes journées où les rues de Londres s'ensanglantaient de la sorte, le parlement s'occupait principalement du renvoi de lord Newport. J'y entendis, pour la première fois, parler un député de Cambridge, nommé Oliver Cromwell, — bien petit personnage auprès de M. Pym, de M. Denzil Hollis, de M. Hampden et autres, — mais qui me parut avoir quelque sens politique. « Laissons de côté, disait-il, les paroles plus ou moins vaines que l'on prête au roi. L'important est de savoir si quelque conseil qu'on puisse taxer de haute trahison fut donné à sa majesté, et par qui, de savoir si on a réellement nourri le projet d'intimider le parlement à l'aide des troupes... » Il entendait, m'a-t-on dit, faire allusion au comte de Bristol, qu'il accusait aussi, à mots couverts, d'avoir voulu convertir le roi d'Angleterre au catholicisme, et il termina par demander que ce noble personnage fût éloigné des conseils de la couronne. Je crois qu'ils poursuivent ainsi ce vieux seigneur, non pas tant à cause de ses anciens méfaits politiques (assez nombreux cependant) que par suite de la rancune qu'ils nourrissent contre son fils, le jeune lord Digby. Traître à leur cause

comme Strafford, le lord Digby les a tout d'un coup abandonnés lors du procès de cet infortuné ministre, qu'il défendit de son mieux, et vainement, en parlant contre le bill d'*attainder* qui l'a perdu. Les gens des communes, furieux de cette défection, commencèrent par ordonner que le discours de lord Digby fût brûlé publiquement comme renfermant des doctrines de trahison. Puis, apprenant que le roi le voulait nommer son ambassadeur en France, à la place de lord Leicester, ils le déclarèrent expressément incapable d'occuper aucun emploi ou fonction dépendant de sa majesté. Après M. Cromwell, M. Denzil Hollis prit la parole pour répondre à un discours que lord Digby avait prononcé la veille, et par lequel sa seigneurie avait voulu démontrer à la chambre haute que le parlement actuel ne délibérait pas librement, mais sous le coup d'une véritable oppression : paroles que M. Hollis signalait à la chambre comme essentiellement pernicieuses et dangereuses. Personne autre, à la séance du 28 décembre, ne s'offrit à parler. On a remarqué en général que par les temps difficiles les orateurs sont plus rares. En particulier ce jour-là les communes, à quelques exceptions près, me parurent effrayées des événemens qui se préparaient.

Le jour suivant, des citoyens qui apportaient une pétition à la chambre furent honteusement dispersés et battus par les gens armés qui, sortis des cours encombrées de White-Hall, se dispersaient en patrouilles dans les rues autour de Westminster. M. Cromwell reprit encore la parole pour insister sur la nécessité de donner des officiers qui eussent la confiance des représentans de la nation à l'armée en général, et particulièrement aux troupes destinées à l'Irlande. Pendant qu'il parlait, sur la requête d'un des membres, on fit comparaître un *quidam*, du nom de Rowley, pour recevoir une déposition qu'il avait à faire. Ce Rowley avait tout bonnement entendu dans Cheapside, le lundi précédent, un papiste français dire à un autre : « Il y a beaucoup de *brise-raisons* (*hurly-burleys*) du côté de Westminster. S'ils n'y prennent garde, ils nous amèneront, d'ici à peu, quinze mille Français qui viendront de France pour leur travailler les côtes. » Après ce beau rapport, un membre se leva pour témoigner qu'un prêtre français avait dit devant lui qu'il « espérait, avant peu, voir à la potence une *demi-douzaine* de membres du parlement. » Ce mot-ci, comme vous verrez, avait plus de valeur que l'autre, et m'a donné à penser que, parmi les prestolets qui hantent la cour, quelques-uns écoutent aux portes. Pour moi, quand me fut rapporté le propos répété par le membre en question (sir Arthur Haselrig), je le trouvai merveilleusement d'accord avec d'autres informations que M. de Montreuil et moi recevions d'une autre source, et qui, depuis trois semaines environ, nous tenaient en éveil. Pendant ces mêmes journées d'ailleurs, ce n'était

dans le palais de White-hall que chuchotemens, conférences mystérieuses, le roi s'enfermant fort avant dans la nuit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ses conseillers. Nos agens nous disaient aussi que le lord Digby et son féal ami le colonel Lunsford y venaient fréquemment, l'air très affairé. M. Pym, non moins bien averti que nous, sinon mieux, nous entretint une fois du projet qu'avait le roi de porter une accusation en bonne et légale forme contre les principaux des communes, et peut-être aussi contre quelques lords. Comme pour le rassurer nous lui disions qu'il était question de faire entrer dans le conseil quelques hommes qui avaient pris souvent parti pour les priviléges parlementaires, tels que le vicomte Falkland, sir John Colepeper et M. Hyde : « Ceux-là, nous répondit-il, qui accepteront le pouvoir dans ce temps si agité savent d'avance qu'ils s'engagent à des mesures extrêmes contre les défenseurs des libertés nationales. » Bien que M. Pym parût soucieux, il n'était nullement découragé. On dit même qu'il a refusé une fois encore la place de chancelier de l'échiquier. Elle lui fut offerte, à ce qu'on assure, deux heures avant que Colepeper ne fût mandé près du roi, qui l'a finalement fait accepter à ce dernier. Et c'est une assez bizarre fantaisie, convenez-en, de choisir pour ministre un homme que l'on prétend faire condamner pour trahison.

Vous avez vu ce qui s'était passé sur les degrés de Westminster, et comme quoi messeigneurs les évêques y avaient été honnis et conspués par la populace. Le plus remuant de ces prélats, Williams, le nouvel archevêque d'York, vit dans cet accident, assez peu important au fond, l'occasion de jeter un nouveau brandon de discorde dans le parlement, et ce au profit de sa majesté, dont il a besoin de se faire bien venir après une longue disgrâce suivie d'un retour de faveur. Le lendemain du jour où il avait eu sa robe déchirée par quelques croquans (c'est-à-dire le 28 décembre), le débat de la chambre des lords s'étant un peu prolongé, on apporta des torchères, et comme il faisait déjà nuit, les cris de *no bishops! no bishops!* (plus d'évêques!) se firent entendre un peu plus haut dans les environs du palais. Soit qu'il fût d'accord avec l'archevêque Williams, soit de son propre mouvement et par manière de raillerie, lord Hertford (qui vient d'être fait marquis, et a reçu maintes autres preuves de la faveur royale) s'approcha du banc des évêques et dit à leurs seigneuries ecclésiastiques qu'elles couraient vraiment de grands dangers, les exhortant à prendre quelques mesures de sûreté. Leurs mines s'allongèrent incontinent, et plusieurs se hâtèrent de lui demander : « Que voulez-vous dire? que faut-il faire? » Sur quoi le marquis, gardant à peine son sérieux, leur conseilla de demeurer tout le reste de la nuit dans l'enceinte du parlement, « car, ajouta-t-il, ces gens du dehors vous guettent au passage. Ils vien-

dront avec des torches visiter les carrosses, et vous ne leur sauriez échapper. » Alors quelques prélats se levèrent, et, s'adressant à l'assemblée, demandèrent qu'on prît des mesures pour les garantir de la fureur populaire. Cette motion fut reçue avec des sourires moqueurs par plusieurs des lords à qui elle était proposée. Il y en eut pourtant (lord Manchester entre autres) qui offrirent de prendre sous leur protection l'archevêque et sa compagnie, qu'ils reconduiraient chez eux. Ce qui fut dit fut fait, et chacun en somme put rentrer fort paisiblement chez soi; quelques prélats même ne jugèrent pas à propos de se faire ainsi escorter, et se bornèrent à sortir quelques minutes plus tard que le reste des lords.

Quelques-uns de ceux qui s'en étaient allés avec l'archevêque Williams passèrent la nuit dans sa maison, où ils élaborèrent de concert une assez étrange pétition au roi. Ils y disaient « qu'à raison des tumultes qui depuis trois journées assiégeaient Westminster, ils étaient empêchés de prendre librement leurs places aux séances, qu'ils n'entendaient plus assister aux délibérations jusqu'à ce que sa majesté les eût mis à l'abri de pareils dangers et de pareilles insultes, et qu'en conséquence les soussignés protestaient contre toutes lois, ordonnances, résolutions quelconques et déterminations qui seraient débattues et votées en leur absence, *comme étant en elles-mêmes nulles et de nul effet.* » Le lendemain, ils convoquèrent leurs collègues, et, sous l'influence de Williams, onze autres évêques joignirent leur signature à la sienne. L'un d'eux (Hall) a soutenu depuis qu'ils étaient convenus d'en délibérer encore avant de remettre cette pétition; mais à peine Williams eut-il en main les précieuses signatures que le jour suivant, de bon matin, il porta la pétition à White-Hall. Là, tout à point et par une assez étrange coïncidence, le *lord keeper* (1) Littleton se trouvait avec le roi, qui, jetant à peine un coup d'œil sur le papier (dont peut-être il connaissait déjà le contenu), le remit incontinent au *lord keeper*, et une heure après la pièce était lue à la chambre des lords, où vous pouvez juger qu'elle produisit une vive indignation. Aux communes, quand on la connut, ce fut bien une autre tempête. L'outrecuidance des évêques y parut monstrueuse. — « Eh quoi! disait-on, ces gens-ci ne se contentent pas de se plaindre! ils prétendent, par leur absence, toute volontaire, infirmer nos délibérations et paralyser l'autorité du parlement?... » Ce Cromwell, dont je vous parlais, était un des plus indignés. Je l'ouïs pérorer en un groupe où il disait : « Ah! certes, voilà de vrais évêques!... Voilà bien l'esprit épiscopal!... Ces hommes-là ne connaissent point Dieu. Ils ne sa-

(1) *Keeper of the great seal*, le *garde du grand-sceau*. — Il est membre du conseil privé : son autorité va presque de pair avec celle du *lord-chancelier*.

vent ni se rendre compte de ses œuvres, ni en mesurer la grandeur. Ils porteraient volontiers le trouble dans les peuples pour un intérêt mélangé, si ce n'est pire; fer et boue comme les pieds de cette effigie où Nabuchodonosor était représenté.... » Chacun du reste, même M. Hyde, s'étonnait de trouver tant de sottise et de folie en ces révérends personnages. Le parlement, si grièvement insulté par eux, ne demeura pas longtemps à se venger. Deux heures après la lecture de la pétition des évêques, la chambre des lords la déclarait « une violation (*breach*) des priviléges fondamentaux et une atteinte à l'existence même des parlemens, » après quoi il y eut conférence des deux chambres, et un député des communes (Glyn) vint à la barre de la chambre haute accuser les évêques signataires « de tentative pour la destruction des parlemens et par conséquent contre les lois fondamentales du royaume... » Le débat ne fut pas long, personne ne prenant fait et cause pour les prélats, pas même le comte de Bristol et son fils, lord Digby, lesquels passent néanmoins pour avoir été les complices de l'archevêque Williams dans toute cette manœuvre. A huit heures du soir, dix sur douze des pétitionnaires furent envoyés à la Tour; deux seulement, à raison de leur grand âge, furent simplement remis à l'huissier de la verge noire. C'était le 30 décembre dernier, par un rude froid, et les *right reverends* prisonniers durent terriblement souffler dans leurs doigts; mais on ne s'en égayait pas moins à leurs dépens, et les méchantes langues se donnaient carrière sur cette aventure qui réunissait dans la même cage l'archevêque d'York et celui de Cantorbéry, Laud et Williams, ces deux rivaux irréconciliables. Même on en fit une sorte de dessin burlesque où le premier emprisonné des deux (Laud) était représenté comme un de ces canards sauvages dont on se sert pour attirer les autres dans le piége.

Ce même jour, et tandis que les lords expédiaient la besogne de messeigneurs les évêques, M. Pym, — après avoir demandé à l'improviste que les portes des communes fussent fermées, qu'aucun membre ne pût quitter l'assemblée, que même on fît vider les salles extérieures par toute personne non attachée au service de la chambre et clore les fenêtres pour que nul papier ne pût être jeté dans la rue, — M. Pym, dis-je, prononça un discours où il laissa entrevoir, sans les dévoiler entièrement, les dangers qui menaçaient soit quelques membres du parlement, soit le parlement lui-même. Son objet (qu'il eut soin de tenir longtemps en suspens) était de faire inviter les citoyens à former une garde pour veiller à la sûreté de la chambre. Il est à croire que les gens chargés de lui faire accepter l'emploi dont il n'avait pas voulu s'étaient laissés aller à quelques demi-confidences sur les périls prochains que courraient les

parlementaires obstinés dans leur résistance à l'autorité du monarque. M. Pym se garda bien toutefois de laisser paraître qu'il sût le moindre détail des attaques préméditées contre la chambre. Il ne parla qu'en termes généraux de la lutte engagée, des militaires assemblés à White-Hall, et des extrémités auxquelles il fallait s'attendre. Pourtant il demandait que les milices municipales (*trained bands*) fussent convoquées à l'heure même, comme s'il s'agissait d'une résistance immédiate. Fort peu d'orateurs secondèrent sa motion; un bien plus grand nombre la combattirent; quelques-uns proposèrent de s'ajourner et de se rendre à Guild-Hall, où l'on délibérerait sous la protection immédiate de l'autorité municipale (1). M. Pym, pressé de questions, ne se départit point de la réserve qu'il s'était imposée. On se borna donc à décider qu'on présenterait au roi une requête des communes réclamant pour elles une garde prise dans les milices de la Cité et placée sous les ordres du comte d'Essex. Vous remarquerez peut-être qu'il était étrange de solliciter ainsi du monarque les moyens de se défendre contre lui-même. Tant de hardiesse et de confiance s'expliquent pourtant par l'indécision et la faiblesse habituelles de ce prince, à qui, le 31 décembre, M. Denzil Hollis porta verbalement le message des communes. Le roi, qui cherchait à gagner du temps, si peu que ce fût (ses préparatifs n'étant peut-être pas achevés pour le coup de partie qu'il méditait), refusa de recevoir le message, qui, disait-il, devait être présenté par écrit. On se hâta de le rédiger et de le lui renvoyer sous la forme exigée par lui; mais, faute d'une réponse immédiate, dans cette même journée du 31, trois membres des communes (MM. Pym, Glyn et Wheeler), tous trois juges de paix de Westminster, eurent ordre de placer en divers endroits de bonnes gardes, suffisamment armées, pour protéger la chambre. On ordonna aussi que des hallebardes fussent apportées, dont au besoin pourraient s'armer ceux des membres qui sauraient s'en servir. Ces ordres furent exécutés, à telles enseignes que ces mêmes hallebardes (une vingtaine environ) sont encore aujourd'hui dans l'enceinte de la salle des délibérations, où elles font une singulière figure.

Le 1er janvier de la présente année 1642, qui était un samedi, la chambre se donna le congé d'usage, mais non sans avoir nommé un comité pour recevoir la réponse de sa majesté à la pétition de la veille, si tant est qu'il en fût fait une. A White-Hall cependant, le conseil siégeait avec le roi. Mylord Falkland y parut comme membre du conseil privé, en attendant que sa nomination de secrétaire d'état fût signée, et il y prêta serment, ainsi que sir John Colepeper,

(1) Le sommaire de cette séance se trouve dans le journal manuscrit de sir Simonds d'Ewes, qui était présent, et prit même la parole. Les cinq volumes manuscrits de sir Simonds sont déposés au *British Musæum*, dans la collection dite Harleyenne.

pour qui l'on donna ordre de préparer les lettres patentes qui le nommaient chancelier de l'échiquier *sa vie durant :* ces derniers mots étaient ajoutés contre l'usage, et aussi contre le droit constitutionnel d'Angleterre, pour apprendre aux communes que le roi n'entendait plus se laisser enlever ses ministres par le bon plaisir de messieurs les députés. Le dimanche 2 janvier, les affaires publiques demeurèrent en suspens; mais j'eus pour ma part une visite suffisamment importante, celle d'un sieur Fleury, notre compatriote, lequel, récemment attaché à cette nouvelle garde assemblée autour du roi, me tenait au courant de ce qui se passait à White-Hall. Déjà, depuis trois semaines, il m'avait donné plusieurs informations utiles, et ce jour-là il m'annonça que « le four chauffait » plus que jamais. Lord Digby ne quittait plus le roi, qu'il excitait contre ses rebelles communes, et le mot d'ordre dans les rangs de cette troupe armée, qu'il passait fréquemment en revue dans les cours de White-Hall, était « qu'il en fallait finir avec ces bavards, ces usurpateurs, détrôner le roi Pym, et rendre le trône au roi Charles. » Ayant fait part de ces détails à M. de Montreuil, nous jugeâmes bon d'en informer aussi nos amis du parlement. Un d'eux vint le soir, le manteau sur le nez, nous remercier en leur nom, et quand il sortit, je m'avisai de dire à M. de Montreuil : « Que pensez-vous de tout ceci, monsieur l'envoyé?... Ne trouvez-vous pas étrange le rôle que nous jouons? Il est bon à Londres; mais à Paris, si nous nous mêlions dans le même sens des affaires entre le parlement et le roi notre maître, ne croyez-vous pas que Mgr le cardinal nous ferait pendre tous les deux en moins de temps qu'il n'en met à lire son office? — Vraiment, me répondit-il en riant, un homme de sa trempe n'y manquerait guère, et je vous en réponds... Mais son éminence et le roi d'Angleterre sont d'une humeur fort différente... Au surplus, ajouta son excellence d'un air plus grave, ne nous y fions pas trop, et gardons de nous laisser prendre, comme on dit, la main au sac. »

II. — L'OUTRAGE.

Le lundi 3 janvier, le tonnerre qui s'amassait à l'horizon, dans les nuages, commença d'éclater. Les communes écoutaient avec assez de mécontentement la réponse du roi, par laquelle sa majesté leur refusait la garde urbaine avec le lord Essex pour commandant, mais leur promettait (bonne plaisanterie!) d'être elle-même au besoin leur protecteur contre tout péril. Cependant un de leurs membres, sir Edward Herbert, aujourd'hui *attorney général* et siégeant chez les lords (1), déposait sur la table du clerc de la chambre haute un autre message royal, accusant de haute trahison cinq membres

(1) En vertu d'un *writ of summons,* et à titre d'assistant.

des communes et l'un des pairs du royaume sous sept chefs distincts (1). Un grand trouble, une grande agitation suivirent le dépôt de cette pièce importante, que l'*attorney general* prétendait lui avoir été remise, sans avis préalable, toute rédigée et tout écrite. Les lords semblaient atterrés. Toutefois ils ne voulurent point permettre au magistrat, ainsi qu'il le requérait, de « prendre possession immédiate des accusés. » Élevant au contraire quelques doutes sur la régularité de l'accusation, ils désignèrent quelques-uns d'entre eux, non pour procéder à l'enquête réclamée par l'homme du roi, mais pour réunir les précédens et traditions relatifs à un si grave incident. En même temps ils dépêchaient aux communes un message pressant, et leur demandaient une conférence immédiate. Or ces mêmes lords, dans plusieurs occasions toutes récentes (notamment pour la dernière pétition envoyée au roi), s'étaient refusés aux instances des communes, qui leur demandaient de se joindre à elles; mais, devant la menace royale et l'atteinte qui pouvait détruire les priviléges parlementaires, la nécessité de s'unir leur semblait urgente. En attendant la réponse au message, le seul lord compris dans l'accusation (lord Kimbolton) se leva pour repousser les charges portées contre lui. Justement à son côté siégeait le lord Digby, fortement suspect d'avoir connu d'avance l'accusation, et qui, dit-on, s'était même chargé de proposer l'emprisonnement de son collègue. Il parut surpris de trouver Kimbolton si ferme et si prêt à la riposte, ce qui n'eût peut-être pas été si, le matin même, un pauvre diable de poète, nommé Marston, prisonnier pour dettes, ne l'eût averti secrètement de la trame, qu'il avait découverte Dieu seul peut savoir comment. Cette assurance inattendue déconcerta Digby, qui, manquant à sa promesse, n'osa point appuyer l'accusation. Bien mieux, comme il voyait le sentiment de la chambre, il affecta une grande surprise. Et même, quand l'*attorney general* eut achevé sa réplique, se penchant à l'oreille de Kimbolton : « Le roi est mal conseillé, lui dit-il; mais je finirai bien par découvrir qui

(1) 1° Tentative pour renverser le gouvernement et les lois fondamentales, 2° rédaction de la remontrance, calomnies contre sa majesté, excitation à la haine du roi et de son autorité, 3° tentative pour détourner l'armée de la fidélité due au souverain, 4° invitation à une puissance étrangère (les Écossais) d'envahir le royaume de sa majesté, 5° attaque aux droits et à l'existence même des parlemens. — L'*impeachment* empruntait ce grief, dans ses termes mêmes, à la minorité qui avait vainement voulu faire enregistrer une protestation contre le vote de la grande remontrance, et qui s'était plainte, en cette occasion, que les droits et l'existence du parlement fussent mis en péril par le refus qu'on lui opposait. — 6° tumultes fomentés contre l'autorité royale, 7° enfin conspiration traîtreusement ourdie pour faire déclarer la guerre au monarque. — Le *brouillon* manuscrit de cet acte d'accusation, de l'écriture du secrétaire d'état Nicholas, existe encore dans le *State Paper office*. M. Forster le donne textuellement, en respectant l'orthographe du temps, et même celle du ministre. — *Arrest of the five Members*, p. 114.

est l'auteur de ceci, et je vais mettre ordre à ce qu'on ne pousse pas l'affaire plus loin. » Quittant aussitôt sa place, il sortit à grands pas de la chambre.

Aux communes, le débat s'était ouvert par un discours de M. Pym sur la réponse du roi, qu'il trouvait peu satisfaisante. Il proposait (et on la vota) une requête aux autorités de la ville « pour qu'elles eussent à permettre que des compagnies de milices vinssent garder les deux chambres du parlement, et qu'on garnît fortement de ces mêmes milices les rues et murailles de la Cité. » Tout d'un coup, pendant un autre discours dans le même sens, MM. Pym et Denzil Hollis furent appelés à la porte de la salle par quelques-uns de leurs gens, et une grande agitation s'établit, les députés parlant à haute voix de ce qui venait de se passer chez les lords. M. Pym, revenu à sa place, attendit que l'autre orateur, un moment interrompu, finît sa harangue, et alors, d'une voix un peu émue, à l'ébahissement de l'assistance qui l'écoutait avec avidité, il annonça que son domicile avait été violé, ses armoires et caisses mises sous les scellés, ainsi que sa chambre à coucher et son cabinet : « Autant en est arrivé, ajouta-t-il, chez M. Denzil Hollis et chez M. Hampden, ainsi que peuvent vous le déclarer ces deux honorables personnages ici présens. »

Aucun débat ne suivit cette dénonciation. Il y eut dans l'assemblée comme un seul mouvement pour déclarer que le privilége parlementaire était violé, et ordonner immédiatement que « si n'importe quelle personne, sans en avoir prévenu la chambre et obtenu ses instructions à cet égard, tentait d'arrêter ou de détenir un membre des communes, il était licite, en vertu de la protestation votée pour garantir les priviléges du parlement (1), de se mettre en défense contre icelle et de repousser la force par la force. » En fait, ce n'étaient pas seulement les priviléges exceptionnels attachés au titre de représentant de la nation qui venaient d'être foulés aux pieds. La loi commune elle-même, celle qui devrait protéger le domicile du plus humble citoyen, était audacieusement méconnue, et ceci apparaissait tellement incontestable, tellement évident, que les deux nouveaux ministres, mylord Falkland et sir J. Colepeper, présens à la séance, n'osèrent pas élever la voix contre la déclaration. M. Hyde était absent.

Restait à transmettre aux lords la décision prise. Les trois commissaires désignés à cet effet allaient partir, quand on annonça que le sergent d'armes du roi, le sieur Francis, était, masse en mains, à la porte des communes et demandait à remettre un message de sa majesté au *speaker* de la chambre. L'émotion de l'assemblée se

(1) Protestation solennellement rédigée et signée par tous les membres des communes le soir même du jour où Strafford avait été exécuté (12 mai 1641). On la verra plus loin servir de signe de ralliement et pour ainsi dire d'étendard aux parlementaires triomphans.

peut concevoir; mais elle ne lui fit pas oublier le maintien de ses droits et le soin de sa dignité, même en ces momens de crise. Pour admettre le sieur Francis, on exigea qu'il déposât sa masse, conformément à l'étiquette. Ce fut donc dépouillé de ses insignes d'autorité qu'il parut à la barre, au milieu d'un profond silence, pour requérir, au nom du roi, que « M. le *speaker* lui délivrât cinq *gentlemen*, membres de la chambre des communes, lesquels, lui étant désignés, il avait ordre d'arrêter au nom de sa majesté comme prévenus de haute trahison. — Leurs noms, ajouta-t-il, sont : Denzil Hollis, sir Arthur Haslerig, John Pym, John Hampden et William Strode. »

Encore cette fois, nul débat; un calme, un silence de menaçant augure. On s'agitait naguère dans l'attente du coup : le coup porté, la lutte engagée, plus de tumulte, plus de vaines paroles. Le sieur Francis reçoit l'ordre de se retirer hors des portes pour y attendre communication du bon plaisir de la chambre. On décide ensuite qu'un message sera porté au roi, non par son sergent d'armes, mais par quatre membres des communes, dont deux (mylord Falkland et sir John Colepeper), membres aussi du conseil privé de sa majesté, agiront néanmoins comme délégués de la chambre, et par obéissance au mandat qu'elle leur donne. C'était dire au roi que ses serviteurs, même les plus haut placés, ne seraient pas bien venus à décliner les ordres du parlement. Le message portait « que la chambre des communes prendrait en sérieuse considération la demande du monarque, et en toute obéissance, toute humilité, lui ferait faire réponse, promettant d'ailleurs d'avance que les membres accusés satisferaient à toute charge *légale* portée contre eux. » Chacun de ces cinq personnages, interpellé successivement par le *speaker*, reçut recommandation expresse d'assister régulièrement (*de die in diem*, comme ils disent) aux séances de la chambre, et ce jusqu'à nouvel ordre, leur présence devant être spécialement mentionnée et enregistrée dans les procès-verbaux. Des articles de trahison, il ne fut point question pour l'instant. On décida seulement que la chambre se réunirait le lendemain, sur les dix heures du matin, et se formerait en grand comité pour prendre en considération le message royal. Sans que cela fût dit, il était compris de tous qu'en cette séance du mardi serait entendue la réponse des cinq membres accusés. Le plus important restait à faire et fut accompli sans une minute de retard, qui était de convertir en ordre de la chambre la motion de M. Pym, déjà votée à l'ouverture de la séance, pour l'appel d'une garde prise dans les *trained bands* ou milices de la Cité. Deux des députés pour Londres (l'alderman Pennington et le capitaine Venn) furent chargés de porter cet ordre à Guild-Hall. Vous verrez plus loin ce qui advint de cette mesure décisive.

Pourtant, vers la fin de la journée, la conférence des deux cham-

bres avait eu lieu, et le résultat fut qu'avec l'assentiment des lords, les communes ordonnèrent à leurs sergens d'armes d'aller briser les scellés apposés chez MM. Pym, Denzil Hollis et Hampden, en outre de saisir au corps les personnes par qui avait été commise cette offense à la majesté du parlement, savoir deux chevaliers appartenant à la domesticité royale, sir William Fleming et sir William Killigrew, tous deux, il le faut dire, d'assez mauvaises mœurs et peu recommandables. Le premier fut appréhendé, comme aussi les subalternes dont il s'était fait aider. On ne put jamais découvrir où s'était caché le second. Pendant tout le temps que ces délibérations se continuaient, le sieur Francis, messager royal, — notez bien ceci, — se morfondait aux portes de l'assemblée. Quand tout fut terminé, on le fit prévenir que la réponse serait portée au roi par d'autres que lui.

Il était nuit close quand les quatre envoyés de la chambre arrivèrent à White-Hall, et nous avons su par le sieur Fleury, qui le tenait lui-même d'un autre garde du roi, ce qui se passa dans le cabinet où ils furent admis. Le roi demanda, quand on lui eut transmis le message, « si on attendait quelque réponse. » Et tout incontinent, avant que mylord Falkland, à qui cette question était adressée, eût eu le temps d'y répondre, sa majesté ajouta : « Vous aurez ma réponse demain matin, à l'ouverture de la séance... En attendant, dites bien à ces messieurs que tout ce qui a été fait l'a été par mes ordres... » Sa majesté, vous le savez bien, est affligée en général d'une sorte d'embarras de parole qui ressemble fort à du bégaiement; mais cette fois il n'y parut guère, et, comme il arrive quand elle est émue, ses paroles furent très nettes. Les quatre envoyés saluèrent sans rien ajouter, et le roi demeura seul; mais peu d'instans après la reine arriva d'un côté, lord Digby de l'autre. Les gardes de la porte ayant alors été renvoyés, nous ne pouvons savoir ce qui se passa entre eux ce soir-là; mais, le tempérament de chacun étant connu, ne doutez pas que la fille de Henri IV et l'impétueux cavalier qui, depuis quelque temps déjà, poussait le roi aux mesures les plus extrêmes contre ses ennemis, ne doutez pas, dis-je, qu'ils durent l'exciter à quelque acte vigoureux, capable d'intimider le parlement, devenu si audacieux depuis la mort de mylord Strafford. Quoi qu'il en soit, dans cette même soirée, j'eus l'honneur de voir en son hôtel milady Carlisle, et d'y rencontrer, entre autres personnages, mylord Kimbolton, l'un des six accusés du matin. Il était, je pense, venu là pour s'éclairer sur les desseins de la cour, où milady va soir et matin, quand il lui plaît, la reine aimant assez sa compagnie pour la recevoir à toute heure. Sa seigneurie semblait suffisamment décontenancée, et la comtesse avait fort à faire de lui donner courage et confiance. « Pensez, lui disait le noble pair, qu'on pourrait nous arrêter cette nuit même dans nos

lits! — Pourquoi ne pas coucher ailleurs? répliquait le comtesse en souriant. Voulez-vous passer la nuit ici? — Et ce tas de désespérés, de coupe-jarrets assemblés à White-Hall!... qui sait s'ils ne nous tendront pas une embuscade demain matin sur le chemin de Westminster? — N'y allez donc pas seul, et soyez armé..... Tenez, ajouta-t-elle en riant toujours et me montrant, voici M. le capitaine Langres qui vous ira chercher, si vous voulez, et vous mènera bras dessus, bras dessous... N'est-il pas vrai, capitaine? — Certes, madame, si vous l'ordonnez, répondis-je; mais il est assez de bâtons en la Cité pour que ma pauvre épée soit bien inutile à mylord. » Je vous fais grâce du reste de l'entretien, où milady Carlisle fut d'un enjouement surprenant. Les dames de son humeur aiment assez la tempête, et, comme certains oiseaux de mer, s'agitent et crient d'aise quand la vague monte. Tout leur est bon, tragédie ou comédie, pourvu que la scène soit bien remplie et que les acteurs ne s'épargnent point. J'admirais, à part moi, la rage qu'elle avait de me mêler à cette affaire, qui ne me concerne en rien, et m'étonnai quelque peu quand elle me dit, me voyant disposé à me retirer : « Capitaine, un mot... Ne logez-vous pas dans Covent-Garden? — Oui, madame. — Vous promenez-vous parfois les matins? — C'est selon, madame la comtesse, repris-je badinant à dessein, que ma nuit a été plus ou moins occupée. — Condamnez-vous donc pour celle-ci à bien dormir, et attendez en votre logis les ordres qu'on aurait à vous envoyer. — Est-ce à dire, madame, que j'aurai l'heur de vous y recevoir? — Pourquoi non, s'il le fallait? repartit-elle d'un air sérieux. Demain chacun doit être à son poste... Ne le pensez-vous pas? ajouta-t-elle en me regardant tout à coup d'un air que je ne lui connaissais point. Ne pensez-vous pas aussi que la lâcheté et l'ingratitude méritent leur salaire?... et que le moment est venu de venger les martyrs?... Faites ce que je vous dis, poursuivit-elle encore, portant la main à son front et calmant sa voix; son éminence ne vous en saura pas mauvais gré. En travaillant pour moi et pour d'autres, je travaille aussi pour elle. »

Je vous puis assurer, madame, que jamais assignation donnée par une aimable et belle personne ne m'a aussi peu que celle-ci bercé de décevantes espérances. Il n'y avait pas à se méprendre sur ce qu'entendait la déesse, et la flamme de son regard n'était point allumée aux autels de Cupidon. Elle m'apparut ce soir-là sous les traits de la furie Erynnis, à laquelle j'ai entendu certains royalistes comparer milady depuis qu'elle est en rapports quotidiens avec leurs adversaires du parlement. Que diraient-ils si on appelait ainsi, dans le parti contraire, sa majesté la reine, qui elle aussi, ce soir-là, poussait à la guerre, stimulée qu'elle était par ses propres craintes? Depuis que les communes, en s'opposant en juillet dernier à son

départ pour Spa, l'ont proclamée suspecte de vouloir ourdir à l'étranger des trames contre les libertés de l'Angleterre, cette princesse s'est regardée comme en péril chez ce peuple implacable. En combattant contre les gens du parlement, elle estime qu'elle défend sa vie, et pour cela tous les moyens sont bons, même les mauvais. On croit donc que c'est principalement à elle qu'il faut attribuer le parti pris par le roi d'accuser les six membres du parlement. Pour autant que nous ayons pu pénétrer le secret de cette nuit mémorable, où l'on délibéra les mesures violentes qui allaient suivre, on y tint conseil fort longtemps, et la reine en était. Il y eut aussi force allées et venues en sens divers, le chevalier Killigrew ayant passé la nuit à courir les *innes of court*, où il colportait imprimés les articles de trahison, avec force exhortations aux jeunes *gentlemen* de venir le matin à White-Hall, où sa majesté les appelait. Ils y étaient déjà venus quelquefois pendant ces tumultes, et on les y traitait bien, le couvert étant toujours mis pour eux. Killigrew n'était pas, nous l'avons su depuis, le seul messager qui, cette nuit-là, circulât pour le roi. Vous avez vu que la chambre des communes avait fait passer aux autorités municipales l'ordre de lui envoyer des milices pour la protéger. Sa majesté, ayant eu connaissance de cette mesure, voulut en détruire l'effet, et, de concert avec le secrétaire Nicholas, dressa dans la soirée du 3 un *counter-warrant* pour l'exécution duquel il s'en rapportait au bon vouloir du lord-maire Gournay. Ce magistrat était chargé par le contre-ordre en question de convoquer les *trained bands* de la Cité, non pour les communes, mais pour le service du roi, « lesquelles milices municipales, bien armées et pourvues, supprimeraient tous désordres tumultueux, disperseraient les groupes assemblés sur la voie publique, et, dans le cas où les citoyens refuseraient d'obéir, feraient feu sur les rebelles... » Cette pièce, remise au messager Latche (je sais son nom pour l'avoir vu et questionné), devait être portée au lord-maire le soir même, et, s'il se pouvait, avant l'arrivée des envoyés de la chambre des communes; mais, pour une raison ou l'autre, quand cet homme arriva chez le lord-maire, à passé minuit, il y avait été devancé par MM. Venn et Pennington. Le lord-maire était étendu sur l'oreiller municipal, et ce fut à grand'peine qu'on put arriver jusqu'à lui. La cédule royale lui fut remise; mais il déclara qu'il l'ouvrirait seulement le lendemain, en présence de ses *sheriffs*, convoqués à cet effet. En revanche, il donna copie au messager royal de l'ordre émané des communes, et lui dit que les deux députés par lesquels cet ordre avait été apporté manifestaient de grandes craintes, mais en termes couverts et mystérieux. De tout ceci le messager rendit compte par lettre à sir Edward Nicholas, après être allé s'assurer, du côté de la Tour, que rien ne bougeait.

Dès le matin du 4 janvier, milady Carlisle arriva chez la reine, par qui elle fut bien accueillie, et qui semblait triomphante. Le roi y vint peu après l'arrivée de milady, et, prenant la reine à part dans un cabinet voisin, y conversa quelque temps avec elle à voix trop basse pour qu'on entendît ce qu'ils se disaient. Il semblerait qu'au moment décisif le cœur manquât à ce prince pour entreprendre ce qui avait été résolu dans le conseil de la nuit, car tout à coup la reine, emportée par la passion, changea de ton : — Allez, poltron! l'entendit-on s'écrier, en français mêlé d'anglais, à son royal époux,... allez!... *Pull these rogues out by the ears* (1),... ou ne me revoyez jamais!

Peu après cette boutade furieuse, n'entendant plus de bruit dans le cabinet, milady Carlisle gratta doucement à la porte, et comme on ne lui interdisait pas d'entrer, elle s'y glissa presqu'inaperçue. La reine y était seule, assise, le front dans ses mains. Elle n'adressa d'abord aucune réponse aux questions de la comtesse, qui se mit alors à lui parler de choses indifférentes sans tenir compte de l'espèce de distraction où elle voyait sa majesté. Après un certain temps, — peut-être trois quarts d'heure, m'a dit la comtesse, — sa majesté se leva de son siége, et regardant à l'horloge : — Tenez, lui dit-elle, la joie m'étouffe!... Réjouissez-vous comme moi!... Le roi désormais est roi pour tout de bon. Pym et ses alliés doivent être maintenant sous bonne garde....

C'était, vous l'allez voir, parler un peu trop tôt. Milady Carlisle, affectant la joie qu'on lui commandait, se fit expliquer le dessein formé par le roi, et, saisissant le premier prétexte venu, me vint porter elle-même dans mon logement, où j'attendais par ses ordres, un mot d'avis pour m'apprendre ce qui se passait et me prescrire ce qu'il y avait à faire. Il était déjà aux environs de midi. Les minutes en ce moment valaient des heures, et je partis incontinent, sans ménager mes jambes. Aux approches du palais de Westminster, je vis tant de figures étranges et de groupes armés que mon ambassade me parut très compromise. Il fallait pourtant arriver, coûte que coûte. Je me souvins alors de mes tours de jeunesse, et, au lieu de suivre les rues, je me glissai de maison en maison, de cour en cour; d'un toit je sautai sur un autre. Un Basque n'eût pu mieux faire, et je méritais de ne pas perdre mes peines. Aussi ne les perdis-je point, et gagnai de vitesse des gens qui avaient barre sur moi.

Ces gens n'étaient autres, madame, que le roi Charles Ier d'Angleterre, suivi de sa garde et de quatre ou cinq cents de ces gentils-

(1) *Go, pull these rogues out by the ears!...* Tirez de là ces drôles par les oreilles!... — C'est le texte même de cette apostrophe historique, tel que le donne M. Forster d'après un manuscrit de sir William Coke, conservé par Archetil Grey (*Arrest of the five members*, p. 137-138).

hommes et officiers qui, depuis les troubles, faisaient volontairement le guet autour de White-Hall, où, comme je vous l'ai dit, on leur avait construit dans les cours une espèce de grand corps de garde. Il y avait aussi parmi eux, mais en fort petit nombre, de ces étudians en droit que sir William Killigrew était allé embaucher. Les hallebardiers et les pensionnaires de sa majesté étaient de la partie, comme bien vous pensez, et le tout, passablement en désordre, avait été assez longtemps, Dieu merci, à former le cortége. J'estime aussi qu'ils avaient attendu les renforts qu'ils espéraient des *innes of court* et le retour des messagers envoyés pour s'assurer si les *trained bands* s'étaient armées et si elles prenaient parti, ou en faveur de sa majesté, ou en faveur du parlement.

Pendant que ces choses se passaient, la chambre des communes avait tenu sa séance du matin, où M. Pym répondit, article par article, aux charges de trahison, et son éloquence souleva, m'a-t-on dit, des cris et des applaudissemens dans l'assemblée, surtout quand il déclara « que c'était trahison de lever une armée pour contraindre aucun parlement à décréter des lois autrement que par volonté libre et franc vote. » Mêmes clameurs et même approbation quand, après avoir, en apparence, terminé sa harangue, il vint près de la table du clerc et demanda au *speaker*, en toute déférence, « s'il était ou non constitutionnel que sa majesté apportât elle-même en cette chambre des articles de trahison, et si ce n'était point porter une atteinte au privilége que d'occuper les entours et les portes de cette assemblée avec des gens armés, pendant que cesdits articles de trahison seraient lus à la chambre. » Vous voyez, madame, que M. Pym était assez bien averti, et qu'il prenait d'avance ses précautions. MM. Hollis, Haselrig et Strode furent entendus après lui, tous protestant à l'envi de leur innocence, et M. Hampden parla le dernier. Son discours roula principalement sur l'espèce d'obéissance qu'on doit au prince, limitée par la religion et les lois fondamentales du royaume. Cet homme, très doux à l'ordinaire, prit tout à coup ce jour-là un ton sévère qui étonna les membres royalistes et fut noté de tout le monde. On peut bien dire que l'accusation de trahison, souverainement injuste à leurs yeux, les a changés, lui et M. Pym, jusqu'alors simples défenseurs de la constitution, en ennemis résolus de la royauté. Ce n'est qu'à ce moment, je le crois, qu'ils ont tiré l'épée contre elle, et jeté bien loin le fourreau. Or ce ne sont pas là des ennemis méprisables : l'un, M. Pym, supérieur par son activité merveilleuse, sa connaissance des choses passées et des subtilités légales, la confiance qu'il inspire à raison des persécutions dont il fut l'objet (en 1614) et de son rôle important au fameux parlement de 1620 ; — l'autre, véritable modèle du gentilhomme anglais, calme, réservé, maître de lui, discret, et pourtant

remarquablement persuasif, habile, avec une force latente de desseins et de volonté que rien au monde ne peut faire plier; — tous deux désormais unis dans une commune persécution et un danger commun, amis à toujours et comptant l'un sur l'autre, de manière à ne faire pour ainsi dire qu'un seul homme. Dans le privé, M. Hampden me semble diriger M. Pym. M. Pym, à la chambre des communes, est tout autrement puissant : c'est lui qui mène.

Le jour en question, dès que les cinq membres accusés eurent parlé, il fut décidé qu'on demanderait une conférence à la chambre des lords pour lui dénoncer un « instrument de scandale » publié tout récemment, et dont il fallait rechercher les véritables auteurs et publicateurs, « afin de leur infliger le châtiment par eux mérité, comme aussi pour préserver la chose publique contre de pareilles personnes. » L'*instrument scandaleux* n'était autre chose, s'il vous plaît, que les articles d'accusation présentés au nom du roi par son *attorney general*. Les communes, dans la même conférence, voulaient appeler l'attention des lords sur la force armée réunie au palais de White-Hall, ce qui constituait une violation du privilége et une atteinte à la liberté des délibérations du parlement. Tout ceci fut réglé au milieu d'un calme profond en apparence, mais qui cachait, n'en doutez pas, une grande anxiété, car on savait déjà par mainte et mainte rumeur qu'il y avait affluence de gens armés du côté de White-Hall, que trente ou quarante canonniers avaient été introduits la veille au soir, sur les dix heures, dans l'enceinte de la Tour, que les *hamlet-men*, à qui d'ordinaire la garde de cette forteresse était confiée, n'avaient point reçu d'armes, et qu'au contraire les gens des évêques (1) y étaient en bon nombre et bien armés. M. Pym n'eut donc pas de peine à faire décider, sur sa proposition, qu'on enverrait de nouveaux messagers aux magistrats de la Cité, réunis à cette heure, pour leur exposer les dangers auxquels le parlement se trouvait en butte. On les dépêcha tout aussitôt, et avec tant de hâte que l'on omit une recommandation essentielle dont on s'aperçut après leur départ. Un membre courut après eux, par ordre du *speaker*, pour leur recommander de « ne communiquer leur mandat à qui que ce fût avant d'être arrivés dans la Cité, » ensuite de quoi, et en attendant le résultat de cette ambassade, comme il était midi, les membres s'ajournèrent à une heure, et pour la plupart allèrent dîner. Les cinq accusés étaient à table ensemble, quand leur arriva un message secret de lord Essex (chambellan de la maison royale), qui les engageait à s'absenter de la séance, vu les intentions menaçantes du monarque.

(1) Des évêques mis à la Tour, mais traités avec beaucoup d'égards, et qui avaient eu congé d'y introduire leur nombreuse domesticité

Soit que le danger ne leur fût pas assez nettement indiqué, soit qu'ils eussent résolu d'y faire tête, ils se présentèrent à la chambre vers une heure et demie, alors que l'on venait d'y apporter les réponses des *innes of court* à l'invitation du parlement de lui venir en aide. Ces réponses portaient en substance que « les *innes of court* ne séparaient point dans leur amour le roi de son parlement, et que, si elles avaient offert au prince, dans des jours de tumulte, l'appui de leurs membres, autant elles étaient disposées à secourir le parlement, s'il venait à être attaqué dans ses droits, » de quoi l'assemblée se montra satisfaite. Les cinq membres rentrèrent donc au moment où M. Nathaniel Fiennes (un de mes amis particuliers), rendant compte d'une promenade qu'il venait de faire aux entours de White-Hall, racontait sa conversation avec un des officiers qui étaient là en grand nombre et en armes. Il lui avait demandé par ordre de qui ils étaient assemblés, et l'autre lui avait répondu « qu'il leur était enjoint d'obéir en tout point aux ordres de sir William Fleming (1). » Là-dessus s'engagea un nouveau débat vif et pressant sur le point de savoir si les membres accusés se devaient retirer ou non, et c'est à ce moment que, fort essoufflé, j'arrivai aux portes de la chambre. M. Nathaniel Fiennes, dès qu'il m'aperçut haletant et la figure bouleversée sur le seuil de la salle des séances, quitta son siége sur un signe que je lui fis, et quand je l'eus informé de ce qui m'amenait, alla sans retard prévenir le *speaker*, sur quoi M. Lenthal (c'est le nom de ce président) se leva, et sans autre préliminaire avertit la chambre « que le roi venait de quitter White-Hall avec une forte compagnie de gens armés, et qu'en ce moment il était proche du palais de Westminster. »

La motion débattue était : « attendu l'intention présumée où l'on est d'enlever de force cinq membres des communes, *ordre* leur soit donné, pour éviter tout tumulte, de s'absenter de la séance. » On y substitua tout aussitôt celle-ci : « attendu, etc.,... *congé* soit donné auxdits membres de s'absenter; » ce qui fut voté sans débat. M. Denzil Hollis, sir Arthur Haselrig, M. Pym et M. Hampden, gens d'âge mûr et chefs de famille, sortirent tout incontinent de la salle des séances. M. William Strode au contraire, jeune et célibataire, se prit à dire fort haut « qu'il était innocent et le ferait bien voir, dût-il sceller sa parole avec son sang. » — « Partez! partez! » lui criait-on vainement de toutes parts, jusqu'au moment où l'un de ses plus chauds amis, sir Walter Earle, le prit au corps et l'entraîna de force vers une grande barque qu'on s'était procurée à la hâte, et qui les attendait au bas des degrés de Westminster.

(1) Arrêté, on l'a vu, par ordre des communes, mais que le roi depuis avait fait mettre en liberté.

A l'heure même où le dernier des cinq membres quittait ainsi la salle, le roi Charles et ses *reformados* (1) touchaient aux portes de Westminster. Ils étaient là, gardes, hallebardiers et le reste, environ six cents hommes, armés jusqu'aux dents, la plupart ayant des pistolets à la ceinture, et beaucoup la main sur leur épée, en attitude fort menaçante. La terreur régnait sur leur passage, les bons bourgeois se souvenant des coups de plat d'épée, voire de tranchant, que ces mêmes bravaches avaient si libéralement distribués dans les tumultes de la Noël. Aussi fermait-on les boutiques de tous côtés. Arrivés à la porte de Westminster, ces hommes, s'écartant de droite et de gauche, formèrent une espèce d'allée par laquelle le roi passa pour arriver à l'entrée de l'angle sud-est et monter l'escalier des communes. Se précipitant derrière lui, la troupe lui marchait sur les talons; l'ordre était pourtant donné qu'ils attendraient dans la grande salle (*hall*). Beaucoup y restèrent en effet, mais un certain nombre des plus ardens (principalement ceux de l'armée du nord) pénétrèrent dans le vestibule (*lobby*), petite pièce qui précède immédiatement la salle des séances, et avec quelques-uns des *pensionnaires*, le tout formant environ quatre-vingts hommes, ils auraient peut-être forcé l'entrée de la chambre sans un commandement du roi, donné à voix haute, et que nous entendîmes distinctement: *Sur votre tête, que pas un ne passe outre!...* L'huis, violemment heurté, céda juste à ce moment, et le roi parut, suivi seulement de son neveu, le prince-électeur du Palatinat (2); mais la porte, fortement retenue, ne se referma point, et par-delà le seuil, on voyait ces gens armés, dont les regards étincelaient, et qui paraissaient avoir bonne envie d'en finir avec les « bavards » du parlement. Je reconnus le comte de Roxborough, adossé au battant de la porte pour l'empêcher de retomber, et le capitaine Hide, lequel s'était signalé par ses prouesses pendant les tumultes de la Noël. Il était sur le seuil, et tenait à deux mains son épée dans le fourreau.

A l'entrée du roi, tous les membres s'étaient levés, tête nue. Le roi aussi avait retiré son chapeau, et tout en s'avançant vers le fauteuil du président, il saluait à droite et à gauche avec grande courtoisie. Il regardait cependant du côté où M. Pym se tenait assis d'ordinaire, et paraissait chercher, parmi toutes ces figures graves et muettes, à démêler les traits abhorrés de ce redoutable adversaire. Le *speaker* attendait, debout devant son fauteuil; mais il fit un ou deux pas pour venir au-devant de sa majesté, qui s'approchait, et celle-ci, parlant la première : « Monsieur le *speaker*, lui

(1) Un *reformado* était l'officier d'une compagnie licenciée, mais que l'on gardait néanmoins sur les cadres du régiment auquel cette compagnie avait appartenu jusqu'à l'occasion de le remettre en activité. C'était l'*officier à demi-solde* de notre temps.

(2) Charles, frère aîné du fameux prince Rupert ou Ruprecht.

dit-elle, force m'est, pour quelques momens, de vous emprunter votre siége. » Pourtant elle ne s'assit pas, mais, demeurant debout sur les degrés, elle regarda un temps, sans rien ajouter, les têtes pressées à ses pieds ; puis elle prononça les paroles suivantes, écrites à la volée par un jeune secrétaire-assistant, M. Rushworth. Vous pouvez être certaine qu'elles ont été fidèlement consignées au papier, car le roi les a revues le soir même, et avant qu'on ne les envoyât à l'imprimeur, il y a corrigé de sa main certaines inexactitudes (1).

« Messieurs, dit le roi, je suis peiné d'avoir à vous visiter en de si fâcheuses circonstances. Hier je dépêchai un sergent d'armes pour appréhender, sur de graves motifs, des gens qui, par mes ordres, étaient accusés de haute trahison. A cette occasion, j'attendais, non pas un message, mais d'être obéi. Et j'ai à vous déclarer que s'il ne fut ou ne sera jamais roi d'Angleterre plus soigneux de vos priviléges et désireux de les maintenir par toute sa puissance que je ne le fus ou ne le serai, encore devez-vous bien savoir que, dans le cas de trahison, personne ne peut réclamer de privilége. Et c'est pourquoi je suis venu m'assurer si les personnes accusées sont ici (2).

...Car je dois vous dire, messieurs, qu'aussi longtemps que ces personnes accusées par moi, non de légers délits, mais de trahison, siégeront ici, je ne puis espérer que la chambre soit dans la bonne voie, ce que je souhaite de grand cœur. C'est pourquoi je suis venu vous dire qu'il me les faut, en quelque endroit que j'aie à les découvrir (3)...

« ... C'est bien. Puisque, je le vois, les oiseaux sont envolés (4), j'attends de vous que vous me les envoyiez dès qu'ils reviendront ici. Pourtant je *vous donne assurance* (5), et sur la parole d'un roi, que je n'ai jamais projeté aucune violence, mais procéderai contre eux loyalement et légalement, car je n'ai jamais *entendu* autre chose (6)... Et maintenant je vois que je ne puis faire ce pour quoi j'étais venu. Je pense néanmoins que l'occasion n'est pas mauvaise pour vous répéter ce que j'ai dit antérieurement, que tout *et le plus* (7) que j'aie pu faire en faveur de mes sujets, j'entends et prétends le maintenir. »

Vous n'aurez point de peine, connaissant la physionomie et l'accent de sa majesté, à vous faire idée de la lenteur, de l'hésitation, de l'embarras avec lesquels fut prononcé ce discours, qu'on écou-

(1) Voyez, dans l'ouvrage de M. Forster, le texte primitif de cette transcription de Rushworth, avec les passages raturés et les mots rectifiés par le roi. — *Arrest of the five members*, p. 189.

(2) « ... Jetant les yeux sur tous les membres présens, le roi dit : « Je ne vois aucun d'eux. Il me semble pourtant que je les reconnaîtrais. » *Procès-verbal de Rushworth*, passage raturé par le roi.

(3) « Sa majesté dit alors : « M. Pym est-il ici?... » Personne ne répondit à cette question. » — *Procès-verbal de Rushworth*, passage raturé par le roi.

(4) *Mes* oiseaux, selon Rushworth.

(5) Je *dois vous dire* (Rushworth).

(6) *Intended*, mot transcrit par Rushworth. *Meant*, modification de la main du roi.

(7) Les mots *et le plus*, ajoutés par le roi au texte de Rushworth.

tait dans le silence le plus absolu. Encore ne vois-je pas, dans le récit du clerc de la chambre, ce dont j'ai parfaite souvenance : c'est qu'après avoir demandé M. Pym, sa majesté, un peu décontenancée, s'enquit encore de M. Hollis. Et comme on ne répondait pas plus à cette question qu'à l'autre, elle se tourna vers le *speaker*, lui ordonnant de parler. Alors il y eut un moment de grande inquiétude, car ce M. Lenthal est un homme timide, très-déférent aux volontés royales,et qui récemment encore demandait à être déchargé de son office, qu'il trouvait trop difficile et dangereux. Pourtant cet homme si peu résolu trouva dans la crise présente des paroles qu'on n'eût jamais attendues de lui. S'agenouillant devant le roi : — Sire, lui dit-il, que votre majesté me pardonne; mais ici je ne puis ni voir ni parler, si ce n'est par ordre de la chambre. — C'est bon, c'est bon, et peu importe, répondit le roi; mes yeux, je pense, valent ceux d'un autre. — Et c'est après un long regard jeté de tous côtés qu'il reprit, comme vous l'avez vu, sa harangue. Dès qu'elle fut close, comme personne ne faisait mine de bouger ni de parler, le roi, d'un air mécontent, descendit les degrés et s'en alla, suivi du prince-électeur. A mi-route du fauteuil à la porte, il s'arrêta et reprit encore : « J'attends que vous m'envoyiez ces hommes!... Sans cela, sans cela,... je prendrai moi-même des mesures pour les trouver. Leur trahison est abominable, et telle que vous me remercierez tous de l'avoir découverte. »

Le silence pourtant n'était plus le même, et les membres du parlement s'enhardissaient peu à peu. Plusieurs murmuraient assez haut pour qu'il arrivât aux oreilles royales le mot de *privilége! privilége!* Les *reformados*, de leur côté, faisaient entendre des exclamations de désappointement. On voyait que la partie manquée leur tenait assez à cœur pour qu'ils eussent volontiers, au premier signal, fait voir le jour à leurs rapières et déchargé leurs pistolets en la salle. Nul doute qu'il ne fût arrivé quelque malheur, si, les cinq membres étant présens, on eût refusé au roi de les lui laisser emmener. Je ne crois même pas, tant quelques-uns de ces matamores étaient échauffés, qu'ils eussent attendu l'ordre du roi; ils se fussent jetés sur l'assemblée, et le roi lui-même ainsi que son neveu eussent peut-être, dans la bagarre, couru de véritables dangers. Pourtant ils s'éloignèrent sans coup férir, laissant force gens bien étonnés d'en être quittes à si bon marché. J'en connais de cette assemblée qui, le jour même, firent leur testament, pensant bien que la bataille si rudement engagée ne se terminerait point sans quelque carnage. Le roi parti, M. Lenthal donna ordre de fermer les portes, et demanda à la chambre s'il fallait qu'il présentât son rapport sur les paroles de sa majesté. — Point! point! s'écria un des membres (sir John Hotham), nous les avons entendues suffisam-

ment. — D'autres opinèrent confusément qu'il se fallait ajourner au lendemain à une heure de relevée. On en tomba d'accord sans débat, et à trois heures et demie dans l'après-midi, le 4 janvier, la salle des communes était vide. Quant aux cinq membres accusés, on les croyait au fond de la Cité, cachés dans quelque maison amie; même on nommait la rue, — Coleman-street, — et force gens y passèrent la nuit sous les armes d'après cette idée qu'on s'était faite. La pure vérité, c'est qu'ils étaient revenus dans la soirée en l'enceinte de Westminster, où ils se doutaient bien qu'on ne les chercherait point, sans compter que, les y soupçonnant, on y eût peut-être regardé à deux fois avant de violer cette résidence du parlement.

Le roi cependant avait fort à faire de recevoir les reproches de votre *grande amie*, comme aussi de résister aux offres empressées de celui qui principalement lui avait conseillé son entreprise; c'est de lord George Digby que je veux parler. Vous n'êtes pas sans connaître, au moins de nom, ce personnage qui, de l'Espagne, où son enfance s'est écoulée tout entière, a conservé les airs capitans et les penchans catholiques. Instruit d'ailleurs, bon philosophe et théologien, orateur disert, versé dans la plupart des langues qu'on parle sur le continent, il a été fameux de bonne heure par ses amours et par ses duels, sa galanterie et sa bravoure. Pour avoir châtié par l'épée, dans l'intérieur même de la résidence royale, un rival que la faveur de cour avait rendu insolent, il fut envoyé en prison et disgracié pour un temps, ce qui, joint aux griefs de son père, le comte de Bristol, le jeta dans l'opposition. Cependant, s'il avait tous les dons qui gagnent le cœur des dames et l'admiration des hommes, il semble être dans sa destinée de voir ses plus grands admirateurs, ses amis les plus chauds, le prendre ensuite en haine et lui en vouloir des sentimens favorables qu'il leur avait surpris. Certaine inconstance de caractère, servie par une subtilité d'esprit trop raffinée, ne le laisse jamais dans la même voie, et le réconcilie avec des inconséquences qui le font souvent accuser de perfidie. Il est hasardeux, s'éblouit de ses conceptions les plus hardies, ne tient assez de compte ni des difficultés de l'exécution, ni de la gravité des conséquences. Bref, c'est bien là le pire conseiller que puisse avoir un prince aussi facilement entraîné aux partis extrêmes que facilement découragé quand il s'agit de les soutenir jusqu'au bout. On lui attribue, je vous l'ai dit, la plus grande part dans ce qui se passa le 4 janvier; or il paraît certain que, — sans s'arrêter à la non-réussite de l'entreprise concertée pour se saisir en plein parlement des cinq accusés, et sans s'embarrasser du démenti qu'il se donnait à lui-même après l'attitude qu'il avait prise, — il se faisait fort, accompagné du colonel Lunsford et de quelques coupe-

jarrets pareils, de les aller arracher à l'asile où ils se dérobaient, en attendant un moment plus favorable, aux premières atteintes de la colère royale. On va jusqu'à prétendre, — la chose n'est pas absolument impossible, — que, dans l'écrit par lequel il proposait cette mesure désespérée, il s'engageait à les amener vivans aux pieds de sa majesté, ou à les laisser morts sur la place, s'il ne pouvait les tirer de leur refuge.

Toutefois l'heure des grandes audaces était passée. Le roi d'Angleterre d'ailleurs, il faut lui rendre cette justice, ne pouvait envisager qu'avec effroi une mission pareille, confiée à un homme si résolu, et qu'arrêtent si peu les scrupules ordinaires. Enfin les honnêtes gens de la cour, s'il en consulta quelques-uns, durent le prémunir contre des résolutions qui pouvaient amener immédiatement les plus hasardeux conflits. M. Hyde par exemple, qui est l'écrivain juré du monarque, et le fournit privément de tous les renseignemens et avis propres à le guider dans le labyrinthe politique, aura certainement plaidé, en cette occasion, la cause de la prudence. Bref, de manière ou d'autre, l'audacieuse proposition de lord Digby demeura non avenue, et il n'y fut donné aucune suite. Maintenant que certaines indiscrétions l'ont à peu près rendue publique, je ne doute pas qu'elle ne vaille à l'auteur, si le parlement triomphe, un prompt exil, et dans ce cas je pense qu'en Espagne ou en France mylord Digby se fera remarquer. Les gens de ce caractère ne sont jamais longtemps *sub rosâ* (1).

(1) Ici la sagacité du capitaine Langres lui fait honneur. Poursuivi, comme Strafford l'avait été, par la rancune parlementaire, Digby s'enfuit en Hollande et tenta d'en ramener un convoi d'armes pour les troupes de Charles Ier. Il fut fait prisonnier, et grâce à la générosité du gouverneur de Hull, auquel il se fit connaître, parvint à regagner les côtes de France. Après Edge-Hill, où il combattit vaillamment, son maître l'expédia en Irlande, d'où il partit pour accompagner à Saint-Germain le prince royal, qu'il salua le premier roi d'Angleterre après la catastrophe du 30 janvier 1649. Toutefois le rôle de *courtisan du malheur* n'allait pas à une nature aussi remuante, et le budget d'un roi exilé ne pouvait suffire aux besoins d'une prodigalité fabuleuse. Lord Digby chercha son rôle dans nos guerres civiles, et l'y eut bientôt trouvé. Une action d'éclat, une bravade exécutée en face de deux armées, le mit en relief. On lui fournit les fonds nécessaires pour lever, au nom du roi de France, un corps d'auxiliaires irlandais. Il parvint rapidement à des grades élevés. Mazarin fugitif le recommandait à la reine comme le plus subtil et le plus expert conseiller qu'elle pût choisir. Il partit de là pour vouloir supplanter le cardinal auprès d'Anne d'Autriche. Informé par elle de cette ingratitude signalée, le subtil Italien ne se plaignit pas; mais, une fois de retour aux affaires, il embarqua son *féal* protégé dans une expédition où il espérait bien le voir périr. Digby revint sain et sauf d'Italie, où il avait traversé des périls inouis avec son bonheur accoutumé. Mazarin le complimenta, le remercia,... et le fit rayer des cadres de l'armée, avec ordre de quitter la France dans le plus bref délai. En Espagne, où notre aventurier se rendit aussitôt, mêmes hasards, même fortune. Don Juan, le gouverneur des Pays-Bas, s'éprend de Digby, l'emmène en Flandre, et lui doit la prise d'une forteresse dont la garnison irlandaise ne sut pas résister aux séductions de l'irrésistible *condottiere*. Bien vu à

Ne voulant pas recourir aux expédiens de ce téméraire, sa majesté ne se résignait cependant pas à regarder la partie comme absolument perdue. Il pensait que les cinq membres accusés essaieraient de quitter le royaume (à quoi ils ne songeaient vraiment pas), et dans la soirée du 4 janvier une proclamation fut lancée, défendant de leur donner retraite, comme aussi aux gardiens des ports de souffrir l'embarquement de leurs personnes. Le même soir, sir Richard Gournay, le lord-maire, manda par lettre circulaire à tous les *aldermen* de doubler partout les gardes et faire circuler leurs hommes, dûment armés de mousquets et de hallebardes, dans tous les endroits où quelque désordre pourrait se produire; la garde de chaque poste devait être renouvelée chaque matin et chaque soir. Or, comme la Cité de Londres est généralement en opposition avec la cour, notamment lorsqu'il y a lutte entre celle-ci et le parlement, la bonne volonté du lord-maire fut plutôt nuisible qu'utile au monarque. Les boutiques, fermées dans la journée du 4 janvier à la première nouvelle de la démarche tentée par le roi, ne se rouvrirent point le soir, et les hommes armés qui gardaient les fortifications et les portes criaient de temps en temps, donnant à chacun de fausses alertes, que les « cavaliers » venaient, que « le roi était à leur tête et voulait brûler la Cité. » On croyait aussi au désarmement des *citizens* opéré sur *warrant* royal, au moyen de visites domiciliaires. Ces soupçons étaient fortifiés par une proclamation du lord-maire, qui se plaignait « des amas d'armes faits par diverses personnes de basse condition, lesquelles avaient chez elles jusqu'à vingt, trente, et même quarante mousquets à la fois, avec des munitions proportionnées. » La même proclamation parlait encore de six pièces de canon appartenant à la direction de l'artillerie, et que des citoyens officieux avaient transportées à Leaden-Hall. « Il fallait veiller, disait ce magistrat, qu'elles ne servissent à autre chose qu'à la défense de la Cité, si besoin était. » — En somme, l'alarme était grande chez tout le monde.

III. — LE CHATIMENT.

Le 5 janvier, vers neuf heures du matin, le roi, instruit sans nul doute de cette agitation et séduit par le souvenir de l'accueil en-

la cour de Madrid, Digby croit utile à son ambition de se faire catholique. Les jésuites recueillent ce brillant catéchumène, qui, peu de mois avant, faisait, avec don Juan, de l'*astrologie judiciaire;* mais ce changement de croyances ne rapporta au nouvel adepte aucune des grandes faveurs sur lesquelles il avait compté, et la jalousie de don Luis de Haro le tint à l'écart jusqu'au moment de la restauration des Stuarts. Il rentre alors en Angleterre sous son titre héréditaire de comte de Bristol, et nous l'y laisserons, investi de la faveur royale, nouer encore de nouvelles intrigues, qui devaient aboutir plus tard à une disgrâce éclatante.

thousiaste qu'il avait reçu à son retour d'Écosse, tenta de se rendre, sans escorte militaire, auprès du conseil municipal. Il s'y connaissait de bons amis, et comptait sur l'autorité des anciennes traditions, qui devaient, pensait-il, lui donner les moyens d'en venir à ses fins, car il s'obstinait encore en cette illusion, que les accusés lui seraient livrés, sinon par leurs collègues, au moins par les gens de Guild-Hall. Il le leur demanda nettement, « espérant, disait-il, qu'aucun brave homme ne voudrait détenir ces traîtres contre lui; il voulait leur faire procès selon les lois. Et comme on l'accusait, continua-t-il, de favoriser la religion du pape, il s'engageait sur sa parole de prince à poursuivre quiconque s'opposerait aux lois et statuts du royaume, tant les papistes que les séparatistes, de plus à maintenir la vraie foi protestante, professée par son père, et dont lui ne se départirait jamais, sa vie durant. » Ce qui le fit ainsi insister sur ce dernier point, c'est qu'il n'avait point reçu par les rues un trop favorable accueil. Son carrosse était faiblement escorté, et la foule en profitait pour venir crier aux portières en faveur des priviléges du parlement. Même un de ces croquans lui jeta un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *A vos tentes, Israël!* ce qui est proprement un « appel aux armes » selon la mode presbytérienne. Cet homme fut arrêté sur place et remis aux magistrats. Encore était-ce là un symptôme de la disposition des esprits.

A l'issue du discours royal, pas un mot ne fut prononcé tout d'abord; mais bientôt un cri s'éleva dans le conseil municipal, et c'était le même qu'avaient fait entendre les gens du peuple : *Parliament!... Privileges of parliament!...* D'autres répondaient, il est vrai : *Dieu bénisse le roi!...* mais il y en avait au moins autant des premiers que des seconds. Le roi, voyant durer ce tumulte, frappa sur la table pour obtenir silence, et commanda qu'un des assistans parlât seul, si on avait quelque chose à lui faire entendre. Quelqu'un dit alors : — C'est le désir de cette cour que votre majesté prenne l'avis de son parlement. — Un autre conseiller riposta : — Ce n'est pas le désir de cette cour, mais votre désir, à vous qui parlez. — Et le roi, prenant la parole : — Qui donc ose dire que je ne prends pas l'avis de mon parlement?... Je prends et prendrai toujours son avis; mais je ne confonds pas le parlement avec quelques traîtres qui en sont... Ceux-ci, ajouta sa majesté, qui dans ce moment était tant soit peu hors d'elle, ceux-ci, je leur ferai leur procès... leur procès!... leur procès! entendez-vous?... Il y eut encore un silence, mais de nouveau, sur les derniers rangs, un homme se leva et dit à voix haute : — *Les priviléges! les priviléges!* — Remarquez bien cet homme, arrêtez le!... fut-il crié de plusieurs endroits. Le roi au contraire, les apaisant du geste, reprit avec plus de calme : — Ce n'est pas moi qui violerai les priviléges du parlement; mais il n'est pas de privi-

lége qui mette les traîtres à l'abri d'un procès,... d'un procès, reprit-il encore, après quoi il se départit pour aller dîner, non point chez le lord-maire, son partisan déclaré, mais chez celui des *aldermen* qui passe pour le plus enclin de tous à favoriser le parlement. Et chez cet homme, qui a nom Garrett, sa majesté fut magnifiquement traitée. Ensuite, sur les trois heures, elle s'en retourna vers White-Hall, le peuple criant toujours : *Privilége! privilége!* et le roi murmurant entre ses dents : « Procès,... procès aux traîtres! »

De retour au palais, son premier soin fut de rédiger de sa propre main (1) une proclamation nouvelle, à ces fins que nul n'osât abriter les cinq accusés de la chambre des communes. Le nom de lord Kimbolton n'y figura pas; sa majesté comptait sans doute, par cette omission, se concilier la chambre haute, et, en la désintéressant ainsi dans le conflit à venir, s'assurer qu'elle lui viendrait en aide contre les communes.

Celles-ci pourtant s'étaient réunies dans la matinée du 5 janvier à Westminster. Portes closes, avec défense à aucun membre de s'absenter sans congé, et non sans avoir dépêché de tous côtés des subalternes chargés de guetter au dehors les mouvemens hostiles qui se pourraient tenter, elles délibéraient. On y comptait environ deux cent soixante membres, dont à peu près quatre-vingt-dix partisans du roi. Depuis les débats de la fameuse remontrance (au mois de décembre 1641), jamais cette minorité n'avait été si nombreuse. La première motion débattue fut de déclarer que, « par sa visite armée de la veille, aussi bien qu'en faisant saisir et mettre sous les scellés les papiers de certains députés, le roi d'Angleterre avait porté atteinte aux priviléges de la haute cour du parlement. » Cinq ou six royalistes essayèrent d'excuser la conduite du monarque; mais la chambre passa outre et nomma un comité pour rédiger un projet de déclaration dans le sens de la motion proposée. On s'attendait que ce travail prendrait un assez long temps, et l'on discutait l'opportunité de continuer les débats, quand M. Glyn et les autres du comité rentrèrent en séance au bout d'un quart d'heure à peine, rapportant une déclaration qui bien évidemment avait été composée d'avance. On suppose généralement qu'elle était l'œuvre de M. Pym lui-même, qui, du fond de sa mystérieuse retraite, ne cessait de diriger les événemens. En vertu de la nouvelle déclaration que « les communes ne pouvaient plus ni siéger à Westminster en toute sécurité, ni délibérer des affaires publiques jusqu'à ce que

(1) Le *brouillon* de cette proclamation, de la main de Charles Ier, a été découvert dans le *State Paper Office* par M. Forster. Le ministre responsable (sir Edward Nicholas) prenait soin, dès cette époque, de se mettre personnellement à l'abri en faisant ainsi *authentiquer* en quelque sorte par le monarque lui-même la participation personnelle de ce dernier aux actes du gouvernement.

leurs priviléges violés eussent été hautement revendiqués, » elles remettaient à six jours de là leur prochaine réunion, et ordonnaient qu'un certain nombre de leurs membres siégeraient en comité particulier à Guild-Hall. Le vote, régulièrement pris, donna cent soixante-dix voix pour ces conclusions et quatre-vingt-six contre; mais bien que la majorité fût assez forte, vous le voyez, pour exclure les royalistes du comité dont elle obtenait la formation, plusieurs d'entre eux, et des plus notables, en firent partie, notamment les deux nouveaux secrétaires d'état, Falkland et Colepeper. Je noterai seulement que ni M. Hyde comme partisan du roi, ni M. Oliver Cromwell à titre d'ennemi de la cour, ne firent partie du *select committee*. Il fut réglé d'ailleurs que tous les membres des communes qui voudraient officieusement assister aux délibérations de Guild-Hall seraient admis à y voter les mesures qu'on y proposerait, soit pour le maintien du privilége parlementaire, soit pour la sûreté du royaume. Avis de tout fut donné à la chambre des lords par un message spécial; mais, avant que le messager fût de retour, une brusque panique avait dispersé l'assemblée. Il s'était répandu aux portes du palais, on ne sait comment, qu'un corps armé s'acheminait de ce côté, et des cris interrompirent un des membres qui proposait certaines résolutions relatives à l'Irlande. Celui-ci pourtant ne se troubla point, et voulut qu'on votât sa motion, ce qui à la vérité fut fait, mais sans observer toutes les formes, après quoi, un peu en désordre et s'ajournant au mardi 11, la chambre se sépara sur les quatre heures. J'ose penser que si sa majesté eût reçu à Guild-Hall et sur sa route plus d'encouragemens qu'elle n'en obtint, la fausse alarme qui mit fin aux débats de ce jour eût bien pu se transformer en quelque chose de beaucoup plus sérieux.

La mesure qui transportait dans la Cité, au milieu de citoyens armés et prêts à la défendre, les délibérations de la chambre des communes était, à mon avis, un coup de politique fort habile, car la suspension absolue des séances eût été le signal d'un complet désarroi, tandis qu'en se plaçant ainsi chaque jour sous la protection immédiate des bourgeois de Londres, les députés forçaient ceux-ci à faire cause commune avec le reste du pays. De plus, sous cette forme détournée, ils s'associaient aux cinq membres accusés (toujours réfugiés dans Coleman-street), ils se tenaient en communication continuelle avec eux, et les abritaient contre les effets, encore fort à craindre, des poursuites exercées contre eux par le roi. La Cité, reconnaissante de la confiance du parlement, avait pris les armes. Ses portes et poternes, fermées chaque soir, étaient gardées avec soin; de plus on signait de tous côtés une humble pétition à sa majesté « afin que les membres accusés fussent poursuivis conformément aux règles parlementaires, » et force pamphlets s'imprimaient

contre le roi. Cependant bon nombre de membres déclaraient vouloir s'abstenir d'aller à Guild-Hall pour ne pas être entraînés à des mesures extrêmes : on annonçait que les accusés viendraient y siéger; on croyait que le roi les y enverrait ou les y viendrait saisir, et les esprits timorés ne se souciaient point d'avoir à prendre parti dans cette lutte ouverte des deux pouvoirs.

La séance du 6 janvier se tint dans la chambre où les jurés se retirent pour délibérer. Les membres du comité avaient été reçus par le conseil municipal (*common council*) en robes et chaînes de cérémonie. La garde était composée de quelques-uns des plus riches bourgeois, chacun revêtu d'une casaque ornée de rubans aux couleurs de sa compagnie particulière et accompagné de son laquais en livrée. De plus, la vieille hospitalité de la Cité avait magnifiquement pourvu à ce que les députés reçus à Guild-Hall n'y souffrissent ni la faim ni la soif, et vers une heure, quand les membres du comité voulurent se séparer pour aller dîner, on les avertit qu'un splendide repas les attendait. Quant aux affaires sérieuses, elles se traitaient méthodiquement l'une après l'autre. On proclama l'illégalité des diverses mesures adoptées par le roi, des *warrants* qu'il avait signés. Il fut question d'exiger la production de ces *warrants*; mais on y renonça sur les observations de sir Simonds d'Ewes, qui s'appliqua, dans un discours fort bien accueilli, à définir les cas de trahison et la manière de procéder en iceux. Sa conclusion fut « que, les procédures contre les cinq *gentlemen* étant jusqu'alors entachées d'illégalité, il fallait demander sûreté pour leurs personnes, et les engager à venir siéger dans le parlement jusqu'à ce que, *dans le parlement*, ils eussent été reconnus coupables du crime qui leur était imputé. » M. Glyn, qui, en l'absence forcée de M. Pym, avait pris le rôle de « meneur, » appuya fortement la motion, et dans sa harangue, dirigée contre les conseillers de sa majesté, signala, sans les nommer, quelques membres qui jouaient, au sein de la chambre, le triste rôle d'espions de la cour, semant la méfiance et la discorde entre le roi et les représentans de la nation. Des discours qui vinrent ensuite je ne vous dirai rien, si ce n'est qu'en substance ils blâmaient tous le roi d'être intervenu dans une affaire où il ne pouvait agir en même temps comme juge et comme partie. L'un d'eux rappela même un mot célèbre du juge Markham au roi Édouard IV, à qui ce magistrat disait un jour : « Dans le cas de trahison, un sujet peut arrêter l'accusé; mais le roi ne le peut point, car si l'arrestation est illégale, l'accusé n'a aucun moyen de redressement à faire valoir contre le roi. » Le débat s'échauffant, il fut proposé, assez à l'étourdie, de déclarer que « toute charge de trahison portée contre un membre des communes constituait une violation du privilége. » Toutefois des têtes plus sages firent simplement voter par le comité

que « des *warrants* comme ceux dont il avait été usé portaient atteinte aux priviléges du parlement et à la liberté des sujets; *item*, que toute personne agissant en vertu de *warrants* pareils serait déclarée ennemie de la chose publique. » Puis, comme il s'agissait de rédiger une déclaration dans ce sens, le jeune Henry Vane y fit ajouter fort sagement « que la chambre n'entendait en aucune manière protéger les cinq *gentlemen* en question, non plus qu'aucun autre membre des communes, contre des poursuites criminelles d'aucune espèce, qu'elle s'empresserait au contraire de leur infliger le châtiment dont ils seraient dignes, pourvu qu'il fût procédé contre eux conformément aux lois du royaume. » C'est en ce sens que la déclaration fut rédigée, votée et imprimée; puis on se sépara en fixant le lieu de la prochaine réunion, pour le lendemain, dans *Grocer's-Hall*, attendu que le conseil municipal réclamait la salle où la première délibération du comité venait d'avoir lieu. La nuit du 6 au 7 janvier fut marquée par une panique soudaine. Sur le bruit répandu à Ludgate, vers les neuf ou dix heures du soir, qu'on venait de la part du roi saisir militairement les cinq membres fugitifs, les milices de la Cité, convoquées à grandes clameurs, furent sur pied dans l'espace d'une heure. *Arm! arm!* criait-on en frappant aux portes, et près de quarante mille hommes complétement armés répondaient à cet appel nocturne, sans parler d'une centaine de mille autres qui étaient descendus dans la rue avec des hallebardes, des épées, des bâtons, etc. Le lord-maire cependant déploya tout son zèle royaliste, et parvint à faire rentrer chez elle cette multitude effarouchée, de quoi il fut remercié, le surlendemain, par un ordre exprès du conseil, ordre qui lui prescrivait en outre de « rechercher les auteurs inconnus de cette espèce d'émeute, afin qu'ils fussent sévèrement punis. »

Le vendredi 7, réuni à *Grocer's-Hall*, le comité des communes entreprit une espèce d'enquête relative à ce qui se nommait déjà « l'outrage du 4 janvier. » Divers témoins furent entendus qui déclarèrent que l'intention, hautement exprimée, des hommes armés par lesquels sa majesté s'était fait accompagner avait été de « forcer les communes à obéir au roi. » Bien qu'étranger, j'avais été cité à comparaître, et je comparus en effet devant messieurs du comité, à qui je rendis compte (sans compromettre personne) de la part que j'avais prise à la découverte du plan formé pour se saisir de M. Pym et de ses amis. Sir Simonds d'Ewes fit voter aussitôt que « la venue de gens armés avec sa majesté avait eu pour but de se saisir de quelques membres de la chambre, et de se jeter, en cas de refus et de résistance, sur la chambre elle-même, ce qui constituait un dessein de trahison contre le roi et le parlement. » Comparurent ensuite les deux sheriffs de Londres, porteurs des *warrants* qu'ils avaient

reçus, écrits de la main du roi, pour se saisir des cinq membres. L'un d'eux, le sheriff Garrett, offrait de remettre ce mandat; l'autre refusait, sous prétexte du secret requis par les devoirs de sa charge. Des membres de la chambre, quelques-uns voulaient qu'on retînt ces écrits, d'autres qu'on en refusât la communication. Sir Simonds d'Ewes était du nombre de ceux-ci, et fit encore prévaloir son avis. « Ce serait, disait-il, manquer au respect dont nous devons entourer encore le monarque, bien qu'il ait été égaré par de mauvais conseils. D'ailleurs que ferions-nous de ces écrits? et à quoi bon désobliger des magistrats qui ont si bien mérité de nous, en les plaçant dans ce dilemme, ou de nous résister, ou d'offenser la personne royale? » Conformément à ces sages paroles, on fit rappeler les sheriffs, naturellement écartés du débat, et, après les avoir remerciés, on les renvoya. Une délibération plus importante suivit celle-ci. On proposa de voter que « les cinq membres accusés pouvaient et devaient venir aux séances du comité, nonobstant les *warrants* lancés contre eux, ou toute accusation dont ils pussent avoir été menacés. » C'était là un défi direct à l'autorité royale, et le prudent sir Simonds n'était pas d'avis d'en venir si vite à une extrémité si périlleuse. On devait, selon lui, n'adopter une pareille marche qu'après avoir vainement demandé au roi un sauf-conduit pour les cinq accusés. N'espérant pas faire adopter par ses collègues cette ligne de conduite trop mesurée, trop strictement régulière pour leur humeur du moment, il jugea superflu de se mêler au débat, et laissa voter cette mesure décisive.

Le roi, qui la ressentit vivement, y répondit, dès le lendemain matin, 8 janvier, par une nouvelle proclamation — c'était la troisième, — où, en réitérant l'accusation portée contre les cinq membres, il commandait à tous les magistrats et officiers publics de les appréhender au corps et de les conduire à la Tour. Chose étrange que cette vaine preuve d'obstination ait été donnée par sa majesté le jour même où elle confiait les sceaux à mylord Falkland, un des membres du comité par lequel venait d'être voté le rappel des cinq accusés dans le sein des communes! Une heure après que la proclamation royale eut été distribuée et affichée, la chambre basse se réunissait dans le même lieu que la veille, et, après avoir ordonné derechef aux cinq membres d'assister à la séance que le comité tiendrait le lundi suivant et où l'on réglerait la question du retour à Westminster, elle votait deux résolutions : la première déclarant « fausse, scandaleuse, illégale, » la proclamation du matin, — la seconde affirmant au contraire « que tous les actes des citoyens de Londres ou de tous autres pour la défense du parlement et de ses priviléges étaient conformes à leur devoir, et que quiconque voudrait les arrêter ou

troubler pour de tels actes serait déclaré ennemi de la chose publique. » Puis, — comme durant le vote le bruit s'était répandu qu'un bateau chargé d'armes et arrivant de Berwick venait d'être signalé près de la Tour, — le comité manda devant lui le gouverneur (sir John Biron) et le lieutenant de l'artillerie, lesquels ayant été examinés, on décida que des mesures immédiates seraient prises pour assurer la garde de la forteresse, qui serait remise à un officier possédant la confiance de la Cité aussi bien que celle du parlement. L'officier choisi fut un capitaine du parc d'artillerie nommé Skippon. Il a servi quelque temps en Hollande : c'est un homme de mœurs réglées, et qui, d'abord simple soldat, s'est élevé au grade qu'il occupe par le seul fait de son mérite. Je le connais un peu, et vous prédis que, si les événemens lui donnent un rôle important, vous le verrez s'élever encore. Nommé par le comité sergent-major-général de la Cité de Londres, il a une véritable armée sous ses ordres. Quant à la charge en elle-même, elle est de création nouvelle, et personne n'eût pensé, il y a seulement quelques jours, que la chambre des communes pût disposer en faveur de qui bon lui semblerait, et sans le consentement du prince, d'une pareille autorité militaire; mais les nouveautés se suivent et pour ainsi dire s'engendrent l'une l'autre. Après avoir franchi ce pas, le comité, sans avoir encore conscience de tout le pouvoir que lui donnait l'assentiment populaire, mais agissant avec cette vigueur qu'on puise dans les dangers une fois affrontés, notifiait aux sheriffs de Londres et du Middlesex « qu'ils eussent à lever le *posse comitatus*, » c'est-à-dire tous les citoyens en état de porter les armes pour la garde du roi et de son parlement, à l'occasion de la rentrée de ce dernier en ses salles de Westminster, solennellement annoncée pour le mardi 11. Au moment où, après ces décisions si graves, le comité allait s'ajourner, un message, à coup sûr inattendu, vint mettre sa constance à l'épreuve. Le roi faisait annoncer qu'il se proposait de venir, le lundi suivant, siéger au comité en compagnie de quelques membres de la chambre haute. C'était là sans doute une menace couverte, qui avait pour objet d'empêcher le retour des cinq membres accusés et d'annuler ainsi le vote qui les rappelait expressément; mais le message royal fut accueilli avec un calme et une courtoisie admirables. « Sa majesté n'avait qu'à venir, répondirent les organes du comité; elle aurait l'accueil dû à son rang, et pour lui montrer l'estime en laquelle sa visite était tenue, on ne marchanderait pas les préparatifs. En conséquence les capitaines des *trained bands* de la Cité, commis à la garde du parlement, recevraient ordre de veiller à ce que le roi et sa fidèle noblesse trouvassent les routes libres... » Si je vous disais maintenant, madame, que milady Carlisle inspira cette mer-

veilleuse réponse (en faisant avertir sous main ses bons amis cachés dans Coleman-street de l'idée qu'on venait de suggérer au monarque), vous surprendrais-je plus que de raison?

Je vis cette belle dame le dimanche, et, sans mentir, elle rayonnait. — N'avez-vous point remarqué, me disait-elle, des physionomies nouvelles dans notre bonne ville de Londres?... Et comme je convenais avoir rencontré en effet bon nombre de gens à cheval, ayant la mine assez provinciale : — Ce sont, me dit-elle, des francs-tenanciers du comté de Buckingham, des compatriotes de M. Hampden. On leur a fait signe, et les voici arrivés, au nombre de près de quatre mille, pour voir si on osera toucher à leur représentant. Il ferait beau voir maintenant que les *reformados* de White-Hall missent leurs épées à l'air!... Sans compter, ajouta-t-elle, que nos ministres ont prêché ce matin sur le psaume 122... Lisez-le, ce psaume, et vous verrez de quoi il s'agit... » J'ouvris la bible qu'elle me tendait, et ce que je lus m'édifia complétement (1).

On s'étouffait aux portes de *Grocer's-Hall* le lendemain 10 janvier, et la besogne intérieure du comité se compliquait de mille incidens extérieurs. On lui dénonçait des manœuvres suspectes qui semblaient avoir pour objet de placer la Tour de Londres en des mains hostiles; puis se faisait admettre à grand bruit une députation de marins, maîtres de bâtimens, officiers, matelots, offrant de venir défendre le parlement du côté de la rivière, ce qui leur fut accordé sans peine, ainsi que la permission de pourvoir d'artillerie les bâtimens destinés à ce service (2). Cependant on se hâtait, malgré ces interruptions, de voter, en l'absence des accusés, toutes les mesures qui les concernaient. En agissant ainsi, on ôtait le caractère d'une vengeance personnelle au blâme que le comité déversait sur quelques instrumens subalternes de la rancune royale, les Killigrew, les Fleming, etc. On évitait aussi d'ajouter aux griefs que le monarque prétendait avoir contre les cinq membres leur participation directe à ces actes de résistance. Ils parurent enfin au sein d'une immense agitation, et vinrent silencieusement reprendre leurs places ordinaires. Au même moment entraient des délégués du peuple, des apprentis, etc., qui sollicitaient la faveur de « garder le parlement. » On les remercia de leur bon vouloir en les exhortant à rester dans la Cité, pour la garde d'icelle, pendant que leurs patrons viendraient veiller à la sûreté de l'assemblée. On les avertirait d'ail-

(1) « ... Nos pieds se sont arrêtés en tes portes, ô Jérusalem!... Jérusalem,... *dont les habitans sont fort unis...* »

(2) Le roi Charles I[er], en apprenant cette démarche des marins, affecta de traiter avec dédain ces « rats d'eau » (*water rats*) qui allaient grossir l'armée populaire. Au fond, cette défection lui fut très sensible.

leurs, si leurs services étaient requis. L'un d'eux, parlant au nom des autres, répondit qu'ils obéiraient, et ils sortirent pêle-mêle de la salle. Vinrent ensuite les gens de Southwark, offrant leurs *trained bands*, qu'on accepta. En tout ceci, la chambre excédait visiblement ses droits. Lever des troupes, leur donner des chefs, les armer en vue d'une guerre quelconque, sans le concours de ce qu'on appelle ici l'*exécutif*, c'était enfreindre la constitution. Personne ne le nie; mais on en rejette la faute sur le monarque, qui, en tirant l'épée pour violenter la chambre, a mis celle-ci dans la nécessité de la tirer à son tour, afin de maintenir ses droits et de rester libre. Aussi ce même lundi, sans désemparer, les communes prirent-elles douze résolutions. contre lesquelles parlèrent et votèrent vainement les députés royalistes, MM. Hopton, Price, Dering et consorts. Pour les nouveaux secrétaires d'état, mylord Falkland et sir John Colepeper, je n'ai pas ouï dire qu'ils aient pris part au débat. En vertu de ces résolutions mémorables, 1° une force militaire levée dans la Cité était placée sous les ordres de M. Skippon; 2° les officiers et soldats n'y étaient admis qu'après avoir souscrit la *protestation* naguère publiée par ordre du parlement (1); 3° leur devoir, comme celui de leur chef, était d'obéir à la chambre, nonobstant tous autres ordres ou contre-ordres; 4° ils avaient mission de repousser par la force quiconque les attaquerait; 5° de cette espèce d'armée, huit compagnies étaient commandées pour le lendemain matin avec huit pièces de canon, afin d'escorter l'assemblée rentrant solennellement à Westminster, etc. Toutes ces prescriptions, — et les services volontaires que chaque citoyen en état de s'armer voudrait rendre en ces circonstances, — étaient tenus pour conformes à la loi, et destinés à sauvegarder « le roi, le royaume et le parlement. »

Désormais il n'y avait plus ni voile jeté sur la situation, ni doute sur le parti pris de résister ouvertement à l'autorité royale. M. Hampden, aussi calme que d'habitude, mais cette fois décidé à tout, fit admettre la pétition que venaient présenter ses constituans du Buckinghamshire, et dans laquelle ils promettaient de « mourir aux pieds du parlement, » s'il le fallait, plutôt que de souffrir une atteinte à sa liberté. Les deux derniers actes du comité siégeant à *Grocer's Hall* furent de remercier le lord-lieutenant d'Irlande, qui, à la demande de l'assemblée, avait mis en non-activité le capitaine

(1) Pour le texte de cette protestation, dont il a déjà été parlé, consulter les *Recollections* de Rushworth, t. III, liv. 1er, p. 241. Elle avait été signée par quatre ou cinq cents membres des communes et cent six membres de la chambre haute (y compris les juges et jurisconsultes). Le serment qui l'accompagnait énonçait la résolution de maintenir la « vraie religion réformée » contre toute innovation papiste, comme aussi les pouvoirs et priviléges des parlemens, les droits légaux et les libertés des sujets.

Hide, un des officiers de White-Hall qui, le 4 janvier, avait montré le plus d'insolence, puis de chasser ignominieusement un messager que le gouverneur de la Tour, sir John Biron, avait cru pouvoir envoyer, au lieu de se présenter lui-même, pour s'enquérir des griefs qu'on avait contre lui, et dont il demandait à se justifier. Vous voyez à quel point l'autorité du parlement avait grandi dans ces journées, et en quelle attitude étaient devant lui les principaux agens du pouvoir royal.

Le roi lui-même, averti d'heure en heure par ses fidèles de tout ce qui se passait, sentait une agitation extrême succéder à l'incrédulité dédaigneuse avec laquelle il avait accueilli les premières nouvelles de la journée. Quand la triste vérité lui apparut, quand il s'assura qu'un triomphe éclatant allait saluer le lendemain, sans qu'il pût l'empêcher, les cinq « traîtres » qu'il avait publiquement flétris et voulu traîner à l'échafaud, l'indignation et la crainte lui firent prendre une résolution soudaine. Ce même lundi, sur les quatre heures du soir, au moment où le comité allait se dissoudre, il monta dans un carrosse avec la reine et leurs enfans, et après avoir fait appeler à la portière, pour le remercier de ses services, le capitaine des *trained bands* qui depuis deux mois commandait la garde du palais, il se fit conduire à Hampton-Court. En ceci, je crois qu'il fit bien. Le roi Charles ne pouvait guère assister décemment à l'entrée triomphale du roi Pym.

Vous savez avec quelle pompe a eu lieu, le 11 janvier, cette cérémonie. Sur l'un des bords de la Tamise étaient rangées les milices de la Cité, sur l'autre les *trained bands* de Southwark. Tous ces miliciens avaient, qui au chapeau, qui au bout de sa pique ou de sa hallebarde, des exemplaires de la *protestation*. La rivière elle-même était comme couverte de chaloupes et de batelets armés d'où partaient sans cesse des volées de mousqueterie et des salves de canons. Les compagnies de la Cité avaient mis la plus vaste et la plus richement décorée de leurs *barges* à la disposition des cinq membres, qui s'embarquèrent au lieu dit « des *Trois-Grues* » pour rentrer à Westminster. Des applaudissemens comme j'en ai peu entendu de ma vie saluèrent ces personnages au moment où ils mirent le pied sur le rivage, au bas des degrés du palais. Le président et la chambre les attendaient debout, et, un instant après qu'ils eurent repris leurs siéges accoutumés, tous les cinq se levèrent. MM. Hampden, Hollis, Haselrig et Strode demeurèrent en silence, et la tête nue, pendant que M. Pym remerciait en leur nom tous les bons citoyens de Londres, ajoutant « qu'après les services rendus par la Cité au parlement, il était de l'honneur de la chambre de protéger désormais les *citizens* contre toutes les conséquences possibles du

dévouement affectueux dont ils avaient fait preuve. » Ce langage habile consommait l'alliance récente de la capitale et du parlement, et constatait ce fait essentiel, que des abus du pouvoir royal on était garanti désormais par le pouvoir parlementaire, en état de faire respecter ses décisions. Ces nouveautés faisaient branler la tête aux vieillards, aux sages de la chambre, et scandalisaient particulièrement notre ami sir Simonds d'Ewes; mais les royalistes, si furieux qu'ils pussent être, ne se dissimulaient pas l'étendue de leur défaite, et j'entendis l'un d'eux (sir Edward Dering) dire que, « s'il pouvait honnêtement être Pym, il préférerait ce rôle à celui du roi Charles. »

Celui-ci s'était d'abord rendu à Hampton-Court. Là venaient encore jusqu'à lui les frémissemens de la capitale : les constituans de Hampden par exemple, les francs-tenanciers du Buckinghamshire, n'osèrent-ils pas lui porter une pétition semblable à celle qu'ils avaient déjà présentée à la chambre des communes, le propre jour de la rentrée à Westminster? Elle était à peine respectueuse dans la forme et très hardie au fond. Le roi la reçut pourtant avec assez de douceur, feinte ou sincère; mais, bien qu'il eût eu le temps de réfléchir à l'imprudence de l'accusation portée contre les cinq membres du parlement, il ne sut pas se résoudre à déclarer aux pétitionnaires qu'il n'y serait pas donné suite. Le roi leur répondit simplement : « J'aimerais mieux acquérir la preuve de l'innocence de votre délégué que le trouver coupable. En tout cas, je ne fais point remonter à ceux qui l'ont nommé la responsabilité des crimes qu'il a pu commettre. » Vous reconnaîtrez à ce langage le caractère de ce prince, tour à tour imprudent et timide, cédant sur les grands points, inflexible sur les petits scrupules. Les communes, huit jours après cette réponse aux électeurs de M. Hampden, ont fait demander à sa majesté les preuves qu'elle avait à fournir à l'appui de l'accusation portée contre les cinq députés. Le roi a répondu qu'il ne pouvait encore livrer à la publicité les faits dont il comptait se servir, mais qu'il procéderait, devant les juges ordinaires, dans les formes usitées. Neuf jours plus tard, nouvelle insistance des communes, à laquelle le roi vient de répondre en renonçant aux poursuites et en offrant un pardon général. La chambre, en s'autorisant de certains statuts, a déclaré là-dessus « que le roi ne pouvait se borner à innocenter ainsi personnellement les accusés, mais qu'il leur devait le nom des conseillers par l'avis desquels ils avaient été injustement poursuivis. « Comme il gardait le silence malgré cette sommation nouvelle, on a rendu un *bill* qui reconnaît les cinq membres bien et dûment acquittés, et un autre pour décréter d'accusation l'*attorney general*, sur qui pèse la responsabilité de l'accusation portée contre

eux. Tout le monde ici pense que ce magistrat (sir Ed. Herbert) est en grand danger, et on se demande si, pour lui venir en aide, sa majesté ne cédera point (1). De Hampton-Court le roi s'est rendu à Windsor. De Windsor il doit aller à York. Quand le reverra-t-on à Londres et comment y reviendra-t-il? Dieu seul le peut dire (2).

Dès ce moment l'Angleterre est en guerre civile. La reine se dispose, m'assure-t-on, à s'embarquer pour la Hollande, où elle emmène sa fille et va chercher à se procurer de l'argent en donnant pour gages les diamans de la couronne. La famille royale se trouve fort dépourvue. J'ai lu dans certaines dépêches confidentielles que ses serviteurs sont mal payés, et que le prince-électeur a manqué plus d'une fois des objets les plus nécessaires, de vin pour sa table, de bougies pour son cabinet. Le vide se fait autour du monarque. Mylord Essex et mylord Holland ont offert leurs démissions des grandes charges qu'ils occupaient (comme lord chambellan et premier gentilhomme de la chambre) pour venir vaquer ici à leur office parlementaire. Lady Carlisle n'a pas eu de peine à faire passer de ce côté son frère Northumberland. Warwick est aussi parmi les convertis. Vous voyez que la trahison est de mode en assez bon lieu.

On a vainement, à plusieurs reprises, essayé de provoquer une démarche du parlement auprès du roi pour en venir à une réconciliation. Les chefs du mouvement ne se sentiraient plus en sûreté après de si grandes victoires, s'ils laissaient la moindre chance à un prince qui leur a marqué un mauvais vouloir si obstiné. Cédât-il aux conditions les plus dures, ils savent que ce serait à regret, et sans se croire lié par des promesses que la force lui aurait arrachées. M. Pym lui-même, qui, avant l'accusation portée contre lui, était simplement attaché au maintien des droits parlementaires, me semble à présent bien changé. Il en convient d'ailleurs, et voici ce qu'il disait l'autre jour devant moi chez milady Carlisle : « Quand j'ai vu qu'on en voulait à ma vie, et qu'on me proscrivait comme traître pour m'être dévoué corps et âme au service du pays, quand j'ai appris que, contre tout privilége, le roi lui-même, à la tête de gens armés, venait me chercher jusqu'au sein des communes, tandis que je n'avais jamais nourri une seule pensée hostile contre sa majesté, ni aucune intention préjudiciable à l'état, j'ai cru pouvoir prendre soin de ma vie et me réfugier sous la protection du parlement...

(1) L'*attorney general* fut, par bill du parlement, privé du droit de siéger ou de parler devant aucune des deux chambres, et de plus envoyé dans la prison de la Flotte. Son maître l'abandonna à son malheureux sort.

(2) Charles Ier ne revit la capitale de son royaume que dans les premiers jours de janvier 1649. Le 20, il fut mis en jugement, et dix jours plus tard il montait sur l'échafaud de White-Hall.

Dieu maintenant protége la bonne cause!... » Milady Carlisle écoutait ce discours avec un air passablement ironique : — Je ne sais si Dieu les protégera, me dit-elle à demi-voix, comme je lui donnais la main pour passer dans un autre salon... Mais vous n'ignorez point que le diable s'est mêlé de leur affaire assez à propos pour eux. Qu'en dites-vous, monsieur le Français? — Que l'enfer doit être un lieu de délices, lui répondis-je en la regardant avec admiration. — Oui... comme la vengeance est une douce chose, repartit la belle comtesse, dont la physionomie était sombre à faire peur.

Voilà, madame, le récit que vous désiriez. Il vous dira où nous en sommes et convaincra, je pense, certaines personnes qu'elles n'ont à redouter d'ici aucun obstacle. Le roi d'Angleterre a beaucoup d'affaires sur les bras, et il les a pour longtemps. Son éminence peut donc tout à son aise rudoyer les parlemens de France et faire tête aux Espagnols. Son plus redoutable ennemi est tombé, l'an dernier, dans les bois de la Marfée. On nous parle bien ici d'une conspiration qui s'ourdit à grand'peine, et qui, vu le nom et la qualité des personnages, me semble compromise d'avance. A la place de M. Le Grand (1), j'y regarderais avant de m'attaquer à un homme dont les coups portent si vite et si loin sur tout ce qui fait obstacle. Sa majesté le roi d'Angleterre saurait que lui en dire à cette heure, et je me figure que, dans le trouble de ses pensées, certaine soutane rouge lui apparaît quelquefois. Pour moi, j'admire, en même temps que notre grand ministre, ces obstinés parlementaires anglais qui, pied à pied, sans se lasser jamais, gagnent du terrain, s'établissent en des postes inexpugnables, et tiennent en échec un des plus puissans monarques du monde. Je les connais maintenant, et vous peux annoncer qu'ils le mèneront loin, s'il n'y prend garde. Il y a des gens parmi eux qui commencent à parler de république. Aucun n'y songeait il y a deux mois.....

Tel est le récit du brave capitaine Hercule Langres. Strictement historique dans toutes les parties qui se peuvent vérifier, il porte en lui-même sa garantie de sincérité, et, le comparant aux récits de la même époque si savamment mis en œuvre par M. John Forster, nous n'y avons signalé aucune inexactitude de quelque importance. C'est ce qui nous a donné l'idée de le publier comme une curieuse annexe à toutes les histoires de la révolution d'Angleterre.

E.-D. Forgues.

(1) On appelait ainsi M. de Cinq-Mars, le grand-écuyer, qui fut exécuté, comme chacun sait, le 12 septembre 1642.

VALVÈDRE

TROISIÈME PARTIE (1)

IV.

J'oubliais tout au milieu de ces orages mêlés de délices, et, en exerçant mes forces contre le torrent qui m'entraînait, je les sentais s'éteindre et se tourner vers le rêve du bonheur à tout prix, lorsqu'un signal parti de la montagne m'annonça le retour probable d'Obernay pour le lendemain. C'était une double fusée blanche attestant que tout allait bien, et que mon ami se dirigeait vers nous; mais M. de Valvèdre était-il avec lui? serait-il à Saint-Pierre dans douze heures?

Ce fut la première fois que je pensai à l'attitude qu'il faudrait prendre vis-à-vis de ce mari, et je n'en pus imaginer aucune qui ne me glaçât de terreur. Que n'aurais-je pas donné pour avoir affaire à un homme brutal et violent que j'aurais paralysé et dominé par un froid dédain et un tranquille courage? Mais ce Valvèdre qu'on m'avait dépeint si calme, si indifférent ou si miséricordieux envers sa femme, en tout cas si poli, si prudent, et religieux observateur des plus délicates convenances, de quel front soutiendrais-je son regard? de quel air recevrais-je ses avances? car il était bien certain qu'Obernay lui avait déjà parlé de moi comme de son meilleur ami, et qu'en raison de son âge et de son état dans le monde, M. de Valvèdre me traiterait en jeune homme que l'on veut encourager, protéger ou conseiller au besoin. Je n'avais plus senti la force d'in-

(1) Voyez les livraisons du 15 mars et du 1er avril.

terroger Obernay sur son compte. Depuis que j'aimais Alida, j'aurais voulu oublier l'existence de son mari. D'après le peu de mots que, malgré moi, j'avais été forcé d'entendre, je me représentais un homme froid, très digne et assez railleur. Selon Alida, c'était le type des intentions généreuses avec le secret dédain des consciences imbues de leur supériorité.

Qu'il fût paternel ou blessant dans sa bienveillance, j'étais bien assez malheureux sans avoir encore la honte et le remords de trahir un homme qu'il m'eût peut-être fallu estimer et respecter en dépit de moi-même. Je résolus de ne pas l'attendre; mais Alida me trouva lâche et m'ordonna de rester. — Vous m'exposez à d'étranges soupçons de sa part, me dit-elle. Que va-t-il penser d'un jeune homme qui, après avoir accepté le soin de me protéger dans mon isolement, s'enfuit comme un coupable à son approche? Obernay et Paule seront également frappés de cette conduite, et n'auront pas plus que moi une bonne raison à donner pour l'expliquer. Comment! vous n'avez pas prévu qu'en aimant une femme mariée vous contractiez l'obligation d'affronter tranquillement la rencontre de son mari, que vous me deviez de savoir souffrir pour moi, qui vais souffrir pour vous cent fois plus? Songez donc au rôle de la femme en pareille circonstance : s'il y a lieu à feindre et à mentir, c'est sur elle seule que tombe tout le poids de cette odieuse nécessité. Il suffit à son complice de paraître calme et de ne commettre aucune imprudence; mais elle qui risque tout, son honneur, son repos et sa vie, elle doit tendre toutes les forces de sa volonté pour empêcher le soupçon de naître. Croyez-moi, pour celle qui n'aime pas le mensonge, c'est là un véritable supplice, et pourtant je vais le subir, et je n'ai pas seulement songé à vous en parler. Je ne vous ai pas demandé de m'en plaindre, je ne vous ai pas reproché de m'y avoir exposée. Et vous, à l'approche du danger qui me menace, vous m'abandonnez en disant : Je ne sais pas feindre, je suis trop fier pour me soumettre à cette humiliation! Et vous prétendez que vous m'aimez, que vous voudriez trouver quelque terrible occasion de me le prouver, de me forcer à y croire! En voici une prévue, banale, vulgaire et facile entre toutes, et vous fuyez!

Elle avait raison. Je restai. La destinée, qui me poussait à ma perte, parut venir à mon secours. Obernay revint seul. Il apportait à Mme de Valvèdre une lettre de son mari, qu'elle me montra, et qui contenait à peu près ceci :

« Mon amie, ne m'en veuillez pas de m'être encore laissé *tenter par les cimes*. On n'y périt pas toujours, puisque m'en voilà revenu sain et sauf. Obernay m'a dit la cause de votre excursion dans ces

montagnes. Je me rends sans conteste à vos motifs, et je regarde comme mon premier devoir de faire droit à vos réclamations. Je vais à Valvèdre chercher ma sœur aînée. Je me charge de l'installer tout de suite à Genève, afin que vous puissiez retourner chez vous sans chagrin aucun. En même temps je vais tout disposer à Genève pour le mariage de Paule, et je vous prierai de venir m'y rejoindre avec elle au commencement du mois prochain. De cette façon, la sœur aînée pourra assister à la cérémonie sans que vous ayez l'air de n'être pas en bonne intelligence. Vous amènerez les enfans. Voici l'âge venu où Edmond doit entrer au collége. Obernay complétera ma lettre par tous les détails que vous pourrez désirer. Comptez toujours sur le dévouement de votre ami et serviteur,

« VALVÈDRE. »

Cette missive, dont je suis sûr d'avoir rendu sinon les expressions, du moins la teneur et l'esprit, confirmait pleinement tout ce qu'Alida m'avait dit des bons procédés et des formes polies de son mari, en même temps qu'elle peignait le détachement d'une âme supérieure aux déceptions ou aux désastres de l'amour. Il y avait peut-être un drame poignant sous cette parfaite sérénité; mais l'impression en était effacée, soit par la force de la volonté, soit par la froideur de l'organisation.

J'ignore pourquoi la lecture de cette lettre produisit un effet tout contraire à celui que Mme de Valvèdre en attendait : elle me l'avait fait lire, croyant éteindre les feux de ma jalousie; ils en furent ravivés et comme exaspérés. Un époux tellement irréprochable dans la gouverne de sa famille avait, devant Dieu et devant les hommes, le droit de tout exiger en retour de ses promptes et généreuses condescendances. Il était bien légitimement le maître et l'arbitre de cette femme dont il se disait chevaleresquement le serviteur et l'ami dévoué. Oui certes, il avait le droit pour lui, puisqu'il avait la justice et la raison souveraines. Rien ne pouvait jamais autoriser sa faible compagne à rompre des liens qu'il savait rendre doublement sacrés. Elle était à lui pour toujours, fût-ce à titre de sœur, comme elle le prétendait, car ce frère-là, mari ou non, était un appui plus légitime et plus sérieux que l'amant de la veille ou que celui du lendemain.

Je sentis mon rôle éphémère, presque ridicule. Je me flattais de le répudier quand ma passion serait assouvie, et je ne songeai plus qu'à l'assouvir. Alida ne l'entendait pas ainsi. Je commençai à la tromper résolûment et à lui inspirer de la confiance, avec l'intention bien arrêtée de surprendre son imagination ou ses sens.

Elle repartait le surlendemain pour sa villa de Valvèdre. Obernay

était chargé de l'accompagner, mais on devait prendre le plus long, afin de ne pas se croiser avec M. de Valvèdre emmenant sa vieille sœur à Genève. Je n'avais plus de prétexte pour rester auprès d'Alida, car j'avais annoncé à Obernay qu'après une huitaine de jours à lui consacrés je continuerais ma tournée en Suisse, sauf à retourner le voir à Genève avant de me rendre en Italie. Il ne m'aida pas à changer de projets. — Valvèdre a fixé mon mariage au 1er août, me dit-il; je regarde comme impossible que tu me refuses d'y assister. Moi, je serai dans ma famille dès le 15 juillet, et je t'attendrai. Nous sommes le 2, tu as donc tout le temps d'aller voir une partie de nos grands lacs et de nos belles montagnes; mais il ne faut pas tarder à commencer ta tournée. Je presse ton départ, tu le vois, mais c'est pour mieux m'assurer ton retour.

Assister au mariage d'Henri avec Mlle de Valvèdre, c'était me placer forcément en présence de ce mari que j'étais si content d'avoir évité. Ce n'est pas sous les yeux de toute cette famille, avec son chef en tête, que je voulais revoir Alida. Pourtant je ne trouvais aucun moyen de refuser. Lancé dans la voie du mensonge, je promis, avec la résolution de me casser une jambe en voyage plutôt que de tenir ma parole.

Je fis mes paquets et partis une heure après, laissant Alida effrayée de ma précipitation, blessée de ma résistance au désir qu'elle m'exprimait d'avoir mon escorte durant une partie de sa route. La laisser inquiète et mécontente faisait partie de mon plan de séduction.

Je souris bien tristement, quand je pense aujourd'hui à mes tentatives de perversité : elles étaient si peu de mon âge et si éloignées de mon caractère, que je me trouvai comme soulagé de pouvoir les oublier pendant quelques jours. Je m'enfonçai dans les hautes montagnes, en attendant le moment où le retour de M. de Valvèdre et d'Obernay à Genève me permettrait d'aller surprendre Alida dans sa résidence, dont je m'étais tracé, sur ma carte routière, un itinéraire détaillé.

Je passai une dizaine de jours à me fatiguer les jambes et à m'exalter le cerveau. Je traversai les Alpes pennines, et je remontai les Alpes du Valais vers le Simplon. Du haut de ces régions grandioses, ma vue plongeait tour à tour sur la Suisse et l'Italie. C'est un des plus vastes et des plus fiers tableaux que j'aie jamais vus. Je voulus aller aussi haut que possible sur les croupes du Sempione italien, voir de près ses étranges et horribles cascades ferrugineuses, qui, à côté de fleuves de lait écumeux, semblent rayer les neiges de fleuves de sang. Je bravai le froid, le péril, et le sentiment de la détresse morale qui s'empare d'une jeune âme dans ces affreuses solitudes. L'avouerai-je? j'éprouvais le besoin de m'égaler, à mes

propres yeux, en courage et en stoïcisme, à M. de Valvèdre. J'avais été irrité d'entendre sa femme et sa sœur parler sans cesse de sa force et de son intrépidité. Il semblait que ce fût un titan, et un jour que j'avais exprimé le désir de tenter une excursion pareille, Alida avait souri comme si un nain eût parlé de suivre un géant à la course. J'aurais trouvé puéril de m'exercer en sa présence; mais seul, et au risque de me briser ou de me perdre dans les abîmes, je consolais mon orgueil froissé, et je m'évertuais à devenir, moi aussi, un type de vigueur et d'audace. J'oubliais que ce qui faisait le mérite de ces entreprises désespérées, c'était un but sérieux, l'espoir des conquêtes scientifiques. Il est vrai que je croyais marcher à la conquête du démon poétique, et je m'évertuais à improviser au milieu des glaciers et des précipices; mais il faut être un demi-dieu pour trouver sur de pareilles scènes l'expression d'un sentiment personnel. C'est à peine si je rencontrais, dans l'écrin chatoyant des épithètes et des images romantiques, un faible équivalent pour traduire la sublimité des choses environnantes. Le soir, quand j'essayais d'écrire mes rimes, je m'apercevais bien que ce n'étaient que des rimes, et pourtant j'avais bien vu, bien décrit, bien traduit; mais précisément la poésie, comme la peinture et la musique, n'existe qu'à la condition d'être autre chose qu'un équivalent de traduction. Il faut que ce soit une idéalisation de l'idéal. J'étais effrayé de mon insuffisance et ne m'en consolais qu'en l'attribuant à la fatigue physique.

Une nuit, dans un misérable chalet où j'avais demandé l'hospitalité, je fus navré par une scène tout humaine, que je m'exerçai à regarder de sang-froid, afin de la rendre plus tard sous forme littéraire. Un enfant se mourait dans les convulsions. Le père et la mère, ne sachant pas le soulager et le jugeant perdu, le regardaient d'un œil sec et morne se débattre sur la paille. Le désespoir muet de la femme était sublime d'expression. Cette laide créature, goîtreuse, à demi crétine, devenait belle par l'instinct de la maternité. Le père, farouche et dévot, priait sans espoir. Assis sur mon grabat, je les contemplais, et ma stérile pitié ne rencontrait que des mots et des comparaisons! J'en fus irrité contre moi-même, et je pensai qu'en ce moment il eût mieux valu être un petit médecin de campagne que le plus grand poète du monde.

Quand le jour vint, je m'éveillai et m'aperçus seulement alors que la fatigue m'avait vaincu. Je me soulevai, croyant voir l'enfant mort et la mère prosternée; mais je vis la mère assise, et sur ses genoux l'enfant qui souriait. Auprès d'eux était un homme en casaque de laine et en guêtres de cuir, dont les mains blanches et la trousse de voyage dépliée annonçaient autre chose qu'un colporteur

ou un contrebandier. Il fit prendre au petit malade une seconde dose de je ne sais quel calmant, donna ses instructions aux parens dans leur dialecte, que je comprenais peu, et se retira en refusant l'argent qu'on lui offrait. Quand il fut sorti, on s'aperçut qu'au lieu d'en recevoir, il en avait laissé à dessein dans la sébile du foyer.

Il était donc venu pendant mon sommeil, il avait été envoyé là, dans ce désert, par la Providence, l'homme de bien et de secours, le messager d'espoir et de vie, le petit médecin de campagne, antithèse du poète sceptique.

Il y avait là *un sujet*. Je me mis à le composer en descendant la montagne, après avoir joint mon offrande à celle du médecin; mais bientôt j'oubliai tout pour admirer le portique grandiose que je franchissais. Au bout d'une demi-heure de marche, j'avais laissé au-dessus de moi les glaciers et les cimes formidables; j'entrais dans la vallée du Rhône, que je dominais encore d'une hauteur vertigineuse, et qui s'ouvrait sous mes pieds comme un abîme de verdure traversé de mille serpens d'or et de pourpre. Le fleuve et les nombreux torrens qui se précipitent dans son lit s'embrasaient de la rougeur du matin. Une brume rosée qui s'évanouissait rapidement me faisait paraître encore plus lointaines les dentelures neigeuses de l'horizon et les profondeurs magiques de l'amphithéâtre. A chaque pas, je voyais surgir de ces profondeurs des crêtes abruptes couronnées de roches pittoresques ou de verdure dorée par le soleil levant, et, entre ces cimes qui s'abaissaient graduellement, il y avait d'autres abîmes de prairies et de forêts. Chacun de ces recoins formait un magnifique paysage, quand le regard et la pensée s'y arrêtaient un instant; mais si l'on regardait autour, au-delà et au-dessous, le paysage sublime n'était plus qu'un petit accident perdu dans l'immensité du tableau, un détail, un repoussoir, et pour ainsi dire une facette du diamant.

Devant ces bassins alpestres, le peintre et le poète sont comme des gens ivres à qui l'on offrirait l'empire du monde. Ils ne savent quel petit refuge choisir pour s'abriter et se préserver du vertige. L'œil voudrait s'arrêter à quelque point de départ pour compter ses richesses : elles semblent innombrables, car, en descendant les sinuosités des divers plans, on voit chaque tableau changer d'aspect et présenter d'autres couleurs et d'autres formes.

Le soleil montait, la chaleur s'engouffrait de plus en plus dans ces creux vallons superposés. Le Haut-Simplon ne m'envoyant plus dans le dos ses aiguillons de glace, je m'arrêtai pour ne pas perdre trop tôt le spectacle de l'ensemble du Valais. Je m'assis sur la mousse d'une roche isolée, et j'y mangeai le morceau de pain bis que j'avais acheté au chalet, après quoi, l'ombre des grands sapins

s'allongeant d'elle-même obliquement sur moi, et la clochette des troupeaux invisibles perdus sous la ramée berçant ma rêverie, je me laissai aller quelques instans au sommeil.

Le réveil fut délicieux. Il était huit heures du matin. Le soleil avait pénétré jusque dans les plus mystérieuses profondeurs, et tout était si beau, si inculte et si gracieusement primitif autour de moi, que j'en fus ravi. En cet instant, je pensai à Mme de Valvèdre comme à l'idéal de beauté auquel je rapportais toutes mes admirations, et je me rappelai sa forme aérienne, ses décevantes caresses, son sourire mystérieux. C'était la première fois que je me trouvais dans une situation propre au recueillement depuis que j'étais aimé d'une belle femme, et, si je ne puisai pas dans cette pensée l'émotion douce et profonde du vrai bonheur, du moins j'y trouvai tous les enivremens, toutes les fumées de la vanité satisfaite.

C'était le moment d'être poète, et je le fus en rêve. J'eus, en regardant la nature autour de moi, des éblouissemens et des battemens de cœur que je n'avais jamais éprouvés. Jusque-là, j'avais médité après coup sur la beauté des choses, après m'être enivré du spectacle qu'elles présentent. Il me sembla que ces deux opérations de l'esprit s'effectuaient en moi simultanément, que je sentais et que je décrivais tout ensemble. L'expression m'apparaissait comme mêlée au rayon du soleil, et ma vision était comme une poésie tout écrite. J'eus un tremblement de fièvre, une bouffée d'immense orgueil. — Oui, oui! m'écriai-je intérieurement, — et je parlais tout haut sans en avoir conscience, — je suis sauvé, je suis heureux, je suis artiste!

Il m'était rarement arrivé de me livrer à ces monologues, qui sont de véritables accès de délire, et bien que j'eusse pris l'habitude dans ces derniers temps de réciter mes vers au bruit des cataractes, l'écho de ma voix et de ma prose dans ce lieu paisible m'effraya. Je regardai autour de moi instinctivement, comme si j'eusse commis une faute, et j'eus un véritable sentiment de honte en voyant que je n'étais pas seul. A trois pas de moi, un homme, penché sur le rocher, puisait de l'eau dans une tasse de cuir au filet d'une source, et cet homme, c'était celui que j'avais vu deux heures plus tôt, sauvant l'enfant malade du chalet et faisant l'aumône à mes hôtes.

Malgré son costume alpestre, qui tenait du montagnard encore plus que du touriste, je fus frappé de l'élégance de sa tournure et de sa physionomie. Il était en outre remarquablement beau de type et de formes, et ne paraissait pas avoir plus de trente ans. Il avait ôté son chapeau, et je vis ses traits, que je n'avais fait qu'entrevoir au chalet. Ses cheveux noirs, épais et courts, dessinaient un

front blanc et vaste, d'une sérénité remarquable. L'œil, bien fendu, avait le regard doux et pénétrant; le nez était fin, et l'expression de la narine se liait à celle de la lèvre par un demi-sourire d'une bienveillance calme et délicatement enjouée. La taille moyenne et la poitrine large annonçaient la force physique, en même temps que les épaules, légèrement voûtées, trahissaient l'étude sédentaire ou l'habitude de la méditation.

J'oubliai, en le regardant avec un certain sentiment d'analyse, l'espèce de confusion que je venais d'éprouver, et je le saluai avec sympathie. Il me rendit mon salut avec cordialité, et m'offrit la tasse pleine d'eau qu'il allait porter à ses lèvres, en me disant que cette eau si belle était digne d'être offerte comme une friandise.

J'acceptai, obéissant à l'attrait qui me poussait à échanger quelques paroles avec lui; mais à la manière dont il me regardait, je sentis que j'étais pour lui un objet de curiosité ou de sollicitude. Je me rappelai l'étrange exclamation qui m'était échappée en sa présence, et je me demandai s'il ne me prenait pas pour un aliéné. Je ne pus m'empêcher d'en rire, et pour le rassurer en sauvant mon amour-propre : — Docteur, lui dis-je, vous me prescrivez cette eau pure comme un remède, convenez-en, ou vous en faites l'épreuve sur moi pour voir si je ne suis pas hydrophobe; mais tranquillisez-vous, vous n'aurez pas à me soigner. J'ai toute ma raison. Je suis un pauvre comédien ambulant, et vous m'avez surpris récitant un fragment de rôle.

— Vraiment? dit-il d'un air de doute. Vous n'avez pourtant pas l'air d'un comédien!

— Pas plus que vous n'avez l'air d'un médecin de campagne. Pourtant vous êtes un disciple de la science, et moi un disciple de l'art : que vous en semble?

— Soit! reprit-il. Je ne vous ai pris ni pour un naturaliste, ni pour un peintre; mais, d'après ce que ces gens du chalet m'ont dit de vous, je vous prenais pour un poète.

— Qu'ont-ils donc pu vous dire de moi?

— Que vous déclamiez tout seul dans la montagne; c'est pourquoi les bonnes gens vous prenaient pour un fou.

— Et ils vous envoyaient à mon secours, ou bien la charité vous a mis à ma recherche?

— Non! dit-il en riant. Je ne suis pas de ces médecins qui courent après la clientèle et qui lui demandent la bourse ou la vie au coin d'un bois. Je m'en allais à Brigg en me promenant. J'ai flâné en route. J'avais soif, et le murmure de la source m'a amené auprès de vous. Vous récitiez ou vous improvisiez. Je vous ai dérangé...

— Non pas, m'écriai-je; vous alliez fumer un cigare, et, si vous

le permettez, je fumerai le mien près de vous. Savez-vous, docteur, que je suis très heureux de vous voir à tête reposée et de causer un moment avec vous?

— Comment? vous ne me connaissez pas?

— Pas plus que vous ne me connaissez; mais vous êtes pour moi le héros improvisé d'un petit poème que je roulais dans ma cervelle de comédien. Un proverbe, une fantaisie, je suppose : deux scènes pour peindre le contraste entre les deux types que nous représentons, vous et moi. La première est tout à votre avantage. L'enfant se mourait, je plaignais la mère en m'endormant; vous la consoliez, vous sauviez l'enfant à mon réveil! Le cadre était simple et touchant, et vous aviez le beau rôle. Dans la seconde scène, je voudrais pourtant relever l'artiste : vous pensez bien qu'on n'abjure pas l'orgueil de son état! mais que puis-je imaginer pour avoir ici plus d'esprit et de sens que vous? Je ne trouve absolument rien, car individuellement vous me paraissez très supérieur à moi en toutes choses... Il faudrait que vous fussiez assez modeste pour m'aider à prouver que l'artiste est le médecin de l'âme, comme le savant est celui du corps.

— Oui, répondit mon aimable docteur en s'asseyant à mes côtés et en acceptant un de mes cigares; c'est une idée, et je me livre à vous pour que vous la réalisiez. Je ne me crois supérieur à personne; mais supposons que je sois très fort d'intelligence et cependant très faible en philosophie, que j'aie un grand chagrin ou un grand doute : c'est à votre éloquence exercée sur les matières du sentiment et de l'enthousiasme à me guérir en m'attendrissant ou en me rendant la foi. Voyons, improvisez!

— Oh! doucement! m'écriai-je, je ne peux pas improviser sans répondre à quelque chose, et vous ne me dites rien. Il ne suffit pas de supposer, je ne sais pas m'exalter à froid. Confiez-moi vos peines, imaginez quelque drame, et s'il n'y en a aucun dans votre vie, inventez-en un!

Il se mit à rire de bon cœur de ma fantaisie, et pourtant, au milieu de sa gaieté, je crus voir passer un nuage sur son beau front, comme si j'eusse imprudemment rouvert une blessure cachée. Je ne me trompais pas : il cessa de rire et me dit avec douceur :

— Mon cher monsieur, ne jouons pas à ce jeu-là, ou jouons-y sérieusement. A mon âge, on a toujours eu un drame dans sa vie. Voici le mien. J'ai beaucoup aimé une femme qui est morte. Avez-vous des paroles et des idées pour me consoler?

Je fus si frappé de la simplicité de sa plainte que je perdis l'envie de faire de l'esprit. — Je vous demande pardon de ma maladresse, lui dis-je. J'aurais dû me dire que vous n'étiez pas un enfant comme

moi, et que, dans tous les cas, ce sujet de causerie ne me donnerait sur vous aucun avantage. Quand vous m'aurez quitté, je pourrai bien trouver, en prose ou en vers, quelque tirade à effet pour vous répondre et vous consoler; mais ici, devant une figure qui commande la sympathie, devant une parole qui impose le respect, je me sens si petit garçon que je ne me permettrai même pas de vous plaindre, certain que je suis d'avoir beaucoup moins de sagesse et de courage que vous n'en avez vous-même.

Ma réponse le toucha; il me tendit la main en me disant que j'étais un modeste et brave garçon, et que je venais de lui parler en homme, ce qui valait encore mieux que de parler en poète.

— Ce n'est pourtant pas, ajouta-t-il en secouant sa mélancolie par un généreux effort, que je dédaigne les poètes et la poésie. Les artistes m'ont toujours semblé aussi sérieux et aussi utiles que les savans quand ils sont vraiment artistes, et un grand esprit qui tiendrait également du savant et de l'artiste me paraîtrait le plus noble représentant du beau et du vrai dans l'humanité.

— Ah! puisque vous voulez bien causer avec moi, repris-je, il faut que vous me permettiez de vous contredire. Il est bien entendu d'avance que vous aurez raison; mais laissez-moi émettre ma pensée.

— Oui, oui, je vous en prie. C'est peut-être moi qui ai tort. La jeunesse est grand juge en ces matières. Parlez...

Je parlai avec abondance et conviction. Je ne rapporterai pas mes paroles, dont je ne me souviens guère, et que le lecteur imaginera sans peine en se rappelant la théorie de l'art pour l'art, si fort en vogue à cette époque. La réponse de mon interlocuteur, qui m'est très présente, fera d'ailleurs suffisamment connaître le plaidoyer.

— Vous défendez votre église avec ardeur et talent, me dit-il; mais je regrette de voir toujours des esprits d'élite s'enfoncer volontairement dans une notion qui est une erreur funeste au progrès des connaissances humaines. Nos pères ne l'entendaient pas ainsi, ils cultivaient simultanément toutes les facultés de l'esprit, toutes les manifestations du beau et du vrai. On dit que les connaissances ont pris un tel développement que la vie d'un homme suffit à peine aujourd'hui à une des moindres spécialités : je ne suis pas convaincu que cela soit bien vrai. On perd tant de temps à discuter ou à intriguer pour se faire un nom, sans parler de ceux qui perdent les trois quarts de leur vie à ne rien faire! C'est parce que la vie sociale est devenue très compliquée que les uns gaspillent leur existence à s'y frayer une voie, et les autres à ne rien vouloir entreprendre de peur de se fatiguer. Et puis encore l'esprit humain s'est subtilisé à l'excès, et, sous prétexte d'analyse intellectuelle et de contemplation intérieure, la puissante et infortunée race des poètes s'use dans le vague

ou dans le vide, sans chercher son rassérénement, sa lumière et sa vie dans le sublime spectacle du monde! Permettez, ajouta-t-il avec une douce et convaincante vivacité en me voyant prêt à l'interrompre : je sais ce que vous voulez me dire. Le poète et le peintre se prétendent les amans privilégiés de la nature; ils se flattent de la posséder exclusivement, parce qu'ils ont des formes et des couleurs et un vif ou profond sentiment pour l'interpréter. Je ne le nie pas et j'admire leur traduction quand elle est réussie; mais je prétends, moi, que les plus habiles et les plus heureux, les plus durables et les mieux inspirés d'entre eux sont ceux qui ne se contentent pas de l'aspect des choses, et qui vont chercher la raison d'être du beau au fond des mystères d'où s'épanouit la splendeur de la création. Ne me dites pas, à moi, que l'étude des lois naturelles et la recherche des causes refroidissent le cœur et retardent l'essor de la pensée; je ne vous croirais pas, car, si peu qu'on regarde la source ineffable des éternels phénomènes, je veux dire la logique et la magnificence de Dieu, on est ébloui d'admiration devant son œuvre. Vous autres, vous ne voulez tenir compte que d'un des résultats de cette logique sublime, le beau qui frappe les yeux; mais, à votre insu, vous êtes des savans quand vous avez de bons yeux, car le beau n'existerait pas sans le sage et l'ingénieux dans les causes; seulement vous êtes des savans incomplets et systématiques, qui se ferment, de propos délibéré, les portes du temple, tandis que les esprits vraiment religieux en recherchent les sanctuaires et en étudient les divins hiéroglyphes. Croyez-vous que ce chêne dont le magnifique branchage vous porte à la rêverie perdrait dans votre esprit, si vous aviez examiné le frêle embryon qui l'a produit, et si vous aviez suivi les lois de son développement au sein des conditions propices que la Providence universelle lui a préparées? Pensez-vous que cette petite mousse dont nous foulons le frais velours cesserait de vous plaire le jour où vous découvririez à la loupe le fini merveilleux de sa structure et les singularités ingénieuses de sa fructification? Il y a plus : une foule d'objets qui vous semblent insignifians, disparates ou incommodes dans le paysage prendraient de l'intérêt pour votre esprit et même pour vos yeux, si vous y lisiez l'histoire de la terre écrite en caractères profonds et indélébiles. Le lyriste en général se détourne de ces pensées, qui le mèneraient haut et loin : il ne veut faire vibrer que certaines cordes, celle de la personnalité avant tout; mais voyez ceux qui sont vraiment grands! Ils touchent à tout et ils interrogent jusqu'aux entrailles du roc. Ils seraient plus grands encore sans le préjugé public, sans l'ignorance générale qui repousse comme trop abstrait ce qui ne caresse ni les passions ni les instincts. C'est que les notions sont faussées, comme je vous l'ai dit, et que

les hommes d'intelligence s'amusent à faire des distinctions, des camps, des sectes dans la poursuite du vrai, si bien que ce qui est beau pour les uns ne l'est plus pour les autres. Triste résultat de la tendance exagérée aux spécialités! Étonnante fatalité de voir que la création, source de toute lumière et foyer de tout enthousiasme, ne puisse révéler qu'une de ses faces à son spectateur privilégié, à l'homme, qui seul parmi les êtres vivans en ce monde a reçu le don de voir en haut et en bas, c'est-à-dire de suppléer par le calcul et le raisonnement aux organes qui lui manquent! Quoi! nous avons brisé la voûte de saphir de l'empyrée, et nous y avons saisi la notion de l'infini avec la présence des mondes sans nombre; nous avons percé la croûte du globe, nous y avons découvert les élémens mystérieux de toute vie à sa surface, et les poètes viendront nous dire: Vous êtes des pédans glacés, des faiseurs de chiffres! vous ne voyez rien, vous ne jouissez de rien autour de vous! C'est comme si, en écoutant parler une langue étrangère que nous comprendrions et qu'ils ne comprendraient pas, ils avaient la prétention d'en sentir mieux que nous les beautés, sous prétexte que le sens des paroles nous empêche d'en saisir l'harmonie.

Mon nouvel ami parlait avec un charme extraordinaire; sa voix et sa prononciation étaient si belles et son accent si doux, son regard avait tant de persuasion et son sourire tant de bonté, que je me laissai morigéner sans révolte. Je me trouvais assoupli et comme influencé par ce rare esprit doué de formes si charmantes. Était-ce là un simple médecin de campagne, ou bien plutôt quelque homme célèbre savourant les douceurs de la solitude et de l'*incognito?*

Il marquait si peu de curiosité sur mon compte que je crus devoir imiter sa discrétion. Il se contenta de me demander si je descendais la montagne ou si je comptais la remonter. Je n'avais aucun projet arrêté avant le 15 juillet, et nous n'étions qu'au 10. Je fus donc tenté d'accepter l'offre qu'il me fit d'aller dîner avec lui à Brigg, où il comptait passer la nuit; mais je pensai qu'il serait imprudent de me faire connaître sur cette route, qui était celle de Valvèdre, et où je comptais passer sans laisser mon nom dans aucune localité. Je prétextai un projet d'excursion en sens contraire; seulement, pour profiter encore quelques instans de sa compagnie, je le conduisis pendant une lieue vers son gîte. Nous causâmes donc encore sur le même sujet qui nous avait occupés, et je fus contraint d'avouer que son raisonnement avait une grande valeur et une grande force dans sa bouche; mais je le priai d'avouer à son tour que peu d'esprits étaient assez vastes pour embrasser sous toutes ses faces la notion du beau dans la nature.

— Que l'étude des plus arides classifications, lui dis-je, n'ait pas

glacé une âme d'élite comme la vôtre, ce n'est pas en vous écoutant que je puis le révoquer en doute; mais convenez donc qu'il y a des choses qui, par elles-mêmes, s'excluent mutuellement dans la plupart des organisations humaines. Je n'ai pas la modestie de me prendre pour un idiot, et cependant je vous déclare qu'une sèche nomenclature et les travaux plus ou moins ingénieux à l'aide desquels on a groupé les modifications sans nombre de la pensée divine la rapetissent singulièrement à mes yeux, et que je serais désolé, par exemple, de savoir combien d'espèces de mouches sucent en ce moment autour de nous le serpolet et les lavandes. Je sais bien que l'ignorant complet croit avoir tout vu quand il a remarqué le bourdonnement de l'abeille; mais moi, qui sais que l'abeille a beaucoup de sœurs ailées qui modifient et répandent son type, je ne demande pas qu'on me dise où il commence et où il finit. J'aime mieux me persuader que nulle part il ne finit, que nulle part il ne commence, et mon besoin de poésie trouve que le mot *abeille* résume tout ce qui anime de son chant et de son travail les tapis embaumés de la montagne. Permettez donc au poète de ne voir que la synthèse des choses et n'exigez pas que le chantre de la nature en soit l'historien.

— Je trouve qu'ici vous avez mille fois raison, répondit mon docteur. Le poète doit résumer, vous êtes dans le vrai, et jamais la dure et souvent arbitraire technologie des naturalistes ne sera de son domaine, espérons-le! Seulement le poète qui chantera l'abeille ne perdra rien à la connaître dans tous les détails de son organisation et de son existence. Il prendra d'elle, ainsi que de sa supériorité sur la foule des espèces congénères, une idée plus grande, plus juste et plus féconde. Et ainsi de tout, croyez-moi. L'examen attentif de chaque chose est la clé de l'ensemble. Mais ce n'est pas là le point de vue le plus sérieux de la thèse que vous m'avez permis de soutenir devant vous. Il en est un purement philosophique qui a une bien autre importance : c'est que la santé de l'âme n'est pas plus dans la tension perpétuelle de l'enthousiasme lyrique que celle du corps n'est dans l'usage exclusif et prolongé des excitans. Les calmes et saintes jouissances de l'étude sont nécessaires à notre équilibre, à notre raison, permettez-moi de le dire aussi, à notre moralité!...

Je fus frappé de la ressemblance de cette assertion avec les théories d'Obernay, et ne pus m'empêcher de lui dire que j'avais un ami qui me prêchait en ce sens.

— Votre ami a raison, reprit-il; il sait sans doute par expérience que l'homme civilisé est un malade fort délicat qui doit être son propre médecin sous peine de devenir fou ou bête!

— Docteur, voilà une proposition bien sceptique pour un croyant de votre force!

— Je ne suis d'aucune force, répondit-il avec une bonhomie mélancolique; je suis tout pareil aux autres, débile dans la lutte de mes affections contre ma logique, troublé bien souvent dans ma confiance en Dieu par le sentiment de mon infirmité intellectuelle. Les poètes n'ont peut-être pas autant que nous ce sentiment-là : ils s'enivrent d'une idée de grandeur et de puissance qui les console, sauf à les égarer. L'homme adonné à la réflexion sait bien qu'il est faible et toujours exposé à faire de ses excès de force un abus qui l'épuise. C'est dans l'oubli de ses propres misères qu'il trouve le renouvellement ou la conservation de ses facultés; mais cet oubli salutaire ne se trouve ni dans la paresse ni dans l'enivrement, il n'est que dans l'étude du grand-livre de l'univers. Vous verrez cela à mesure que vous avancerez dans la vie. Si, comme je le crois, vous sentez vivement, vous serez bientôt las d'être le héros du poème de votre existence, et vous demanderez plus d'une fois à Dieu de se substituer à vous-même dans vos préoccupations. Dieu vous écoutera, car il est le *grand écouteur de la création*, celui qui entend tout, qui répond à tout selon le besoin que chaque être a de savoir le mot de sa destinée, et auquel il suffit de penser respectueusement en contemplant le moindre de ses ouvrages pour se trouver en rapport direct et en conversation intime avec lui, comme l'enfant avec son père. Mais je vous ai déjà trop endoctriné, et je suis sûr que vous me faites parler pour entendre résumer en langue vulgaire ce que votre brillante imagination possède mieux que moi. Puisque vous ne voulez pas venir à Brigg, il ne faut pas vous retarder plus longtemps. Au revoir et bon voyage!

— Au revoir! où donc et quand donc, cher docteur?

— *Au revoir dans tout et partout!* puisque nous vivons dans une des étapes de la vie infinie et que nous en avons le sentiment. J'ignore si les plantes et les animaux ont une notion instinctive de l'éternité; mais l'homme, surtout l'homme dont l'intelligence s'est exercée à la réflexion, ne peut point passer auprès d'un autre homme à la manière d'un fantôme pour se perdre dans l'éternelle nuit. Deux âmes libres ne s'anéantissent pas l'une pour l'autre : dès qu'elles ont échangé une pensée, elles se sont mutuellement donné quelque chose d'elles-mêmes, et ne dussent-elles jamais se retrouver en présence matériellement parlant, elles se connaissent assez pour se retrouver dans les chemins du souvenir, qui ne sont pas d'aussi pures abstractions qu'on le pense... Mais c'est assez de métaphysique. Adieu encore et merci de l'heure agréable et sympathique que vous avez mise dans ma journée!

Je le quittai à regret, mais je croyais devoir conserver le plus strict incognito, n'étant guère éloigné du but de mon mystérieux

voyage. Enfin vint le jour où je pouvais compter qu'Alida serait seule chez elle avec Paule et ses enfans, et j'arrivai au versant des Alpes qui plonge jusqu'aux rives du Lac-Majeur. Je reconnus de loin la villa que je m'étais fait décrire par Obernay. C'était une délicieuse résidence à mi-côte, dans un éden de verdure et de soleil, en face de cette étroite et profonde perspective du lac, auquel les montagnes font un si merveilleux cadre, à la fois austère et gracieux. Comme je descendais vers la vallée, un orage terrible s'amoncelait au midi, et je le voyais arriver à ma rencontre, envahissant le ciel et les eaux d'une teinte violacée rayée de rouge brûlant. C'était un spectacle grandiose, et bientôt le vent et la foudre, répétés par mille échos, me donnèrent une symphonie digne de la scène qu'elle emplissait. Je me réfugiai chez des paysans auxquels je me donnai pour un peintre paysagiste, et qui, habitués à des hôtes de ce genre, me firent bon accueil dans leur demeure isolée.

C'était une toute petite ferme, proprement tenue et annonçant une certaine aisance. La femme causait volontiers, et j'appris, pendant qu'elle préparait mon repas, que ce petit domaine dépendait des terres de Valvèdre. Dès lors je pouvais espérer des renseignemens certains sur la famille, et, tout en ayant l'air de ne pas la connaître et de ne m'intéresser qu'aux petites affaires de ma vieille hôtesse, je sus tout ce qui m'intéressait moi-même au plus haut point. M. de Valvèdre était venu le 4 juillet chercher sa sœur aînée et l'aîné de ses fils pour les conduire à Genève; mais comme Mlle Juste voulait laisser la maison et les affaires en ordre, elle n'avait pu partir le jour même. « Mme de Valvèdre était arrivée le 5 avec Mlle Paule et son fiancé. Il y avait eu des explications. Tout le monde savait bien que madame et Mlle Juste ne s'entendaient pas. Mlle Juste était un peu dure et madame un peu vive. Enfin on était tombé d'accord, puisqu'on s'était quitté en s'embrassant. Les domestiques l'avaient vu. Mlle Juste avait demandé à emmener Mlle Paule à Genève pour s'occuper de son trousseau, et Mme de Valvèdre, quoique pressée par tout son monde, avait préféré rester seule au château avec le plus jeune de ses fils, M. Paolino, le filleul de Mlle Paule; mais l'enfant avait beaucoup pleuré pour se séparer de son frère et de sa marraine, si bien que madame, qui ne pouvait pas voir pleurer *ces messieurs*, avait décidé qu'ils partiraient ensemble, et qu'elle resterait à Valvèdre jusqu'à la fin du mois. Toute la famille était donc partie le 7, et l'on s'étonnait beaucoup dans la maison de l'idée que madame avait eue de rester trois semaines toute seule à Valvèdre, où l'on savait bien qu'elle s'ennuyait, même quand elle y avait de la compagnie. » Tous ces détails étaient arrivés à mon hôtesse par un jardinier du château qui était son neveu.

J'aurais volontiers tenté une promenade nocturne autour de ce château enchanté, et rien n'eût été plus facile que de sortir de ma retraite sans être observé, car à dix heures le vieux couple ronflait comme s'il eût voulu faire concurrence au tonnerre; mais la tempête sévissait avec rage, et je dus attendre le lendemain.

Le soleil se leva splendide. Je pris avec affectation mon album de voyage, et je partis pour une promenade assez fantastique. Je fis cinq ou six fois le tour de la résidence, en rétrécissant toujours le cercle, de manière à connaître comme à vol d'oiseau tous les détails de la localité. Chemins, fossés, prairies, habitations, ruisseaux et rochers, tout me fut aussi familier au bout de quelques heures que si j'étais né dans le pays. Je connus les endroits découverts et les endroits habités où je ne devais pas repasser pour ne point attirer l'attention, les sites dont d'autres paysagistes s'étaient emparés et où je ne voulais pas être obligé de faire connaissance avec eux, les sentiers ombragés et frayés seulement par les troupeaux au flanc des collines, où j'étais à peu près sûr de ne point rencontrer d'êtres trop civilisés. Enfin je m'assurai d'une direction invraisemblable, mais admirablement mystérieuse, pour circuler de mon gîte à la villa, et qui offrait des retraites sauvages où je pouvais me dérober aux regards méfians ou curieux, en m'enfonçant dans les bois jetés à pic le long des ravins. Cette exploration faite, je me hasardai à pénétrer dans le parc de Valvèdre par une brèche que j'avais réussi à découvrir. On était en train de la réparer, mais les ouvriers étaient absens. Je me glissai sous la futaie, j'arrivai jusqu'à la lisière d'un parterre richement fleuri, et je vis en face de moi la maison blanche construite à l'italienne, élevée sur un massif de maçonnerie entouré de colonnes. Je remarquai quatre fenêtres à rideaux de soie rose que le soleil couchant faisait resplendir. Je m'avançai un peu, et, caché dans un bosquet de lauriers, je restai là plus d'une heure. La nuit approchait quand je distinguai enfin une femme que je reconnus pour la Bianca, la suivante dévouée de Mme de Valvèdre. Elle releva les rideaux comme pour faire entrer la fraîcheur du soir dans l'intérieur, et je vis bientôt circuler des lumières. Puis on sonna une cloche, et les lumières disparurent. C'était le signal du dîner; ces fenêtres étaient celles de l'appartement d'Alida.

Je savais donc tout ce qu'il m'importait de savoir. Je retournai à Rocca (c'était le nom de ma petite ferme), afin de ne pas causer d'inquiétude à mes hôtes. Je soupai avec eux et me retirai dans ma chambrette, où je pris deux heures de repos. Quand je fus assuré que moi seul étais éveillé à la ferme, j'en sortis sans bruit. Le temps était propice : très serein, beaucoup d'étoiles, et pas de lune révélatrice. J'avais compté les angles de mon chemin et noté, je crois,

tous les cailloux. Quand l'épaisseur des arbres me plongeait dans les ténèbres, je me dirigeais par la mémoire.

Je n'avais pas donné signe de vie à Mme de Valvèdre depuis mon départ de Saint-Pierre. Elle devait se croire abandonnée, me mépriser, me haïr; mais elle ne m'avait pas oublié, et elle avait souffert, je n'en pouvais douter. Il ne fallait pas une grande expérience de la vie pour savoir qu'en amour les blessures de l'orgueil sont poignantes et saignent longtemps. Je me disais avec raison qu'une femme qui s'est crue adorée ou seulement désirée avec passion ne se console pas aisément de l'outrage d'un prompt et facile oubli. Je comptais sur les amertumes amassées dans ce faible cœur pour frapper un grand coup par mon apparition inopinée, par mon entreprise romanesque. Mon siége était fait. Je comptais dire que j'avais voulu guérir et que je venais avouer ma défaite; si l'imposture ne suffisait pas pour bouleverser cette âme déjà troublée, je serais plus cruel et plus fourbe encore : je feindrais de vouloir m'éloigner pour jamais, et de venir seulement me fortifier par un dernier adieu.

Il y avait bien des momens où la conscience de la jeunesse et de l'amour se révoltait en moi contre cette tactique de roué vulgaire. Je me demandais si j'aurais le sang-froid nécessaire pour faire souffrir sans tomber à genoux aussitôt, si tout cet échafaudage de ruses ne s'écroulerait pas devant un de ces irrésistibles regards de langueur plaintive et de résignation désolée qui m'avaient repris et vaincu déjà tant de fois; mais je m'efforçais de croire à ma perversité, de m'étourdir, et j'avançais rapide et palpitant sous la molle clarté des étoiles, à travers les buissons déjà chargés de rosée. Je me dirigeai si bien que j'arrivai au pied de la villa sans avoir éveillé un oiseau dans la feuillée, sans avoir été senti de loin par un chien de garde.

Un élégant et vaste perron descendait de la terrasse au parterre; mais il était fermé par une grille, et je n'osais faire entendre aucun appel. D'ailleurs je voulais surprendre, apparaître comme le *deus ex machina*. Mme de Valvèdre veillait encore, il n'était qu'onze heures. Une seule de ses fenêtres était éclairée, ouverte même, avec le rideau rose fermé.

Escalader la terrasse n'était pas facile; il le fallait pourtant. Elle n'était guère élevée; mais où trouver un point d'appui le long des colonnes de marbre blanc qui la soutenaient? Je retournai à la brèche laissée ouverte par les maçons : ils n'avaient pas laissé l'échelle que j'y avais remarquée dans le jour. Je me glissai dans une orangerie qui longeait une des faces du parterre, et j'y trouvai une autre échelle; elle était beaucoup trop courte. Comment

je parvins quand même sur la plate-forme, c'est ce que je ne saurais dire. La volonté fait des miracles, ou plutôt la passion donne aux amans le sens mystérieux que possèdent les somnambules.

La fenêtre ouverte était presque de niveau avec le pavé de la terrasse. J'enjambai le rebord sans faire aucun bruit. Je regardai par la fente du rideau. Alida était là, dans un délicieux boudoir qu'éclairait faiblement une lampe posée sur une table. Assise devant cette table, où elle semblait s'être placée pour écrire, elle rêvait ou sommeillait, le visage caché dans ses deux mains. Quand elle releva la tête, j'étais à ses pieds.

Elle retint un cri et jeta ses bras autour de mon cou. Je crus qu'elle allait s'évanouir. Mes transports la rappelèrent à elle-même. — Je vous souffre chez moi au milieu de la nuit, dit-elle, et privée de tout secours que je puisse appeler sans me perdre de réputation. C'est que j'ai foi en vous. Le moment où je croirai que j'ai eu tort sera le dernier de mon amour. Francis, vous ne pouvez pas oublier cela!

— J'oublie tout, répondis-je. Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que vous me dites. Je sais que je vous vois, que je vous entends, que vous semblez heureuse de me voir, que je suis à vos pieds, que vous me menacez, que je me meurs de crainte et de joie, que vous pouvez me chasser, et que je peux mourir. Voilà tout ce que sais. Me voilà! que voulez-vous faire de moi? Vous êtes tout dans ma vie, suis-je quelque chose dans la vôtre? Rien ne me le prouve, et je ne sais pas où j'ai pris la folie de me le persuader et de venir jusqu'à vous. Parlez, parlez, consolez-moi, rassurez-moi, effacez l'horreur des jours que je viens de passer loin de vous, ou dites-moi tout de suite que vous me chassez à jamais. Je ne peux plus vivre sans une solution, car je perds la raison et la volonté. Ayez-en pour deux, dites-moi ce que je vais devenir!

— Devenez mon unique ami, reprit-elle; devenez la consolation, le salut et la joie d'une âme solitaire, rongée d'ennuis, et dont les forces, longtemps inactives, sont tendues vers un besoin d'aimer qui la dévore. Je ne vous dissimule rien. Vous êtes arrivé dans un moment de ma vie où, après des années d'anéantissement, je sentais qu'il fallait aimer ou mourir. J'ai trouvé en vous la passion subite, sincère, mais terrible. J'ai eu peur, j'ai cent fois jugé que le remède à mon ennui allait être pire que le mal, et quand vous m'avez quittée, je vous ai presque béni en vous maudissant; mais votre éloignement a été inutile. J'en ai plus souffert que de toutes mes terreurs, et à présent que vous voilà, je sens, moi aussi, qu'il faut que vous décidiez de moi, que je ne m'appartiens plus, et que, si

nous nous quittons pour toujours, je perds la raison et la force de vivre!

J'étais enivré de cet abandon, l'espoir me revenait; mais elle, elle revint bien vite à ses menaces. — Avant tout, dit-elle, pour être heureuse de votre affection, il faut que je me sente respectée. Autrement l'avenir que vous m'offrez me fait horreur. Si vous m'aimez seulement comme mon mari m'a aimée, et comme bien d'autres après lui m'ont offert de m'aimer, ce n'est pas la peine que mon cœur soit coupable et perde le sentiment de la fidélité conjugale. Vous m'avez dit là-bas que je n'étais capable d'aucun sacrifice. Ne voyez-vous pas que, même en vous aimant comme je fais, je suis une âme sans vertu, une épouse sans honneur? Quand le cœur est adultère, le devoir est déjà trahi; je ne me fais donc pas d'illusion sur moi-même. Je sais que je suis lâche, que je cède à un sentiment que la morale réprouve, et qui est une insulte secrète à la dignité de mon mari. Eh bien! qu'importe? laissez-moi ce tourment. Je saurai porter ma honte devant vous, qui seul au monde ne me la reprocherez pas. Si je souffre de ma dissimulation vis-à-vis des autres, vous n'entendrez jamais aucune plainte. Je peux tout souffrir pour vous. Aimez-moi comme je l'entends, et si de votre côté vous souffrez de ma retenue, sachez souffrir, et trouvez en vous-même la délicatesse de ne pas me le reprocher. Un grand amour est-il donc la satisfaction des appétits aveugles? Où serait le mérite, et comment deux âmes élevées pourraient-elles se chérir et s'admirer l'une l'autre pour la satisfaction d'un instinct?... Non, non, l'amour ne résiste pas à de certaines épreuves! Dans le mariage, l'amitié et le lien de la famille peuvent compenser la perte de l'enthousiasme; mais dans une liaison que rien ne sanctionne, que tout froisse et combat dans la société, il faut de grandes forces et la conscience d'une lutte sublime. Je vous crois capable de cela, et moi, je sens que je le suis. Ne m'ôtez pas cette illusion, si c'en est une. Donnez-moi quelque temps pour la savourer. Si nous devons succomber un jour, ce sera la fin de tout, et du moins nous nous souviendrons d'avoir aimé!

Alida parlait mieux que je ne sais la faire parler ici. Elle avait le don d'exprimer admirablement un certain ordre d'idées. Elle avait lu beaucoup de romans; mais, pour l'exaltation ou la subtilité des sentimens, elle en eût remontré aux plus habiles romanciers. Son langage frisait parfois l'emphase, et revenait tout à coup à la simplicité avec un charme étrange. Son intelligence, peu développée d'ailleurs, avait sous ce rapport une véritable puissance, car elle était de bonne foi, et trouvait, au service du sophisme même, des argumens d'une admirable sincérité : femme dangereuse s'il en fut,

mais dangereuse à elle-même plus qu'aux autres, étrangère à toute perversité, et atteinte d'une maladie mortelle pour sa conscience, l'analyse exclusive de sa personnalité.

J'étais à un moindre degré, mais à un degré beaucoup trop grand encore, atteint de ce même mal qu'on pourrait appeler encore aujourd'hui la maladie des poètes. Trop absorbé en moi-même, je rapportais trop volontiers tout à ma propre appréciation. Je ne voulais demander ni aux religions, ni aux sociétés, ni aux sciences, ni aux philosophies, la sanction de mes idées et de mes actes. Je sentais en moi des forces vives et un esprit de révolte qui n'était nullement raisonné. Le *moi* tenait une place démesurée dans mes réflexions comme dans mes instincts, et, de ce que ces instincts étaient généreux et ardemment tournés vers le grand, je concluais qu'ils ne pouvaient me tromper. En caressant ma vanité, Alida, sans calcul et sans artifice, devait arriver à s'emparer de moi. Plus logique et plus sage, j'eusse secoué le joug d'une femme qui ne savait être ni épouse ni amante, et qui cherchait sa réhabilitation dans je ne sais quel rêve de fausse vertu et de fausse passion; mais elle faisait appel à ma force, et la force était le rêve de mon orgueil. Je fus dès lors enchaîné, et je goûtai dans mon sacrifice l'incomplet et fiévreux bonheur qui était l'idéal de cette femme exaltée. En me persuadant que je devenais, par ma soumission, un héros et presque un ange, elle m'enivra doucement: la flatterie me monta au cerveau, et je la quittai, sinon content d'elle, du moins enchanté de moi-même.

Je ne devais ni ne voulais compromettre Mme de Valvèdre. Aussi avais-je résolu de partir dès le lendemain. J'eusse été moins prudent, moins délicat peut-être, si elle se fût abandonnée à ma passion : vaincu par sa vertu et forcé de me soumettre, je ne désirais pas exposer sa réputation en pure perte; mais elle insista si tendrement que je dus promettre de revenir la nuit suivante, et je revins en effet. Elle m'attendait dans la campagne, et, plus romanesque que passionnée, elle voulut se promener avec moi sur le lac. J'aurais eu mauvaise grâce à me refuser à une fantaisie aussi poétique. Pourtant je trouvai maussade d'être condamné au métier de rameur, au lieu d'être à ses genoux et de la serrer dans mes bras. Quand j'eus conduit un peu au large la jolie barque qu'elle m'avait aidé à trouver dans les roseaux du rivage, et qui lui appartenait, je laissai flotter les rames pour me coucher à ses pieds. La nuit était splendide de sérénité, et les eaux si tranquilles qu'on y voyait à peine trembler le reflet des étoiles. — Ne sommes-nous pas heureux ainsi? me dit-elle, et n'est-il pas délicieux de respirer ensemble cet air pur, avec le profond sentiment de la pureté de notre amour? Et tu ne voulais pas me donner cette nuit charmante! Tu voulais partir

comme un coupable, quand nous voici devant Dieu, dignes de sa pitié secourable et bénis peut-être en dépit du monde et de ses lois!

— Puisque tu crois à la bonté de Dieu, lui répondis-je, pourquoi ne t'y fier qu'à demi? Serait-ce un si grand crime?...

Elle mit ses douces mains sur ma bouche. — Tais-toi, dit-elle, ne trouble pas mon bonheur par des plaintes et n'offense pas l'auguste paix de cette nuit sublime par des murmures contre le sort. Si j'étais sûre de la miséricorde divine pour ma faute, je ne serais pas sûre pour cela de la durée de ton amour après ma chute.

— Ainsi tu ne crois ni à Dieu ni à moi! m'écriai-je.

— Si cela est, plains-moi, car le doute est une grande douleur que je traîne depuis que je suis au monde, et tâche de me guérir, mais en ménageant ma frayeur et en me donnant confiance : confiance en Dieu d'abord! Dis-moi, y crois-tu fermement, au Dieu qui nous voit, qui nous entend et qui nous aime? Réponds, réponds! As-tu la foi, la certitude?

— Pas plus que toi, hélas! Je n'ai que l'espérance. Je n'ai pas été longtemps bercé des douces chimères de l'enfance. J'ai bu à la source froide du doute, qui coule sur toutes choses en ce triste siècle; mais je crois à l'amour, parce que je le sens.

— Et moi aussi, je crois à l'amour que j'éprouve; mais je vois bien que nous sommes aussi malheureux l'un que l'autre, puisque nous ne croyons qu'à nous-mêmes.

Cette triste appréciation qui lui échappait me jeta dans une mélancolie noire. Était-ce pour nous juger ainsi l'un l'autre, pour mesurer en poètes sceptiques la profondeur de notre néant, que nous étions venus savourer l'union de nos âmes à la face des cieux étoilés? Elle me reprocha mon silence et ma sombre attitude. — C'est ta faute, lui répondis-je avec amertume. L'amour, dont tu veux faire un raisonnement, est de sa nature une ivresse et un transport. Si, au lieu de regarder dans l'inconnu en supputant les chances de l'avenir, qui ne nous appartient pas, tu étais noyée dans les voluptés de ma passion, tu ne te souviendrais pas d'avoir souffert, et tu croirais à deux pour la première fois de ta vie.

— Allons-nous-en, dit-elle, tu me fais peur! Ces voluptés, ces ivresses dont tu parles, ce n'est pas l'amour, c'est la fièvre, c'est l'étourdissement et l'oubli de tout, c'est quelque chose de brutal et d'insensé qui n'a ni veille ni lendemain. Reprends les rames, je veux m'en aller!

Il me vint une sorte de rage. Je saisis les rames et je l'emmenai plus au large. Elle eut peur et menaça de se jeter dans le lac, si je continuais ce silencieux et farouche voyage, qui ressemblait à un enlèvement. Je la ramenai vers la rive sans rien dire. J'étais en proie

à un violent orage intérieur. Elle se laissa tomber sur le sable en pleurant. Désarmé, je pleurai aussi. Nous étions profondément malheureux sans nous rendre bien compte des causes de notre souffrance. Certes je n'étais pas assez faible pour que la violence faite à ma passion me parût un si grand effort et un si grand malheur, et quant à elle, la peur que je lui avais causée n'était pas aussi sérieuse qu'elle voulait se le persuader. Qu'y avait-il donc d'impossible entre nous? quelle barrière séparait nos âmes? Nous restâmes en face de cet effrayant problème sans pouvoir le résoudre.

Le seul remède à notre douleur était de souffrir ensemble, et ce fut réellement le seul lien profondément vrai qui nous étreignît. Cette douleur que je vis en elle si poignante et si sincère me purifia, en ce sens que j'abjurai mes projets de séduction par surprise et par ruse. Malheureux par elle, je l'aimai davantage. Qui sait si le triomphe ne m'eût pas rendu ingrat, comme elle le redoutait?

Dès le jour suivant, je pris la direction du Saint-Gothard pour me rendre ensuite au lac des Quatre-Cantons. Alida blâmait mon empressement à la quitter, elle pensait que je pouvais impunément passer une semaine à Rocca; mais je voyais bien que la curiosité de ma vieille hôtesse l'empêcherait, un jour ou l'autre, de dormir, et que mes promenades nocturnes seraient un sujet de réflexions et de commentaires dans les environs.

Après les premières heures de marche, je m'arrêtai à un énorme rocher qu'Alida m'avait indiqué au loin comme une de ses promenades favorites. De là, je voyais encore sa blanche villa comme un point brillant au milieu des bois sombres. Tandis que je la contemplais, lui envoyant dans mon cœur un tendre adieu, je sentis une main légère se poser sur mon épaule, et en me retournant, je vis Alida elle-même, qui m'avait devancé là. Elle était venue à cheval avec un domestique qu'elle avait laissé à quelque distance. Elle portait un petit panier rempli de friandises. Elle avait voulu déjeuner avec moi sur la mousse à l'abri de son beau rocher, dans ce lieu complétement désert. Je fus si touché de cette gracieuse surprise, que je m'ingéniai à lui faire oublier les chagrins et les orages de la veille. Je protestai de ma soumission, et je fis tout mon possible vis-à-vis d'elle et vis-à-vis de moi-même pour lui persuader sans mentir que je serais heureux ainsi.

— Mais où et quand nous reverrons-nous? dit-elle. Vous n'avez pas voulu vous engager clairement à être à Genève pour le mariage de Paule, et pourtant c'est le seul moyen de nous retrouver sans danger pour moi. Nos rapports tels qu'ils sont, chastes et consacrés désormais par le véritable amour, peuvent s'établir très convenablement, si vous vous décidez à être connu de mon mari et à faire

naturellement partie des amis qui m'entourent. Je ne vis pas toujours seule comme vous me voyez en ce moment. Les injustes soupçons et l'aigre caractère de ma vieille belle-sœur ont fait la solitude autour de moi dans ces derniers temps : j'étais, grâce à elle, découragée de toute relation d'amitié et de voisinage; mais depuis qu'elle est partie, j'ai fait des visites, j'ai effacé la mauvaise impression de ses torts, dont j'avais dû paraître un peu complice. On va me revenir. Je n'ai pas de nombreuses relations, je n'ai jamais aimé cela, et ce n'en est que mieux. Vous me trouverez assez entourée pour que nous n'ayons pas l'air de rechercher le tête-à-tête, et assez libre pour que le tête-à-tête se fasse souvent et naturellement. D'ailleurs je découvrirai bien le moyen de m'absenter quelquefois, et nous nous rencontrerons en pays neutre, loin des yeux indiscrets. Je vais, dès à présent, travailler à ce que cela devienne possible et même facile. J'éloignerai les gens dont je me méfie, je m'attacherai solidement les serviteurs dévoués, je me créerai à l'avance des prétextes, et notre connaissance étant avouée, nos rencontres, si on les découvre, n'auront rien qui doive surprendre ou scandaliser. Voyez! tout nous favorise. Vous avez devant vous la liberté du voyageur; moi, je vais avoir celle de l'épouse délaissée, car M. de Valvèdre pense, lui aussi, à un grand voyage que je ne combattrai plus. Il s'en ira peut-être pour deux ans. Consentez à lui être présenté auparavant. Il sait déjà que je vous connais, et il ne peut rien soupçonner. Mettons-nous en mesure vis-à-vis de lui et du monde; ceci nous donnera du temps, de la liberté, de la sécurité. Vous parcourrez la Suisse et l'Italie, vous y deviendrez grand poète, avec une belle nature sous les yeux et l'amour dans le cœur; moi, jusqu'à ce jour, j'ai été nonchalante et découragée. Je vais devenir active et ingénieuse. Je ne songerai qu'à cela. Oui, oui, nous avons déjà devant nous deux années de pur bonheur. C'est Dieu qui vous a envoyé à moi, au moment où la douleur de me séparer de mon fils aîné allait m'achever. Quand il me faudra quitter le second, j'aurai la compensation de vivre plus longtemps, peut-être tout à fait près de vous, parce qu'alors j'aurai le droit de dire à mon mari : Je suis seule, je n'ai plus rien qui m'attache à ma maison. Laissez-moi vivre où je voudrai. Je feindrai d'aimer Rome, Paris ou Londres, et tous deux inconnus, perdus au sein d'une grande ville, nous nous verrons tous les jours. Je saurai très bien me passer de luxe. Le mien m'ennuie affreusement, et tout mon rêve est une chaumière au fond des Alpes ou une mansarde dans une grande cité, pourvu que j'y sois aimée véritablement.

Nous nous séparâmes sur ces projets, qui n'avaient rien de trop invraisemblable. Je m'engageai à sacrifier toutes mes répugnances,

à assister au mariage d'Obernay à Genève, à être présenté par conséquent à M. de Valvèdre.

J'étais si éloigné de ce dernier parti que quand Alida m'eut quitté, je faillis courir après elle pour reprendre ma parole; mais je fus retenu par la crainte de lui sembler égoïste. Je ne pouvais la revoir qu'à ce prix, à moins de risquer à chaque rencontre de la brouiller avec son mari, avec l'opinion, avec la société tout entière. Je continuai mon voyage; mais, au lieu de parcourir les montagnes, je pris le plus court pour me rendre à Altorf, et j'y restai. C'est là qu'Alida devait m'adresser ses lettres. Et que m'importait tout le reste? Nous nous écrivîmes tous les jours, et l'on peut dire toute la journée, car nous échangeâmes en une quinzaine des volumes d'effusion et d'enthousiasme. Jamais je n'avais trouvé en moi une telle abondance d'émotion devant une feuille de papier. Ses lettres, à elle, étaient ravissantes. Parler l'amour, écrire l'amour, étaient en elle des facultés souveraines. Bien supérieure à moi sous ce rapport, elle avait la touchante simplicité de ne pas s'en apercevoir, de le nier, de m'admirer et de me le dire. Cela me perdait; tout en m'élevant au diapason de ses théories de sentiment, elle travaillait à me persuader que j'étais une grande âme, un grand esprit, un oiseau du ciel dont les ailes n'avaient qu'à s'étendre pour planer sur son siècle et sur la postérité. Je ne le croyais pas, non! grâce à Dieu, je me préservais de la folie; mais sous la plume de cette femme la flatterie était si douce que je l'eusse payée au prix de la risée publique, et que je ne comprenais plus le moyen de m'en passer.

Elle réussit également à détruire toutes mes révoltes relativement au plan de vie qu'elle avait adopté pour nous deux. Je consentais à voir son mari, et j'attendais avec impatience le moment de me rendre à Genève. Enfin ce mois de fièvre et de vertige, qui était le terme de mes aspirations les plus ardentes, touchait à son dernier jour.

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LE MORMONISME

ET

LES ÉTATS-UNIS

I. *Voyage au pays des Mormons*, par Jules Remy, 2 vol.; Paris 1860. — II. *Geographische Wanderungen. Die Mormonen und ihr Land*, von Karl Andree; Dresde 1859. — III. *Geological Survey of the territory of Utah*, by H. Engelmann; Washington 1860.

Il y a dix-huit ans déjà, le fondateur de la religion mormone prophétisait, « au nom du Seigneur Dieu, qu'avant la venue du Fils de l'homme une révolution amenée par la question de l'esclavage éclaterait dans la Caroline du sud et ferait verser des torrens de sang. » Cette prédiction, facile à énoncer, menace de s'accomplir aujourd'hui. Les états unis naguère se sont groupés en deux confédérations ennemies, et l'on tremble à chaque instant d'entendre le signal de la guerre civile. Quel rôle joueront les mormons dans ce drame? Indépendans de fait, mais n'en supportant pas moins avec impatience le gouvernement de l'Union, saisiront-ils cette occasion pour revendiquer leur autonomie, ou bien resteront-ils spectateurs impassibles en apparence du conflit qui se prépare? C'est là un problème des plus intéressans, et qui doit ramener l'attention générale sur l'étrange communauté des saints du dernier jour. Déjà, dans la *Revue* (1), divers écrivains ont raconté les origines, les mœurs, l'histoire politique de la nouvelle société qui colonise l'Utah; mais quelques publications récentes nous offrent une ample mois-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1853, du 15 février 1856 et du 1er septembre 1859.

son de faits et d'aperçus nouveaux sur l'état social des mormons, leur doctrine, leurs progrès matériels, le territoire qu'ils habitent. De ces livres, le plus important est sans contredit celui d'un savant naturaliste, M. Jules Remy. Fidèle à la vraie méthode scientifique, ce voyageur a commencé par observer sans préjugés et sans parti-pris; afin de porter plus sûrement un jugement définitif, il a voulu d'abord voir et bien voir. Le livre qu'il publie aujourd'hui est le résumé de ses excellentes observations, et chacun de nous, grâce à cet exposé si complet et si impartial, peut librement tirer ses conclusions et juger en connaissance de cause.

I. — LE PAYS DES MORMONS.

Par une coïncidence remarquable, le pays que les mormons ont choisi pour siége de leur empire offre avec leur régime théocratique une singulière ressemblance : on dirait qu'il a été formé spécialement pour eux. C'est un fait reconnu par les géographes que d'ordinaire les nations reproduisent dans leur essence morale les traits physiques des contrées où elles se développent; mais ici c'est un peuple nouveau qui, poussé, semble-t-il, par le besoin de se mettre en harmonie avec la nature environnante, va chercher au milieu des montagnes une terre qui convienne à son génie. Ne faut-il voir dans ce choix des mormons qu'un simple effet du hasard? Eux qui se disent les Israélites du Nouveau-Monde, et dont la doctrine a tant de points de ressemblance avec celle des Juifs, ils ont choisi pour patrie une région analogue à la Palestine. Au milieu de leur territoire s'étend une mer morte où se jette un fleuve d'eau douce semblable au Jourdain, et sortant comme lui d'un lac charmant, autre mer de Génézareth. Les deux pays offrent les mêmes vallons fertiles environnés d'âpres rochers; ils sont également limités par un vaste désert. Pour atteindre leur terre promise, les mormons ont dû faire péniblement leur exode à travers les solitudes, comme les Israélites à travers les sables et les rochers de la péninsule de Sinaï. Nouveau Moïse, Joseph Smith n'a pu mener ses frères dans le Chanaan d'Amérique : c'est à un second Josué, à Brigham Young, « le lion du Seigneur, » que la gloire de traverser le Jourdain a été réservée.

Le territoire d'Utah, que l'on appelait autrefois assez improprement le Grand-Bassin, et que les mormons avaient d'abord désigné sous le nom de Deseret ou pays de l'Abeille, est un plateau compris entre les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada de Californie. L'altitude moyenne de ce plateau est au nord de 1,200 à 1,400 mètres, mais il est incliné en pente douce vers le sud, où il se confond insensiblement avec les plaines désertes du Colorado. Sa surface est

hérissée de chaînons de montagnes isolés, presque tous uniformément parallèles au méridien et séparés les uns des autres par de larges vallées qui, vues de loin, ressemblent à des bras de mer : quelques-unes de ces vallées sont arrosées par des rivières permanentes, telles que le Jourdain; mais la plupart n'offrent que des ruisseaux temporaires, aux eaux limoneuses et chargées de soude, ou même des courans souterrains à peine révélés par l'humidité saline qui suinte à la surface du sol. Aucune rivière d'Utah ne se déverse dans un des grands fleuves qui descendent des Montagnes-Rocheuses vers l'Océan; toutes se jettent dans les lacs salés, ou bien se perdent au milieu des sables, en formant à leur extrémité des étangs marécageux.

Le pays d'Utah, tel qu'il fut cédé en 1848 aux États-Unis par le traité de Guadalupe-Hidalgo, est presque aussi grand que la France; les mormons en occupent seulement la partie orientale. Leurs principaux centres de population sont situés à la base des monts Wahsatch, dans la vallée du Jourdain et près des bords du Grand-Lac-Salé, l'une des mers intérieures les plus remarquables de la terre. Ce lac, dont la vraie forme n'est connue que depuis 1850, grâce aux explorations du capitaine Stansbury, n'a pas moins de cent lieues de tour; mais sa profondeur n'est pas considérable : elle ne dépasse pas 10 mètres, et en moyenne elle n'est que de 2 mètres environ. Au milieu du lac, plusieurs îles dressent leurs escarpemens rocheux à 1,000 mètres ou davantage; la plus grande, qui est en même temps la plus rapprochée de la capitale des mormons, Antelope-Island, est reliée au continent par une langue de sable presque toujours à sec en été, mais souvent inondée après les grandes pluies et pendant les tempêtes. Stansbury-Island, la seconde île pour l'étendue, est aussi rattachée à la terre par un isthme étroit; elle offre de beaux pâturages, et les agriculteurs voisins y envoient leurs troupeaux pour les mettre à l'abri des incursions des Indiens.

Les eaux du Grand-Lac tiennent en dissolution une énorme quantité de substances salines. Le degré de salure varie suivant les saisons, la durée des pluies ou des sécheresses; mais il est toujours beaucoup plus considérable que celui de l'Océan. Il est impossible d'enfoncer dans le lac, et par un beau temps on pourrait s'endormir sur ses flots sans courir le risque de se noyer. Cependant il est très difficile de nager à cause des efforts qu'on est obligé de faire pour maintenir ses jambes au-dessous de la surface. Une simple gouttelette tombée dans l'œil fait cruellement souffrir, et l'eau ingurgitée détermine des accès de toux spasmodique. Le capitaine Stansbury doute que le nageur le plus expérimenté pût éviter la mort, s'il était exposé loin du rivage à la violence des vagues et du vent.

On ne voit dans le Grand-Lac ni poissons ni mollusques; la vie n'y est représentée que par une algue de la tribu des nostochs et un petit ver qui fouille çà et là le sable des plages. Les truites entraînées dans ses eaux par le Jourdain périssent aussitôt. En revanche, la surface du lac donne l'hospitalité à d'innombrables bandes de mouettes, d'oies sauvages, de cygnes et de canards. En aucune autre partie de l'Amérique, si ce n'est peut-être sur les eaux tranquilles du Potomac, on ne voit pareilles flottes de volatiles. Des armées de petits pélicans, gardés par de vieux surveillans écloppés, contemplent les flots du haut de toutes les corniches des rochers, tandis que les parens vont à la pêche dans les rivières poissonneuses de l'Ours, du Weber ou du Jourdain. Aucun arbre ne croît sur les bords du lac ni dans les plaines adjacentes; on n'aperçoit au loin que des touffes d'armoise (*artemisia*) et d'autres plantes qui se plaisent dans le sol imprégné de substances salines. La ligne de séparation entre l'eau et la terre est le plus souvent indécise; on ne sait où commence la plage, où finit le lac, tant le rivage offre de bancs vaseux sur lesquels l'eau s'étale en minces nappes et promène son écume floconneuse. En été, la boue des plages se dessèche au soleil et s'écaille en feuillets qui ont l'apparence du cuir; des miasmes sulfureux s'échappent des lézardes du sol et répandent dans l'air une odeur intolérable.

Excepté au nord, où une chaîne de montagnes projette dans le Grand-Lac-Salé une péninsule rocheuse, la mer intérieure est bordée de plages de cette nature. A l'ouest, de vastes plaines, presque aussi unies que la surface de l'eau, s'étendent entre le lac et une rangée de montagnes éloignées. Pendant quelques mois d'été, ces plaines, que traversent des ruisseaux salés et sulfureux, se couvrent d'une immense nappe de sel cristallin que fendillent d'innombrables rides produites par l'expansion du sel : on dirait la surface des eaux se plissant sous la brise. La caravane du capitaine Stansbury parcourut pendant soixante heures, et sans trouver une goutte d'eau potable, une série de plaines de cette nature. Un des champs de sel avait 20 kilomètres de long sur 12 kilomètres de large, et représentait une masse d'au moins 4 millions de mètres cubes. Dès que la pluie tombe, ou même simplement lorsque l'air se charge d'humidité, le sel devient déliquescent, et l'on ne voit plus qu'une étendue d'argile noirâtre où les bêtes de somme enfoncent à chaque pas.

Autrefois le Grand-Lac-Salé avait une superficie beaucoup plus considérable. Les bassins parallèles du plateau d'Utah, les vallées latérales qui viennent y aboutir, étaient autant de golfes, de baies et de détroits de la mer intérieure. Partout on aperçoit, à une grande hauteur au-dessus du niveau actuel du lac, d'anciennes plages d'al-

luvions et des falaises entourant les vallées de leurs anneaux concentriques tracés sur les flancs des montagnes. Au nord du Grand-Lac, le capitaine Stansbury a compté treize plages superposées, dont la plus haute est à 60 mètres au-dessus de la nappe actuelle. Dans l'île de Frémont, qui s'élève à 250 mètres, on remarque d'anciens rivages taillés, comme les marches d'un escalier géant, jusqu'auprès du sommet. Évidemment les montagnes qui se dressent au-dessus de la surface unie du désert étaient autrefois des îles rocheuses semblables à celles qui jaillissent du sein du lac.

Il est facile de comprendre comment, pendant le cours des siècles, les eaux de la mer intérieure d'Utah ont constamment diminué et se sont saturées d'une aussi énorme quantité de sel. Le Grand-Bassin est séparé du Pacifique par de hautes montagnes qui arrêtent les nuées au passage, et ne leur permettent pas d'aller déverser l'humidité marine sur le plateau. Là, l'évaporation est très forte; l'eau des lacs et des torrens est reçue par les vents et facilement transportée au-dessus des chaînes de montagnes, qui du côté du plateau n'opposent qu'une barrière peu élevée. Par suite de cette déperdition constante, le niveau des lacs s'abaisse, les torrens se dessèchent, les sources tarissent, le sel se concentre de plus en plus dans les bassins lacustres, jusqu'à ce qu'enfin il suffise du tribut des neiges et des pluies pour remplacer l'eau qui se perd annuellement. De nos jours, il est probable que l'équilibre de l'évaporation et des pluies est à peu près établi, car le niveau du lac baisse et s'élève tour à tour. Lors de la visite de M. Remy aux colonies des mormons, les habitans riverains lui dirent que l'eau avait monté de 2 mètres depuis trois ans, et qu'elle était d'un quart moins salée.

Le lac d'Utah, qui a donné son nom au territoire, est beaucoup moins étendu que le Grand-Lac; mais il a l'immense avantage de n'être pas salé. Il est situé au pied des monts Wahsatch, à une quinzaine de lieues au sud de la capitale des mormons. Long de 50 kilomètres environ et large de 25, il n'a qu'une profondeur de 5 mètres. De nombreux affluens lui apportent des eaux douces et limpides dont il déverse le surplus dans le Grand-Lac-Salé par la vallée étroite et profondément encaissée du Jourdain. Les vallons qui bordent le lac d'Utah offrent de gracieux paysages; mais ils ne peuvent se comparer sous le rapport de la beauté aux vallées des monts Wahsatch. Parmi ces vallées charmantes qui rappellent les plus beaux sites de la Virginie et de New-York, on peut citer Cache-Valley, Weber-Valley, Coal-Valley et surtout Timpanogos-Valley, séparée de la plaine par une fissure étroite où l'on n'a pu construire de route qu'en entaillant les parois du rocher. Une belle cascade de 300 mètres de haut se détache d'une corniche surplombante et

plonge d'un jet dans les profondeurs du *cañon* ténébreux. Plus haut, la gorge s'ouvre pour former un vaste cirque où s'épanchent des sources thermales extrêmement remarquables. Presque tout le sol du bassin, dont la surface est d'environ 10 kilomètres carrés, a disparu sous une couche de tuf calcaire de 5 ou 6 mètres d'épaisseur. Sur cette base commune, quatre petits plateaux de tuf se sont élevés à l'endroit où le bouillonnement des eaux thermales a concentré son activité. Quelques sources jaillissent au fond de petits entonnoirs creusés dans les plateaux; mais la plupart se sont graduellement édifié des cônes semblables à de petits volcans et réunissent leurs eaux dans un cratère terminal : là elles déposent des anneaux circulaires de tuf et agglutinent peu à peu les roseaux qui croissent en abondance sur les bords du cône. La température moyenne de ces sources est de 27 à 43 degrés centigrades. D'innombrables serpens à sonnettes, attirés par la douce chaleur, se nichent dans les lézardes du tuf, ou s'enroulent autour des joncs cimentés par le carbonate de chaux.

Un grand nombre d'autres sources thermales qui se font jour à la base des montagnes d'Utah, et auxquelles on a donné les noms prosaïques de sources de la Bière, du Bateau à vapeur, etc., semblent indiquer que les forces volcaniques sont encore à l'œuvre audessous du sol du plateau. La source la plus connue est celle que les mormons emploient pour administrer le baptême à leurs néophytes. Quant aux sources non thermales, elles sont assez rares et le plus souvent chargées de substances salines et calcaires; d'ordinaire la composition de leurs eaux dépend de la saison de l'année. Au printemps et au commencement de l'été, lors de la fonte des neiges, les fontaines, devenues très abondantes, fournissent une eau comparativement pure; pendant la saison des sécheresses, le sel et le carbonate de chaux se concentrent dans les sources presque taries et en rendent l'eau tout à fait mauvaise.

L'ensemble des terrains cultivables occupe une longueur d'environ 4 à 5 degrés de latitude à la base occidentale des monts Wahsatch; mais la largeur de cette zone est en moyenne de 2 ou 3 kilomètres au plus. A cette étroite bande, qui forme tout le territoire agricole de l'Utah, il faudrait ajouter la vallée du Jourdain, si on pouvait l'arroser en abondance par des canaux de dérivation. Le sol de cette vallée et des vallons ses tributaires est composé d'une terre sablonneuse tout à fait infertile lorsqu'elle manque d'humidité. Malheureusement les pluies sont rares dans le territoire d'Utah, l'azur du ciel reste implacable pendant six mois, d'avril en octobre; les ruisseaux descendus des monts Wahsatch sont peu considérables et ne remplissent qu'un nombre de canaux très limité : aussi ne peut-

on guère cultiver le sol qu'à l'issue des vallons arrosés. Dans les premières années de la colonisation, la terre humide, laissée probablement en friche depuis des siècles ou même depuis l'émersion du plateau d'Utah hors du sein des mers, était assez féconde; quelques localités favorisées, où le sol consiste en débris de feldspath, offraient des récoltes presque aussi abondantes que celles des états atlantiques; mais la terre végétale, qui repose sur une couche d'argile saline (1), perd graduellement ses élémens nutritifs, et le sous-sol argileux ramené à la surface des champs se trouve en contact avec les racines des plantes et les brûle par son âcre vertu. Des terrains qui donnent la première année des moissons abondantes produisent à peine quelques tiges amaigries pendant la deuxième année et n'offrent plus, à la récolte suivante, qu'une surface poudreuse où l'on aperçoit çà et là quelques touffes d'herbes jaunies. Aussi les agriculteurs d'Utah sont-ils nécessairement nomades. Lors de leur arrivée dans le Grand-Bassin, les colons s'établirent sur les bords du lac d'Utah et dans les parties de la vallée le plus facilement accessibles; mais la détérioration de leurs champs les force à remonter les vallons latéraux, et chaque année ils pénètrent plus avant dans l'intérieur des montagnes. Le territoire cultivable de cette terre de promission, déjà si faible en comparaison des riches campagnes de la Californie et des états atlantiques, diminue tous les ans en même temps que la population augmente. A cette infertilité du sol il faut ajouter le fléau des sauterelles, ces insectes que les mormons, dans leur langage imagé, disent avoir été produits par le croisement de l'araignée et du buffle des prairies. On a calculé que le territoire d'Utah ne pourrait jamais, dans l'état actuel de nos connaissances agricoles, nourrir plus d'un million d'hommes. Le grenier des mormons est Cache-Valley, située au nord du Grand-Lac.

A l'ouest de la vallée du Jourdain et de la petite chaîne des montagnes d'Oquirrh s'étend le désert, immense surface d'argile parsemée de touffes d'artemisia. En certains endroits cependant elle n'offre aucune trace de végétation, et ressemble à une chaussée de béton découpée par d'innombrables fissures en polygones presque réguliers. Aucun ruisselet ne coule au milieu de ces solitudes desséchées, aucune source n'y jaillit; seulement, après avoir marché pendant de longues heures, le voyageur rencontre parfois quelque champ de sel cristallisé, étendue blanche où les nuages et l'azur du ciel se mirent comme dans la nappe d'un lac. A l'extrême horizon se montrent quel-

(1) Cette argile est connue sous le nom d'*argile salæratus* (*salæratus-clay*). *Salæratus* signifie carbonate de soude. M. Engelmann a trouvé dans cette argile du sel commun, du sulfate de chaux, une forte proportion de sulfate de magnésie, et seulement quelques traces de matière organique.

ques roches volcaniques semblables à de grandes scories à demi voilées par des colonnes atmosphériques vacillantes comme l'air qui repose sur la flamme d'un brasier. Le rayonnement implacable de l'immense surface blanche du désert éblouit les yeux : sous cette lumière aveuglante, tous les objets semblent à la fois revêtus d'une teinte sombre et comme infernale.

C'est à travers ces grandes plaines, habitées seulement par une quantité prodigieuse de lézards aux formes extraordinaires, que passe la route des émigrans. Depuis la découverte de la Californie, des milliers d'hommes y ont perdu la vie; des bœufs et des chevaux innombrables y sont morts de soif et ont été abandonnés sur le sol. C'est à leurs ossemens épars qu'on reconnaît la vraie direction de la route; la nuit, on s'arrête de peur de s'égarer quand on n'entend plus résonner de squelettes sous les pas de sa monture.

Le mirage que produit la réfraction des rayons lumineux sur ces plaines de sable et de sel figure parfois les scènes les plus étranges et déforme les objets d'une manière incroyable. M. Remy en raconte un exemple merveilleux :

« Devant nous coulait un fleuve majestueux, dont les bords étaient plantés d'arbres pyramidaux semblables à des peupliers. L'eau en était si belle et si pure, les allées verdoyantes paraissaient si fraîches, que nous donnâmes instinctivement de l'éperon pour atteindre plus vite ces ondes magiques et nous y désaltérer. Bientôt le fleuve s'élargit, déborda ses eaux de tous côtés et forma une mer qui baignait le pied de fantastiques montagnes. Des îles à contours festonnés sortirent du sein de cet océan inconnu, que sillonnaient des vaisseaux de toute forme, dont les blanches voiles se gonflaient sous une brise invisible. Des caps à crêtes sinueuses, déchiquetées, aux flancs creusés de grottes mystérieuses, se détachaient des montagnes comme les arcs-boutans d'une antique cathédrale. Dans une petite anse, sur un coin de ce tableau, d'énormes cétacés prenaient leurs ébats à la surface et faisaient jaillir l'eau en gerbes argentées, pareils aux souffleurs que l'on voit se jouer par un beau soleil sur la côte pacifique du Pérou. Sur le premier plan de ce paysage maritime s'élevaient d'élégantes habitations, dans le style italien, qui semblaient enchâssées dans des massifs d'arbres touffus. Puis c'était une armée en marche, avec son état-major pompeusement équipé, son corps de musiciens, son artillerie, ses escadrons commandés par des chefs ornés de panaches flottans. Des tourbillons de poussière montaient en hautes colonnes vers le ciel et se reflétaient dans le miroir des eaux... »

Quelque aversion que puissent inspirer la doctrine et les mœurs des mormons, il est incontestable qu'ils ont rendu un service immense à la cause de l'humanité et de la civilisation en colonisant ces régions inhospitalières. Cet aride plateau, qui sépare le versant du Pacifique du versant de l'Atlantique, semblait rebelle à toute cul-

ture, et les trappeurs canadiens, consultés par Brigham Young pendant l'exode, avaient prédit aux tentatives de culture le plus complet insuccès. Eh bien! c'est au centre même de cette solitude redoutable que les saints du dernier jour ont fondé leur ville sacrée, qui semble destinée à devenir prochainement la grande étape entre New-York et San-Francisco, l'Europe occidentale et l'extrême Asie! Quelle reconnaissance ceux qui s'intéressent à la prise de possession de la terre par l'homme ne doivent-ils pas à ces fanatiques qui voulaient échapper à la civilisation, et qui malgré eux en sont devenus les plus utiles pionniers!

Sans une incomparable force de volonté, les mormons n'auraient pu accomplir leur exode. Refoulant au fond de leurs cœurs le désir de la vengeance et se montrant aussi obéissans à leur patrie que fidèles à leurs croyances, ils abandonnent champs et maisons, ils quittent la ville qu'ils ont fondée, le temple de marbre sacré qui est devenu pour eux ce que la Casbah est pour les vrais musulmans, et laissent seulement quelques frères pour le terminer et le consacrer en grande pompe. Hommes, femmes, enfans, précédés de leurs prêtres, traversent le Mississipi sur la glace et pénètrent dans les forêts inhabitées de l'Iowa, guidés par la boussole comme les matelots sur la mer. Arrivés, au fort d'un rude hiver, sur les bords du Missouri, ils s'abritent contre le froid en creusant des trous dans le sol, et, se préparant sans crainte aux horreurs de la famine, mettent en réserve le blé qu'ils ont apporté afin de semer des champs pour ceux de leurs frères qui viendront après eux. En même temps les jeunes gens les plus robustes prennent les devans et vont jeter des ponts sur les rivières et tracer un chemin dans les solitudes de l'ouest. Sur ces entrefaites arrive une lettre du président des États-Unis, demandant à ce peuple exilé cinq cents hommes de bon courage pour aller servir la république ingrate à laquelle ils doivent leur malheur. Les cinq cents hommes les plus utiles de la communauté nomade partent sans murmure, et les vieillards, les invalides, les remplacent dans les travaux des routes et de l'agriculture errante. Les quelques mois d'été allégent les souffrances des exilés; mais bientôt commence un second hiver, et la nation, composée de plus de quinze mille fuyards, est de nouveau la proie de la famine et des frimas. La détresse devient si terrible, qu'on en vient à manger le cuir des équipemens et des harnais; mais personne n'est ébranlé. Le choléra, le scorbut, s'ajoutent à la faim pour décimer les mormons; des milliers de morts sont ensevelis au milieu des prairies, et les marches des émigrans ne sont plus que de longues funérailles. Les saints n'y voient que des sujets de louer le Seigneur, et continuent leur voyage, interrompu de haltes nécessaires

pour soigner les malades. Enfin, le 24 juillet 1847, les cent quarante-trois pionniers de l'avant-garde aperçoivent du haut d'une colline la grande nappe du Lac-Salé, ils se jettent à genoux pour remercier Dieu, et le soir même ils se mettent à l'ouvrage, retournant le sol, traçant des rues et des canaux d'irrigation.

Arrivés au but de leur voyage, les mormons n'avaient point encore atteint le terme de leurs souffrances. La famine, occasionnée par les sauterelles qui ravageaient les champs, sévit encore pendant deux années sur les fidèles, et jusqu'au milieu de l'année 1849 il fallut se rationner à douze onces de blé par personne et par jour. Depuis cette époque, la prospérité des mormons n'a été interrompue que pendant la guerre. Ces hardis colons aiment à répéter le proverbe suivant : « *Je ne puis* n'a jamais rien fait ; *j'essaierai* a fait merveille ; *je le ferai* a accompli des miracles. » En effet, l'histoire des mormons semble vraiment miraculeuse.

II. — LA DOCTRINE DES MORMONS.

Le mormonisme ne pouvait se produire et triompher qu'aux États-Unis. Cette république est un grand laboratoire où toutes les théories religieuses, sociales, politiques, se mettent à l'essai. On y expérimente à la fois l'extrême liberté et le plus terrible esclavage, la macération du corps et la réhabilitation de la chair, le célibat et la polygamie, le communisme et la concurrence effrénée. C'est une grande école où toutes les théories de l'ancien monde, basées sur le principe de l'autorité ou bien sur celui de la liberté, sont mises à l'épreuve des faits pour servir d'enseignement à l'univers. Les spéculations humaines, à peine sorties du cerveau qui leur a donné naissance, vont aussitôt prendre corps dans ce continent vierge, qui donne l'hospitalité à toutes les idées comme à tous les émigrans. Au milieu de cette société américaine, où les sectes se fractionnent jusqu'à se réduire en poussière, où la religion de la conscience individuelle supplante graduellement toutes les religions collectives et officielles, où chacun adopte librement sa foi et en change à sa guise, il se fonde par réaction une religion nouvelle qui se met en antagonisme violent avec le génie même de l'Amérique. Au fractionnement des sectes elle oppose la forte organisation de son immuable théocratie, elle rejette la liberté républicaine et préconise la concentration absolue de toutes les forces et de toutes les volontés dans la tête d'un pape ; elle procède à l'asservissement du peuple par l'asservissement de la femme. Par un contraste remarquable, tandis que le catholicisme, religion d'autorité absolue, perd graduellement de son importance relative dans les républiques anglo-

saxonnes, un pape américain pose sur son front la triple tiare, et réunit dans ses mains le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

M. Remy et presque tous les historiens qui se sont occupés des origines de la religion nouvelle croient que Joseph Smith, le fondateur du mormonisme, n'a jamais été qu'un vil hypocrite. Seul parmi tous les révélateurs, il n'aurait eu qu'une ambition vulgaire au service d'une intelligence plus vulgaire encore. Remarquant autour de lui la lutte de sectes nombreuses, le conflit de mille opinions, voyant dans sa mère elle-même le jouet de ses hallucinations religieuses, il aurait cru le moment favorable pour se poser en prophète, se faire un cortége de dupes et marcher dans le chemin des honneurs et de la fortune. Il est probable que Joseph Smith inaugura ainsi par le mensonge sa carrière de voyant; mais, comme tant d'autres hypocrites qui ont surgi dans tous les temps, n'aurait-il pas succombé sous l'indifférence et le mépris, s'il n'avait fini lui-même par croire à sa doctrine et à ses révélations? Il semble vraiment impossible qu'un homme puisse fonder une religion sans être convaincu lui-même, sans être pénétré de cette foi qui transporte les montagnes et change le cœur des hommes. Pour convertir à la vérité ou à la folie, il faut être son propre disciple, plein de ferveur et de dévouement; il faut aller droit à son but, sans arrière-pensée, sans restriction mentale, sans remords. Cette foi invincible, cette sincérité absolue peuvent s'allier avec une parfaite connaissance des hommes et une diplomatie admirable; mais les fondateurs de religion mettent leurs passions, leurs talens, leurs calculs et tout leur être à la disposition de la foi qui les entraîne.

Pour l'honneur de l'humanité, nous croyons que l'œuvre de Joseph Smith ne fait pas exception dans l'histoire des croyances. L'ambition aiguisée, l'orgueil de la lutte, la volonté indomptable, le désir de la vengeance, agissant de concert avec la folie contagieuse de ses disciples, transformèrent sans doute à ses propres yeux tous ses mensonges en autant d'articles de foi, et pendant les dernières années de sa vie il devint un *vates* inspiré. Il avait commencé sa carrière en vil imposteur, il la termina en prophète convaincu. Et ce qui nous aide à croire à la sincérite finale de cet homme, c'est que, loin de se laisser corrompre par le pouvoir comme la plupart des parvenus, il gagna sous tous les rapports à la fois. Pendant son règne de prophète, il ne cessa d'être vraiment juste, bon, animé d'un merveilleux esprit de charité; il s'occupait sans cesse des pauvres et des nécessiteux, les visitait de préférence, les prenait pour confidens. Il exerçait une fascination irrésistible par son amabilité et le charme de ses manières. « Il était d'une bonté paternelle pour ses amis, d'une magnanimité remarquable à l'égard de ses ennemis. Son passe-temps

favori était de jouer à la balle avec des enfans. » Les mormons qui l'ont connu n'en parlent jamais sans tomber dans une espèce d'extase d'attendrissement, et ses adversaires eux-mêmes lui rendent justice. Accusé trente-neuf fois devant des tribunaux hostiles pour la plupart, il ne fut jamais condamné. Ces trente-neuf verdicts portés par des ennemis ne sont-ils pas un éloquent témoignage en faveur du prophète, et n'aident-ils pas à nous faire admettre que le grand moyen de conversion employé par Joseph Smith était la foi et non pas la supercherie?

La large part faite à l'Amérique dans la révélation mormone a singulièrement contribué aux succès qui ont accompagné les débuts de la nouvelle religion. Le patriotisme chatouilleux de maint Américain a été flatté de n'avoir plus à regarder vers l'ancien monde pour y chercher les traditions sacrées. Si l'on en croit le livre de Mormon, le paradis terrestre n'existait pas dans la lointaine Mésopotamie de Chaldée, mais bien au centre de la Mésopotamie américaine, entre les fleuves du Mississipi et du Missouri; les prétendus Lamanites (1) ou les peaux-rouges de l'Amérique sont le vrai peuple de Dieu, et jusqu'à nos jours ils ont réussi à se maintenir en corps de nation, tandis que les Juifs sont dispersés sur toute la surface du globe. Jésus-Christ, pour accomplir sa mission, a été obligé d'apparaître dans le Nouveau-Monde et d'y prêcher sa doctrine comme il l'avait prêchée en Palestine. Bientôt la Nouvelle-Jérusalem sera bâtie en Amérique, et saint Jean, le grand révélateur, se promène mystérieusement dans les prairies de l'ouest en attendant le jour où il pourra faire son entrée dans la cité sainte et montrer au peuple des élus les clés de Melchisédech. Ainsi l'Américain, si fier de sa patrie, peut y voir à la fois le passé, le présent et l'avenir de l'humanité.

Mais ce n'est là qu'une cause tout à fait secondaire du succès de Joseph Smith : le grand secret, c'est que le mormonisme permet de remplacer la foi sérieuse par une foi banale, le sentiment profond de la piété par un vain formalisme, et de cette manière offre aux âmes timorées une voie facile vers le salut. A ce sujet, M. Remy prononce une parole profonde : « Pour la plupart des hommes, le poids de la liberté dans le monde moral est plus difficile à porter que celui de la servitude. » Il est en effet plus commode de recevoir des opinions toutes faites que d'avoir à chercher avec anxiété dans le sanctuaire de sa conscience : débarrassé du soin de penser, d'aimer, de vivre pour son propre compte. l'homme timide accepte avec

(1) D'après la révélation mormone, les Juifs réfugiés en Amérique se partagèrent en deux groupes hostiles, les Néphites et les Lamanites. Ceux-ci, devenus infidèles à leur Dieu, exterminèrent leurs frères les Néphites et s'emparèrent du continent tout entier. Les Indiens sont leurs descendans.

joie l'autorité d'un prêtre ou d'une tradition : il ne connaît point ces questions redoutables qui se posent devant l'homme vraiment religieux, ces doutes terribles qui l'assiégent, ces luttes intérieures auxquelles succède un profond découragement ou parfois même le désespoir. Il repose tranquillement sa tête sur l'oreiller de la foi commune et s'adonne à quelques vaines cérémonies qui remplacent avantageusement les convictions. Que lui importe la valeur intrinsèque de ses croyances? Une erreur à laquelle tout le monde ajoute foi lui semble beaucoup plus respectable qu'une vérité reconnue par un seul; toute pensée individuelle qui diffère de l'opinion générale est un acte de rébellion flagrante. Le mormonisme, comme les autres religions basées sur l'autorité de la tradition, exige une soumission absolue des esprits. Les hommes que la paresse morale empêche d'interroger leur conscience, que des préjugés ou des habitudes d'enfance tiennent éloignés du catholicisme, peuvent donc trouver un refuge contre les doutes et la pensée dans la nouvelle église des mormons.

Toutes les relations des voyageurs confirment en effet que les saints du dernier jour sont loin d'être religieux dans le vrai sens du mot. Certainement on compte parmi eux quelques âmes tendres et naïves qui sont possédées d'un véritable amour du bien, qui chérissent les hommes sincèrement, et étudient avec un zèle ému les paroles inspirées des plaques de Néphi; mais la plupart des mormons semblent être des gens grossiers qui veulent se décharger du soin de penser. N'ayant aucune conviction personnelle, ils croient sur parole, et peu à peu leur religion devient une habitude, une génuflexion, une pure forme. Mal vus sont les mormons qui réfléchissent et discutent sur les questions théologiques, la nature de Dieu, des anges, de l'âme humaine. Le savant Orson Pratt, qui a passé vingt années de sa vie à rédiger en corps de doctrine les opinions et les hallucinations des fondateurs du mormonisme, est considéré presque comme un apostat parce qu'il a pris sa religion au sérieux et s'en est fait le grand interprète. En revanche, ceux qui ne s'inquiètent nullement d'abstractions inutiles, ceux qui croient sans phrases sont les saints modèles. Le vrai mormon se contente d'obéir et de payer religieusement la dîme de son bien, de son revenu, de son travail.

Il n'est point inutile cependant d'étudier la doctrine des disciples de Joseph Smith, car elle est en parfaite harmonie avec leurs institutions et leur état social. Longtemps on a cru qu'elle n'offrait rien de nouveau, et que, sauf la restauration de la polygamie antique, elle ressemblait plus ou moins aux doctrines des innombrables sectes protestantes qui se partagent le monde religieux des États-Unis.

C'est une erreur. Les mormons refusent à bon droit toute assimilation avec les *gentils* de leur patrie. Ils ont leur révélation propre, leurs prophètes, leurs dogmes : ils représentent la *nouvelle alliance*, et succèdent au christianisme abâtardi, de même que celui-ci succéda à la religion juive. Joseph Smith s'est assis à son tour sur le trône qu'occupèrent Moïse et Jésus-Christ. Il accepte comme un héritage sacré les livres de l'alliance juive aussi bien que le Nouveau-Testament; mais il les explique par une révélation supérieure, et il donne au monde la vraie Bible, le livre de Mormon.

Au premier abord, l'ensemble de la révélation mormone n'offre guère qu'un étrange éclectisme de mythes hindous, d'aperçus néo-platoniciens et gnostiques, de sensualité mahométane et de préceptes chrétiens. Comme Zoroastre, les saints reconnaissent les génies du bien et du mal; comme Pythagore, ils croient à la métempsycose; depuis longtemps ils ont adopté les rêveries américaines sur la parenté des esprits et sur les sympathies des âmes sœurs reliées l'une à l'autre des deux côtés du tombeau. Aux baptistes ils ont pris le baptême par immersion, aux sectes apocalyptiques leur croyance au *millenium*, à tous les illuminés leurs visions, leurs prophéties, leurs miracles. Chaque religion, chaque secte a fourni à l'immense syncrétisme de la doctrine mormone sa quote-part de vérités ou d'erreurs. Avant tout, les saints des derniers jours se réclament de leurs prétendus ancêtres spirituels, les Néphites. Les mormons sont Juifs par les traditions qu'ils se sont données, Juifs par leur croyance aux Élohim et aux mauvais anges, par l'idée qu'ils se font d'un Dieu matériel, par leurs théories sur la famille, Juifs par leur haine contre les *Égyptiens*, Juifs par leur avidité pour les richesses de ce bas monde : ils croient, eux aussi, que tout l'or entassé dans les coffres-forts doit leur appartenir un jour, que l'humanité entière travaille, immense troupeau d'esclaves, à cultiver et à décorer la terre où s'élèveront pendant le règne de mille ans leurs palais de diamans et de rubis.

Malgré ces emprunts faits à tant de religions diverses, la doctrine des mormons forme un tout parfaitement homogène. Comme des rivières descendues de montagnes opposées réunissent leurs eaux dans un lac impur, les dogmes les plus différens viennent se fondre en ce matérialisme grossier. D'après la religion des saints, tout est matière, force brutale, fait accompli. Dieu le père n'est pour les mormons que le plus puissant des hommes : autrefois même il n'avait rien de supérieur à nous; mais il a su gravir tous les degrés de la hiérarchie céleste, et maintenant il est assis sur un des trônes élevés du paradis. Il a des yeux, une bouche et des oreilles; il a été engendré comme nous, il est marié à tout un peuple de femmes, ses

enfans sont aussi nombreux que les grains de sable de la mer. Il mange comme les hommes, il aspire avec joie l'odeur des sacrifices sanglans, et lorsque le temple de la Nouvelle-Jérusalem sera bâti, on y égorgera pour lui plaire des bœufs et d'innombrables agneaux. Le père, l'aïeul et tous les ancêtres de Dieu, ses frères et ses cousins sont aussi puissans que lui; mais nous ne leur devons ni amour, ni respect, car notre monde n'est pas commis à leur protection, ils gouvernent des planètes ou des systèmes solaires éloignés du nôtre. Ils ont aussi des corps semblables aux nôtres, ils mangent, boivent, peuplent leurs sérails, et, comme les dieux d'Homère, se laissent souvent entraîner à de condamnables écarts. Jésus-Christ est un fils de Dieu comme nous tous; il nous donne aussi l'exemple du plaisir: déjà, sur la terre, il s'est marié aux noces de Cana à Marthe, à Marie, sœur de Lazare, et « à l'autre Marie qu'il aimait tant; » mais il a dans le ciel adjoint un grand nombre de compagnes à ses épouses terrestres, et se promène avec ses femmes sur les nuages et l'azur, guidant un char traîné par des chevaux blancs. Satan est également un dieu, et les mormons lui donnent presque le beau rôle dans sa lutte avec Jésus-Christ : il voulait offrir à tous les pécheurs sans restriction le salut éternel, tandis que Jésus-Christ ne cherchait à sauver que les repentans. Une discussion s'engagea devant le trône de Dieu, et Lucifer fut maudit et exilé pour avoir aimé les hommes d'un amour trop irréfléchi. Satan, devenu démon, n'en est pas moins un *gentleman*; les tentations vulgaires sont le fait des diables de second ordre et des diablotins infimes. Seul entre tous les êtres supérieurs, le Saint-Esprit n'a pas de corps organisé; il se compose de particules matérielles en nombre infini : c'est l'océan d'éther qui environne toutes choses, qui se condense pour former tous les corps, depuis le minéral et la plante jusqu'aux nébuleuses et aux astres, qui pénètre dans les pores les plus cachés aussi bien qu'aux espaces les plus reculés de l'infranchissable univers.

Tous les hommes sont les fils de Dieu le père, ainsi nommé à juste titre, puisqu'il est le grand géniteur. Nous sommes nés dans son sérail, nous avons été bercés par ses femmes, nous avons savouré le nectar céleste; puis, comme le papillon, nous avons perdu nos ailes divines, et maintenant nous sommes des larves que nous traînons péniblement sur la terre; mais nous avons encore un vague souvenir des splendeurs d'en haut, nous voyons en rêve les rayonnemens du paradis, nous entendons l'écho lointain des harpes célestes, et nos mélancolies, incomprises de nous-mêmes, ne sont autre chose que le regret de notre ancienne patrie. A notre mort, toutes les molécules matérielles qui composent notre âme et notre corps se dégageront des liens de l'organisme et se changeront, pendant

un temps d'épreuve plus ou moins long, en un esprit ou nébuleuse d'éther. Après ce noviciat, les méchans recommenceront leur carrière, les bons, qui auront mérité le bonheur du paradis, revêtiront un corps immortel et deviendront des dieux semblables à Dieu le père et à Jésus-Christ. Ils célébreront des fêtes somptueuses; assis à des tables splendides, ils mangeront l'ambroisie, boiront le nectar, et leurs femmes se transformeront en déesses d'une incorruptible beauté.

Une pareille doctrine donne une éclatante sanction à l'égoïsme le plus absolu. Le saint des derniers jours est assuré de posséder dans les demeures célestes richesses, pouvoir, honneurs, plaisirs, voluptés, surtout quand il a eu le bon esprit de se faire nommer prêtre ici-bas. Prince temporel et spirituel sur la terre, le dignitaire mormon restera prince dans les régions célestes; il jouira sans cesse par tous ses sens et toutes ses facultés, il savourera tous les plaisirs du corps et de l'âme; sa fortune, décuplée par les intérêts composés, le suivra au-delà du tombeau. Aussi les fidèles qui ont dans l'âme quelque ambition ne négligent aucun moyen de parvenir; en obéissant avec servilité et en payant religieusement leurs dîmes, ils conquièrent les titres d'anges et de dieux que la doctrine accorde dès aujourd'hui aux princes de l'église. Et ces ambitions immorales n'existent pas seulement au fond des cœurs, elles s'affichent impudiquement dans les livres des saints : « L'homme n'existe que pour avoir de la joie, » dit un apôtre. Et le Dieu des mormons ressemble à ses fils, car « il est le plus égoïste des êtres vivans! » Telle est l'effrayante définition qu'un autre apôtre nous donne du souverain parfait.

Le gouvernement des saints est institué sur le même modèle que le gouvernement des dieux du ciel; il est purement théocratique. Le pape Brigham Young, « sacré selon l'ordre de Melchisédech, » est tout à la fois prophète, révélateur et voyant; comme président de l'église, il réunit en ses mains plus de pouvoir qu'aucun autre souverain du monde : il est à la fois maître des corps et des âmes; en sa présence même, les orateurs mormons ne craignent pas de l'appeler un dieu sur la terre. Pour compléter la trinité, il s'est adjoint le vice-président Kimball et le conseiller Wells. Le grand-patriarche se place immédiatement après les triumvirs, puis viennent successivement les douze apôtres, les grands-prêtres, qui sont au nombre de quatre mille environ, les évêques distribués par groupes de septante, les anciens ou *elders*. Tous ces dignitaires appartiennent à l'ordre de Melchisédech, tandis que les catéchistes et les diacres subissent une sorte de noviciat connu sous le nom d'ordre d'Aaron; ce sont les nouveaux convertis; ils forment la masse

des fidèles malgré leur titre de prêtres. Tous les fonctionnaires religieux sont en même temps fonctionnaires civils; le soin des intérêts matériels de la communauté est confié à ceux-là mêmes qui s'occupent du salut des âmes. C'est la théocratie telle qu'elle était comprise par les jésuites dans les missions du Brésil et du Paraguay. Une seule chose étonne, c'est qu'en dépit de cette hiérarchie fortement organisée et de l'amour des mormons pour les fêtes et les cérémonies, les grands dignitaires de la Nouvelle-Jérusalem portent le même costume que leurs fidèles et ne se fassent pas appeler son éminence, sa grandeur ou sa sainteté. Vrais *Yankees*, les pontifes suprêmes n'ont extérieurement qu'une seule prérogative sur le commun des fidèles : ils ont le droit de garder leur chapeau sur la tête pendant le service religieux.

Bien que la théocratie soit immuable de sa nature, Brigham Young, en homme habile, n'a pas jugé à propos d'effacer jusqu'aux dernières traces du régime républicain que les mormons d'origine américaine ont connu dans leur jeunesse. Il subsiste encore une pure formalité qui retrempe le pouvoir papal et lui donne une sanction démocratique : deux fois par an, le prophète se présente devant le peuple et se fait élire de nouveau par l'acclamation de tous les citoyens. Ce simulacre de souveraineté populaire ne diminue en rien l'autorité de Brigham, car les fidèles ne voient dans cette cérémonie qu'une occasion de se faire bénir par la main du prophète. Le suffrage universel, maintenu en apparence pour certaines élections, n'offre pas non plus de dangers sérieux : ce n'est plus qu'une risée. Le scrutateur inscrit sur une liste le nom de chaque électeur en regard d'un numéro d'ordre qui se trouve aussi porté sur le bulletin déposé dans l'urne. Ainsi tout électeur mal pensant peut être facilement signalé à ses chefs et noté comme un faux frère.

D'ailleurs les rites de l'initiation mormone qui font partie du culte religieux sont de nature à supprimer en germe toute pensée d'indépendance chez les fidèles. Les mormons doivent jurer une obéissance absolue, implicite, non discutée, à Brigham Young et aux chefs de l'église; ils promettent, sous les sermens les plus terribles, de sacrifier famille, fortune et vie au bien-être de la communauté, jurent de renoncer à leurs propriétés en faveur de l'église, quand le moment en sera venu; ils s'engagent à ne jamais discuter les ordres, même les plus infâmes en apparence, à commettre jusqu'aux crimes d'impiété et de trahison pour plaire à leurs chefs. Ils se résignent à n'être désormais dans les mains de Brigham « qu'une cire molle, *un chiffon trempé dans du suif.* » Rien de plus effrayant pour l'avenir des mormons que cette abdication de la volonté. Chose étrange, suivant en cela l'impulsion que leur avait

donnée la forte démocratie américaine, les disciples de Joseph Smith ont pendant un temps égalé, surpassé même l'énergie colonisatrice de leurs compatriotes; pour faire fleurir des oasis au milieu du désert, ils ont déployé au plus haut degré leur initiative personnelle. Travailleurs infatigables, ils ont mis leur gloire à tout faire par eux-mêmes et n'ont rien demandé au pouvoir qui les dirige; mais ces hommes si énergiques, si complets comme simples pionniers, si démocrates pour toutes les choses qui ont rapport à la vie matérielle, ont abdiqué sans retour la liberté morale : ils n'ont gardé que leurs bras et ils ont livré leurs âmes. Pendant qu'ils labourent le sol et bâtissent des villes, ils laissent leurs chefs veiller sur eux et s'occuper de tous les intérêts sociaux et politiques. On peut se demander si cette abdication de leur être intime n'aura pas pour dernier résultat d'ôter aux mormons toute initiative, même celle du travail matériel. Tout finit par s'éteindre chez l'homme qui a livré son âme. Déjà le sens moral des mormons est bien émoussé : aussi, malgré le manifeste publié par Joseph Smith lorsqu'il était candidat à la prédence des États-Unis, malgré les doctrines abolitionistes de la secte mormone à ses trois premières étapes de Kirtland, de Jackson-county et de Nauvoo, l'esclavage est-il aujourd'hui formellement reconnu dans la Nouvelle-Jérusalem : rien de plus logique dans un pays où l'obéissance absolue est de rigueur pour tous les fidèles.

Les sujets que traitent les orateurs mormons dans les assemblées solennelles sont en général de nature à étonner les gentils. Au lieu de parler des gloires du ciel, du salut des âmes, ou simplement de questions morales, les prêtres s'occupent longuement des intérêts matériels de la communauté; ils récapitulent le nombre des émigrans arrivés pendant l'année et distribués sur tous les points du territoire; ils traitent du rendement des mines, de l'exploitation des forêts, des perfectionnemens introduits par les ouvriers dans la fabrication des outils. Cette préoccupation de la prospérité matérielle est facile à comprendre. La vie future n'étant pour les mormons que la continuation pure et simple de la vie terrestre, ils n'ont aucune raison d'arrêter longuement leur attention sur les choses d'en haut; la Nouvelle-Jérusalem qu'ils ont fondée est une maison de commerce dont la raison sociale et la constitution ne changeront point pendant le *millenium*. Il est donc tout naturel que les mormons, gens essentiellement pratiques, se préoccupent avant tout de l'état présent et matériel de leur société. Sous prétexte de religion, le mormonisme n'est autre chose qu'une fin de non-recevoir de tous les problèmes religieux.

Les formes du culte sont combinées en vue du même résultat, l'exclusion de la pensée. Dans toutes les cérémonies, on multiplie

les rites symboliques, on les renouvelle sans cesse, on en fait la condition absolue du salut; de toutes parts ce ne sont que symboles matériels, l'esprit ne peut se reposer sur rien. Ainsi tous ceux qui ont commis une faute doivent se faire baptiser de nouveau, à moins de perdre leur qualité de saints : sans l'immersion du pêcheur, le péché ne saurait être effacé. Cette nécessité matérielle du baptême régénérateur existe aussi bien pour les morts que pour les vivans. Tout homme décédé en état de transgression ne peut être sauvé que si l'un de ses amis terrestres se fait purifier à sa place par les eaux lustrales; de même on peut se marier pour le compte d'un mort et lui engendrer une famille destinée à augmenter dans l'éternité la gloire céleste du défunt.

Telle religion, telle morale : les mormons ne sont pas moins vulgaires et grossiers dans leurs idées sur le mariage que dans leur doctrine sur les dieux et la destinée future. Au milieu d'une société où la femme est plus respectée et plus libre qu'en aucun pays du monde, les mormons ont proclamé la polygamie et l'asservissement de la femme, qui en est la conséquence inévitable; cependant ce dogme de leur religion était si bien fait pour choquer le peuple américain que Joseph Smith, après en avoir reçu la révélation divine le 12 juin 1843, la confia seulement à ses disciples les plus intimes; Brigham Young n'osa la publier qu'en septembre 1852, lorsqu'il comptait déjà trente mille fidèles dans le territoire d'Utah et qu'il était de force à résister à une invasion de troupes fédérales. Il est hors de doute que le fondateur du mormonisme obéissait à de secrètes convoitises peu dignes d'un saint lorsqu'il institua la polygamie; mais cette pratique avilissante s'accorde parfaitement avec l'antique matérialisme juif restauré par les mormons : c'est le couronnement nécessaire de l'édifice élevé par les régénérateurs du monde, les saints des derniers jours.

En effet, ces hommes pour lesquels « la joie est le but suprême de la vie, » qui tous aspirent à devenir des « dieux égoïstes » comme le grand Dieu qui gouverne le monde, voient dans la fortune et le pouvoir le signe évident de la bénédiction d'en haut; plus un mormon est riche, et plus il se rapproche de la Divinité, plus il monte dans la hiérarchie des élus. En Amérique, où la population ne suffit pas encore à la terre qu'elle cultive, que sont les enfans et les femmes, sinon une richesse de plus? Les enfans sont de rudes travailleurs qui, jusqu'à un certain âge, donnent tous leurs efforts en échange de la nourriture; les femmes sont des domestiques zélées qui tiennent en ordre la demeure, y introduisent le comfort, vaquent à toutes les jouissances matérielles de leurs maris et maîtres, transforment la pauvreté en aisance, l'aisance en richesse, à force

de prudence et d'économie. Puisque la bienveillance des dieux envers les mormons se mesure par le degré de fortune acquise, le moyen le plus simple d'augmenter dans chaque famille la bénédiction du ciel est de multiplier le nombre des femmes et des enfans. Ainsi l'homme s'enrichit sur cette terre et obtient dans le paradis une gloire impérissable. Chacun de ses mariages lui assure un degré de plus sur les marches du trône des cieux. « Le chef d'une nombreuse famille, s'écrie l'apôtre Orson Hyde, règne à toujours au centre de sa propre gloire, semblable à un dieu dans son éternité. »

A ces considérations si importantes pour les mormons il faut ajouter des raisons politiques qui ne sont pas d'un moindre poids. Les mormons croient fermement qu'ils sont destinés à devenir les maîtres du monde. Tout leur appartient de droit ici-bas, l'or et l'argent, les champs et les palais; mais pour conquérir la terre avec ses richesses et ses voluptés, il leur faut créer une puissante armée; selon la parole de la Bible, il faut que la progéniture d'Abraham devienne aussi nombreuse que le sable de la mer. C'est dans l'intention de multiplier d'une manière prodigieuse que les mormons ont institué ou plutôt restauré la polygamie. Tous les enfans qu'ils évoquent des limbes en leur donnant l'existence doivent être un jour les soldats de la bonne cause : c'est à eux qu'est réservée la gloire de défendre le nouvel empire théocratique contre l'envahissante république américaine, puis de s'emparer de la terre entière avec l'aide des Juifs de l'ancien monde. « Hâtez-vous de vous marier, s'écriait Brigham Young. Que je ne voie plus de garçons au-dessus de seize ans ni de filles au-dessus de quatorze! » C'est donc un crime de haute trahison contre la patrie de ne pas épouser plusieurs femmes, quand l'occasion s'en présente : les prêtres tolèrent le monogame, mais ils le signalent à l'église comme un « frère tiède en la foi. » En revanche, le polygame peut augmenter indéfiniment le nombre de ses femmes; « toutes les filles des hommes ont été créées pour lui, et celle qui épouse un gentil épouse l'enfer. »

L'asservissement de la femme est la première condition de la polygamie : il faut que l'épouse se sache, se dise inférieure, et demande seulement la protection et l'amitié en échange de son amour; il faut qu'elle accepte sa dégradation et cesse d'être une compagne pour devenir une propriété. Rien ne cadre mieux avec le système hiérarchique adopté par les mormons. D'après eux, la femme n'a qu'une âme d'ordre secondaire et ne peut communiquer directement avec Dieu; ses prières n'arrivent au ciel, le salut ne lui est accordé que si elle a pris un époux. Celle qui reste vierge retourne au néant; aussi la loi mormone accorde-t-elle à la jeune fille le droit de réclamer un mari « afin de travailler à son bonheur éternel. »

L'avilissement est profond, et cependant tous les voyageurs sérieux affirment que la plupart des femmes mormones semblent complétement réconciliées avec leur sort, et prennent joyeusement leur place dans le harem du mari polygame. C'est que les fondateurs du mormonisme, vivant dans les états libres du nord, où les principes républicains puisent toute leur force au sein même des familles, savaient bien que, pour faire triompher la polygamie, il fallait avant tout en demander la sanction aux femmes elles-mêmes. Par mauvaise conscience, les hommes seuls n'eussent osé préconiser cette doctrine immonde; mais les femmes, une fois converties, pouvaient lui donner l'appui de leur fanatisme entraînant. Aucune institution n'est assurée du succès si la partie féminine de la société ne lui est vraiment dévouée. Par leur douce et lente influence sur les hommes, par leur autorité sur les enfans, les femmes ont en leur pouvoir les destinées des religions et des empires. Pour fonder une théocratie capable d'asservir irrévocablement toutes les consciences, il fallait donc commencer par asservir les femmes et les rendre fières de leur condition subalterne. C'est à cette œuvre que se sont appliqués les prophètes mormons avec une grande habileté et une profonde connaissance de la nature humaine. Ils ont réussi, et maintenant les femmes des mormons aident à leur propre avilissement et préfèrent les joies du harem à celles de l'amour et de la liberté. Leur fanatisme est tel qu'elles épousent en général les vieillards polygames plus volontiers que les jeunes célibataires comme il s'en rencontre encore beaucoup en Utah. Cela se comprend : la gloire des saints se mesure ici-bas et dans le ciel au nombre de leurs femmes. La jeune fille ambitieuse de s'asseoir au paradis sur un trône élevé doit donc rechercher de préférence le patriarche auquel sa grande famille assure une gloire immortelle. Il est encore une autre raison qui doit l'attirer vers le vieux polygame : l'apostasie de ce pacha est beaucoup moins à craindre que celle d'un jeune homme qui, pendant de longues années, est exposé à toutes les tentations de ce monde. Lorsque le vieux mari termine dans la paix sa longue existence, les jeunes femmes qui ont eu le bonheur d'avoir été unies à son sort peuvent mêler à leurs regrets la douce assurance d'avoir fait leur salut. Puis il y a dans cette vie polygynique je ne sais quel attrait grossier fait pour séduire certaines femmes. « Plus on est d'épouses, plus on rit (*the more, the merrier*), » disait une demoiselle à M. Jules Remy.

A propos de la polygamie des mormons, le mot de communauté des femmes a été prononcé, mais à tort. Bien au contraire, les saints des derniers jours sont extrêmement stricts sur leurs droits de maîtres souverains et exclusifs. Maris de plusieurs femmes qu'ils

possèdent comme on possède un troupeau, ils deviennent très chatouilleux sur le chapitre de leurs droits de seigneurs; ils cherchent, vis-à-vis de l'étranger, à faire planer un certain mystère sur l'intérieur de leur ménage et sur tout ce qui leur appartient; ils mettent entre eux et le monde des gentils l'infranchissable barrière de leur égoïsme. Les femmes sont la plus sainte, la plus précieuse des propriétés, et tout homme qui a séduit la femme, la fille ou la sœur d'un mormon, doit périr par la main même de l'homme outragé. Les saints n'hésitent pas à dire qu'ils puniront de mort toute infraction aux mœurs, lorsque le territoire d'Utah sera constitué en état souverain et libre de décréter ses propres lois. Il est vrai que le divorce est permis et fréquemment pratiqué : c'est là un fait qui rapproche la polygamie mormone de la promiscuité. M. Remy parle d'une sainte qui aurait été mariée six fois, et dont quatre époux vivaient encore.

Ainsi que les lois de la statistique pouvaient le faire prévoir, la polygamie a produit des résultats opposés à ceux qu'en attendaient les mormons. La population n'augmente pas aussi rapidement qu'elle le ferait si chaque saint se contentait d'une seule femme et si tous les célibataires d'Utah étaient mariés (1). Les sérails des mormons polygames offrent en proportion beaucoup moins d'enfans que les *log-houses* des pionniers américains. Nombre de saintes mariées trop tôt sont stériles ou peu fécondes; en outre la mortalité sévit d'une manière effrayante sur les enfans nouveau-nés, elle est même plus considérable que dans les états les plus malsains de l'Amérique du Nord. Le pape Brigham Young avait déjà épousé cinquante femmes en 1855, et l'année précédente il lui était né neuf enfans dans une même semaine. On ne sait pas le chiffre de tous ceux qu'il a eus; mais il ne lui en reste plus qu'une trentaine. On remarque aussi qu'en Utah, comme dans les harems de Turquie, il naît beaucoup plus de filles que de garçons, tandis qu'on observe le résultat contraire dans les pays où la famille est monogame. Cependant les enfans mormons qui survivent sont beaux et robustes.

III. — L'ÉTAT SOCIAL DES MORMONS.

En parcourant la capitale des saints, M. Jules Remy ne pouvait se lasser d'admirer l'ordre qui règne partout, le bien-être qu'annon-

(1) A la fin de 1858, on comptait sur le territoire 3,617 maris polygames, dont 1,117 ayant cinq femmes ou davantage; mais un grand nombre de mormons n'avaient encore pu trouver d'épouses : il est probable même que le chiffre des hommes dépasse celui des femmes, comme dans tous les pays peuplés d'émigrans. L'équilibre entre les sexes n'est pas encore établi.

cent la forme et le bon entretien des habitations. On ne voit que des gens affairés. Point de cabarets, de maisons de jeu ni de débauche, mais en revanche des ateliers et des usines de toute sorte; le travail cesse à peine un instant pendant le jour, la paix n'est jamais troublée, l'ivrognerie, la mendicité sont inconnues. C'est à bon droit que les mormons ont donné à leur territoire le nom de pays de l'Abeille : leur cité est une ruche toujours bourdonnante.

Malheureusement le travail manuel est seul en honneur dans cette communauté si active. Tout le monde se vante d'être ouvrier, depuis le plus simple fidèle jusqu'au premier des apôtres, et Brigham Young, tout en devenant pape, n'a pas cessé d'être menuisier; mais chacun se fait un devoir de mépriser la science. Il en est dans le pays d'Utah comme naguère en Californie et en Australie pendant la fièvre de l'or. Les professeurs y sont très mal vus : ils font de si piètres domestiques! Et puis la mission qu'ils se donnent n'est-elle pas d'émanciper les esprits, de les arracher à l'ignorance et de les mettre ainsi sur le chemin de la rébellion contre l'autorité papale? Aussi la plupart des établissemens d'instruction fondés par Brigham Young n'existent encore que sur le papier : l'université de Deseret jouit d'une organisation complète; elle a son chancelier, ses douze régens, mais elle n'a point d'élèves, et pas même de salle de cours. Les écoles, où l'on n'enseigne que les premiers rudimens, ne sont ouvertes que pendant trois mois d'hiver; les instituteurs, mal payés et tournés en ridicule, sont considérés comme une des plaies de la société, et leur condition est presque toujours celle de l'extrême misère. Rien ne peint mieux l'état de l'instruction primaire en Utah que cet avis copié par M. Remy sur la porte d'une école :

« Nous, maître d'école, à tous les frères salut!

« Le lundi 19 novembre, jour anniversaire du massacre de cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens par l'ange du Seigneur, a été fixé pour la réouverture de mes cours sur les sciences divines, et de la lecture et de l'écriture avec l'art de l'orthographe. Et attendu que nous sommes en famine en conséquence de la septième année après notre établissement dans le pays, les prix seront fixés pour chaque élève, fille ou garçon, de la manière suivante :

« Pour un mois, un boisseau de blé ou de maïs, ou deux boisseaux de pommes de terre. Et attendu que c'est l'hiver, chacun devra apporter une bûche de cèdre tous les quinze jours. Et attendu que ceux qui ne pourront pas payer en grains ou en patates d'Irlande pourront le faire autrement, on recevra de la viande d'ours, des écureuils et des citrouilles sèches, ainsi que du lard salé et du fromage. Et attendu que je n'ai rien à manger dès à présent, on me paiera un demi-mois d'avance, attendu que je suis dans le besoin.

« LE MAÎTRE D'ÉCOLE. »

Inutile pour les garçons, l'instruction doit être funeste aux filles. « Coudre, tricoter, jardiner, faire la cuisine, nettoyer la maison, voilà la science des femmes, dit Brigham. Si vous les bourrez de lecture, elles s'adonnent aux romans, aux contes et autres drogues du même genre, elles négligent leurs devoirs et n'obéissent plus à leurs maris et à leurs pères. Apprenez-leur à travailler! Apprenez-leur à travailler! » Quelle différence, sous le rapport de l'instruction, entre le pays des mormons et les états de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de l'Ohio, du *far west!* Là, plus du septième de la population fréquente les écoles; les cours publics, les colléges, les instituts, les universités se multiplient, les professeurs occupent le premier rang dans l'estime de tous, et la grande préoccupation des législateurs est toujours d'assurer la dotation des établissemens d'instruction publique. Malgré son vif désir de juger favorablement les saints, M. Remy ne peut s'empêcher d'avouer que leurs enfans sont en général grossiers, menteurs, libertins avant l'âge; ils emploient de préférence un langage honteux, comme si les mystères de la polygamie leur avaient été révélés dès l'âge de raison. Cette corruption précoce des enfans tient à plusieurs causes : ils ont été privés presque complétement de la tendresse paternelle, ils n'ont pas appris à respecter par-dessus tout leurs mères, qu'ils voient fréquemment humilier, ils ont été initiés trop tôt à des secrets ignobles; leur apprentissage grossier du seul travail des mains et l'absence à peu près complète de toute étude intellectuelle ne sont pas de nature d'ailleurs à purifier leurs cœurs et à relever leurs esprits.

Les mormons méprisent toutes les sciences et professent une véritable horreur pour la médecine. En effet, des gens qui ne s'appartiennent plus, qui mettent leur corps et leur âme sous la sauvegarde des représentans mêmes de Dieu sur la terre, feraient un acte d'impiété s'ils ne demandaient point la santé à leurs prêtres. Quelques médecins américains, établis à Great-Salt-Lake-City, osent s'arroger le droit de guérison et se poser ainsi en rivaux sacriléges de Brigham Young : on tolère leur présence, mais les saints qui s'adressent à eux en cachette sont considérés comme faibles en la foi ou même comme des apostats, et ne peuvent être reçus de nouveau dans le sein de l'église qu'après avoir été lavés par un second baptême. Seuls, les prêtres ont le droit de guérir. Pour accomplir cette œuvre, ils n'ont point besoin d'étudier longtemps l'anatomie ou la physiologie : il leur suffit de verser de l'huile sur le malade, de lui imposer les mains et de prier longuement près de son lit. Lorsque le patient guérit, grâce à la nature ou à son ardente foi, c'est au prêtre qu'il en fait remonter la reconnaissance et la gloire; mais, si la maladie se termine par la mort, on voit dans cet événement la

volonté expresse des dieux, et criminel serait celui qui accuserait l'ignorance du dignitaire mormon!

S'ils redoutent l'activité intellectuelle, les saints des derniers jours, singulièrement épris de la force brutale, du courage physique, de tout ce qui se traduit par des faits matériels et visibles, s'adonnent au travail des mains et à l'industrie avec une fougue tout américaine. Ils possèdent des papeteries, des imprimeries, des scieries mécaniques, des moulins pour la fabrication du sucre de betterave et de canne, des fonderies de fer, de bronze, de plomb, des fabriques de draps, de tapis, des manufactures d'armes et de poudre, des ateliers de gravure, de dessin, de broderie; pendant l'été, un petit bateau à vapeur fait un service régulier sur le Lac-Salé; des voitures sillonnent toutes les grandes routes. Les mécaniciens mormons sont même capables de diriger la construction des machines à vapeur, et l'on a vu, à l'une de leurs dernières expositions, une locomotive complète fonctionnant à merveille. Ils fabriquent des monnaies d'or de même valeur que les monnaies américaines, et reconnaissables à un emblème symbolique représentant l'œil de Jéhovah surmonté d'un bonnet phrygien. Ils tracent dans les vallées étroites des routes qui feraient honneur à nos ingénieurs d'Europe; ils jettent des ponts sur les rivières, construisent des chemins de fer industriels pour le service des mines de fer et de charbon. Ils négligent seulement les mines d'or et d'argent : Brigham Young, redoutant à bon droit la démoralisation et l'indiscipline qu'entraîne toujours à sa suite la recherche des métaux précieux, a formellement interdit à tous ses fidèles de se livrer à cette occupation.

Le développement rapide qu'a pris Great-Salt-Lake-City, la ville sainte des mormons, passerait pour merveilleux partout ailleurs qu'en Amérique. Cette ville, qui s'élève en amphithéâtre sur la pente d'une colline, non loin de la rive droite du Jourdain, et à deux ou trois lieues de l'embouchure de ce fleuve dans le Grand-Lac-Salé, offrait à peine quelques maisons en 1850; la plupart des habitations n'étaient autre chose que des wagons de voyage alignés le long des sentiers. Aujourd'hui Great-Salt-Lake-City, peuplée de 16,000 habitans, est une des villes les plus belles des États-Unis. Toutes les rues, larges de 40 mètres, sont arrosées de chaque côté par des ruisseaux d'eau limpide dont les bords sont plantés d'une double rangée de saules arborescens. Les maisons, toujours propres et souvent élégantes, sont séparées de la rue par des arbres, des massifs d'arbustes et des plates-bandes de fleurs. De grandes places, pleines de fraîcheur et d'ombre, interrompent de distance en distance la monotonie des longues rues tirées au cordeau. Après la traversée de l'affreux désert de sable et de sel, c'est une joie

inexprimable pour les voyageurs de pénétrer dans cette oasis conquise par le travail sur un sol rebelle. Les saints qui arrivent d'Europe ou de Califórnie se prosternent la face contre terre d'aussi loin qu'ils aperçoivent la cité sacrée, comme les pèlerins musulmans lorsqu'ils distinguent les édifices de La Mecque ou de Médine.

A l'exemple de Salomon, Brigham Young a pensé à son propre comfort avant de songer à la gloire de Dieu, et tandis que les fondemens du temple sortent à peine de terre, le palais du pontife est déjà presque achevé. C'est un édifice bizarre et d'une architecture mauresque, comme il convient à un sérail; il est bâti d'un très beau granit et de plusieurs autres espèces de pierres amenées à grands frais des montagnes voisines. Les mormons prétendent que le *tabernacle* surpassera en magnificence tous les monumens de la terre; cependant le plan de cette future merveille, reproduit dans l'ouvrage de M. Remy, n'est pas de nature à nous éblouir. Le temple, comme la religion à laquelle il doit être consacré, offrira un mélange de tous les styles, gothique, roman, mauresque, et n'aura d'autre mérite que celui de la symétrie. Il est vrai que le plan de cet édifice n'a pas été communiqué par Dieu lui-même, comme l'avait été celui de Nauvoo; mais le temple d'Utah ne sera que provisoire : au commencement du *millenium*, on en bâtira un autre dans l'état du Missouri, à l'endroit même du paradis terrestre où le premier homme donna sa bénédiction à ses enfans. C'est là que Joseph Smith a vu l'autel de pierre où le père Adam offrit le premier sacrifice; c'est là que les mormons feront un jour fumer en holocauste tous les méchans et les impies de la terre. En attendant cette ère de gloire qui approche, le temple de Great-Salt-Lake-City restera le centre du monde et le seul vrai tabernacle des saints. La capitale n'aura point d'autre église: de même chaque ville ou village d'Utah n'aura qu'une seule chapelle, considérée simplement comme l'image symbolique du grand temple dans lequel le prophète officie en personne. En multipliant les églises, Brigham Young craindrait d'affaiblir la foi des croyans, d'atténuer le sentiment de terreur respectueuse que doit commander la maison du Seigneur : il faut que le temple réveille dans l'esprit des fidèles une idée d'ineffable majesté, il faut que tous voient dans le parvis sacré la patrie universelle. A ce sujet, les mormons font remarquer que dans les grandes cités d'Europe, où les églises pullulent, elles sont presque toujours vides.

Les villes secondaires d'Utah ne peuvent être comparées à Great-Salt-Lake-City sous le rapport de la grandeur et de la beauté. Fillmore, siége de la législature et de la haute cour de justice du territoire, est un bourg sale et misérable. Les trois seules villes de quelque importance sont *Ogden's City*, élevée au nord de la capitale, à l'issue d'une vallée charmante; Provo, située près de l'embouchure du

Timpanogos, dans le lac d'Utah, et Cedar-City, bâtie sur l'emplacement d'une ville considérable des Aztèques, ainsi que le prouvent les amas de tessons coloriés trouvés çà et là dans le sol. Grantsville, Nephi, Manti, Payson, Parowan, ne sont guère que des villages; leurs maisons, composées simplement d'un rez-de-chaussée et d'une cave, sont en général de pauvre apparence : à peine achevées, elles semblent déjà tomber en ruine. La méthode de construction est des plus primitives. Lorsqu'on a trouvé un emplacement favorable, on creuse le sol à 3 ou 4 mètres de profondeur, on découpe en briques l'argile retirée de l'excavation, et on l'entasse sur le bord de la fosse; quand ces briques ou *adobes* ont suffisamment durci au soleil, on n'a plus qu'à les superposer pour bâtir les murailles.

Toutes les villes d'Utah sont peuplées de mormons appartenant aux nationalités les plus diverses : Américains, Anglais, Scandinaves, Allemands, Français, nègres; on y voit jusqu'à des Hindous, des Kanaks et des Chinois. « Tous ces gens, dit M. Remy, nés dans des croyances différentes et souvent opposées, élevés pour la plupart dans l'ignorance la plus crasse et des préjugés divers, différant par le langage, les mœurs, les lois, la nationalité, les goûts, se sont rassemblés, se rassemblent tous les jours pour vivre mieux que des frères, dans une harmonie parfaite, au milieu du continent américain, où ils forment une nation nouvelle, indépendante, compacte. Il y a là de quoi faire croire à la possibilité d'une fusion universelle, à l'unité future des peuples dans une seule et même république! » C'est peut-être à cause de cette diversité d'origine, de mœurs, d'éducation, que les mormons sont si faciles à gouverner et à réunir en un même corps de nation. Perdus dans le désert, ils ne peuvent se rattacher les uns aux autres que par un fanatisme commun. Aucun groupe de saints n'est assez fort pour revendiquer la suprématie sur les autres; venus des points du monde les plus opposés, ils sont tous étonnés, surpris, désarmés à la vue de cette société puissante qui les reçoit dans son sein. Leur orgueil ne souffre point d'obéir lorsqu'ils voient tous leurs coreligionnaires se soumettre également, et ils font sans regret le sacrifice de leur indépendance.

Il faut ajouter que Brigham Young, le pape des mormons, a su faire preuve d'un talent remarquable ou plutôt d'un vrai génie dans la conciliation de tous les élémens divers qui composent son peuple. Ses traits dénotent la ruse la plus sûre d'elle-même unie à une grande bonté d'âme et à une force indomptable de caractère. « Il poursuit son but avec une ténacité que rien n'ébranle, avec cette opiniâtreté, cette âpreté d'ambition qui fait les grands politiques. Calme, froid, réfléchi dans le conseil, il ne se décide que lentement, et, la résolution prise, il ne s'empresse même pas d'agir; mais l'action commencée, il la continue avec une vigueur qui ne s'arrête

qu'avec le succès. » Il attire par sa jovialité, sa douceur, l'extrême simplicité de ses manières; ses employés et jusqu'à ses femmes sentent la même vénération pour lui que le plus grossier fanatique; il fascine même la plupart de ses ennemis, et sait vaincre ou perdre ceux qui n'ont pas voulu céder de bonne grâce à son ascendant. En outre tout semble indiquer qu'il a une foi sincère, ce levier sans lequel l'homme de génie lui-même ne peut rien accomplir de grand. Il a les qualités et les défauts qui plaisent à un peuple de travailleurs rudes et encore à demi barbares : il a un courage à toute épreuve et une prudence consommée, ainsi qu'il l'a montré pendant les deux années de l'exode; il sait parfaitement manier le ridicule, et dans ses discours soulever les gros rires de son auditoire; enfin, considération d'un grand poids pour des hommes avides, il ne cesse d'augmenter sa fortune par d'heureuses spéculations. Même ses ridicules ne lui font aucun tort auprès des mormons : enfant, il est resté onze jours seulement sur les bancs de l'école, cependant il a reçu le don des langues et parle l'idiome du paradis, c'est-à-dire qu'il peut émettre des sons et des aboiemens intelligibles seulement pour les fidèles qui possèdent le don d'interprétation; il ne sait pas un mot de français, et quand on converse devant lui autrement qu'en anglais ou en langage *adamique*, il croit qu'on en veut à sa vie. Les saints ne vénèrent pas moins en lui le linguiste inspiré.

La sage politique de Brigham se révèle en toutes choses. Au lieu de laisser les saints se grouper autour du Lac-Salé et dans les vallons fertiles des monts Wahsatch, il a distribué avec prévoyance ses colonies sur toute l'étendue de la contrée, de manière à former de longues chaînes de villes qui peuvent devenir autant de points d'appui ou de centres de résistance en cas de guerre extérieure ou de retraite forcée. Avant la découverte de l'or californien, la chaîne de stations qui réunissait le pays de l'Abeille à la mer se dirigeait vers San-Francisco par la vallée de Carson, la Sierra-Nevada et Sacramento; mais lorsque la Californie devint le grand Eldorado des nations, Brigham Young comprit que ses colonies n'étaient pas de force à se maintenir contre la pression des mineurs accourus de tous les points du monde : il replia ses avant-postes et les disposa dans la direction du sud-ouest vers le Rio-Colorado et la Californie du sud. Les cités bâties à la base des monts Wahsatch et les colonies agricoles d'Indiens espacées à de grandes distances dans la vallée du Rio-Virgen sont autant d'étapes au moyen desquelles le chef des mormons maintient ses libres communications avec la mer. Brigham Young use de la plus grande modération envers les Indiens; il se les concilie par sa douceur et son esprit de justice. Si la république américaine déclare jamais la guerre aux mormons, ceux-ci pourront compter sur l'alliance de trente mille guerriers indiens.

Lorsque Brigham Young a décrété la fondation d'une nouvelle colonie, il désigne, sans les consulter, les fidèles qui doivent partir. Ceux-ci abandonnent aussitôt leurs demeures et s'exilent au jour indiqué, seuls ou avec leurs femmes suivant la volonté du prophète. Soixante familles s'expatrièrent ainsi pour aller fonder la ville de San-Pete au commencement d'un hiver très rigoureux, et la neige couvrait déjà le sol lorsqu'il fallut le creuser pour y bâtir des cabanes. De cette manière, le pape mormon, comme jadis le Vieux de la Montagne, endurcit les fidèles à toutes les fatigues et leur fait braver le froid, la faim, la soif; il renouvelle pour eux les effrayantes péripéties de l'exode, pour être sûr de leur dévouement quand sonnera de nouveau l'heure de la guerre ou de la retraite. Maintenant les mormons, habitués au désert, le traversent comme s'il était leur domaine, avec une intrépidité que rien n'effraie. M. Remy, qui, tout en se hâtant, mit plus de cinquante-huit jours à faire le voyage de Sacramento au Grand-Lac-Salé, rencontra en route un mormon qui accomplissait ce trajet en dix journées. Il ne faisait que trois haltes par jour, de deux heures seulement chacune : lui et son domestique veillaient tour à tour. Ils étaient montés sur des mules gigantesques qui allaient toujours au trot et qui se contentaient d'une livre de biscuit quand elles n'avaient pas d'herbe. Il est vrai que certains *Yankees* sont de la même force que les mormons : un d'eux, d'origine allemande, se rendit de Saint-Louis en Californie à pied, seul, traînant sur une brouette son bagage et ses vivres. Il perdit sa brouette en traversant la rivière Weber, gonflée par une forte crue, et quand il arriva à Sacramento, il n'avait plus que des vêtemens en lambeaux.

De même que les colons, les missionnaires expédiés par Brigham Young dans tous les pays du monde ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Amplement munis des bénédictions et des prières de la communauté mormone, mais sans un dollar, ils quittent leur nombreuse famille, et se dirigent, à la suite d'une caravane d'émigrans, vers la Californie ou quelque port de l'Atlantique, selon le lieu de leur destination. En route, ils tâchent de gagner de l'argent comme maçons, menuisiers, portefaix, manœuvres, puis ils se louent en qualité de matelots ou de cuisiniers à bord du navire qui doit les emmener en Europe, en Chine, en Australie ou dans les îles du Pacifique. Arrivés à leur champ de travail, ils s'occupent en même temps de fonder leur congrégation et de trouver de l'ouvrage. Souvent traqués par la police, ils se cachent dans les greniers ou parcourent les campagnes, et parfois luttent vainement contre la misère sans conquérir un seul prosélyte. Quelques-uns se mettent à la suite des armées anglaises et voyagent avec elles, prêchant de par le monde le règne des saints et la destruction des impies.

C'est dans les bas-fonds de la société anglaise que les apôtres mormons font leurs plus nombreuses recrues; à la fin de l'année 1851, près de 33,000 néophytes étaient inscrits sur les registres de la présidence de Liverpool. En Scandinavie, des milliers de paysans et d'ouvriers sont entraînés par la nouvelle doctrine, dont la grossière simplicité frappe leur esprit encore inculte; mais la sévérité des lois suédoises retient un grand nombre d'hérétiques dans le giron de l'église officielle. Souvent les réunions tenues à Malmoe, la ville sacrée des mormons du nord, ont été violemment dissoutes par la police; souvent des foules armées de bâtons et de fusils ont envahi les maisons particulières qui servaient de temples, et, s'emparant des saints, les ont roués de coups et traînés dans la boue. En certains districts de la Suède, les membres des consistoires ont imposé une amende de 25 rixdales sur ceux qui prennent des serviteurs mormons, qui louent des chambres à des saints ou seulement leur donnent un refuge quand ils sont poursuivis. En Danemark, où la constitution de 1849 garantit la liberté des cultes, les mormons forment des communautés florissantes (1).

Un fait très remarquable, c'est que les prédications mormones n'ont de prise que sur les habitans des pays du nord; parmi les convertis, on compte à peine quelques centaines de Français, d'Italiens et d'Espagnols. Quelles sont les raisons de cet étonnant contraste? Elles sont nombreuses et de nature diverse. D'abord il faut dire que la plupart des apôtres se portent vers les îles britanniques, où ils peuvent haranguer dans leur langue maternelle et jouissent de la liberté de réunion la plus absolue; puis il est certain que dans le nord les classes pauvres, qui seules fournissent des recrues aux mormons, sont foncièrement beaucoup plus ignorantes et plus avilies que dans les pays latins. Elles sont aussi plus sujettes à ces hallucinations et à ces obsessions de fantômes vaporeux qu'on remarque chez tous les convertis. De leur côté, les Latins sont plus attachés au sol, moins colonisateurs, et le voyage à accomplir vers le territoire d'Utah les effraie. La véritable raison néanmoins est que les peuples de l'Europe méridionale n'ont, pour croire à l'autorité absolue de la tradition, nullement besoin de reconnaître un pape transatlantique : l'église romaine, qui les a nourris et élevés, ne demande qu'à les retenir dans son sein et à les soustraire à tous les doutes de l'âme

(1) Au 1er janvier 1857, on comptait 2,692 disciples de Joseph Smith dans la Scandinavie, dont 340 en Suède, 198 en Norvége et 2,147 en Danemark. La seule ville de Copenhague avait une communauté de 1,208 mormons, environ le centième de sa population totale. En Islande, les apôtres n'avaient fait que 7 prosélytes. Ces chiffres du reste ne donnent qu'une faible idée de l'importance des résultats obtenus par les apôtres mormons : aussitôt après leur conversion, la plupart des saints quittent leur patrie et s'embarquent pour la Nouvelle-Jérusalem.

affranchie, à toutes les incertitudes de la foi individuelle. Quoi qu'il en soit, les missionnaires mormons ne font, même dans les pays du nord, que de rares prosélytes parmi les populations intelligentes : de là leur insuccès actuel dans les États-Unis, où la nouvelle religion a pris naissance; ils ne recrutent guère en Amérique que des émigrans nouvellement débarqués.

En 1859, on comptait environ 80,000 mormons dans le territoire d'Utah (1). Sans compter le district de Carson-Valley, peuplé de mineurs, dont le pays sera bientôt organisé en territoire distinct sous le nom de Nevada, la population d'Utah dépasse aujourd'hui probablement 100,000 habitans, et donne par conséquent aux mormons le droit de réclamer l'admission de leur pays au nombre des états souverains. Il est cependant fort douteux que le congrès consente jamais à reconnaître un état où la polygamie est en honneur. Déjà les mormons établis en Californie et dans les autres parties de l'Union ont dû renoncer à cette coutume chérie. Le 5 avril 1860, la chambre des représentans de Washington a voté un projet de loi pour la répression de la polygamie à la majorité de 149 voix contre 60; mais le comité du sénat n'eut pas le temps de faire son rapport, et c'est à ce retard que les mormons doivent de n'être pas encore en hostilité ouverte avec le gouvernement fédéral. Maintenant, grâce à la formidable question de l'esclavage, le répit va se prolonger, et les saints des derniers jours pourront encore se fortifier dans leur citadelle de montagnes.

On peut dire que Brigham Young et ses fidèles n'ont cessé un instant d'être en lutte réelle avec la république américaine; il naît constamment des conflits entre les représentans de l'Union chargés d'administrer le territoire et les fonctionnaires religieux, qui s'arrogent aussi le pouvoir temporel. Les magistrats nommés par le gouvernement fédéral ne sont acceptés que par courtoisie, et deux mormons en procès commettraient un crime de haute trahison, s'ils portaient leur débat devant le juge des États-Unis avant d'avoir

(1) M. Remy évalue à 186,600 le nombre des saints répandus sur la surface du globe en 1859; ils étaient répartis comme il suit :

Utah	80,000
États-Unis et Californie	40,000
Iles britanniques	33,000
Australie, Nouvelle-Zélande, îles Sandwich, Taïti et autres îles de l'Océanie.	10,000
Canada et Amérique anglaise	8,000
Scandinavie	5,000
Allemagne et Russie	3,000
Amérique du Sud et Antilles	2,000
Suisse et Piémont	1,500
France	500
Autres pays (Asie, Afrique, etc.)	3,600
Total	186,600

demandé l'arbitrage de frère Brigham ou de frère Kimball. Ils n'ont de confiance que dans leur code, imité de la loi mosaïque et fait pour frapper les intelligences grossières, parce qu'il prononce la peine du talion pour tous les crimes et les délits : œil pour œil et dent pour dent! M. Remy met tous les torts sur le compte des officiers fédéraux envoyés dans le territoire d'Utah par le président des États-Unis; il les accuse d'avoir été sans exception des joueurs et des débauchés, exaspérés contre les mormons, parce que les vertus des saints condamnaient leurs propres vices. Cela peut être vrai pour quelques-uns, ou même pour la plupart des magistrats fédéraux du territoire d'Utah; mais le fait que *tous* les fonctionnaires américains récemment nommés se sont trouvés en lutte avec les mormons témoigne de la haine violente de ceux-ci contre l'Union. C'est à la suite d'un long conflit de juridiction entre Brigham Young et les représentans du gouvernement de Washington que le territoire d'Utah fut envahi par les troupes fédérales en 1857 et 1858. Le prophète pouvait écraser l'armée américaine; mais il comprit sans doute le danger d'une pareille victoire, car il se préparait à un nouvel exode, et pour toute vengeance il se serait contenté de brûler ses villes derrière lui.

Les mormons n'ont jamais eu à se louer des gentils, et les gentils qui traversent le territoire d'Utah sans lettres de recommandation n'ont pas davantage à se louer des saints : une franche haine existe entre ceux-ci et les communautés américaines qui les entourent. Les mormons parlent des « Égyptiens » avec autant de dégoût que leurs ancêtres spirituels, les Juifs, parlaient autrefois des Iduméens et des Moabites. Lorsque les mormons n'avaient pas encore de vignes, ils refusaient avec horreur d'employer pour leur communion le vin des gentils; les évêques préféraient puiser dans un seau d'eau et distribuer à la ronde ce qu'ils appelaient le sang de Jésus-Christ. En toutes choses, ils montrent leur profonde aversion contre les Américains, et dans leurs mystères sacrés ils jurent, dit-on, une haine impérissable à la grande république. Cette haine des mormons contre les gentils se donnera-t-elle libre carrière, et la tribu des « anges exterminateurs » dont on a tant parlé saisira-t-elle enfin le glaive pour venger la mort de Joseph et de Hyrum Smith, les persécutions, les famines et toutes les souffrances du terrible exode? Le fait est que les mormons possèdent des armes, qu'ils apprennent à s'en servir, et qu'une fois par semaine ils se réunissent pour faire des évolutions d'ensemble et s'exercer à la petite guerre. Tout fidèle de Deseret est soldat, et soldat excellent, puisqu'il obéit avec enthousiasme, donne sans réserve à ses chefs son âme et son corps, et voit dans sa mort le commencement des voluptés infinies du ciel.

Fiers d'avoir dépassé par leur succès immense le succès de tous

les autres fondateurs de religion, d'avoir en trente ans converti à leur foi près de 200,000 hommes, dont 100,000 sont groupés autour d'eux en un formidable corps de nation, les prêtres mormons voient dans ce premier triomphe la preuve la plus éclatante de leurs triomphes futurs. Ils se croient déjà les conquérans du monde. A les entendre, les théologiens d'Utah connaissent déjà parfaitement l'histoire de notre siècle et de ceux qui suivront : dans un avenir prochain, Gog et Magog, c'est-à-dire les rois de la terre et leurs armées, se réuniront pour écraser les saints des derniers jours; mais ceux-ci n'auront rien à craindre, car le prophète qui les guide brandira dans sa main l'épée flamboyante de Laban. Gog et Magog seront vaincus à la bataille d'Armageddon, et le Seigneur détruira par la peste et la famine les débris de l'armée en déroute. Alors la terre deviendra la propriété des saints, le bienheureux règne des mille ans aura commencé. Les Juifs de l'ancien monde rebâtiront leur temple à Jérusalem, tandis que les nouveaux Israélites ou mormons construiront, avec l'aide des Indiens convertis, la nouvelle Jérusalem dans le comté de Jackson, au centre même de l'ancien paradis terrestre. Les continens d'Europe et d'Amérique, aujourd'hui séparés par l'Océan, se réuniront de nouveau comme au premier jour de la création, des villes se bâtiront sur le fond soulevé des mers: « entre les deux Jérusalem sera frayée une grande route que le pied du lion n'a jamais foulée, que l'œil de l'aigle n'a jamais vue. » Tous ces événemens arriveront avant la fin du siècle, et Brigham Young ne craint pas d'annoncer que les États-Unis seront *balayés* au plus tard vers l'année 1890.

Sans employer le même jargon mystique, les libres Américains affirment de leur côté qu'ils ne tolèreront pas cette théocratie redoutable qui fonde un état d'ilotes au milieu de leur république, et met en péril toutes les libertés individuelles par sa terrible organisation hiérarchique. Après une lutte dont il est impossible de prévoir les péripéties, il faut que les mormons se fondent graduellement dans les colonies américaines, et perdent ainsi la centralisation redoutable qui fait leur force, ou bien qu'ils reprennent le chemin de l'exil pour aller fournir une autre étape dans une île du Pacifique. Peut-être aussi la mort de Brigham, qui de sa forte main dirige si bien l'empire, donnera-t-elle un libre cours à bien des ambitions aujourd'hui comprimées, et la communauté se divisera-t-elle en fractions ennemies, pour travailler sans le savoir à sa propre destruction. Dans cette société américaine, où les événemens se hâtent, où les évolutions des hommes et des choses se succèdent si rapidement, il est certain que le fanatisme des mormons ne se perpétuera pas de père en fils. D'ailleurs les doctrines et les mœurs des saints ont porté leurs fruits : la génération qui s'avance est gangrenée jus-

qu'au fond de l'âme, et ne vit déjà plus de cette ardente foi qui fait la prospérité des empires naissans.

On peut dire que la période de décadence a commencé pour les mormons. Il est vrai que leur nombre augmente, que leurs villes s'embellissent, que les routes se tracent; mais tous les progrès réalisés par les saints des derniers jours sont peu de chose, comparés à la furie de civilisation qui emporte les états limitrophes. Le territoire d'Utah a été colonisé avant la Californie, et cependant il compte à peine 100,000 habitans, tandis que l'état du Pacifique a plus de 500,000 âmes, un commerce immense, des usines nombreuses, des chemins de fer, des lignes de bateaux à vapeur. Des colonies de Californiens ont envahi le territoire d'Utah et en ont virtuellement conquis toute la partie occidentale. Les 60,000 mineurs de Washoe, de Carson, du lac Pyramide, ennemis irréconciliables des mormons, rapprochent chaque année leurs avant-postes de la Nouvelle-Jérusalem, refusent toute obéissance aux lois des saints et menacent hautement de destruction l'empire de Brigham, lorsqu'à leur tour ils seront devenus les plus forts. En même temps les pionniers du Kansas, à peine arrivés d'hier dans les prairies du *far west*, remontent déjà leurs rivières jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, et bientôt ils apparaîtront sur les collines d'où l'on voit au loin s'étendre le panorama du Grand-Lac-Salé. La distance qui sépare la Nouvelle-Jérusalem de New-York et de San-Francisco diminue à vue d'œil. Une simple route d'émigrans a d'abord relié cette ville aux deux grandes cités du Pacifique et de l'Atlantique, puis on a tracé une route de diligences; maintenant l'électricité a tendu son fil magique à travers le plateau d'Utah; en moins de dix ans, une ligne ferrée, qui déjà se prolonge de chaque côté vers la retraite des mormons, fera de leur désert le grand chemin des nations. L'humanité est solidaire : c'est une loi fatale à laquelle aucun groupe d'hommes ne peut échapper. Une société, fût-elle moralement supérieure au reste du monde, ne peut vivre isolée; elle a beau se retrancher dans un désert, s'entourer de lois, de règlemens, de prohibitions : le mur d'airain qui la défend est renversé tôt ou tard, et ces égoïstes qui ne voulaient pas de l'union paisible avec les peuples environnans rentrent dans le sein de l'humanité après d'effroyables scènes de violence. Le fanatisme des mormons, leur merveilleuse industrie, leur accord, même leur bon droit apparent, ne suffiront point à les protéger contre la destinée qui les menace, car ils se sont mis en travers de l'humanité; leur foi leur montre des ennemis et des esclaves futurs dans tous les hommes, tandis que la vraie religion est celle de la fraternité universelle.

ÉLISÉE RECLUS.

EXPÉDITION

DES DEUX-SICILES

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS PERSONNELLES.

III.

COSENZA ET LA BASILICATE.

I.

Les soldats de Garibaldi, — ou de la brigade Eber, pour ne parler que de ce que j'ai vu, — étaient las, on l'eût été à moins, après les marches qui les avaient conduits à travers une partie des Calabres jusqu'à Marcellinara (1). La capitulation du général Cardarelli, qui ajournait une bataille espérée, n'était accueillie qu'avec mécontentement; chacun s'arrangea néanmoins pour s'assurer un sérieux repos. Le jour de notre arrivée et le lendemain, nous restâmes à Marcellinara, où notre état-major était gracieusement hébergé dans la maison du baron de San-Severino. Pour ma part, ce repos me fit grand bien, car un cruel accident me l'avait rendu nécessaire. Peu d'heures après avoir quitté Maïda, j'avais été frappé au-dessus de la cheville par un coup de pied de cheval lancé à toute volée, et qui avait failli me jeter hors de selle. Mon pied tuméfié, piqué de taches violettes, n'avait plus forme humaine; c'est à grand'peine que j'avais

(1) Voyez, sur ces premières marches dans les Calabres, la *Revue* du 1er avril 1861, et sur l'expédition de Sicile, celle du 15 mars.

pu demeurer à cheval pour terminer l'étape. On me coucha sur un lit où je m'étendis avec délices, et, grâce au colonel Eber, qui possédait de l'*arnica*, j'employai trente-six heures à me soigner.

On comprendra facilement que je ne puisse faire aucune description de Marcellinara : par les fenêtres ouvertes de ma chambre, j'apercevais les larges tiges des figuiers, plus loin des montagnes, et sur l'un des plus hauts sommets la petite ville de Tiriolo, qui, ainsi vue à distance, me rappelait les acropoles escarpées dont les ruines couvrent les lieux élevés de la Grèce. La maison de notre hôte se présentait à nous vaste et spacieuse; tous les escaliers étaient de marbre vert antique, luxe inconcevable en France, mais qui là est fort simple, car les carrières sont proches d'où l'on tire à profusion ces marbres précieux. Des peaux de loup et de renard répandues sur les dalles attestaient que dans le pays environnant la chasse est abondante.

Malgré mon immobilité forcée, je ne m'ennuyais pas. Notre hôte nous témoignait un empressement qui nous prouvait que les Calabres ont conservé intactes leurs antiques traditions d'hospitalité. Les officiers de notre état-major me laissaient rarement seul; c'étaient pour la plupart des Hongrois. Par leur nature à la fois naïve et hardie, les Hongrois inspirent un sérieux intérêt. Beaux parleurs, de tournure élégante, d'une bravoure proverbiale, complaisans et fort doux, ils offrent un type particulier auquel je ne vois rien de comparable chez nous. Ce n'est pas le *gentleman*, qui a quelque chose d'étriqué, d'anguleux, et qui n'agit jamais qu'en vertu de certaines conventions; ce n'est pas non plus le *gentilhomme*, race absolument disparue aujourd'hui, et qui, par le souvenir que nous en avons gardé, semble avoir eu je ne sais quoi de protecteur et de servile, de courageux et d'immoral. Les Magyars sont mieux que cela : ils sont chevaleresques; ce sont des enfans héroïques. Ils se contentent volontiers de belles histoires pleines d'apparitions et de fantômes; ils se jettent à travers les escadrons pour y conquérir, sabre en main, un cheval qui leur a plu; ils restent dix années et plus enfermés dans une forteresse, au *carcere duro*, sans daigner solliciter leur grâce, et dans les batailles on ne les voit jamais reculer. J'ai vécu au milieu d'eux, ce sont des hommes capables de grandes choses; ils l'ont déjà prouvé et le prouveront encore. Ils me rappelaient sans cesse les Niebelungen : « Ces seigneurs issus de haute race étaient humains, très renommés, d'une valeur sans pareille; ils firent des prodiges dans les terres d'Attila. » Et n'est-ce point aussi au général Türr, leur jeune chef, qu'on peut appliquer ce portrait du Sigefried de l'épopée allemande : « Ce guerrier louable se reposait rarement; personne n'osait l'insulter depuis qu'il portait les armes; il ne cherchait que les combats, et son bras le rendit

fameux par-delà les terres étrangères? » Les Hongrois aiment leur patrie avec fureur et tendresse; leur voix se trouble quand ils disent : *Magyar ország*, la terre des Magyars; c'est pour eux une sorte de paradis terrestre d'où ils ont été expulsés, et qu'il leur sera donné de reconquérir. Rarement ils en parlent, semblables à ces amans désespérés qui ne prononcent jamais le nom de leur maîtresse absente. A Catanzaro, Eber, qui est excellent musicien, improvisait sur un piano des mélodies attristées. Je lui demandai de me jouer l'air national des Hongrois, la marche de Rakoczy. Son visage, habituellement très pâle, s'éclaira d'une rougeur subite : « Non pas cela! me répondit-il avec vivacité. En Hongrie, je vous le jouerai tant que vous voudrez: mais c'est impossible, tant que la patrie ne sera pas à nous. » Ils ont pour l'Autriche une haine terrible; j'en ai connu un qui terminait tous ses discours en disant : « Et Dieu maudisse la maison de Habsbourg! » C'était son *delenda Carthago!* Ils aiment la liberté avec passion, et tous sont prêts à dire, comme leur poète Petöfi Sandor : « Liberté, tu es la divinité de mon âme! Liberté, ô ma déesse, c'est pour toi seule que je vis encore, pour toi seule! Et qu'un jour pour toi je meure! Et au bord de la tombe, si pour toi je puis verser mon sang, je bénirai ma vie maudite! »

La plupart de ceux qui étaient avec nous avaient connu les dévorantes mélancolies des prisons d'état. Incarcérés après les événemens de 1849, ils étaient restés de longues années dans les forteresses de Comorn, d'Arad, du Spielberg; ils en avaient conservé une taciturnité qui parfois leur fermait la bouche pendant des jours entiers, après lesquels succédait tout à coup un flux de paroles, comme s'ils eussent été subitement rappelés à la sensation de leur délivrance. A les voir, les mains derrière le dos, la tête inclinée sur la poitrine, l'œil rêveur, se promener de long en large dans une chambre, on pouvait dire à coup sûr combien de pieds mesurait le cachot qui les avait si longtemps gardés. Ils souriaient à cette observation, s'asseyaient; mais l'habitude contractée pendant leur solitaire emprisonnement reprenait sa tyrannie : ils se levaient et recommençaient leur promenade régulière et toujours limitée au même nombre de pas. Presque tous ils avaient été officiers au service de l'Autriche, car il est à remarquer que ce sont les armées de l'absolutisme qui donnent des chefs aux armées de la liberté, de même que c'est le pays de la liberté, la Suisse, qui fournit des soldats aux armées de l'absolutisme. On peut être certain que, dans un corps de troupes levées pour l'indépendance, sur vingt officiers il y a dix déserteurs autrichiens. Il n'y a du reste qu'à jeter les yeux sur une carte de l'empire d'Autriche pour comprendre qu'il ne peut en être autrement. Composé de nations différentes, cet empire, pour tenir ses peuples en repos, est obligé d'avoir des armées toujours prêtes

et qu'il ne peut recruter que parmi ceux-là mêmes qu'il possède et opprime. On oppose les uns aux autres, on fait garder les Hongrois par des Italiens, les Italiens par des Hongrois, les Croates par des Polonais, les Polonais par des Croates; mais la lassitude atteint vite les hommes intelligens de ces races conquises, l'amour de la patrie leur parle plus haut qu'une vaine et menteuse discipline, l'imprescriptible droit à la liberté leur apparaît dans sa logique impérieuse; ils désertent alors la cause qu'on les forçait de servir et vont consacrer leurs talens, leur science, leur bravoure à leur propre pays. Le Turc, ainsi que l'on disait autrefois quand il était tout-puissant et toujours en menace contre l'Europe, donnait seul raison d'être à l'empire des Habsbourg, car il avait été nécessaire de grouper dans une seule main tous les élémens chrétiens désunis, afin de lutter victorieusement contre les invasions de l'islamisme; mais depuis que le trône des sultans ne subsiste guère plus qu'en vertu de conventions diplomatiques, l'empire d'Autriche ne serait-il pas lui-même une anomalie en Europe, un danger et une faute (1)? Voilà une question posée. Qu'on laisse faire les peuples, et la question sera résolue. L'Europe pourra dès lors désarmer sans crainte, car les causes de guerre seront très diminuées. Le duché d'Autriche rentrera dans l'empire d'Allemagne, l'Italie sera libre, et l'on verra se former la prospère confédération des états unis du Danube. Les Hongrois pourront être les instrumens de cette révolution désirable, à moins que la Russie, emportée loin de ses intérêts directs, ne commette la folie qu'elle a commise en 1849, pour éprouver sans doute jusqu'à quel degré de profondeur peut descendre l'ingratitude des Habsbourg.

La légion hongroise faisait partie de notre brigade, elle était pour le colonel Eber un motif de légitime orgueil; plus tard, dans les combats, elle a fait des prodiges. Elle était divisée en fantassins et en cavaliers; pour le moment, les cavaliers, faute de chevaux, marchaient modestement à pied, traînant leurs grands sabres sur les routes poudreuses. C'était pour eux un sujet d'humiliation perpétuelle. « A-t-on jamais vu des hussards aller à pied? » disaient-ils en baissant la tête et en montrant leurs chaussures usées. Toujours maugréant, mais cheminant toujours, ils arrivèrent ainsi à Naples, où ils trouvèrent enfin les chevaux si impatiemment attendus et l'*attila*, la veste à brandebourgs qui leur est si chère. Le colonel Eber, qui savait les réconforter par de bonnes paroles lorsqu'ils se désespéraient de n'être que des piétons, est un homme de haute valeur, âgé de trente-six ans à peine, et doué d'une remarquable ap-

(1) La *Revue* a plus d'une fois exprimé sur le rôle de l'Autriche en Europe une opinion toute contraire, et elle ne renonce pas à son opinion, tout en admettant que quelques-uns de ses collaborateurs aient un autre avis.

titude militaire, quoiqu'il n'ait, avant l'expédition de Sicile, jamais fait la guerre qu'en amateur : au Montenegro avec Omer-Pacha, en Crimée avec les Anglais, pendant la campagne d'Italie avec les Piémontais. Son attitude fut telle à la prise de Palerme que Garibaldi le pria de prendre le commandement de la brigade que le général Türr abandonnait momentanément. Garibaldi n'eut qu'à se louer de son choix. Eber (Nandor Ferdinand) n'était cependant à la rigueur qu'un écrivain; mais tout Hongrois naît hussard. Il est l'un de ces remarquables correspondans que le *Times* envoie à travers le monde entier : c'est ainsi qu'il a fait les guerres dont je viens de parler et accompli de longs voyages qui l'ont rendu cosmopolite. Entraîné par sa froideur naturelle, il penche vers les mœurs anglaises, et parfois il est sujet à des accès de *spleen* qui n'ôtent à son caractère aucune de ses douceurs. Sa vaste instruction l'appellera sans doute à jouer un grand rôle dans sa patrie, lorsque les événemens lui permettront d'y rentrer en la délivrant.

On comprendra que j'aie gardé un précieux souvenir de ce voyage dans les Calabres. Rien n'unit les hommes, rien n'adoucit leur caractère, rien ne leur rend la vie commune facile comme la certitude de travailler ensemble à une cause juste où n'intervient nul intérêt personnel. Pendant quatre mois passés dans l'état-major du général Türr, état-major où les élémens italiens, anglais, hongrois et français étaient mêlés dans d'inégales proportions, je n'ai pas assisté à une seule dispute; je n'ai pas entendu un mot plus vif qu'il n'aurait convenu. S'il y eut quelques duels dans l'armée garibaldienne, ils furent déterminés par des causes personnelles; l'un de ces duels fut terrible et entraîna la mort d'un homme. Celui qui tomba, frappé pour ne se relever jamais, fut justement puni d'une insulte qui était à la fois une lâcheté et une calomnie.

On m'avait proposé de rester à Marcellinara le temps nécessaire à ma guérison complète et de rejoindre ensuite la brigade en voiture de poste; mais je ne voulais à aucun prix demeurer en arrière, loin des événemens imprévus qui pouvaient surgir. A une heure du matin, le 1er septembre, je me levai donc au moment où la diane sonnait. Un pied chaussé, l'autre enveloppé de langes, je montai à cheval comme je pus, et nous partîmes. Rien n'est plus doux que de faire étape pendant les nuits d'été; la fraîcheur passe sur nos membres comme une caresse humide; on dirait que la poussière des routes est endormie, car elle est plus lourde, plus lente à se soulever, et ne nous enveloppe pas, comme pendant le jour, de ses nuages desséchans. On va plus vite, et si par bonheur la musique se fait entendre, on écoute avec un charme extraordinaire les fanfares qui éclatent dans le silence et vont réveiller dans leur lointaine obscurité les échos qui sommeillent au flanc des montagnes. Malgré

soi, l'on parle à voix basse, et l'on s'étonne des formes étranges que les objets les plus simples prennent au milieu des ténèbres.

Le bouleversement des habitudes ordinaires de la vie n'a rien de désagréable, car l'homme s'accoutume à tout avec une facilité merveilleuse : on déjeune à dix heures du soir, on dîne à sept heures du matin; on dort le jour, on marche la nuit; on n'a aucune de ces recherches qui, dans nos milieux civilisés, rendent l'existence supportable; le plus souvent on couche en plein air, sur un matelas d'herbes fraîches, dans l'alcôve des haies, appuyé sur un oreiller fait d'une selle ou d'un portemanteau; si le fleuve qu'on traverse n'a pas été absorbé tout entier par la canicule, on y fait sa toilette; si les serviettes manquent, le soleil y supplée; tout en cheminant, on mange un bon morceau de pain de munition qu'on assaisonne d'une figue arrachée à l'arbre qui ombrage la route; on rit aux trous de ses vêtemens et aux défoncemens de son chapeau; on se laisse philosophiquement dévorer par le monstre que Boileau appelait

Du repos des humains l'implacable ennemie,

et l'on ne s'ennuie pas, l'on ne se plaint pas! Si l'on regrette quelque chose, ce n'est ni le bon lit, ni la bonne table, ni le bon fauteuil, ni la bonne existence de la maison.

Ah! pendant cette nuit de marche, je ne regrettais rien, car la nature était splendide. La lune, « cette souveraine maîtresse des mélancolies profondes, » comme l'appelle Shakspeare, semblait au centre du ciel un trou ouvert sur un océan de clarté; elle était si brillante qu'elle éteignait les étoiles. Les pléiades, groupées comme des marguerites dans une prairie, s'effaçaient humblement; l'orgueilleuse ceinture d'Orion pâlissait de dépit; seule, en apparaissant, Vénus gardait son éclat et semblait dire : « Me voici, moi, la plus belle! » La route serpente à travers la montagne; deux fois, sur des ponts aux arches très élevées, elle franchit le fleuve Corace, qui s'en va, parmi des galets sans nombre, se jeter, au golfe Squillace, dans la mer d'Ionie. Le jour se lève; des haies de romarins nous envoient leur senteur pénétrante; des aloès cierges poussent leurs longues tiges au-dessus de leurs grosses feuilles soulevées, semblables à un jet d'eau au-dessus d'un bouillonnement. Dans des jardins retenus par des murs en pierres sèches et superposés en amphithéâtre sur le revers de la montagne s'épanouissent d'immenses figuiers et des mûriers pleins d'ombre. La culture paraît bien plus soignée que dans les autres parties des Calabres que déjà nous avons parcourues. Dès le point du jour, les paysans sont à la besogne, sarclant la terre, émondant les arbres et dirigeant l'eau des nombreuses sources dans des rigoles creusées en arête qui portent à boire aux plantes altérées.

A un détour du chemin, Catanzaro nous apparut, rose sous le soleil, et tout en haut de la montagne dont elle couronne le plateau. Des restes de fortifications la précèdent, fortifications inutiles aujourd'hui, qui datent sans doute du IXe siècle, époque où la ville fut fondée, et qui nous montrent aux merlons de leurs créneaux de longues et étroites embrasures propres au déploiement de l'arc. Sur la route extrêmement escarpée qui avoisine Catanzaro, des gardes civiques réunis nous présentent les armes et se joignent à nous. Dans les rues, les hommes s'entassent, les femmes, folles de joie, agitent leurs mouchoirs, nous jettent des fleurs et des bénédictions; les enfans courent, des vieillards levant leurs mains tremblantes s'écrient : « Enfin, vous voilà! » Nous sommes obligés d'aller au pas pour éviter les accidens, car on se précipite avec une frénésie qui épouvante nos chevaux. La ville entière nous acclame; ce n'est qu'un cri de bonheur, ce n'est qu'un battement de mains. Toute la population est là, quinze mille personnes dont le cœur frémit à l'unisson. Notre musique s'avance, jouant ses marches les plus retentissantes. Ces fanfares, ce bruit d'une foule en ivresse, la vue de ce peuple exalté par la première heure de liberté, me remuèrent jusqu'au plus profond des entrailles; un flot monta de mon cœur à mes yeux, j'éclatai en pleurs. Je sentis dans ma conscience s'imprimer la consécration de notre cause. Tout un peuple nous criait : « Ce que vous faites est juste! » et là, dans ce pays ignoré, sous un soleil tropical, au milieu de cette foule éperdue, en présence de nos soldats qui défilaient parmi les ovations, j'eus un instant de joie désintéressée que je n'oublierai jamais.

Pas plus que de Marcellinara je n'ai à parler de Catanzaro, car là aussi je restai couché. Cependant le lendemain de notre arrivée je montai en voiture, et je fis le tour de la ville. Deux fleuves, l'un l'Alli, l'autre qu'on nomme simplement la Fiumarella, se réunissent au pied de la montagne où cette ville de Catanzaro est bâtie. Le lit de ces rivières, large et aride, est parsemé de petites îles de verdure. Jusqu'à la mer, de belles collines, qu'on aperçoit du sommet à la base comme sur une carte en relief, continuent le paysage en ondulations successives qui finissent par mourir au rivage, là même où Annibal avait construit un camp retranché, quand ses revers le forcèrent à se retirer chez les Brutiens. Sur ces collines, les arbres sont rares: avec leurs chaumes et leurs champs en friche, elles paraissent vêtues d'une couverture fauve, tachetée de brun, qui ressemble à la peau des léopards; mais la ville elle-même est entourée d'oliviers, de mûriers et de haies magnifiques où les grenadiers s'inclinent sous le poids de leurs fruits. Au-delà du ravin où devrait couler l'Alli s'élève un grand couvent de capucins que précède une

belle plantation de pins-parasols. On doit y avoir une vue incomparable embrassant la mer, les soubresauts de la montagne et une partie des Calabres. Il est à remarquer que les couvens sont toujours admirablement situés, et dans des emplacemens très habilement choisis au double point de vue de l'aspect et de la salubrité. On dirait que les moines, sachant par avance que la méditation sur soi-même et l'amour de Dieu sont insuffisans pour retenir l'homme dans le lien des vœux éternels, ont voulu y joindre l'absorbante contemplation de la nature.

Sur la route, des mendians sortis de toutes les haies psalmodient leur plainte nasillarde à l'ombre des grands arbres. Quelques-uns de ces malingreux sont défigurés par les violences orientales d'un mal dont le docteur Pangloss seul oserait dire le nom; j'aperçois aussi deux ou trois cas d'éléphantiasis. Cette épouvantable maladie ne me paraît pas aussi rare dans les Calabres qu'on pourrait le croire : à Maïda, j'en ai vu plusieurs exemples. Le moyen âge, qui vit encore ici par ses superstitions, y vit aussi par ses maladies asiatiques : je suis certain à Monteleone d'avoir reconnu la lèpre blanche au visage d'un homme qui me demandait l'aumône.

II.

Le 3 septembre au matin, le colonel Spangaro, Téléki Sandor et moi, nous reçûmes une dépêche du général Türr, qui nous mandait d'aller le rejoindre en toute hâte. On mit à notre disposition une voiture et des chevaux de carrosse, et nous partîmes pour Cosenza, espérant y trouver le général Türr et arriver avec lui à Salerne, car un bruit persistant affirmait que notre armée était attendue par François II en personne! La route est belle et large, mais ne fait que monter et descendre. A Tiriolo, nous nous arrêtâmes quelques instans pour faire souffler les chevaux, épuisés par une ascension pénible. Tiriolo est bas, noir, précédé et dominé par deux immenses pitons décharnés comme ces mornes dont on parle dans les récits de l'Ile-de-France et coiffés par les ruines d'une acropole. Dans la longue et unique rue ouverte à travers la ville, qui n'est qu'une grosse bourgade, des troupes sont campées et attendent la fin du jour pour se mettre en marche. Pendant que je dîne hâtivement d'une croûte de pain trempée dans une tasse de café noir, je suis abordé par un jeune soldat portant la blouse gris de fer des hommes du général Medici. C'est un Français, perdu seul dans une compagnie d'Italiens, dont il n'entend pas le langage, et qui, apprenant que je suis son compatriote, me demande de l'emmener avec moi, ce qui ne m'est pas possible, car notre voiture est déjà trop étroite.

C'est un Bourguignon des environs de Montbar; il s'ennuyait au pays, son amoureuse l'avait trompé, et le dégoût du métier de vigneron l'avait saisi. Une année auparavant, il était tombé au sort; mais, comme il avait quelque bien et n'aimait point l'état militaire, il avait acheté un remplaçant. Il avait lu dans les journaux ce qui se passait en Italie. Ayant subitement découvert en lui-même les aptitudes qui font les bons soldats, il mit quelques écus dans ses poches, quitta le village sans dire adieu à ses amis, arriva à Gênes et s'engagea parmi les volontaires. Maintenant il s'aperçoit qu'il était réellement né pour être vigneron, que la guerre ne peut lui convenir, et il demande avec inquiétude : « Cela va-t-il durer encore bien longtemps? » Je le réconforte de mon mieux, mais j'y perds mes raisonnemens. « Croyez-vous donc que ce soit amusant, me dit-il, de vivre avec un tas de sauvages qui ne savent même pas un mot de français, et de se promener du matin au soir dans la poussière, en portant un fusil qui vous embarrasse, dans un chien de pays où le vin est plus dur que notre eau-de-vie? » Plus tard, à Sainte-Marie de Capoue, je retrouvai le même homme, et je lui proposai de le faire rapatrier. « Ah! bien oui! me répondit-il, qu'irais-je faire en France, dans un pays froid, où le vin est hors de prix, où il faut travailler comme un cheval pour ne pas mourir de faim? Ici au moins le vin n'est pas cher, et l'on a une petite paie qui adoucit l'existence. Et puis tous les Italiens sont de bons enfans, je n'ai jamais été si heureux! » O Français, ô mon frère, je salue en toi l'esprit logique et conséquent de cette nation de quarante millions d'hommes à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir!

Après Tiriolo viennent tantôt des champs nus et moissonnés, tantôt des bois qui nous envoient la double fraîcheur de la verdure et de la nuit. Nous écoutons Spangaro, qui nous raconte sa vie. Lui aussi, il fut officier au service de l'Autriche, et en 1848, quand la Lombardie se souleva, il se rappela sa patrie et vint combattre pour elle. Il fut à Rome en 1849, il y fit son devoir d'Italien, et ne quitta la partie que lorsqu'elle fut perdue sans ressource. Il se rendit ensuite en Grèce, où il fut réduit à travailler à la terre, puis en Égypte, où il établit une maison de commerce, qu'il abandonna en pleine prospérité pour accourir se mêler au réveil des siens. Il faut, en 1849 et 1850, avoir parcouru l'Orient pour se figurer le nombre de proscrits que cette époque de deuil et de défaite venait de pousser vers l'exil; les routes en étaient couvertes, les villes en regorgeaient. A Alexandrie, j'eus besoin d'un armurier, je trouvai un Italien; il venait de Milan, et avait quitté cette ville après la rentrée de Radetzky. Au Caire, il me fallut un ébéniste habile pour réparer un pied de daguerréotype; on m'indiqua un Bergamasque

qui avait fui après avoir été blessé au combat de Curtatone. A la première cataracte, une barque aborda la nôtre; elle portait le baron Anca, un des députés du parlement de Palerme. A Beyrouth, un homme vint me voir et me demanda les moyens de se rendre à Jérusalem : c'était un officier qui arrivait de Venise. Le général Guyon entrait à Damas comme j'en partais. A Alep, Bem comprimait la révolte des Arabes. A Cutaya, les chefs des gouvernemens populaires pensaient à l'avenir qu'ils préparaient. A Constantinople, je trouvai les Polonais, les Hongrois, les Allemands, que les victoires de l'absolutisme avaient chassés vers l'hospitalité musulmane. A Athènes, je dînais souvent avec Morandi, un des généraux qui tinrent à Venise jusqu'au dernier jour. En Béotie, des pluies torrentielles me forcèrent de m'arrêter au *khani* de Livadia : trois hommes vinrent chanter près de ma chambre; je les fis entrer. « D'où venez-vous? — Nous sommes Italiens, nous venons de Rome, où nous étions avec Garibaldi. — Où allez-vous? — En mendiant, hélas! jusqu'à Athènes, pour y trouver du travail et du pain! » O pèlerins blessés de la liberté, quand donc parviendrez-vous au but poursuivi à travers tant de fatigues et de déboires? Combien j'en ai rencontrés de ces humbles héros qui expiaient leur dévouement par une vie d'effroyables misères! Ils étaient tristes à voir, mais combien plus tristes encore ceux qui n'avaient pu quitter la patrie humiliée! Les voyageurs qui ont traversé Venise après la seconde invasion des Autrichiens ne peuvent en parler sans frisson.

J'étais avec le colonel Spangaro en communion parfaite; nous avions parcouru les mêmes pays, dormi sous les mêmes cieux, et nous pouvions causer indéfiniment sans nous lasser jamais. Avec un sourire doux, il racontait les difficultés de son existence, et quand je lui disais : « Comment, ayant tant souffert, êtes-vous resté si gai? » il me répondait : « Je ne l'étais plus; mais l'Italie se délivre, et toute la gaieté de ma jeunesse est revenue en moi! » Dans sa vie de garnison, d'exil et de combats, il était resté dix-huit ans sans voir sa mère; dès qu'il se sent libre, il court chez elle, à Milan. C'est tout au plus si elle le reconnaissait. Le jour, la nuit, à chaque instant, sur la pointe du pied, elle entrait et le regardait. « Que voulez-vous, ma mère? — Je viens voir si vraiment tu es bien revenu, et si déjà tu n'es pas reparti. » Il devait la quitter inopinément encore pour aller débarquer à Marsala, et combattre de telle sorte à Calatafimi qu'on fit rechercher parmi les simples soldats ce volontaire vêtu en bourgeois qui s'était jeté au plus épais de la mêlée. On reconnut Spangaro, et on le mit tout de suite au poste qu'il méritait d'occuper. C'est un homme de quarante-cinq ans, de très haute et forte stature, avec un beau visage à barbe fauve, très rieur, soldat de

grande distinction et infatigable. On ne l'a jamais vu qu'au premier rang. A la bataille du Vulturne, où il commandait une brigade, si notre droite, déjà débordée par les Napolitains, n'a pas perdu sa position, c'est sans aucun doute à lui qu'on le doit. Il était fort aimé de ses troupes, qui l'avaient surnommé le colonel *Dunque*, car c'est par ce mot qu'il commençait invariablement toutes ses phrases.

Au milieu de nos causeries, nous traversâmes le village de Soveria, encore embarrassé par l'artillerie et les caissons que le général Ghio avait abandonnés. Nos pauvres chevaux, peu habitués à de pareilles étapes, ralentissaient le pas pour nous attendrir. Vers minuit, ils s'arrêtèrent tout net, déclarant, à leur manière, qu'ils n'iraient pas plus loin. Force nous fut de faire halte. Nous trouvâmes un ruisseau près duquel nous nous établîmes; nous tirâmes la voiture hors de la route; bêtes et gens se mirent à manger. Nous étions couchés sous un grand chêne; la fée du ruisseau murmurait à mi-voix une petite cantilène argentine, les étoiles nous regardaient de leurs doux yeux d'or, et les menthes versaient près de nous le parfum des fraîcheurs matinales.

A trois heures, on fut debout, et, les chevaux attelés, on partit. Quel pays! à chaque pas éclatent des végétations splendides! Jamais la vieille Cybèle ne m'est apparue si féconde; incessamment elle demande à produire. Quoi qu'on puisse exiger d'elle, elle est toujours prête : depuis les fruits des arbres vigoureux qu'elle porte à sa surface jusqu'aux marbres et aux métaux qu'elle garde encore dans ses entrailles, elle ne demande qu'à donner à l'homme, qui daigne à peine se pencher vers elle. Nelson pourrait encore écrire cette phrase accablante pour l'administration napolitaine : « J'ai sous les yeux le plus beau pays du monde et le plus fécond en ressources; cependant on n'y trouve pas de quoi suffire aux besoins publics (1). » — « Riches terres, gens de paresse; terres pauvres, gens de travail : » le proverbe a raison.

Nous avions bien des chevaux et une voiture, mais en réalité nous fîmes presque toute la route à pied, car nos pauvres bêtes, à moitié fourbues, avaient grand'peine à se traîner elles-mêmes. Nous franchîmes le fleuve Savuto, qui n'est guère moins à sec que toutes les rivières déjà traversées, et nous arrivâmes enfin à Rogliano, précédant notre voiture, qui nous suivait de loin comme elle pouvait. A Rogliano, nous découvrîmes la poste, et dans l'écurie des chevaux frais. Deux postillons, enrubannés à toutes les boutonnières, sautèrent en selle, et nous partîmes comme la foudre. Le paysage, devenu plus calme, donne moins de place aux arbres et s'étend en

(1) *Histoire de Nelson, d'après les dépêches officielles*, etc., par E.-D. Forgues.

larges plateaux où les céréales sont déjà moissonnées. Les montagnes s'abaissent, la route n'est plus qu'une descente tracée en zigzags pour éviter les pentes trop rapides; à un coude, elle nous met en présence de quelques groupes de maisons précédées d'un immense terre-plein carré, soutenu par des maçonneries couvertes de lézardes, et où les herbes folles ont poussé à l'envi : ce sont les ruines d'un château-fort détruit par le tremblement de terre de 1783 et renversé complétement par celui de 1854. Ces maisons sont le faubourg de Cosenza, où nous arrivons pour apprendre que le général Türr a déjà quitté la ville en nous invitant à le rejoindre au plus vite. Nous ne pûmes trouver à Cosenza ni un cheval ni un mulet disponible, et nous fûmes forcés d'attendre.

Ce que j'ai dit de Maïda, je pourrais le répéter de Cosenza, car la saleté de l'une vaut la saleté de l'autre. Cosenza a de plus un air de délabrement pitoyable : elle a été si rudement secouée en 1854 par le tremblement de terre, que ses maisons ébranlées semblent près de s'écrouler malgré les poutres qui soutiennent les murs oscillans. Bâtie au confluent du Baliento et du Crati, elle s'étend sur les rives de ces cours d'eau et gravit la montagne qui est derrière elle par des rues en escaliers, étroites, sombres, bordées de très hautes maisons, des fenêtres desquelles on fait pleuvoir mille immondices. L'eau coule en abondance dans le fleuve; du pont de bois tremblant sur lequel des mendians alignés vous fatiguent de leurs plaintes, on voit l'endroit même où, selon la tradition, Alaric fut enterré dans le lit du fleuve détourné.

Le jour de notre arrivée, on célébrait à la cathédrale, avec force encens et musique, un service pour le repos de l'âme des frères Attilio et Emilio Bandiera, car on venait de réintégrer leurs dépouilles dans le lieu saint. En 1848, pendant les quelques heures de liberté dont put jouir l'Italie méridionale, on avait déterré leurs corps et on les avait triomphalement portés dans les caveaux de la cathédrale; le général napolitain qui en 1849 vint rétablir le pouvoir du roi Ferdinand fit simplement prendre et jeter dans la rue les restes des deux jeunes patriotes. De pieuses mains recueillirent et cachèrent ces reliques sacrées, et on venait de leur rendre des honneurs qui ne seront plus suivis, j'espère, d'aucune profanation. Cette histoire des Bandiera est déjà vieille, mais le souvenir en est vivant comme au premier jour. En 1844, je me rappelle avoir souvent rencontré à Smyrne, dans la rue des Roses, un vieillard qui se promenait lentement et devant lequel chacun se découvrait, car il portait sur son visage ridé les traces d'une douleur profonde : c'était le baron Bandiera, amiral de la marine autrichienne et monté alors sur la *Bellone*, ancienne frégate française que l'Autriche avait trouvée à

Venise en 1814. Ses fils venaient de se jeter dans une généreuse aventure dont le dénoûment devait être terrible. Tous deux, ils étaient officiers de marine et ne rêvaient que l'affranchissement de l'Italie. Dès 1842, Attilio Bandiera écrivait à Joseph Mazzini : « Plus je pense aux conditions de notre patrie, plus je me persuade que la voie la plus sûre pour émanciper l'Italie de l'état honteux où elle languit à cette heure est dans le manége ténébreux des conspirations. » Erreur profonde que l'histoire a démontrée déja depuis longtemps! le travail de taupe des sociétés secrètes n'a jamais réussi qu'à prolonger l'existence des mauvais gouvernemens. Un an après, les pensées vagues qui s'agitaient dans la tête d'Attilio prennent une forme précise; il écrit : « Mon idée serait de me constituer sur les lieux *condottiere* d'une bande politique, de me cacher dans les montagnes et de combattre là jusqu'à la mort pour notre cause. » S'emparer de la frégate la *Bellone* et aller directement attaquer Messine, tel fut alors son rêve; son frère Émilio et plusieurs jeunes officiers de marine s'associèrent à ce projet que la police autrichienne ne tarda point à découvrir. Les deux frères s'enfuirent à Corfou; la femme d'Attilio mourut, bouleversée par l'effroi que lui avait causé une perquisition domiciliaire. La mère des Bandiera, munie pour ainsi dire des pleins pouvoirs de grâces du gouvernement autrichien, qui redoutait l'influence que le nom des deux conspirateurs pouvait exercer sur la révolution italienne, accourut près de ses fils, à Corfou. Ses larmes et ses supplications furent vaines, ses enfans demeurèrent inflexibles. La police anglaise de Corfou veillait sur eux et révélait leurs menées à la police autrichienne, qui en instruisait la police du gouvernement de Naples. Ils étaient vingt qui s'embarquèrent. Le 12 juin 1844, ils partirent et ne touchèrent terre que le 15, à l'embouchure du fleuve Neto, entre Strongoli et Cotrone. Le mot d'ordre était la devise de la *Jeune-Italie : Ora e sempre*. Ils gagnèrent la montagne, où les attendaient quelques Calabrais armés. Le 18 au soir, s'étant arrêtés dans un bois près de San-Severino pour dormir, ils s'aperçurent tout à coup qu'un des conjurés, Corse d'origine et nommé Pierre Boccheciampe, avait disparu. En effet, resté momentanément en arrière, il avait couru tout d'une haleine jusqu'à Cotrone vendre le nom, le nombre et le projet des conjurés. Ces derniers furent bientôt entourés. Contre cette poignée d'hommes, qui ne comptait pas trente combattans, des régimens marchèrent, et cependant la première attaque ne lui fut pas défavorable : une seconde l'écrasa. On s'empara d'eux; quelques-uns étaient blessés. Le 23 juin, les prisonniers arrivèrent à Cosenza; le procès était jugé d'avance. Dès le 11 juillet, six Calabrais compromis avaient été passés par les armes. Le 23 juillet, une sentence condamna tous

les insurgés à la peine de mort; ils écoutèrent leur arrêt sans protester et se donnèrent le baiser fraternel de ceux qui vont mourir. Ils furent chargés de fers et mis en chapelle; à des prêtres qui vinrent pour les exhorter, Attilio Bandiera répondit avec douceur : « Nous avons pratiqué la loi de l'Évangile, nous avons cherché au prix de notre sang à la répandre parmi les enfans du Christ : Dieu tiendra plus compte de nos mérites que de vos paroles; réservez-les, vos paroles, pour apprendre à nos frères opprimés la religion du Christ, qui est la religion de la liberté et de l'égalité. » Dominique Lupatelli, nature vive et joviale, disait aux soldats : « Chargez-bien vos fusils, car j'ai la peau dure; après la première décharge, je suis capable de sauter encore en criant : *Vive l'Italie!* » lugubre plaisanterie qui devait être une prédiction. Joseph Pacchioni faisait le portrait de ses compagnons. J'ai vu ces portraits que conserve un employé supérieur de la prison; le dessin en est ferme, la main n'a pas tremblé. Le 25 juillet 1844, au matin, pendant que toutes les églises de Cosenza sonnaient pour les trépassés, les frères Bandiera et sept de leurs compagnons se mirent en marche. — La grâce royale avait commué la peine des autres condamnés en celle des galères à perpétuité. — Ils sortirent de la prison, vêtus d'un drap noir et la tête voilée; au milieu des soldats qui les conduisaient tenant leurs chaînes en main, ils chantaient en chœur :

Chi per la patria muore
Ha già vissuto assai.

Ils arrivèrent au lieu du supplice. On commanda le feu; pris de pitié et le cœur ému, les soldats hésitèrent. Les condamnés eux-mêmes leur crièrent de tirer. Le feu éclata; il fallut achever Attilio, qui longtemps se débattit. Ainsi qu'il l'avait prédit la veille, Lupatelli se redressa après la décharge, courut en trois bonds vers les soldats en criant *vive l'Italie!* On lui brûla la cervelle à bout portant. Puis on creusa une fosse, où ils furent tous jetés, auprès de la petite église Santa-Maria, hors des murs de la ville. Je visitai l'endroit où la terre a bu leur sang. C'est un petit champ abrité par des oliviers; des croix noires fichées dans le sol indiquent la place où ces jeunes hommes sont tombés; près de là s'élève une chapelle basse, et dont le toit en tuiles rouges surmonte à peine la verdure des arbres. Le vent agitait l'ombre sur l'herbe épaisse, et des mouches dorées jouaient dans un rayon de soleil.

Cosenza, avec ses rues nombreuses et ses maisons à plusieurs étages, offre l'animation d'une capitale de province, capitale mal fournie du reste des objets qui ne sont pas d'une nécessité absolue, car, ayant perdu ma carte d'Italie, il me fut impossible de m'en

procurer une autre. Partout j'obtins la même réponse : « Il doit y en avoir à Naples. » En revanche, les images de sainteté abondent : portraits de saints et de saintes, tableaux de l'enfer et du paradis, amulettes, scapulaires, rosaires, reliquaires, chapelets, médailles bénites ou à bénir, etc. Cosenza est la métropole de l'iconolâtrie. Dans la maison où nous sommes logés, maison de grande apparence et dont le propriétaire, homme noble du pays et libéral, dit-on, s'est enfui à la campagne, redoutant les excès de la brigade Cardarelli, les murs disparaissent littéralement sous une incroyable quantité d'estampes infimes représentant toutes des saints et des saintes dont le nom même nous était inconnu. De petites images ornées d'une légende en vers de mirliton sont accrochées aux quatre pieds de chaque lit. Pourquoi? « Pour éloigner les punaises! » Ce fut, je l'affirme, la réponse qui fut faite à notre question. Je serais tenté de dire comme le président de Brosses : « Laissons ces pauvretés et n'achevons point, il est indigne de voir combien la misérable superstition souille la religion par ses momeries ; » mais il faut ajouter que cette superstition est la religion même du pays : c'est par elle que ces peuples intelligens et vigoureux ont été réduits à un état d'incroyable atonie. Ici l'image n'est pas seulement la figuration de la Divinité, elle est la Divinité elle-même. Toucher à une image est un sacrilége. C'est à l'image et non à ce qu'elle représente que l'on adresse des vœux, des prières et des offrandes. A Naples, la statue de saint Janvier a une *cour* (c'est le mot consacré) formée par un régiment de statues de saints qui, dit-on, lui sont inférieurs. A Rome, le *bambino* d'*Ara Cœli* a un maillot de perles fines qui vaut plusieurs millions ; il a un carrosse de gala pour le conduire près des malades désespérés que sa vue seule rappelle à la santé. La vieille histoire du brigand romagnol qui, après avoir tué et pillé, va dévotement offrir à la *santissima madre* une part de son butin, est absolument vraie. Pour la plupart des Italiens, et l'on peut dire pour tous ceux de l'Italie méridionale, l'image est Dieu, c'est l'image même qu'on invoque, qu'on prie, qu'on accuse, par qui l'on jure. Les plus intelligens, les plus violens esprits même n'échappent point à cette contagion que transmet la tradition, que cultive la famille et qu'augmente avec soin l'intérêt de ceux qui l'ont fait naître. J'en eus un exemple curieux il y a déjà longtemps. C'était au mois de mars 1851 ; revenant du Péloponèse, j'avais pris terre en Italie au petit port de Brindisi. Pour me rendre à Naples, j'allai en *vetturino* jusqu'à Bari. Là, mon compagnon de voyage et moi, nous prîmes la malle-poste dont nous voulions le coupé pour nous seuls. Une place qui y avait déjà été retenue nous fut gracieusement cédée par un jeune homme, qui voulut bien se caser dans l'intérieur, nous demandant seulement la permission de

nous faire une visite le lendemain. Quand la nuit fut passée, il tint parole et monta avec nous. Il pouvait avoir vingt-deux ans; il était intelligent et bavardait à outrance pour nous montrer son savoir dans la langue française, qu'il possédait parfaitement. Il avait beaucoup lu, était instruit, et ne songeait qu'à venir à Paris pour voir la statue de Voltaire. Il nous récita, avec l'emphatique et sonore débit italien, une longue et très belle pièce de vers où il exhortait les patriotes à ne se point décourager, à revenir de leur exil, et à tuer simplement, à coups de couteau, le roi de Naples, l'empereur d'Autriche et le pape! Comme on peut le voir, sa poésie n'y allait pas de main morte. Nous dîmes ce qu'il fallait dire, et nous écoutâmes ce jeune Brutus nous parler de sa patrie. « C'est moins la monarchie qu'il faut renverser que la puissance des prêtres. C'est cette puissance illimitée, sans contrôle, qui nous écrase et nous *enténèbre*. Ce qui a manqué à l'Italie, ce ne sont pas les hommes de courage; il lui a manqué les hommes de génie que vous avez eus, Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes. Si nous avions eu votre dix-huitième siècle, nous serions peut-être comme vous à la tête du mouvement européen. Le protestantisme, avec son libre examen, qui des hauteurs religieuses descend forcément dans le domaine politique, pourrait nous sauver encore; mais comment voulez-vous le faire accepter par un peuple qui n'a d'autre culte que celui des images, et qui va benoîtement s'agenouiller devant des bons dieux de plâtre qui servent de retraite à toutes les souris de la paroisse? Tenez! regardez ce paysan qui passe! — Eh! tête de caniche, s'écria-t-il en se jetant presque tout entier hors de la portière, qu'est-ce que tu fais là, imbécile? Pourquoi salues-tu cette madone? C'est un morceau de carton peint; il faut que tu sois plus bête que tes bœufs pour ne pas le savoir. » Il continua sur ce ton et longtemps. Le soleil s'était levé et il faisait chaud. Notre jeune philosophe voulut ôter son paletot; mais, pris entre nous deux, il ne put s'en débarrasser qu'avec peine. Dans ses mouvemens difficiles, son gilet s'ouvrit, et j'en vis sortir une amulette suspendue à un cordon. C'était, si je m'en souviens, l'image de la Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Je m'en emparai. « Qu'est-ce que cela? lui dis-je. » Il devint sérieux, reprit l'image entre ses mains : « Ah! dit-il, ça, c'est ma vierge, à moi; c'est ma seule dévotion. » Et, l'ayant humblement baisée, il la cacha sur sa poitrine.

III.

Nous réussîmes cependant à découvrir deux mules et à quitter Cosenza. Toutes les brigades qui arrivaient dans cette ville recevaient l'ordre de se rendre sans délai à Paola, où on les embarquait pour

Sapri; de là, on les dirigeait sur Salerne. Avec un peu de hâte, nous espérions bien arriver à temps pour la bataille attendue qui devait nous ouvrir la ville de Naples... Nos braves mules, « ces chères amours », comme les appelait Spangaro, quoique n'ayant jamais fait que le métier de porteurs, trottinaient fort agréablement sur la belle route plate qui côtoie le fleuve qu'entourent des marécages malsains, mais où la flore des marais pousse avec une vigueur extraordinaire. A travers les roseaux, les glaïeuls, les iris, j'aperçois d'énormes touffes d'agnus castus semblables à celles que, sur le bord des rivières, j'ai admirées en Syrie, en Grèce, en Asie-Mineure et dans l'île de Rhodes. D'immenses prairies grasses et d'aspect biblique s'étendent à notre gauche, foulées aux pieds par les troupeaux de bœufs et des bandes innombrables de chevaux en liberté que gardent des pâtres armés de fusil. Réveillées par notre bruit, des judelles et des bécassines, qui faisaient paisiblement la sieste parmi les herbes humides, s'envolent à tire d'aile en poussant un cri. Derrière ces nappes de verdure, le Crati nous apparaît parfois, luisant comme une apparition d'acier; nous nous gardâmes bien de nous y baigner, car Strabon a dit : « L'eau du Sybaris rend les chevaux ombrageux, aussi en éloigne-t-on les haras; celle du Crathis fait blondir et blanchir les cheveux des personnes qui s'y baignent, mais du reste elle guérit beaucoup de maladies. » — Je croirais plutôt qu'elle en donne, car à l'air tiède, épais, et pour ainsi dire vaseux qu'on respire sur les bords de ce fleuve, il est facile de comprendre que la fièvre les habite. Le teint des paysans riverains est plombé, la sclérotique de l'œil est jaune, les pommettes sont saillantes et les lèvres pâles; c'est une race dolente que l'haleine du marécage affaiblit. Nous n'avons voulu partir qu'au soleil levé, et nous avons eu soin de boire un verre de vin saturé de poudre de quinquina, bonne précaution que ne dément pas l'expérience des voyages. Nous nous sommes arrêtés pendant quelques instans près d'une grande ferme composée d'un seul bâtiment carré, entouré d'un mur percé de meurtrières et fortifié à chaque angle d'une échauguette en nid d'aronde. C'est une véritable petite forteresse qui rappelle nos *maisons de commandement* en Algérie. Tout cela est un peu lézardé par le temps, mais de bonne tournure encore et très capable de résistance. Dans ce pays des Calabres, pays inquiet et insoumis qui s'est si souvent révolté, c'est un bon refuge et qui doit être connu de ceux qui font le rêve de « prendre la montagne, » c'est-à-dire de renvoyer le gouvernement établi, sous prétexte que l'impôt est trop lourd et la conscription vexatoire.

Nous arrivons à Tarsia après avoir fait vingt-deux milles, au moins dix lieues, depuis le matin. La poste nous y fournit des chevaux. Dans un champ, nous vîmes au pacage ceux des guides de Ga-

ribaldi; nous en tirâmes un bon augure. Le dictateur cependant avait trois jours d'avance sur nous; mais nous espérions le rejoindre. « Puisqu'il ne s'est point arrêté à Cosenza, il faudra bien qu'il s'arrête à Lagonegro, afin d'attendre ses troupes; » c'est ce que nous disions sans cesse pour nous faire prendre patience et nous consoler de notre retard involontaire.

Notre espérance était vaine, car Garibaldi voyageait avec une rapidité égale à la nôtre, et nous ne devions le retrouver qu'à Naples. En effet, aussitôt après avoir reçu à Soveria la capitulation du général Cardarelli, il s'était rendu à Cosenza, où ses officiers les plus intimes croyaient qu'il ferait une halte prolongée; mais Garibaldi se donna à peine le temps de se reposer, et repartit en hâte. Obéissait-il à un appel venu de Naples ou à la conviction que sa présence seule désarmerait la monarchie? Je ne sais; il traversa Tarsia, Castrovillari, Lagonegro, s'arrêtant une heure ici ou là pour jeter des paroles d'encouragement et appeler aux armes ceux qu'il espérait alors pouvoir mener à travers les états du pape jusqu'aux confins de la Vénétie. Partout on accourait : du haut des montagnes, les paysans armés venaient au-devant de lui et l'entouraient; les villes se pavoisaient à son approche, et les habitans restaient debout, éveillés pendant des nuits entières, suspendus par l'attente de cet homme qui passait plus rapide et plus fort que le tonnerre. Il allait si vite que ses officiers d'ordonnance le perdaient quelquefois; l'un d'eux, un Palermitain, le chercha pendant cinq jours. Il n'y avait que des cris de joie autour de lui et nul péril, car les troupes napolitaines, dispersées et débandées, laissaient la route libre; à peine çà et là, comme nous, rencontrait-il quelques groupes de royaux découragés qui tendaient la main au passant. Quelquefois, toujours courant, il ramassait ces hommes au hasard du chemin. « Qui voulez-vous servir? — L'Italie! » Il les confiait alors à quelque officier qui les conduisait à la brigade la plus voisine; ils quittaient la veste bleue, prenaient la chemise rouge et criaient *vive Garibaldi!* avec plus de confiance qu'ils n'avaient crié *vive le roi!* Ainsi dans cette course frénétique il trouvait moyen d'augmenter son armée et d'amoindrir celle de François II. Quant aux habitans des villes qu'il traversait, ils restaient comme en extase pour l'avoir aperçu. Ceux à qui il avait parlé devenaient un objet de curiosité pour les autres; de ce qu'il avait touché, on faisait des reliques. Traversant un village, j'entrai dans une maison pour boire : je vis un verre sur une planche et je le pris; le propriétaire me le retira des mains. « Garibaldi a bu dans ce verre, me dit-il; nul ne doit plus s'en servir! » Il courait donc à son but, pendant que nous marchions à sa poursuite, ignorant ce qu'il devenait et espérant toujours finir par le rejoindre.

Jusqu'à Spezzano, le paysage est insignifiant, gris, sans couleur

déterminée : mais dès qu'on a traversé la ville et qu'on est arrivé au sommet d'une côte que la route gravit péniblement, on s'arrête émerveillé. C'est la nature dans toute sa grâce et toute sa force. La mer se montre tout à coup dans l'est avec le golfe de Tarente, dont les côtes aplaties disparaissent sous des verdures profondes que coupent les brillantes ondulations du Coscile. Une immense plaine s'étend sous nos pieds, fermée vers le nord par l'aridité bleue d'une chaîne de montagnes. Les eaux vives coulent en bondissant dans des bois de chênes mêlés d'aulnes et de roseaux; les champs de maïs s'encastrent dans des plantations de coton dont les fleurs jaunâtres ressemblent à des fleurs de mauve pâlies. A travers les arbres et les hautes herbes, on aperçoit de petits étangs près desquels ruminent les bœufs tranquilles. Des tourterelles font entendre sous la feuillée leur roucoulement monotone, et des cigognes arpentent de leur pas régulier les champs où chacun les respecte. Pas une haie qui n'ait ses fleurs, myrtes ou roses; pas un grain de terre qui n'ait son brin d'herbe, scabieuse ou folle avoine. Poussés par la force de cette fécondité redoutable, les arbres s'enchevêtrent, les lianes les enserrent de leurs rameaux, où d'autres lianes grimpent encore, depuis leurs pieds couverts de mousse jusqu'à leurs branches empanachées de gui à perles vertes. L'Inde seule, dans les parties où son soleil torride chauffe jusqu'à l'ébullition les épais marécages, doit pouvoir donner une idée de ces profusions plantureuses. « Quel pays! » m'écriai-je involontairement à haute voix. — « Pays maudit! me répond un postillon; l'herbe y croît et l'homme y meurt. Les Marais-Pontins sont la pure santé en comparaison de cette plaine exécrable que vous trouvez si belle et où chaque soir la fièvre danse des sarabandes à faire frémir les chrétiens. — Comment appelles-tu cette plaine? lui demandai-je. — Je ne sais pas comment les savans l'appellent, répliqua-t-il, nous autres nous la nommons la *febbricosa* (la fiévreuse), » et il continua à grommeler tout bas des malédictions contre « cette terre pourrie qui mange plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir. » Cette plaine est celle où fut Sybaris; il y aurait de belles fouilles a y faire, mais il faudrait creuser profondément, car les continuelles inondations du Crati et du Coscile ont recouvert sous l'épais linceul des alluvions le cadavre de la vieille indolente. Moi qui passais et ne redoutais guère le souffle empesté de ces lieux où la Gomorrhe païenne est enfouie pour toujours, j'admirais, et je pensais aux rives du Mélèze et du Méandre, qui, dans les chaudes contrées de l'Asie-Mineure, m'avaient offert un spectacle presque aussi beau que celui qui ravissait mes yeux.

Je ne cessai de m'extasier jusqu'à Castrovillari, qui est une grosse ville où s'élève une large tour, seul reste de ses fortifications du

moyen âge. Après y avoir rapidement relayé, nous restâmes longtemps à tourner et à franchir une haute montagne pelée qui ressemble à ce mont Santa-Cruz qui domine Oran, et la nuit était venue quand nous arrivâmes à Murano, ville étrange, bâtie tellement en amphithéâtre que les maisons semblent sortir les unes des autres, les fondations s'appuyant sur les toits; sauf la grande rue qui est la route, il n'y a que des escaliers. Une ruine immense couronne Murano : forteresse, église, palais ou couvent? Je ne sais. A travers les baies des portes et des fenêtres de cette ruine, j'apercevais le ciel encore teint des pâleurs du crépuscule et déjà parsemé d'étoiles; cela faisait l'effet d'un vaste décor d'opéra. Les habitans armés et rangés sur la route, prêts à partir pour aller rejoindre Garibaldi, entourèrent notre voiture; le syndic vint nous questionner : Spangaro leur parla, et nous les quittâmes après avoir échangé des poignées de main et poussé des hurrahs en l'honneur de l'unité italienne.

Sombre et sans lune, la nuit nous enveloppa. Quel paysage nous environnait? Je ne pus le voir. Parfois il m'apparaissait tout à coup dans une éclaircie des ténèbres avec un aspect rugueux et féroce qui me remettait en mémoire le *hail* des sorcières de Macbeth. Une fatigue nerveuse m'avait saisi et me tenait éveillé malgré une insupportable envie de dormir. A Rotonda, où nous arrivâmes vers dix heures du soir, il fallut nous arrêter : une roue de notre voiture s'était brisée; on alla réveiller le charron. Cela demanda du temps : j'ouvris une grande porte qui se trouvait devant moi, et j'entrai dans une écurie; j'avisai des bottes de paille dont j'eus bientôt fait un lit, et pendant deux heures je dormis de ce sommeil frère de la mort que nul bruit ne parvient à troubler. Je me réveillai en sentant quelque chose d'insolite s'agiter sur mon visage : c'était un coq qui avait pris mon menton pour un perchoir et qui me battait les paupières de sa queue en panache.

La route s'aplanit au sortir de Rotonda et nous mène jusque sur les bords d'une rivière qui doit être une bifurcation du fleuve Lao. Pendant que notre voiture roulait péniblement sur le gravier criard, des ombres sortirent de derrière une cépée d'arbres, vinrent silencieusement prendre nos chevaux par la bride et les firent entrer dans le lit du fleuve, que nous franchîmes ainsi. Ces fantômes étaient les gardiens du gué; ils sont responsables des accidens qui peuvent se produire sur les rives qu'ils surveillent. Vers deux heures du matin, à Castellucio, nous attendîmes une grande heure avant de pouvoir relayer, et nous la passâmes dans un café ouvert sur la place. Les gardes civiques qui étaient de service pendant cette nuit vinrent nous trouver pour nous parler des événemens extraordinaires qui s'accomplissaient. Parmi ces bonnes gens, il y avait

un homme dont l'intelligence me frappa. C'était un ancien négociant de Naples : son commerce l'avait souvent appelé en France; il avait visité Marseille, Bordeaux, et s'en montrait extrêmement fier. A chaque phrase, il répétait : « Moi qui ai voyagé! » et parfois il disait aussi avec orgueil : « Moi qui ai une bibliothèque! » Nous parlions de l'état moral du pays, et voici presque textuellement ses propres paroles : — Ici, à Castelluccio, me disait-il, nous sommes environ cinq mille cinq cents habitans; il n'y a qu'une école; on y envoie à peu près huit ou dix enfans; sur ce nombre, deux peut-être y restent assez longtemps pour apprendre à lire et à écrire; les autres épellent à peine l'alphabet et parviennent tout au plus à signer leur nom. A ces pauvres gens l'instruction cause une sorte de terreur superstitieuse que les prêtres entretiennent avec soin, car l'ignorance de tous leur rend très facile la tâche de les diriger. Un homme qui sait lire et qui lit est mal vu, soupçonné d'appartenir à des sociétés secrètes, traité d'esprit fort, accusé d'impiété, et si bien surveillé que, pour détourner les soupçons, il exagère ses croyances religieuses : il se fait hypocrite pour qu'on le laisse en repos. C'est en suivant assidûment le service divin, en se confessant, en communiant publiquement, qu'il obtient de n'être pas trop molesté par la police, qui dans tout homme instruit voit un libéral, un *carbonaro*, car ce dernier mot est resté dans notre langue. Un intendant de province me disait qu'il cherchait le moyen de détruire tous les avocats, et quand je lui demandai la cause de cette fureur contre une très honorable classe de la société, il me répondit : « Tous les avocats sont mazziniens, forcément et sans exception. » Dans certains districts, les curés refusent l'absolution aux mères qui envoient leurs enfans aux colléges de Naples. A Salerne, l'archevêque a prêché en chaire que l'instruction était la révolte; or, la révolte étant le fait de Satan, tous ceux qui répandent ou acceptent l'instruction sont nécessairement les suppôts de l'enfer, et comme tels destinés aux feux éternels. Le roi Ferdinand, lisant, après le 15 mai 1848, un journal français où sa conduite était sévèrement appréciée, s'écria d'un mouvement involontaire : « L'écriture est l'invention du diable! » Ici le clergé et le gouvernement marchent d'accord dans cette voie de ténèbres où ils ont poussé la nation. Le clergé n'est pas seulement l'allié du gouvernement, il est même plus que son complice; il est son agent, agent terrible, car il guide les âmes et possède entre les mains le formidable instrument de la confession. Sous prétexte que les livres saints ont dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit! » le prêtre dit aux ouailles : « Qu'avez-vous besoin de savoir? Croyez à mes paroles, cela suffit à votre salut, et le salut éternel est seul ce qui doit importer à l'âme hu-

maine. » Tous ceux qui, dans le souterrain noir où l'on nous a parqués, ont voulu s'ouvrir une fissure vers la lumière ont été frappés, emprisonnés, internés. Tout livre qui paraît, quel qu'il soit, est dangereux : c'est la mèche qui peut mettre le feu aux poudres révolutionnaires. Aussi de quelles précautions ne les entoure-t-on pas, ces pauvres livres! Censure ecclésiastique, censure politique, censure policière pour les livres qui entrent à la douane, pour les livres qui sortent des imprimeries, toutes cependant surveillées par le gouvernement (1). Les censeurs tremblent de n'être pas assez sévères. A l'un d'eux on apporta un jour un manuscrit sur le galvanisme. Il ignorait ce que pouvait être le galvanisme; mais le mot lui parut avoir quelque rapport avec le mot calvinisme. « C'est sans doute, dit-il, une attaque contre la papauté, » et il refusa l'autorisation. Pour les malheureux enfans que l'on condamne ainsi à l'ignorance forcée, ce système a les suites les plus graves. On leur raconte, en l'interprétant, la vieille histoire du paradis terrestre d'où Adam et Ève furent chassés pour avoir voulu s'instruire; la pomme de l'arbre de science, c'est l'écriture et la lecture, arts maudits qui ouvrent l'âme à tous les crimes et surtout aux deux plus grands, la discussion du dogme, la discussion des actes du gouvernement. L'un peut conduire à l'hérésie, l'autre peut mener au désir d'un gouvernement meilleur : dans les deux cas, c'est la révolte, c'est-à-dire Satan, l'ennemi de Dieu (2). Ces maximes des puissances papales et royales ne sont pas neuves; voyez les contes pieux du moyen âge : le savant finit toujours par être emporté sur les ailes du diable, à qui d'avance il a vendu son âme. Le grand damné de la légende, c'est Faust, l'inventeur de l'imprimerie.

— Quel remède voyez-vous à ce crime permanent de lèse-humanité? dis-je au négociant qui me parlait ainsi. Il regarda autour de lui avec défiance comme s'il craignait d'être entendu, et, baissant la voix, il me répondit : « Un seul, l'instruction exclusivement confiée aux laïques et obligatoire pour tous sous les peines les plus sévères; pour l'amélioration des hommes, la liberté a le droit et même le devoir d'être dictatoriale. »

(1) On trouvera de curieux détails sur la censure italienne dans un livre de M. Marc Monnier, *l'Italie est-elle la terre des Morts?*

(2) Au moment de la votation du royaume de Naples, un prêtre, à Ischia, déclara en chaire que tous ceux qui voteraient *oui* seraient damnés, et que les enfans qui pourraient naître d'eux seraient damnés aussi. Le soir, les maris trouvèrent les portes de leurs maisons fermées par leurs femmes, qui ne voulaient plus avoir aucun rapport avec des hérétiques condamnés par Dieu; ils en furent quittes pour passer par la fenêtre.

IV.

En sortant de Castellucio, nous sommes dans la Basilicate; le pays est beau, mais plus aride que les Calabres. Les montagnes sont chenues et dépouillées; on sent que le roc est à la surface, et que l'herbe y trouve à peine assez de terre végétale pour verdir à l'aise. On dirait que la mer n'est pas loin, et que son souffle desséchant passe sur le paysage qu'il flétrit. En effet, du haut d'une côte, pendant deux minutes, nous apercevons, dans une échappée lointaine, la nappe pâle du golfe de Policastro. La poussière des routes est bleuâtre, comme dans un pays d'ardoisières; la terre a je ne sais quoi de sombre, de triste, de trop sérieux; l'arbre a presque disparu: je ne vois plus que des pâtis brûlés par le soleil, des buissons amaigris par la soif et des rochers grisâtres que des convulsions antérieures ont jetés les uns par-dessus les autres. La malle-poste nous croise, nous l'arrêtons. « Quelles nouvelles de Naples? — Aucune. — Où est Garibaldi? — Eh! qui peut le savoir? — L'armée napolitaine est-elle à Salerne? — On le dit! »

A Lauria, la roue de notre voiture se brisa complétement. Il fallut attendre quatre heures. J'étais assis à l'ombre d'un quartier de rocher qui surplombe la route, et je considérais un vieux bourrelier qui raccommodait un bât de mulet. Le bonhomme, ridé, jauni, chantonnait à demi-voix tout en poussant avec régularité sa grosse aiguille à l'aide d'un gant de cuir armé de fer; il y avait dans son attitude une si insouciante tranquillité, que j'en fus surpris, et, m'approchant, je lui dis : « Eh bien! mon vieux père, la guerre ne vous fait donc point peur? » Il interrompit sa besogne, et, me regardant d'un air étonné : « Quelle guerre? me demanda-t-il. — Mais celle que nous faisons. — Ah! reprit-il, vous appelez cela la guerre? Vous êtes jeune, vous! Ce que vous faites ne ressemble pas plus à la guerre que je ne ressemble au clocher de la paroisse. J'ai vu la guerre, moi, et je sais ce que c'est. Je l'ai vue deux fois, je n'étais pas grand, pas plus haut que votre sabre; mais je ne l'oublierai jamais. La première fois, c'était dans le mois d'août 1806. Les gens du pays tenaient pour le roi Nasone, qui était en Sicile, et recevaient de l'argent, des munitions, tout ce qu'il fallait enfin du cardinal Ruffo, qui fut un saint homme, et qui n'était pas plus embarrassé pour faire pendre un chrétien que moi pour dire un *pater*. La ville qui est là en bas, et aussi la ville haute, étaient pleines d'hommes qui avaient des fusils et qui déjà dans la montagne avaient fait une rude chasse aux Français, dont l'idée, à cette époque, était de changer la religion et de nous forcer à devenir juifs. Les Français vinrent donc pour nous

attaquer, parce qu'il paraît que cette pauvre ville de Lauria les gênait entre nos mains et leur était nécessaire. Celui qui les commandait avait des dorures plein son habit; il parlait bien italien, mais avec l'accent du nord : on l'appelait Masséna. Il commença donc à attaquer par en haut, par en bas, de tous côtés. Il y avait une espèce de muraille en maçonnerie qui entourait la ville; on comptait qu'elle arrêterait les Français, mais ils sont lestes comme des singes; ils sautèrent par-dessus, et les voilà dans la ville, courant, criant, tuant : des démons! Nos hommes s'étaient jetés dans les maisons et les défendaient à outrance, comme c'était naturel. Cela n'accommoda pas les Français, qui y mirent le feu; la ville brûla; ils tuèrent à coups de baïonnette ce qui vivait encore, violèrent les femmes et pillèrent tout. La ville flamba pendant trois jours. Moi, j'avais gagné la montagne du côté de Monte-Rotondo, et bien m'en prit, car on tua les enfans aussi bien que les hommes et que les vieillards. Une autre fois, quatre ans après, à l'époque du roi Joachim, qui montait si bien à cheval, nous étions encore en émotion contre le gouvernement. On avait écorché quelques Français. Alors arriva dans le pays un autre général qu'on nommait Manhès. Ah! celui-là, c'était un rude homme, et qui n'avait guère le mot pour rire. Il fit promulguer un règlement en beaucoup d'articles et une seule peine : la mort. Le long des routes, on ne voyait que des gibets, et à ces gibets on ne voyait que des pendus; les Calabres et la Basilicate devinrent folles de terreur. On entassait les condamnés dans les cachots, dans les couvens transformés en prisons, et là on les laissait périr. La tour de Castrovillari est restée dans nos souvenirs un lieu de mort et d'épouvante. Bien des gens encore se signent en passant près des murs de cette tour. On y avait enfermé un si grand nombre de prisonniers, qu'à peine ils pouvaient remuer. On ne les nourrissait guère. Ils moururent de faim, d'asphyxie. Les geôliers, reculant devant l'effroyable infection, n'osaient plus entrer. Les vivans dévorèrent les morts; la peste s'y mit. Tous périrent rongés, décomposés par l'horrible pourriture qui montait autour d'eux. La tour entière n'était plus qu'un charnier d'où les corbeaux sortaient ivres et repus. A plus de trois lieues à la ronde on le sentait, et pendant longtemps l'air en fut empoisonné. Quand on voyait de loin apparaître un uniforme français, on se sauvait, on fermait ses portes, on éteignait les lumières, nul n'osait plus parler, et l'on recommandait son âme à Dieu (1). C'était là de la guerre, je le sais, puisque je l'ai

(1) Le récit du vieux bourrelier n'a rien d'exagéré. Je trouve la confirmation du sac de Lauria dans la *Correspondance du roi Joseph*. — Le 15 août 1806, Joseph écrit à Napoléon : « La ville de Lauria, de sept mille habitans, n'est plus qu'un monceau de ruines; hommes, femmes, enfans, tout a péri dans les flammes. » (T. III, p. 124.) — Cette

vu; mais ce que vous faites, ce n'est rien du tout qu'une promenade bonne pour la santé. La guerre! vous en parlez à votre aise. Où sont les gens que vous avez pendus? Où sont les femmes que vous avez violées? Où sont les villes que vous avez incendiées et pillées? Où sont vos lois martiales? Où sont vos gibets? C'est tout au plus si vous avez des fusils. Tenez, laissez-moi en repos avec votre guerre, car, sans le respect que je vous dois, je vous dirais que vous n'y entendez rien. » Et, hochant la tête avec un mouvement de mauvaise humeur, le vieux bourrelier reprit son travail. Une femme passait, portant un panier de belles figues vertes où brillaient des perles transparentes; je l'appelai et lui achetai ses fruits. Le bourrelier se mit à jurer avec fureur : « Ça paie, et ça dit que ça fait la guerre! s'écria-t-il. Par le péché du vendredi! ils sont fous, tous ces gens-là! » Je le quittai en riant, et je m'en allai stimuler le zèle de nos charrons.

Le paysage reprend une grande vigueur après Lauria, mais une vigueur toute septentrionale; la flore de la France domine, les chênes sont nombreux et les trembles aussi; quelques châtaigniers apparaissent çà et là, abritant des bruyères fleuries; les torrens abondent, jaillissant du haut de la montagne, poussant vers la vallée leurs belles eaux limpides, qui bondissent par-dessus les rochers arrondis et nous envoient au visage la rosée de leur écume; des ponts les traversent, et quels ponts! en bois, disjoints, tremblans; je ne sais quelle providence amie des voyageurs les tient en équilibre, car, à les voir, on croirait qu'un coup de pied peut les jeter par terre. Taillée aux flancs des monts, la route ne circule pas, elle se coupe incessamment à angle aigu, comme ces foudres en zigzag que les peintres mettent dans leurs tableaux d'orages. Nous y rencontrons, à quelques lieues de Lauria, une magnifique cascade qui moutonne en ressauts blanchissans, et qui n'est autre que la source du fleuve *Trecchena*, qu'on nomme aussi le *Noce*. A un détour du chemin, Lagonegro débusque tout à coup, debout sur une colline, avec sa grande

nouvelle dut faire plaisir à l'empereur, qui sans cesse recommandait à son frère l'emploi des moyens extrêmes; ainsi il lui écrivait le 30 juillet 1806 : « Faites piller deux ou trois gros bourgs, de ceux qui se sont le plus mal conduits; cela fera des exemples et rendra aux soldats de la gaîté et le désir d'agir. » Et le même jour, dans une seconde lettre : « Ne pardonnez pas; faites passer par les armes au moins six cents révoltés... Faites brûler les maisons de trente des principaux chefs de villages et distribuez leurs propriétés à l'armée. Désarmez tous les habitans et faites piller cinq ou six gros villages. » Et le 17 août 1806 : « Je désirerais bien que la canaille napolitaine se révoltât... Tant que vous n'aurez pas fait un exemple, vous ne serez pas maître... A tout peuple conquis il faut une révolte... » (T. II, p. 412 et 417; t. III, p. 127.) Pour la pacification des Calabres par le général Manhès, on peut consulter Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, t. V, p. 231 et seq.

rue si large qu'elle ressemble à une place immense. Là comme à Cosenza, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'avoir des bêtes de trait, et nous sommes forcés de garder le postillon qui nous mène depuis Rotonda, pauvre garçon plein de bonne volonté, mais qui nous démontre que, sous peine de tomber fourbus, ses chevaux ne peuvent plus aller. Partout nous nous enquérons des nouvelles; on dit que Garibaldi est à Sala ou à Eboli et que les royaux sont à Salerne. La ville est pleine de soldats venus directement de Cosenza ou amenés par mer jusqu'à Sapri. Le bruit s'est répandu que l'armée doit se concentrer à Lagonegro, mais nul ne peut l'affirmer, et les chefs eux-mêmes nous avouent n'avoir reçu aucun ordre à cet égard.

Deux jours avant notre arrivée, un fait significatif s'est passé à Lagonegro. Trois officiers de notre armée, vêtus de la casaque rouge et venant de Sapri, étaient entrés dans la ville. Ils trouvèrent trois mille Napolitains, un escadron de cavalerie et deux batteries de campagne rangés sur la place. Un peu surpris de ce spectacle tout à fait inattendu, les garibaldiens firent bonne contenance, s'assirent devant le café et regardèrent les troupes royales alignées en belle ordonnance. Nul ne leur disait rien; on les considérait avec quelque curiosité, mais sans malveillance. Ils allèrent vers les officiers napolitains et causèrent avec eux : « Pourquoi, leur demandèrent les nôtres, battez-vous toujours en retraite et ne nous avez-vous pas disputé le passage? — Parce qu'avant d'être Napolitains nous sommes Italiens, que, comme vous, nous voulons une Italie indépendante, et que nous savons que le gouvernement du roi François II n'est, pour ainsi dire, qu'une succursale de la cour de Vienne. Croyez-vous que nous manquions de courage? Vous auriez tort; nous n'ignorons pas que notre devoir serait de vous faire pendre immédiatement, mais nous aimons mieux vous serrer la main en vous disant : au revoir! Quand nous serons ensemble devant les murs de Venise, vous verrez que nous aussi nous savons nous battre. » Ces paroles étaient l'expression sincère d'un sentiment qui, depuis longtemps déjà, a pénétré les cœurs en Italie : la haine de l'Autriche et de tout ce qui s'y rattache. La flotte était restée fidèle au jeune roi de Naples : lorsqu'elle apprit qu'il avait l'intention de l'envoyer à Trieste attendre des jours plus propices à la monarchie absolue, sans délai et d'un commun accord elle passa à l'insurrection, c'est-à-dire à la cause nationale.

En jugeant la conduite de l'armée napolitaine et en la jugeant avec une sévérité souvent excessive, on n'a point assez tenu compte de ces aspirations vers l'indépendance qui s'agitaient dans toutes les âmes. Sous les yeux de son roi, sous sa direction immédiate, cette

armée, soumise à la discipline et au serment que la présence royale lui rappelait d'une façon vivante, pouvait faire et a fait preuve de grand courage; mais loin de lui, sous la conduite d'hommes en qui luttaient énergiquement les devoirs de l'obéissance passive et les droits du patriotisme, la patrie reprenait le dessus, le serment imposé était mis en oubli, et si l'on ne se mêlait pas directement à l'insurrection, du moins on la laissait faire : conduite ambiguë, fâcheuse à plus d'un égard, car elle a permis de calomnier des intentions honnêtes et a prolongé l'effusion inutile du sang, qu'une action tout à fait dessinée en faveur du mouvement national aurait rapidement et définitivement arrêtée.

Ce fut à Lagonegro que nous apprîmes ce que le général Türr était devenu depuis que nous l'avions quitté. Pendant que nous le poursuivions par la route de terre, il avait pris la voie plus rapide de la mer pour se rapprocher de Naples. De Cosenza, il s'était rendu à Paola, sur la côte, et là, ayant réuni toutes les troupes qui arrivaient journellement de Sicile, il les avait embarquées sur six bateaux à vapeur. Au moment où il allait quitter le port, une frégate napolitaine s'était montrée. A bord des *steamers*, il n'y avait pas un canon, pas un obusier; le général Türr fit bonne contenance et paya de mine : il rangea sa petite flottille en bataille et sembla attendre l'ennemi, qui courut quelques bordées à longue distance et se décida à reprendre la haute mer. De Paola, Türr débarqua à Sapri, y rassembla l'ancienne division Piangiani, marcha de façon à pouvoir au besoin, passant entre Eboli et Salerne, se jeter sur les montagnes de la Cava, attaquer les royaux par derrière et leur couper la route de Naples dans le cas où ils nous eussent attendus à Salerne. Leur retraite, dont la nouvelle allait nous parvenir, devait rendre inutile cette combinaison hardie.

Le soir en effet, vers huit heures, comme nous allions voir nous-mêmes si nos chevaux étaient en état de faire route, une dépêche nous arriva : « 7 septembre 1860. — Aujourd'hui, à une heure, Garibaldi est entré à Naples. » Notre premier sentiment, je l'avoue, fut un mauvais sentiment de regret et presque de colère; notre second fut meilleur, car nous fûmes joyeux en pensant qu'un aussi important résultat avait été acquis au prix de violentes fatigues, il est vrai, mais sans que le sang eût coulé. Nous comprîmes alors la conduite de Garibaldi, conduite qui parfois nous avait semblé étrange, car nous ne pouvions deviner dans quelle intention il courait toujours en avant, loin de son armée, accompagné de quelques rares officiers qui avaient grand'peine à le suivre. Il avait voulu s'emparer du pays par le pays lui-même, éloigner tout reproche d'avoir fait une conquête et bien prouver au monde que la domination des Bour-

bons n'était plus qu'une sorte de fiction consentie qui s'évanouirait au premier souffle. A sa seule approche, l'insurrection éclatait, les hommes couraient aux armes, les montagnes descendaient dans les plaines; devant, derrière les soldats royaux, sur leurs flancs, j'oserai dire sur leurs têtes, la révolte armée se levait; troublés par cette unanimité terrible, remués eux-mêmes par la grande idée qui travaille l'Italie, les royaux hésitaient. Sur le continent, dans ce pays des Calabres, ils ne se croyaient plus, comme en Sicile, les maîtres légitimes d'un peuple plusieurs fois conquis et toujours hostile; ils se sentaient chez eux, sur leur terre, ils comprenaient vaguement qu'ils allaient toucher à la patrie, et, semblables aux barbares devant le temple de Delphes, ils furent pris d'une crainte superstitieuse. Ils reculèrent alors de San-Giovanni à Monteleone, de Monteleone à Tiriolo, de Tiriolo à Cosenza, de Cosenza à Salerne, de Salerne à Naples et de Naples à Capoue. Là, le roi ferma les portes sur eux, se mit à leur tête; l'obéissance passive reprit son formidable pouvoir, et, comme on menaçait de les fusiller quand ils ne se battaient pas contre leur propre cause, ils se battirent, contraints par la force, et non point pour défendre un régime dont mieux que personne ils connaissaient la cruelle inanité. Ils n'aspiraient qu'à venir à nous; le nombre extraordinaire de prisonniers que nous fîmes dans la journée du 1er octobre doit le prouver aux esprits les plus prévenus. Aussi cette armée, qui aurait pu nous retarder au coin de tous les défilés que nous avons traversés, a pour ainsi dire ouvert ses rangs devant nous et nous a laissés passer. Garibaldi a atteint le but qu'il poursuivait; il a révolutionné les Calabres par les Calabrais et Naples par les Napolitains. S'il eût aimé la gloire, il eût pu manœuvrer de façon à avoir une bataille bien retentissante; mais il ne combat qu'à la dernière extrémité, car il aime les hommes, et verser le sang italien est pour lui une douleur sans pareille.

Quant à François II, dévotement soumis aux volontés de son père, il avait continué d'abord cette politique intérieure que les documens diplomatiques ont mise au jour, et dans laquelle il était encouragé et maintenu par la reine douairière, âme violente, hautaine, implacablement enfermée dans le cercle du droit divin, et pour qui les peuples sont des troupeaux propres à marcher dans la vie, le front baissé, paissant, et dignes de mort s'ils osent lever les yeux vers la lumière. L'obscurantisme à outrance, qui avait été la seule politique du père, devint, en s'exagérant encore, la politique du fils. Dans le silence imposé par l'épouvante, le jeune roi crut voir la tranquillité et la soumission. Les avis ne lui avaient pas manqué cependant; de grandes nations avaient daigné lui montrer l'abîme que chaque jour, comme à plaisir et en dépit de toutes les lois hu-

maines, il creusait sous ses pas. Qui devait combler cet abîme, lui ou le peuple des Deux-Siciles? Telle était la question; il eût été facile d'y répondre avec un peu de prévoyance. De gouvernement, il n'y en avait plus, à proprement parler, dans le pays; il n'y avait que la police. La diplomatie se troubla, car, par l'entêtement inexplicable d'un homme, elle vit les nations alarmées et la paix compromise; elle comprit que la révolution, légitime s'il en fut jamais, reprenant les termes mêmes de la fameuse déclaration de Schœnbrunn, allait pouvoir dire : « La dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe. » Dès que Garibaldi débarque à Marsala, la cour est prise de terreur : ce n'était qu'un homme cependant; mais son nom est un mot de ralliement, sa présence un appui pour les mécontens, c'est-à-dire pour tous, sa renommée un sûr garant de la victoire. On en appelle aux puissances étrangères, qui restent muettes. Pensa-t-on sincèrement conjurer le mouvement national en octroyant une constitution? Je n'ose croire à tant d'illusions. Quoi qu'il en soit, le 26 juin un *acte souverain* est promulgué, qui promet des concessions. Les concessions *in extremis* n'ont jamais sauvé personne. L'absolutisme a une pente fatale qu'il doit suivre; il faut qu'il grandisse toujours, s'il ne veut périr. Il doit être indiscutable, il est parce qu'il est. Faire une concession, une seule, c'est avouer implicitement qu'il n'a pas le droit d'être. Or qui manque à son principe meurt : la logique est inexorable; un roi absolu qui donne une constitution appelle forcément sa chute. D'ailleurs personne n'osait accepter cette constitution, et chacun en était venu à se dire : C'est un piége. Une constitution doit être le pacte fondamental, librement discuté et accepté, qui intervient entre le souverain et ses peuples pour déterminer leurs droits et leurs devoirs respectifs. Dans ce cas, elle est sérieuse, elle entraîne une responsabilité réciproque; mais lorsqu'elle est octroyée par le seul fait de la volonté souveraine, ce n'est plus qu'un acte de bon plaisir : la toute-puissance qui l'accorde peut également la retirer. La nouvelle constitution napolitaine se trouvait naturellement dans le second cas, et elle ne fit que précipiter une chute prévue depuis longtemps.

La nouvelle de l'entrée de Garibaldi à Naples se répandit rapidement à Lagonegro, qui ne tarda point à s'illuminer. Le lendemain matin, l'un de nous reçut une dépêche qui lui annonçait que les forts de Naples étaient encore au pouvoir des royaux; la dépêche ne laissait pressentir aucune crainte, mais il était facile d'en concevoir, car une bataille terrible pouvait surgir tout à coup dans les rues mêmes de la capitale. Nous ne fûmes pas longs à partir. Après Lagonegro, on dirait que le paysage lui-même se civilise et

qu'il sent les approches de Naples. Une large vallée glissant droite et plate entre deux chaînes de collines bleuissantes me rappelle la vallée de l'Eure, aux environs de la rivière Thibouville : même verdure, mêmes pâturages gras et humides, mêmes saules, mêmes peupliers. Dans les ruisseaux qui bordent la route, les iris inclinent sous le vent les glaives verts et flexibles qui leur servent de feuilles; les bergeronnettes sautillent dans les prés autour des troupeaux; rangés le long de la montagne, des villages nous apparaissent précédés d'immenses constructions, qui sont des couvens. Sur la route passent des déserteurs de l'armée napolitaine; ils s'arrêtent devant nous et nous demandent l'aumône. Depuis hier matin, ils n'ont point mangé. Les maisons se ferment quand ils s'y présentent. Les paysans les fuient ou les chassent; on leur refuse le pain, s'ils ne le paient, et ils n'ont pas d'argent. Leurs chaussures sont usées; ils vont presque pieds nus et las à ne plus marcher, couchant dans les fossés, mangeant les mûres des buissons, résignés pourtant et n'accusant pas leurs chefs, dont l'incurie peut-être les a réduits à ce pitoyable état.

Nous nous arrêtâmes à Sala. Un tonnerre lointain se faisait entendre, et le ciel se couvrait de gros nuages apportés par le vent du sud, qui arrachait aux champs desséchés des tourbillons de poussière. Une chaleur lourde planait autour de nous, et un violent sommeil nous sollicitait. — Nous dormirons à Naples, nous dit Spangaro, en route! Nous remontâmes dans notre voiture, qui, l'ai-je dit? n'était qu'un char-à-bancs découvert. Le ciel bas descendait à ras de terre; des rafales de vent silencieuses et chaudes courbaient les arbres; on ne voyait plus d'hirondelles; des corbeaux croassans fuyaient à plein vol vers leurs nids; les moutons se pressaient en bêlant et, devant leurs bergers, se hâtaient vers la ferme. Des détonations sonores bondissaient à travers les montagnes, d'éblouissans éclairs frappaient nos yeux. Les nuages crevèrent, et l'eau tomba, par ondées d'abord, puis régulièrement, comme une cascade. La route était déserte, pas une maison pour nous mettre à l'abri; du reste, nous n'avions pas le temps. Nos manteaux ne tardèrent pas à être trempés, et nos vêtemens et nous-mêmes. Nous avions, à coups de sabre, troué la caisse de la voiture, afin que l'eau pût s'écouler, car elle s'accumulait sous nos pieds comme dans un baquet. Cela dura une heure et demie sans relâche, comme une inondation. Une accalmie se faisait quand nous parvînmes à Auletta, où il nous fut possible de relayer. Ici c'est tout à fait la nature du nord : des noyers, quelques mélèzes, et au-dessus d'une chute d'eau une scierie mécanique. « A qui appartient cette scierie? demandai-je; est-ce à un Napolitain? — Oh! non, monsieur, me répondit-on surpris de

ma question, c'est à un Anglais! » J'entre dans les bâtimens où siffle la vapeur, où les scies grincent dans les troncs d'arbres, et j'y remarque en effet une activité intelligente qui sent le Saxon et le protestant.

Nous traversons des rivières, Fiume-Negro, Fiume-Bianco, sur des ponts resserrés, mais extrêmement élevés. La construction en est solide, assise sur de belles pierres de taille. L'administration napolitaine n'est point coutumière d'un pareil luxe de bâtisse; je m'étonne. « Qui a construit ces ponts? — Ah! je ne sais pas, me dit le postillon; il y a longtemps qu'ils sont là, depuis l'époque des Français. » La nuit vient, avec elle la fraîcheur; nous grelottons. La pluie recommence, et le tonnerre, qui retentit tout à coup, nous annonce un nouvel orage. Nous passons au-dessus d'un mugissement humide et rocailleux, qui est le fleuve Sele coulant violemment au fond d'une gorge. Les ténèbres sont absolues, nous ne distinguons rien. A minuit, nous arrivons à Eboli, tout en haut d'une côte à découvert. L'ouragan se déchaîne; la pluie tombe en cataractes, le tonnerre éclate avec fureur; le vent secoue notre voiture, et les chevaux se cabrent, épouvantés de tant de fracas. Pendant qu'on allait chercher le relais, nous entrâmes dans un café plein de garibaldiens, qui nous accueillirent par un hurrah! tant nous avions piteuse mine avec nos vêtemens qui ruisselaient et nos cheveux collés sur les tempes! Un jeune officier, tenant un verre et une bouteille à la main, s'approcha de moi et me dit assez spirituellement : « Vous devriez mettre un peu de vin dans votre eau! »

Nous marchions avec précaution et lenteur en sortant d'Eboli, car la tempête avait déraciné des arbres qui jonchaient la route; le ciel s'apaisa peu à peu cependant, et les étoiles brillaient quand nous arrivâmes à Salerne, vers trois heures du matin. Les flots, remués par l'orage, haletaient sur la grève et déroulaient leurs volutes troublées. Nous pûmes nous sécher un peu dans un café où la garde civique nous accueillit cordialement; cela nous fit grand bien, car nous n'avions pas sur nous un fil qui ne fût trempé. Au petit point du jour, qui se leva clair et radieux, nous étions à Vietri, où nous montions dans un wagon de chemin de fer, qui partit à six heures sans même nous réveiller par son bruit, car nous dormions profondément, jetés sur les banquettes comme des paquets de vieux habits mouillés. A huit heures du matin, le dimanche 9 septembre, nous entrions à Naples quatorze jours après notre débarquement dans les Calabres.

MAXIME DU CAMP.

LA RUSSIE

DANS LE CAUCASE

II.

LES PEUPLES MONTAGNARDS.

I. *Païédzka ke volnouyou Svanetiiou* (*Voyage dans le Souanéth indépendant*), par M. le général de Bartholomeï, attaché à l'état-major de l'armée du Caucase; Tiflis 1854. — II. *Materialy dlia opiçaniia nagornavo Daghestana* (*Matériaux pour une description du Daghestan montagneux*), par M. A. Bergé; Tiflis 1859. — III. *O Muridakh i o Muridizmé* (*Sur les Murides et le Muridisme*), par M. N. de Khanikof; Tiflis 1847. — IV. *Schest déciat lét Karkazskoï voïny* (*Soixante Années de guerre dans le Caucase*), par M. R. Fadeïef; Tiflis 1860. — V. Extrait du rapport du commissaire du gouvernement auprès de Schamyl, prisonnier à Kalouga, par M. A. Rounovskii, dans le *Voïennyi Sbornik* (*Revue Militaire*), 1859. — VI. *Schamyl, biographitcheskii otcherk* (*Schamyl, esquisse biographique*), par le même, dans le *Kavkazskii kalendar* (*Annuaire du Caucase*); Tiflis 1861.

Si la loi naturelle et politique à la fois introduite par Montesquieu dans l'étude des législations comparées, et dont il a tiré un si ingénieux parti, la loi qui met en rapport intime les mœurs d'une nation et le climat sous lequel elle vit, trouve quelque part une application évidente, c'est à coup sûr dans la région du Caucase. Nous savons déjà (1) quelle action puissante a exercée la configuration géographique de l'une des portions les plus considérables de cette région, l'Arménie, sur les destinées du peuple dont elle est la demeure, et comment ce pays, entrecoupé de chaînes de montagnes et de cours d'eau, donna naissance à une multitude de petits états, sans unité entre eux, sans subordination à une autorité supérieure et régulatrice. Il s'est produit dans l'histoire des Arméniens un phé-

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1854.

nomène inverse de celui qui a régi la nôtre. Tandis qu'en France, sur une surface à peu près unie, le pouvoir royal a fini par absorber les domaines des grands vassaux de la couronne, par acquérir cette consistance et cette unité qui font sa force et qui sont le principe de notre grandeur nationale, dans l'Arménie l'autorité souveraine, toujours contestée et faible, dominée par une turbulente féodalité, ne put garantir ce royaume des troubles intérieurs nés de la servitude étrangère, et ne tarda pas à s'abîmer dans une ruine générale.

Dans l'intérieur du Caucase, où nous appelle plus particulièrement le spectacle de la lutte que la Russie y soutient depuis soixante années (1), le relief du sol, avec ses mille accidens, a eu sur le sort des tribus montagnardes une influence bien plus marquée. L'histoire de ces tribus est si intimement liée à l'aspect des lieux, qu'on ne saurait comprendre ce qu'elles furent dans le passé, le mobile de leur résistance, les causes de leur force et de leur faiblesse, ni prévoir ce qu'elles deviendront un jour entre les mains de leurs nouveaux maîtres, si on les étudiait en les isolant du cadre où elles sont placées. Au milieu d'un dédale de vallées et d'escarpemens, d'anfractuosités et de cimes couronnées de neiges éternelles, parmi les méandres des torrens et des rivières qui jaillissent de tous côtés, il n'a jamais pu se former que de petits groupes de populations, séparés par les obstacles que leur oppose la nature, par la dissemblance des mœurs et des langages, et incapables de s'élever jusqu'à une organisation collective ou à un degré tant soit peu remarquable sur l'échelle de la civilisation. Ces montagnards, condamnés à vivre dans l'isolement entre eux et avec les nations voisines, à disputer leur subsistance à un sol indocile ou limité dans ses productions, à n'avoir qu'un abri mal assuré contre un ciel rigoureux, ont été forcés de tout temps à chercher dans le brigandage ou la piraterie les ressources qui leur manquaient. Ils sont restés stationnaires dans la voie du progrès social, et ils nous apparaissent aujourd'hui les mêmes et aussi divisés que nous les montrent les écrivains de l'antiquité et ceux des siècles plus rapprochés de nous.

Hérodote, qui, dans le ve siècle avant notre ère, visita les colonies grecques de la Mer-Noire et recueillit parmi elles, sur les peuples caucasiens, des renseignemens sommaires, mais parfaitement exacts, Hérodote atteste que ces montagnes renferment des nations nombreuses et de toute sorte (2). Strabon raconte qu'à Dioscurias, le principal comptoir des Milésiens sur la côte orientale de cette mer, accouraient soixante-dix tribus, ou trois cents, suivant d'autres,

(1) Voyez, sur les forces militaires de la Russie dans le Caucase, la *Revue* du 15 juin 1860.

(2) *Histoire*, liv. 1er, ch. 203.

toutes parlant un idiome différent (1), et Pline, qui répète la même assertion d'après l'autorité de Timosthènes, ajoute que dans cette ville, alors déserte, les Romains entretenaient jadis cent trente interprètes pour les besoins du commerce (2). Un peu plus tard, le chantre latin de l'expédition des Argonautes, décrivant cet essaim de nations, s'écriait :

Verum ego, nec numero memorem, nec nomine cunctos,
Mille vel ora movens, neque enim plaga gentibus ulla
Ditior, æterno quanquam Mæonia pubes
Marte cadat (3).

Deux auteurs arabes, les plus rapprochés de la naissance de l'islamisme et contemporains de l'époque où leurs compatriotes possédaient presque tout le sud de l'isthme caucasien et y entretenaient de fréquentes relations, le géographe Ibn-Haukal et le savant polygraphe Massoudi, tiennent absolument le même langage que les écrivains grecs et latins dont je viens d'invoquer l'autorité.

Dans une publication qui date seulement de quelques années (1847), un écrivain allemand, M. Bodensted, frappé du même fait observé par lui sur les lieux mêmes, affirme qu'en présence de la confusion qui règne dans la population et le langage du Caucase, où l'on rencontre souvent, sur une superficie de dix lieues carrées, une dizaine de tribus identiques peut-être d'origine, mais actuellement dissemblables entre elles, il est impossible de qualifier chacune d'elles ou chaque idiome séparément (4).

Dans les plus antiques monumens que nous possédions, les livres de la Bible et les poèmes homériques, le Caucase n'apparaît point encore à nos yeux dégagé des ténèbres qui l'enveloppent : il ne commence à s'éclairer des lueurs douteuses de la légende que dans le mythe de Prométhée enchaîné sur le sommet le plus élevé et dans le récit merveilleux de l'expédition des Argonautes vers la Colchide ; mais le supplice de l'audacieux rival de Jupiter et le voyage aventureux de l'amant de Médée, l'heureux conquérant de la toison d'or, ne nous enseignent qu'une chose : c'est que les Grecs s'étaient hasardés de très bonne heure, dans leurs courses déprédatrices, jusqu'aux limites les plus reculées de la Mer-Noire. Pour avoir quelques notions de géographie positive, il faut descendre jusqu'au VI[e] siècle avant Jésus-Christ, au temps où les industrieuses cités du littoral de l'Asie-Mineure, et en particulier Milet, avaient entouré le pourtour de l'Euxin d'un réseau de florissantes colonies. Trois

(1) *Géographie*, liv. XI.
(2) *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. 5.
(3) Valerius Flaccus, *Argonautiques*, liv. I[er], vers 36-39.
(4) *Les Peuples du Caucase*, traduction de M. le prince de Salm-Kyrburg, p. 339.

auteurs que ces villes ont vus naître, le géographe Scylax de Caryanda, Hécatée de Milet et Hérodote d'Halicarnasse, nous ont transmis les informations que les rapports de leurs compatriotes avec les montagnards du Caucase avaient mises en circulation. Nous savons par Hérodote que les rois de Perse avaient étendu leur autorité jusqu'aux deux extrémités de la chaîne, puisqu'il compte parmi les auxiliaires de Xerxès d'une part les Lygies ou Lezghis modernes, et de l'autre les Colches, les Mosches, les Tibarènes, les Macrones, les Mosynœci, etc., qui étaient compris dans la dix-neuvième satrapie ou préfecture (1).

Les habitans de l'angle sud-est de la côte pontique, que les dix mille eurent à repousser dans leur retour vers leur patrie, nous sont dépeints sous les mêmes traits de rudesse sauvage par le grand capitaine qui dirigea cette mémorable retraite (2). A leur tour, les Romains pénétrèrent au pied du Caucase. Les expéditions de Lucullus et de Pompée contre Mithridate, celle de Corbulon, de l'an 57 à l'an 60 de Jésus-Christ, sous Néron, contre l'Arménie, nécessitèrent, d'après le témoignage de Pline, comme mesures militaires ou administratives, de nombreuses reconnaissances de ces pays. Ces documens furent mis à profit par les écrivains de la fin de la république ou de l'ère impériale, Strabon, Ptolémée, Appien, Plutarque, Tacite. Nous avons un relèvement du littoral, depuis Trébisonde jusqu'au Phase, dans le *Périple* d'Arrien, gouverneur de la Cappadoce, qui l'adressa, sous la forme d'un rapport officiel, à l'empereur Adrien. Ce document contient la liste des tribus qui occupaient cette portion de la côte, et qui avaient accepté la souveraineté ou le protectorat de Rome. Sous Justinien, le théâtre de la rivalité interminable qui mit aux prises les armées romaines avec les Parthes et les Perses fut transporté des provinces du Haut-Araxe sur les bords du Phase, et dans cet agrandissement du champ de la lutte, les efforts de Justinien pour se maintenir sur le littoral qui touche au Caucase ont été racontés par Procope de Césarée et ses continuateurs, Agathias et Ménandre.

Les vieux chroniqueurs russes ont à nous offrir aussi un contingent d'informations qui n'est pas à dédaigner. Dès le xe siècle, les Russes avaient étendu leurs invasions sur les bords occidentaux de la Mer-Caspienne. La tolérance du roi des Khazares, maître du Bas-Volga et de la Crimée, intéressée par la promesse d'une part dans le butin, leur permit de ravager toute cette côte et de s'avancer jusque dans les provinces orientales de l'Arménie. Cent ans après, ils s'é-

(1) *Histoire*, liv. v, ch. 72-78. Voyez liv. III, ch. 93 et 94.
(2) Xénophon, *Anabase*, liv. v, ch. 4 et 5.

taient établis dans la presqu'île actuelle de Taman, et guerroyaient contre les peuplades caucasiennes des environs.

Les auteurs orientaux méritent également d'être consultés; ils sont une des sources les plus précieuses auxquelles nous puissions avoir accès. Dès le IVe et le Ve siècle, les Arméniens connaissaient et leurs historiens énumèrent plusieurs tribus de l'intérieur du Caucase et les nations campées plus au nord, Scythes, Finnois, Germains, Turks et Mongols, qui, pareilles à une immense et passagère inondation, ont laissé échapper dans ces montagnes quelques vagues isolées, détachées de la masse principale. Les annalistes géorgiens, venus beaucoup plus tard, très inférieurs pour le savoir et l'esprit de critique aux Arméniens, et tout remplis de récits légendaires, ont le mérite du moins d'appartenir à une nation dont les rameaux se sont propagés jusque dans le centre du Caucase, et qui, dans la période brillante de son histoire, sous le roi David le Réparateur et la reine Thamar, au XIIe siècle, alla semer les germes du christianisme et de la civilisation jusque dans les gorges les plus reculées. Enfin les Arabes, dès les premiers âges de l'islamisme, portèrent leurs armes victorieuses et leur religion dans le Caucase oriental. L'Arménie, la Géorgie et la Perse devinrent des provinces de l'empire des khalifes. En guerre avec les Khazares, en relation de commerce avec les riverains du Volga, qui les approvisionnaient de ces pelleteries et de ces fourrures si estimées des Orientaux, les Arabes ne cessèrent de fréquenter le chemin qui, partant de la passe de Derbend, longe la Mer-Caspienne, et d'être en communication avec les populations stationnées sur le parcours de cette route.

En 1264, une des républiques marchandes de l'Italie, Gênes, profitant d'une alliance contractée avec l'empereur Michel Paléologue malgré les excommunications du pape, avait accaparé le commerce de l'Asie, dont le centre était alors Astrakhan: elle avait fondé dans la Crimée et sur la côte de la Circassie des comptoirs protégés par des forteresses dont les ruines sont encore en partie debout. Ces relations avec les indigènes, qui continuèrent jusqu'à ce que les Vénitiens, vers 1346, eurent dépossédé les Génois de ce commerce en lui donnant pour direction l'Égypte et la Mer-Rouge, ces relations nous ont ont valu l'intéressant récit de Giorgio Interiano (1551), que l'on peut lire dans le rare et précieux recueil de voyages de Ramusio. Postérieur de quatre-vingts ans environ à Interiano, le dominicain Jean de Luca, chargé d'une mission politique, on ne sait laquelle, par le roi de Pologne, parcourut la Circassie, dont il nous a laissé une description (1).

(1) *Relation des Tartares Percopites et Nogais, des Circassiens et Géorgiens*, dans Thévenot; *Relations de divers voyages curieux*, Paris 1663, première partie.

Depuis lors les visiteurs n'ont pas manqué au Caucase; mais sauf l'Allemand Adam OElschlaeger (Oléarius), qui, au XVII[e] siècle, suivit la route entre le Daghestan et la Mer-Caspienne, tous ont dû se borner à la région riveraine du Kouban et du Térek, à quelques points de la côte pontique et aux provinces chrétiennes de l'Arménie et de la Géorgie. L'intérieur du massif caucasien, jusqu'à sa soumission récente, était resté fermé aux explorations pacifiques de la science. Au milieu des travaux et des périls de la guerre dont il a été dans ces derniers temps le théâtre, quelques notions nouvelles ont été acquises sur cette foule de tribus jusqu'alors ignorées ou mal connues (1). Ces notions sont encore sans doute bien imparfaites et ne peuvent servir de base à une classification ethnographique régulière; elles suffisent néanmoins pour entrevoir dans cet ensemble plusieurs groupes principaux, ralliant chacun un nombre plus ou moins considérable de clans par une affinité dans les institutions et la vie domestique : — au Caucase occidental ou flanc droit, la grande famille des Tcherkesses; au Caucase oriental ou flanc gauche, les anciennes et redoutables bandes des Lezghis, et dans une position intermédiaire les tribus de souche kiste, auxquelles se rattachent celles de la Tchetchenia, les plus actifs auxiliaires de Schamyl; au sud, la race karthle ou géorgienne, et plus bas encore les Arméniens; enfin, disséminés sur divers points, aux environs de l'Elbrouz, sur les bords de la Mer-Caspienne et dans le bassin de l'Araxe, des Tartares ou Turkomans qui, à une date comparativement récente et par deux directions opposées, le nord et le sud, se sont infiltrés parmi les aborigènes, mais sans se confondre avec eux. A ces cinq groupes, qui se subdivisent presque à l'infini, il faut ajouter, dans l'est de l'isthme, quelques Arabes descendans des conquérans des premiers temps du khalifat, enfin des Juifs réunis en une petite communauté et arrivés dans le pays à une époque dont eux-mêmes ont perdu le souvenir.

De ce pêle-mêle de nations, où sont représentés la plupart des types physiques de l'ancien monde, les Arméniens et les Géorgiens se détachent par une histoire à part. Grands autrefois comme peuples chrétiens, mêlés aux révolutions de l'Asie occidentale, ils ne vivent plus guère que par leurs souvenirs. S'ils sont intervenus dans les événemens contemporains, ce n'est que par le concours qu'ils ont prêté aux Russes. Tout le poids de la lutte est retombé et pour nous tout l'intérêt se concentre sur les montagnards du Caucase, simples enfans de la nature, poignée d'hommes barbares, mais hé-

(1) Depuis la cessation de la guerre, il y a dix-huit mois, dans le Daghestan, plusieurs voyageurs, dont quatre Français, ont parcouru ces montagnes; mais aucune relation n'a été encore publiée.

roïques, qui ont tenu si longtemps en échec des forces inépuisables et savamment disciplinées. Dans chacune des deux divisions du Caucase, au flanc droit et au flanc gauche, cette lutte a eu ses phases et ses péripéties différentes; elle a donné à la défense une attitude particulière, à l'attaque une direction spéciale, suivant le caractère, la condition sociale et la position géographique des populations. Cette considération nous trace la méthode et l'ordre que nous devons suivre pour les étudier.

I. — LE CAUCASE OCCIDENTAL. — LES TCHERKESSES ADIGHÉS.

La zone qui se prolonge du versant septentrional du Caucase au Kouban, entre la Mer-Noire à l'ouest et le contour dessiné par le Térek en s'infléchissant vers la Mer-Caspienne, comprend le territoire des Tcherkesses dans sa plus vaste extension. L'un des affluens de la Mer-Noire, l'Ingour, en séparant la contrée des Abazes maritimes d'avec la Mingrélie, est la limite méridionale où commencent la race karthle et les pays de la domination géorgienne. Dans cette portion de l'isthme ainsi circonscrite, et principalement sur le littoral de l'Euxin, nous voyons, en suivant les historiens et les géographes dans un ordre chronologique, apparaître des peuples qui se maintiennent pendant un certain laps de temps, puis qui s'effacent pour faire place à d'autres. Dans la liste de Scylax, qui nous reporte aussi haut que nous puissions remonter, nous rencontrons les Gélons et les Mélanchlænes, peuples de souche sarmatique, bientôt après émigrés entre le Tanaïs et le Palus-Mœotide (1). Ces vicissitudes sont sensibles, si l'on rapproche les anciens auteurs grecs de ceux de la période romaine : elles tiennent peut-être à ce qu'une même tribu a été connue sous diverses appellations par les peuples en communication avec elle; peut-être ont-elles aussi pour cause des révolutions intérieures qui ont fait passer la prépondérance d'un clan à un autre, et prévaloir son nom parmi des confédérations créées momentanément par la force ou les besoins d'une défense commune. C'est ainsi que les hordes les plus puissantes et les plus considérables qui de l'Asie centrale se sont précipitées sur l'Europe, et entre autres les Huns, les Turks et les Mongols, n'étaient dans l'origine qu'une tribu particulière qui s'est assujetti et incorporé toutes les peuplades congénères, devenues une agrégation formidable sous le nom de la tribu dominante.

C'est à la suite des démêlés des Romains avec Mithridate que se révélèrent les Zikhes ou Zekhes, dont la mention ou la célébrité se

(1) Ptolémée, *Géographie*, liv. v, ch. 9, § 19, et Pline, liv. vi, ch. 5.

perpétue pendant la durée de l'empire byzantin. Si cette dénomination est, comme tout permet de le croire, une transcription grecque de celle d'Adighé que l'une des trois fractions des Tcherkesses s'attribue comme appellation nationale, ce serait le plus ancien souvenir de l'existence de cette tribu et de sa présence, dans le siècle qui a précédé notre ère, aux lieux où nous la retrouvons maintenant. Les Zikhes ont été assimilés quelquefois aux Keschecks des géographes arabes, aux Kassogues de Nestor et des autres chroniqueurs russes; mais comme un auteur du IXe siècle, l'empereur Constantin Porphyrogénète, distingue les Zekhes des habitans de la Kassachia, qu'il relègue plus loin, il est probable que ces derniers représentent les Kabardiens ou Tcherkesses orientaux, ainsi que l'a supposé un savant orientaliste prussien, Jules Klaproth (1).

Les Tcherkesses, comme les autres enfans du Caucase, dépourvus de toute culture intellectuelle, ignorent l'art de fixer la pensée par des signes conventionnels; par conséquent ils n'ont point de monumens écrits, et ne se sont jamais inquiétés de préserver de l'oubli la mémoire du passé. Ce n'est que de loin en loin que se rencontrent quelques lambeaux de leur histoire dans des annales étrangères. Ces témoignages, quoique rares, nous apprennent que les Tcherkesses ont été asservis ou inquiétés par tous les peuples qui ont dicté des lois à la péninsule taurique, Romains, Grecs-Byzantins, Huns, Khazares, Russes et Mongols, ainsi que par les Géorgiens, mais que rien n'a pu affaiblir leur indomptable amour de l'indépendance et qu'ils ont secoué le joug dès qu'ils l'ont pu. Lorsque les Romains eurent réduit sous leur obéissance toute l'Asie-Mineure et sous leur vasselage le royaume du Bosphore, une des conditions stratégiques de cette occupation fut la liberté du passage sur la côte qui relie le Bosphore avec le continent au sud; ils n'avaient pas négligé de l'imposer à tous les chefs de cette côte, et la menace énergique que profère Arrien contre les Sanni ou Macrones insurgés prouve avec quelle vigilance ils les tenaient en respect.

L'autorité romaine dans ces parages lointains et inhospitaliers s'affaiblit néanmoins, et la côte circassienne dut être abandonnée pendant les désordres occasionnés par l'incurie ou l'ineptie des successeurs des Antonins, par les rivalités qui se disputaient le trône impérial, les préoccupations et les périls que provoquait l'irruption imminente des Barbares. Les empereurs d'Orient, dans le lot desquels le Caucase était échu, n'avaient plus même la pensée d'y revendiquer un pouvoir nominal. Les steppes au nord de l'isthme étaient sillonnés par cette tourbe de nations que l'Asie versait à flots pressés

(1) *Voyage au Caucase*, t. II, p. 379.

sur l'Europe. Sous le règne de Justinien, les Zikhes avaient recouvré, à ce qu'il paraît, leur liberté, puisque la limite des possessions de ce prince s'arrêtait au pays des Abasges, sur les confins des Zikhes, au sud. Quatre siècles s'étaient à peine écoulés que les Tcherkesses avaient en face d'eux un nouvel ennemi bien autrement redoutable que les précédens : les Russes apparaissaient pour la première fois dans le Caucase. Dans les accroissemens territoriaux de la Russie, on voit qu'une des lois que lui crée sa position géographique l'entraîne, par une nécessité irrésistible, vers le bassin de la Mer-Noire, et cette loi, à laquelle elle n'a jamais cessé d'obéir, se manifeste avec la même énergie au début de son histoire. A peine a-t-elle accepté la tutelle des conquérans varègues, arrivés par mer de la péninsule scandinave, et intronisé la dynastie de Rurik, qu'une juvénile ardeur l'emporte vers la ville impériale, Tsar-Grad (Constantinople), vers la Chersonèse taurique et le Caucase.

C'est par le Dniéper, le *grand chemin de la Grèce*, que descendaient ses flottes pour aller porter le ravage et la désolation sur les rivages de l'Euxin, alors nommé la mer des Russes, tandis que ses armées descendaient par la Thrace jusqu'au pied des murailles de la capitale des césars. En 966, Sviatoslav, fils d'Igor et petit-fils de Rurik, après avoir enlevé aux Khazares Biélavej, ville forte sur le Don, alla faire la guerre dans le Caucase aux Iasses ou Alains et aux Kassogues (1). En 1022, le grand prince Vladimir étant mort, ses douze fils se partagèrent ses états, et l'un d'eux, Mstislav, ayant aidé l'empereur Basile II à détruire la puissance des Khazares en Crimée, continua sa marche vers l'est. A la tête de ses Slavo-Russes, il passa dans la presqu'île de Taman, et attaqua les Kassogues. Le vieil annaliste Nestor raconte, dans son rude et naïf langage, que Rédédia, chef des Kassogues, proposa à Mstislav un duel corps à corps, au pugilat. Les conditions étaient que le vaincu livrerait ses trésors, ses femmes, ses enfans et ses peuples. Le prince russe y consentit, quoique beaucoup moins vigoureux; mais dans la lutte, ayant fait vœu d'élever une église à la « Mère de Dieu, » il terrassa son adversaire, et lui plongea son couteau dans le cœur (2). Mstislav réduisit ensuite les Iasses, sujets de Rédédia, et les força à lui payer tribut (3). Le siége de sa principauté fut Tmoutarakan dans la pres-

(1) Karamzin, *Histoire de Russie*, ch. VII, t. Ier, p. 173, et *annotations*, t. Ier, nos 387 et 388, sixième édition, Saint-Pétersbourg 1851.

(2) Texte ancien de Nestor, dans la *Collection complète des chroniques russes*, publiée par la commission archéographique, t. Ier, p. 63, Saint-Pétersbourg 1846, et dans l'édition de M. Miklosisch, t. Ier, p. 90, Vienne 1860. Le recueil des *Chroniques russes*, en y joignant celui des autres anciens documens édités par ordre du gouvernement impérial, forme un ensemble qui est aujourd'hui de 52 vol. in-4o.

(3) Stcherbatof, *Histoire de Russie*, t. Ier, p. 225 et 308.

qu'île de Taman, et elle subsista sous la suzeraineté des grands princes de Russie jusqu'à une époque dont il est difficile d'indiquer le terme précis, mais qui ne dut pas dépasser la conquête mongole, vers le commencement du XIIIe siècle. Deux des généraux de Tchinguiz-Khan, Tchébé et Souboutaï, pénétrant dans le Caucase par le défilé de Derbend, battirent les Iasses, les Lezghis et les Tcherkesses, ligués avec les Turks du Kiptchak, et de là allèrent saccager la Russie méridionale. Cette expédition n'était que le prélude d'une seconde invasion bien plus désastreuse, qui livra aux flammes les villes les plus florissantes de la Russie, à la mort ou à l'esclavage plusieurs milliers de ses habitans. Les Mongols se répandirent, comme un torrent irrésistible, dans la Pologne, la Hongrie et jusque dans la Dalmatie. A la suite de ces triomphes, le chef de cette expédition, Batou, petit-fils de Tchinguiz-Khan, s'établit au nord de la Mer-Caspienne, et devint la tige des khans de la Horde-d'Or. La Russie resta courbée pendant près de deux cents ans sous la dure et humiliante oppression de ces Asiatiques, jusqu'à ce que la glorieuse victoire de Dmitri Donskoï sur Mamaï-Khan eut préparé son affranchissement. Sous les Mongols, ses princes apanagés étaient devenus les humbles esclaves des khans. Ils accouraient à l'*ordou impérial* pour prêter hommage, acquitter le tribut, rendre compte de leur conduite et faire juger leurs différends, ou, lorsqu'ils en étaient requis, pour servir dans les armées tartares. En 1277, les Iasses du Caucase s'étant révoltés, Boris de Rostov, Gleb de Bèlo-Ozero, Fédor de Yaroslavl, André de Gorodets, fils d'Alexandre-Nevski, et d'autres encore se rendirent auprès du khan Mangou-Timour pour l'aider contre les rebelles. Les Iasses furent défaits, et leur capitale, Dediakov, située un peu au-dessus du Térek et du défilé de Dariel (1) dans le Caucase central, fut emportée d'assaut et brûlée. Un autre conquérant tartare, le féroce Timour (Tamerlan), tourna à son tour ses armes contre le Caucase. Son biographe, Schéref-Eddin Yezdi, raconte qu'après avoir terminé la guerre chez les Russes, il marcha en 1397 contre les Tcherkesses du Kouban. Se frayant une issue à travers les bois et des défilés inaccessibles, il arriva auprès de l'Elbrouz, et vainquit Youri-Berdi et Yerakin, chefs des Iasses.

Inquiétés du côté du nord, les Tcherkesses n'étaient point non plus en repos du côté des Géorgiens. Les édifices chrétiens dont les

(1) Le récit de cette expédition est donné par la chronique du monastère Voskrecenskii, ou de la Résurrection, dans la *Collection complète des chroniques russes*, t. VIII, p. 175. — J'ai suivi pour la position de Dediakov l'opinion de Klaproth (*Voyage au Caucase*, t. II, p. 447-448, notes), comme me paraissant préférable à celle de Karamzin, qui place cette ville dans le Daghestan méridional.

ruines sont éparses dans ces montagnes, et dont l'érection est attribuée par la tradition à la reine Thamar, annoncent des tentatives de conversion qui supposent comme prémisse une assez longue sujétion; mais en 1424, le roi Alexandré ayant partagé son royaume entre ses fils, l'affaiblissement dans lequel tomba la Géorgie permit aux montagnards de se soulever, et les Tcherkesses ne furent pas des derniers. Une inscription gravée sur la porte d'une chapelle adossée à l'église épiscopale de la Khopi, dans la Mingrélie, et qui est de la fin du xv[e] siècle, rappelle qu'un certain Dadian Wamek, *eristhav* (gouverneur) de ce dernier pays pour le roi Bagrat VI, entreprit une grande expédition contre les Tcherkesses afin de les faire rentrer dans le devoir. L'histoire ne nous dit pas s'il réussit; tout ce que nous savons, c'est qu'en 1509 ceux-ci, sous la conduite de leur prince Inâl, fondirent sur la province géorgienne d'Iméreth, et que, poursuivis par les Mingréliens et les habitans du Gouria, ils les repoussèrent et les massacrèrent tous jusqu'au dernier (1).

Presque en même temps que s'accomplissaient ces événemens s'élevait tout auprès des Tcherkesses une puissance formée des débris de l'empire mongol du Kiptchak, la dynastie des khans de Crimée, qui revendiqua sur leur territoire des droits toujours et vivement contestés. Le dernier de ces khans, Schahyn-Ghireï, réduit aux abois par des défections, les prétentions rivales et les intrigues croisées de la Russie et de la Porte, abdiqua, et Catherine II, par un manifeste en date du 8 avril 1783, déclara annexer à son empire, outre la Crimée, la presqu'île de Taman et tout le pays compris entre la Mer-Noire et le Kouban, comme une compensation des pertes et des frais qu'elle avait supportés pour y maintenir la tranquillité. A la suite de la guerre de 1829 contre la Turquie, le sultan Mahmoud céda à la Russie, par le traité d'Andrinople, tout le littoral entre les bouches du Kouban et le port Saint-Nicolas. A quel titre Mahmoud fit-il cet abandon? C'est là une question à laquelle donna lieu, on se le rappelle, la prise du navire anglais le *Vixen*, en 1836, dans les eaux de la baie de Ghelindjik par la croisière russe, et qui souleva dans la presse et le parlement britanniques une discussion animée. On objecta que le droit exercé par la Porte était contestable, puisque les Tcherkesses n'étaient point ses sujets politiques, et que les souverains ottomans n'avaient jamais eu sur eux qu'une suprématie religieuse à titre d'héritiers des khalifes, pontifes suprêmes de l'islamisme, suprématie analogue à celle du pape sur les nations catholiques.

Quoi qu'il en soit, la conquête a pu continuer ses progrès dans

(1) Dubois de Montpéreux, *Voyage autour du Caucase*, t. I[er], p. 76 et 77.

cette partie du Caucase sans autre obstacle que la défense isolée et de plus en plus affaiblie des Tcherkesses, placés à cette heure dans la dure alternative de subir un asservissement complet ou d'émigrer sur le territoire ottoman. Vainement le traité de Paris (1856), en excluant de la Mer-Noire neutralisée le pavillon de guerre de toutes les nations (1) et en rendant moins rigoureux le blocus des côtes de la Circassie, a pu permettre à ces montagnards de reprendre leurs relations avec Constantinople, d'en faire venir quelques secours, et en même temps de recommencer leurs courses maritimes. Au commencement de 1857, leurs chefs, et dans le nombre deux des plus influens, Sefer-Pacha et Naïb-Emyn, sentant le besoin de l'union contre l'ennemi commun et faisant taire leurs anciennes rivalités, convinrent de remettre le commandement suprême à un étranger. Leur choix tomba sur Mehemed-Bey, renégat hongrois du nom de Bangya. Celui-ci envoya immédiatement à Londres un de ses compatriotes pour acheter des munitions et des armes, une presse de campagne destinée à imprimer les proclamations et une machine à battre monnaie. L'expédition, renforcée par quatre cent quarante hommes recrutés à Constantinople principalement parmi les réfugiés polonais, arriva à Touab, sur le littoral circassien, sous pavillon anglais. L'ambassadeur russe, prévenu trop tard, dut se borner à faire partir aussitôt le bateau à vapeur le *Pruth* pour surveiller l'expédition. Cette nouvelle levée de boucliers n'aura été, on peut l'affirmer dès à présent, qu'un dernier et inutile effort. Depuis le mois d'août ou de septembre 1859, époque qui coïncide avec la ruine et la catastrophe de Schamyl, jusqu'en janvier 1860, une foule de tribus du flanc droit se sont résignées à faire acte d'obéissance. C'est là sans contredit un fait significatif comme augure de la prochaine pacification de tout le Caucase. Cependant il ne faut point se laisser aller encore trop facilement aux illusions

(1) Articles 11 et 14. — La convention additionnelle entre l'empereur de Russie et le sultan, annexée au traité de Paris, réduit les forces navales que chacune des deux puissances pourra entretenir dans la Mer-Noire à six bâtimens à vapeur de 50 mètres de longueur à la flottaison, chacun de 800 tonneaux au maximum, et à deux bâtimens légers à vapeur ou à voile de 200 tonneaux. — Nous n'avons point à nous préoccuper ici des raisons de haute convenance politique qui ont dicté cette mesure et l'ont fait accepter par la Turquie et la Russie, mais à signaler l'effet qu'elle a produit sur la police de la côte tcherkesse. Il est constant que les *kotchermas* turques y ont reparu aussitôt et que la contrebande a recommencé. On lit dans le *Journal de Constantinople* du 20 septembre 1860 : « Un navire a été attaqué près de la côte d'Asie par des bateaux circassiens. Ces pirates, après avoir tué ou fait prisonnier tout l'équipage, ont confié leur capture à sept d'entre eux, pendant que les bateaux se rendaient à terre pour amener d'autres montagnards et enlever plus promptement le butin. Peu de temps après qu'ils furent partis, un vent de terre s'éleva et poussa au large le bâtiment avec les montagnards restés à bord, et on ne sait depuis quel a été leur sort. »

que l'on se fait ailleurs, et oublier que ces soumissions offertes par les montagnards, convaincus qu'ils ne peuvent plus résister, ne sont durables que tout autant qu'elles sont maintenues par la crainte d'une force supérieure; l'expérience l'a démontré plus d'une fois dans ces derniers temps, et tout récemment par l'exemple des Bjedoukhs, qui en septembre 1859 envoyèrent une députation à l'ataman des Cosaques de la Mer-Noire pour annoncer qu'ils mettaient bas les armes, et ont guerroyé pendant tout l'été de 1860 contre les trois détachemens du corps d'occupation du flanc droit. En ce moment même, ils combattent encore, renforcés par les Schapsougs, clan très puissant, les Oubykhs et tous les réfractaires détachés des tribus qui ont demandé l'aman.

A côté de ces tentatives de résistance se produit aussi, il est vrai, un mouvement d'émigration qui ne permettra point aux tribus du Caucase occidental de soutenir longtemps la lutte. On sait qu'une fraction, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingt mille âmes, préférant l'exil à la servitude, est allée chercher dans l'empire ottoman, parmi des coreligionnaires, une hospitalité qui n'a pas été mise en défaut. Ces émigrans ont obtenu du sultan quelques secours et des terres dans l'Asie-Mineure, les uns du côté d'Amasie, les autres sur les frontières de la Karamanie. On peut croire qu'ils ont cédé, en se déplaçant ainsi, à leurs scrupules religieux principalement, puisque leur retraite correspond à celle des Tartares musulmans de Crimée, qui continuent chaque jour à s'embarquer pour Constantinople avec leurs familles et tout ce qu'ils possèdent: déplacement d'autant plus fâcheux qu'il prive la péninsule de la classe de ses habitans la plus utile, celle qui prêtait ses bras à la culture des champs et aux travaux manuels (1).

II. — LES TCHERKESSES KABARDIENS.

Les Kabardiens ou Tcherkesses orientaux sont mieux connus que ceux de la branche occidentale, dont nous avons essayé de montrer la situation difficile. De bonne heure ils ont été mêlés aux événemens du dehors, et sont parvenus, par leurs relations extérieures, à un degré de civilisation supérieure à celle des tribus environnantes;

(1) *Le Caucase*, journal de Tiflis, annonçait récemment qu'à l'exception de la partie montagneuse des districts de Simphéropol, Théodosie et Yalta, la Crimée est presque entièrement déserte, et que le petit nombre de Tartares qui n'ont pas encore quitté la péninsule se sont déjà munis de passe-ports pour partir au commencement du printemps. Les tentatives faites par les propriétaires pour embaucher des ouvriers dans l'Ukraine présentent de grandes difficultés, un laboureur de cette dernière contrée réclamant un salaire de 80 à 120 roubles argent par an, tandis qu'il était aisé autrefois de se procurer un Tartare pour 35 ou 45 roubles au plus.

comme association plus compacte et plus forte, ils ont acquis une prépondérance politique que leur décadence actuelle n'a pu faire oublier. Le lieu qu'ils habitent aujourd'hui, la grande et la petite Kabarda, est la contrée ondulée et fertile qui des Montagnes-Noires, premier gradin du Caucase, s'étend dans les bassins inférieurs de la Malka et de la Soundja, vers le Térek. La grande Kabarda est en majeure partie montagneuse et a une superficie de 5,640 verstes; la petite Kabarda, traversée par deux chaînes de montagnes, dont l'une la divise en deux parties égales, celle du nord et celle du sud, et l'autre marque sa limite méridionale, comprend 2,050 verstes carrées. Les montagnes sont couvertes de forêts qui ont pour essence principale le platane, mais qui renferment aussi des ormes, des hêtres, des tilleuls et des chênes. Les localités basses de la zone forestière abondent en arbres fruitiers, principalement en pommiers et en poiriers. Le reste du pays est un immense champ de labour, de prairies et de pâturages (1).

On a cherché la patrie primitive des Kabardiens et l'étymologie de leur nom chez les Kabari, riverains de la mer d'Azof, et qui, suivant Constantin Porphyrogénète, étaient d'origine khazare. A la suite de dissensions intestines et d'une guerre civile, une partie émigra vers le Volga, parmi les Turks-Patzinaces. Appelés par l'empereur Léon le Philosophe à son aide contre Syméon, roi des Boulgares, ils contraignirent celui-ci à se renfermer dans la ville de Mundraga, non loin de Dorostolum (Silistrie), après quoi ils retournèrent chez eux. D'après une antique tradition locale, une de leurs tribus quitta la Kabarda dans le XIIIe siècle, et du Kouban se porta sur les bords du Don; mais, rétrogradant bientôt après, elle fit halte sur la côte méridionale de la Crimée, entre les rivières Katcha et Belbek. Sur la carte de la Méditerranée et de la Mer-Noire, dressée par Freduce d'Ancône, en 1497, et qui est conservée à la bibliothèque de Wolfenbüttel, on lit le nom des Kabardi, écrit en lettres rouges, un peu à l'ouest de Taganrok, dans la position que leur assigne Constantin Porphyrogénète. Après un intervalle de cent ans, ils passèrent dans l'île que forment les deux bras du Kouban à son embouchure. Devenus nombreux et puissans, ils franchirent cette rivière sous la conduite de leur chef, Inal-Tékin, et allèrent terminer leurs pérégrinations dans la Kabarda actuelle. Cet Inal est la tige des princes kabardiens; mais au-delà du XVIe siècle leur généalogie ne présente que désordre et incertitude. Peu à peu ils soumirent les Tartares des environs : Malkhars, Ourouspiens et Karatchaï, puis les Dighors, tribu ossète, et

(1) *Description de la Kabarda*, par M. le prince T. Baratof, dans *le Caucase*, journal de Tiflis, octobre 1860, article traduit dans le *Journal* (français) *de Saint-Pétersbourg*.

les Abadzas, habitans de la Kouma et de la rive gauche du Kouban; les Ossètes de la plaine ou Vallaghirs et les Kourtakis leur payèrent tribut, et les contrées entre le Térek et la Soundja, sur la Zolka, la Yétoka et le Podkoumok, ainsi que le mont Beschtaü, leur appartinrent. Lorsque les Kabardiens se donnèrent à la Russie, cette hégémonie fut dissoute, et leurs anciens tributaires tartares ou ossètes furent affranchis au profit des Russes. Pour achever d'abattre leur suprématie, les khans de Crimée soulevèrent contre eux les autres Circassiens. Les Kabardiens furent contraints de céder après de vifs combats dont les exploits sont racontés dans un long poème intitulé *Khaz-Bouroun*, qui est encore chanté sur l'autre rive du Kouban (1).

Ce fut dans l'impossibilité de tenir tête aux Tartares de la Crimée qu'ils implorèrent l'assistance de la Russie, et qu'ils songèrent à s'en faire un appui. La Russie commençait à prendre de l'ascendant en Orient. Le tsar Jean Grosnyi (Ivan le Terrible), ce prince qui joignit aux excès de la plus affreuse tyrannie l'éclat des succès militaires, venait de renverser les royaumes tartares de Kasan et d'Astrakhan, et s'était rendu maître de tout le cours du Volga et du littoral de la Mer-Caspienne jusqu'au Térek et au Soulak. Le khan de Tarkou, ville appelée alors Tumen et située un peu au-dessous des bouches du Soulak, se vit forcé de recevoir une garnison de strélitz et de Cosaques du Yaïk. Les Kabardiens, enrôlés dans les troupes du tsar, se distinguèrent sous ses ordres. Pour les tenir à sa dévotion, le tsar épousa même en 1560 Marie, fille de Temrouk, un de leurs chefs. Sous le règne de son fils Fédor Ivanovitch, dans une expédition dirigée en 1597 contre les montagnards du Daghestan coalisés, les Russes, commandés par les voïévodes Zacékin et Khvorostin, avaient pour auxiliaire le prince kabardien Konklischévitch. Dès ce moment, les souverains de Moscou se regardèrent comme les maîtres légitimes de la Kabarda et en prirent le titre. Parmi les nombreuses qualifications gravées sur leurs sceaux, on lit celle de « seigneur d'Ibérie, de Kartalinie, de Grousie, de la Kabarda et de la Circassie, chef des chefs de la montagne (2). » En 1717, un autre Kabardien, Békévitch Tcherkaskii (le Circassien), marcha à la tête de l'expédition envoyée par Pierre le Grand contre le khan de Khiva, et qui eut une si funeste issue par la mort de Békévitch, abusé par

(1) M. de Gilles, *Lettres sur le Caucase*, 1re partie.

(2) Voyez *le sceau du tsar Alexis Mikhaïlovitch* dans le *Voyage d'Adam Oléarius*, t. Ier, p. 254 de la traduction de Wicquefort, Amsterdam 1727, in-folio. Les mêmes titres sont reproduits dans la suscription d'une lettre de recommandation donnée par Louis XIV au père Avrillon, de la compagnie de Jésus, et adressée « au seigneur de tous les quartiers du nord, czar de Cartalinie, Grousinie, duc de Kabardin et duc des ducs de Circassie et Géorgie. »

le khan et traîtreusement assassiné. C'est dans la Kabarda que se recrute en majeure partie aujourd'hui le bataillon tcherkesse qui figure avec son costume national, si martial et si pittoresque, parmi les corps de la garde impériale à Pétersbourg.

Campés dans des plaines ouvertes où paissent de nombreux troupeaux, source unique, mais abondante, de leur richesse, exposés aux surprises les plus imprévues et à des coups qu'ils ne pouvaient parer, les Kabardiens ont dû céder souvent à des exigences contraires. C'est à cette situation intermédiaire qu'ils doivent ce mélange de mahométisme et de christianisme qui fait le fond de leur croyance. Contenus par la grande route stratégique qui traverse leur territoire, ils avaient en même temps à subir les menaçantes sollicitations et les réquisitions péremptoires de leurs voisins de la Tchetchenia et du Daghestan. Combien de fois, dans le cours des dernières hostilités, n'ont-ils pas vu leurs *aoûls* détruits et incendiés, leurs troupeaux enlevés tour à tour par les Russes et les montagnards, leurs femmes et leurs enfans traînés en esclavage par les murides de Schamyl! Ce ne sont pas les seules causes de leur affaiblissement : en 1775, le général de Medem, dans sa marche vers le Daghestan contre l'outsmeï des Kara-Kaïtakh, extermina une partie de leur population. Les révoltes de 1804 et 1822 et la peste ont aussi diminué leur nombre, qui s'est encore amoindri en 1851 par l'émigration; une fraction d'entre eux, gagnée par Mohammed-Emin, d'abord simple pâtre, devenu par la suite l'agent actif et habile de Schamyl dans le Caucase occidental, a quitté la contrée qui s'étend entre le Maroukh et l'Ouroup, affluens gauches du Kouban, et elle est allée dans les hautes terres se fondre parmi les Abadzas.

Jadis ils pouvaient mettre en campagne jusqu'à quinze mille cavaliers nobles, tous couverts de cottes de mailles et armés d'un arc avec cinquante flèches, du *schaschka* (sabre) et d'un pistolet. Chaque cavalier, d'après l'usage tcherkesse, avait à ses côtés un compagnon appartenant à la noblesse inférieure, équipé de la même manière, sauf quelquefois la cotte de mailles. Ce compagnon, comme les écuyers de nos chevaliers au moyen âge, devait suivre partout son seigneur, le défendre et mourir, s'il le fallait, pour lui ou avec lui, sous peine d'un déshonneur éternel. C'était donc une armée de trente mille cavaliers, parfaitement armés et montés, braves à toute épreuve. Les vieillards chez les Cosaques de la ligne se souviennent d'avoir vu cette troupe s'avançant en bon ordre, les armes étincelantes aux rayons du soleil. Les Kabardiens peuvent être considérés comme définitivement acquis à la Russie depuis que la soumission récente du flanc gauche leur a ôté tout prétexte à des sympathies secrètes pour Schamyl ou à un entraînement forcé vers l'imâm. Répartis entre quatre familles princières, ils composent une population

d'environ quarante-trois mille âmes, dont vingt-cinq mille dans la grande Kabarda et quinze mille dans la petite. Les *aoûls* des Kabardiens ressemblent de loin aux villages russes; vus de près, l'aspect change entièrement : ils n'ont pas de rues, et les maisons sont disposées par groupes; elles sont construites en *tourlouk*, enduites de terre glaise, et contiennent plusieurs chambres avec des portes basses et de petites ouvertures pour fenêtres; le sol est la terre, mais si bien battue qu'il n'y a pas trace de poussière; la toiture est en joncs. Une haie en branchages entoure la maison principale, qui sert de demeure au propriétaire, et une habitation séparée pour les hôtes (*konaks*) du sexe masculin, nommée *hadjichidjé*. L'ameublement se compose de lits larges et bas que recouvrent des feutres et des tapis, et de tables basses et rondes. Comme moyens de transport, ces peuples ont l'*araba*, charrette carrée à deux roues, traînée par une paire de bœufs. Jusqu'à présent, le régime de la propriété foncière individuelle leur a été inconnu. Chacun dispose à son gré des terres situées autour de l'*aoûl* et laissées libres. Ce système d'indivision est une source de querelles continuelles et le principal obstacle au développement de l'économie rurale. Les forêts appartiennent à tous, et chacun peut aller y abattre le bois nécessaire à sa consommation particulière; mais nul n'a le droit d'en exporter pour la vente sans avoir versé dans la caisse communale une somme préalablement fixée. Ainsi réglementé, le commerce du bois se fait sur une grande échelle; mais il est loin d'égaler en importance celui de la cire, du miel et de la laine, des chevaux et des bestiaux. Les chevaux des Kabardiens sont en renom partout, et ils en vendent un nombre considérable aux foires de Piatigorsk, Giorgievsk, Stavropol et Mozdok, en Géorgie et dans la Russie méridionale. Leur industrie est assez bornée et ne dépasse pas les besoins de la consommation locale. Ils fabriquent cette sorte de drap connue sous la dénomination de drap tcherkesse, des *bourkas* (manteaux) solides et en même temps légers et imperméables, différens objets en cuir richement brodés d'or et d'argent, tels que housses de pistolets, chabraques, *tcheviaki* (souliers), et des arçons avec coussins, très commodes pour le cavalier et sa monture (1).

A côté des Kabardiens, entièrement soumis à la Russie, d'autres tribus gardent leur autonomie et leurs chefs indigènes tout en reconnaissant la domination du tsar. Telle est celle des Abadzas, les Abasges des écrivains de l'antiquité, convertis au christianisme par Justinien. Les Abasges se signalèrent pendant les guerres de l'empire d'Orient contre les Perses; se déclarant tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre, ils gardaient le passage le plus important du

(1) Prince T. Baratof, *Description de la Kabarda*.

Caucase occidental, appuyés au sud-est par les Souanes, peuple chrétien de race karthle, maître d'un autre défilé et dans une position très forte sur le Haut-Ingour, où il est encore relégué (1). Les dominations diverses, chrétiennes ou musulmanes, sous lesquelles ont passé tour à tour les Abasges, ont laissé dans leurs mœurs et leurs croyances une empreinte qui s'est mêlée à leurs primitives et grossières superstitions. Depuis 1810, ils se sont donnés à la Russie, qui leur a laissé leur autonomie et leurs chefs indigènes. Le prince actuel, du nom de Mikhaïl, issu de l'ancienne famille régnante des Schirvaschidzé, a pendant son séjour à Pétersbourg acquis un certain vernis de civilisation; il a le rang de lieutenant-général dans l'armée russe, et il a gagné ce titre par un dévouement absolu aux maîtres dont il a embrassé la cause et auxquels il a rendu de nombreux services. Il ne faudrait pas jurer cependant que *son excellence*, comme la plupart de ses confrères de la montagne, conseillers d'état actuels ou conseillers privés, ne conserve *in petto* quelque goût pour ces habitudes de razzia si chères à tous autrefois.

Dans ce rapide coup d'œil jeté sur les populations du flanc droit, nous n'oublierons point les Ossètes, les Iasses des chroniqueurs russes, à cause de leur ancienne célébrité, et parce qu'un caprice de la philologie moderne, en travail d'expliquer leur origine par des comparaisons plus ou moins hasardées entre leur langue et divers idiomes européens, les a fait sortir de l'obscurité où ils étaient tombés. La conjecture la plus plausible est qu'ils sont un rameau détaché de cette race finnoise qui a couvert de ses colonies tout le nord de l'Asie et de l'Europe. Dans cette hypothèse, quelques-uns d'entre eux auraient été refoulés dans le Caucase pendant que le gros de la nation s'acheminait vers le Danube et la Thrace, et de là vers la Gaule et la péninsule hispanique. Fixés d'abord dans la Kabarda, sur les branches avancées du Caucase, ils se rendirent redoutables dans les premiers siècles de notre ère. Se frayant une issue à travers le défilé de Dariel, où les rois de Perse avaient construit une forteresse pour les arrêter, ils allaient se jeter sur les plaines fertiles de l'Arménie. Combattus par les princes russes de Tmoutarakan, les khans mongols du Kiptchak, les souverains de Géorgie et les Tartares de Crimée, inquiétés par les Tcherkesses, ils s'affaiblirent insensiblement et se réfugièrent dans les hautes vallées. La création de la grande route militaire par le général Paul Potemkin les plaça sous la main des Russes. Pour les gagner, on imagina de les convertir au christianisme. Un comité d'ecclésias-

(1) La barbarie et la pauvreté des Souanes ont protégé jusqu'ici leur indépendance. Un seul voyageur européen moderne, M. le général de Bartholomeï, s'est hasardé dans leur vallée: il a décrit dans une courte, mais substantielle et savante relation, les restes curieux de l'art géorgien que possède la partie de la Souanéthie qu'il a parcourue.

tiques fut institué et un couvent fondé dans le district où les eaux du Fiag-Don entrent dans les steppes de la Kabarda. Les travaux apostoliques des bons moines chargés de cette mission se bornaient à enseigner aux Ossètes le signe de la croix et à les baptiser. Comme chaque néophyte recevait en prime, pour sa conversion, douze archines de grosse toile pour se faire des chemises et des culottes, deux poissons secs, et de plus un extrait de baptême qui lui tenait lieu de passeport et de titre de recommandation dans tout le Caucase, leur ferveur fut grande; ils accouraient par milliers. La quantité de toile distribuée indiquait si bien la mesure de leur zèle, que, tout compte fait, il se trouva que chacun avait dû recevoir six fois le sacrement d'initiation à la nouvelle religion. En 1769, un des ecclésiastiques ayant fait violence à la femme d'un riche indigène, les Ossètes se ruèrent sur le couvent et le détruisirent. En mars 1771, le général de Medem envoya un détachement, qui les châtia; mais les choses en restèrent là, et le couvent ne fut pas relevé. Les missionnaires russes allèrent s'établir à Mozdok, où une école fut créée pour les Ossètes des environs, et toute tentative de propagande locale fut abandonnée momentanément.

En général, le rôle d'initiative du clergé russe dans l'œuvre de la régénération des montagnards par le christianisme a été faible jusqu'à présent, et bien au-dessous du zèle ardent et convaincu déployé par le clergé catholique dans la prédication de la foi aux nations même les plus barbares et les plus dangereuses, ou de la remuante activité des missionnaires protestans. Cependant il n'a pas été tout à fait nul, et nous avons formulé à cet égard dans une précédente étude un reproche peut-être trop sévère. Bien qu'il fût à peu près impossible d'aller porter la parole évangélique au sein de tribus exaltées par le fanatisme musulman et exaspérées par une lutte implacable, nous devons reconnaître que le clergé orthodoxe n'a point toujours reculé devant ce périlleux apostolat. Vers 1831, les Tchetchenses et les Kistes, témoins des progrès des armes russes, firent mine de vouloir se soumettre et embrasser le christianisme; ils demandèrent des prêtres. Quelques ecclésiastiques se dévouèrent spontanément et partirent sous la protection d'une escorte de Cosaques. Les Tchetchenses, sortant d'une embuscade, tombèrent sur les Cosaques, les massacrèrent tous, retinrent les missionnaires prisonniers et les emmenèrent dans leurs *aoûls*.

Depuis que les Ossètes ont été forcés de renoncer au brigandage exercé ouvertement, ils ont appris à donner une autre forme à cette coupable industrie. Ceux qui stationnent tout le long de la grande route centrale, appréciant par leurs rapports avec les étrangers la valeur de l'argent monnayé, se font payer le plus léger service manuel à prix d'or, sans négliger l'occasion de voler ou de

tromper leurs hôtes aussi souvent qu'ils peuvent. Malheur au voyageur surpris par les glaces de l'hiver ou un ouragan de neige! Il acquiert chèrement l'expérience que fit M. Bodensted de cette rapacité inhospitalière, et qui, dans un souvenir de mauvaise humeur, lui fait dire qu'en comparaison d'une pareille *canaille*, les Kalmouks et les Baschkirs doivent paraître de véritables *gentlemen*.

De l'Ossète, rejeton abâtardi des Alains, voleur sournois et lâche, au Tcherkesse, intrépide et poétique bandit, il y a la distance d'un monde, quoiqu'ils se touchent par un coin de leurs frontières, quoique tous les deux soient les mêmes enfans du Caucase. Si l'on pouvait se représenter, réunis dans un même type, l'indomptable courage du montagnard, l'insouciante ignorance du paysan, et l'urbanité de l'homme du monde, on aurait peut-être une idée aussi exacte que possible du caractère tcherkesse, c'est-à-dire de l'alliance de la plus noble bravoure et de la barbarie dans les combats, du respect de la foi jurée, de l'inexpérience dans l'application de l'esprit aux spéculations scientifiques, de la courtoisie et de la délicatesse des sentimens dans les relations de la vie privée. Les Tcherkesses sont l'aristocratie du Caucase; leurs guerriers sont les braves des braves. Ils comptent une pléiade de héros dont la légende populaire a consacré les noms, dont la poésie célèbre les glorieux exploits contre les Russes; mais aucun de ces guerriers n'a eu plus éclatante auréole que Mohammed-Ach-Attajoukho, vrai chevalier et poète à la fois, l'idole de sa nation, qui voyait en lui la personnification de l'héroïsme tcherkesse. Dans un de ses combats contre les Russes, un prince nogaï, son ami, Edik-Mariaf, qui était à ses côtés, eut son cheval tué. En présence des Cosaques qui serraient de plus en plus les montagnards, Mohammed-Ach descend de son cheval et invite Edik-Mariaf à y monter. Le prince, non moins généreux, s'y refuse. Aussitôt le Tcherkesse, sautant en selle, saisit par la ceinture son ami, et d'un bond franchit avec son fardeau la ligne des Cosaques. Il semblait chercher la mort, qu'il bravait par son audace. En 1846, suivi seulement de treize guerriers aussi résolus que lui, il voulut tenter un enlèvement à Stavropol même; cet acte de témérité lui coûta la vie. On avait eu vent de son approche; il fut bientôt cerné par les Cosaques. Il fait alors une courte prière, se précipite sur le cercle qui l'entoure et le franchit; mais, s'apercevant qu'il est resté séparé des siens, il revient, les excite de la voix, traverse une seconde fois le cercle, qui reste fermé sur ses compagnons. Une troisième fois il s'élance, et les rejoint encore. On entend ses cris d'encouragement derrière la muraille de fer que lui opposent les baïonnettes des Cosaques. Enfin il succombe avec sa petite troupe. Un seul blessé s'échappa et vint raconter ce combat; mais il fut reçu avec mépris. Ce magnifique trépas a inspiré une

chanson que le peuple répète encore avec amour. « Il est tombé, disait le poète tcherkesse, il est tombé près de la forteresse de Tchet-Kala (Stavropol), entouré de ses ennemis, notre Mohammed-Ach, le chevalier de Dieu! Par son glorieux trépas, il a donné un nouveau lustre à notre brillante noblesse (1)! »

Les trois grandes divisions de la nation tcherkesse, Adighés, Abadzas et Kabardiens, parlent chacune un idiome qui trahit de l'une à l'autre des différences notables. Ces variations n'ont point été assez étudiées pour qu'on puisse décider si elles sont simplement apparentes et accidentelles ou radicales : ethnographiquement parlant, la question d'origine commune est encore incertaine; mais ces trois divisions s'identifient ou se rapprochent sous l'empire des mêmes institutions et de mœurs analogues. C'est cette uniformité qui caractérise ce groupe et lui imprime une physionomie à part dans l'ensemble de la famille caucasienne.

III. — LOIS ET MŒURS DES TCHERKESSES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES DESTINÉES DE CE PEUPLE.

Ce qui frappe dans les institutions et les coutumes des montagnards caucasiens en général, c'est la persistance avec laquelle ils les ont maintenues, et qui a triomphé de l'action du temps. Les descriptions écrites à des intervalles très éloignés, celles de Strabon, d'Interiano, et la relation de M. Stanislas Bell, qui est la plus récente (1838-1839), semblent avoir été calquées sur un même modèle. La vie de brigandage et de piraterie, la vente des esclaves ainsi que des prisonniers enlevés dans des razzias sans trêve ni fin, le culte de l'hospitalité, le régime aristocratique et féodal que prête Strabon aux Akhéens, aux Zykhes et aux Héniokhes, reparaissent sans le moindre changement chez les Tcherkesses. Strabon raconte qu'ils étaient gouvernés par des *skeptoukhes* (porte-sceptre), qui avaient eux-mêmes au-dessus d'eux des rois ou tyrans. Ils en comptaient quatre à leur tête lorsque Mithridate s'enfuit des bords du Phase vers le Bosphore cimmérien. Redoutant de s'engager sur le territoire des Héniokhes à cause de leur férocité et de l'aspérité des lieux, il passa par mer chez les Akhéens, qui lui accordèrent asile. On voit que le géographe d'Amasie a connu les deux degrés supérieurs de la société tcherkesse, les rois, qui correspondent aux *pché* actuels, et les *skeptoukhes*, qui sont les nobles du plus haut rang, *work*. En descendant sur cette échelle hiérarchique, on trouve les affranchis, les serfs attachés à la glèbe, enfin les esclaves.

Un privilége en vigueur dans notre ancienne France, et qui, mal-

(1) M. de Gilles, *Lettres sur le Caucase*, p. 140-142.

gré sa tendance étroite et exclusive, avait sa valeur comme sauvegarde d'honneur et d'indépendance, le privilége de la noblesse du sang, est maintenu avec une rigueur extrême chez les Tcherkesses. Aussi chacun de ceux à qui le titre de *pché* est légitimement acquis se montre-t-il très sévère dans le choix de ses alliances matrimoniales et dans le soin de conserver intact son arbre généalogique : un mariage contracté dans une classe inférieure serait une tache dégradante et qui lui attirerait le mépris général. Légalement égaux entre eux, les plus influens sont les princes qui ont le plus grand nombre de parens, d'amis ou de vassaux prêts à prendre les armes à leur appel. A défaut d'enfant mâle, les filles héritent de leur père, et l'époux qu'elles se donnent devient le maître de la principauté, mais avec un pouvoir moins respecté que celui que consacre une longue possession ou la gloire militaire. Les nobles attachés comme cliens à un prince le servent en qualité d'écuyers ou d'échansons, ou comme gardes du corps et compagnons d'armes. Tout prince ou noble peut être appelé à la tête d'une expédition guerrière, et ce choix, qui est fait dans un congrès général, tombe sur le plus renommé par sa bravoure et son expérience, ou sur celui qui a su se créer le parti le plus considérable. Son commandement est limité au temps que dure l'expédition.

La classe des affranchis se compose des serfs qui ont obtenu leur liberté en récompense d'un service rendu, ou qui, ayant été vendus comme esclaves, reviennent dans leur patrie avec une petite fortune qui les met à même d'acheter un domaine. La liberté passe à leurs enfans, qui jouissent des mêmes droits que les nobles.

Les vassaux ou serfs résident de père en fils sur les terres du prince ou du noble dont ils relèvent. Ils sont astreints à la culture des terres et ont à payer par paire de bœufs une redevance en nature, qui varie de douze à quatorze sacs de millet; mais avant tout ils doivent la prestation du service militaire. Chaque serf possède une portion de terrain et des bestiaux, sur lesquels le seigneur n'a rien à prétendre. L'autorité de celui-ci n'est nullement absolue : il ne peut vendre son vassal que dans le cas de faute grave, et après un jugement prononcé par l'assemblée de la tribu. Ce vassal à son tour peut, en cas de mécontentement grave et suffisamment motivé, quitter son maître, en choisir un autre et aller résider ailleurs. Un pouvoir ainsi tempéré, et dont l'exercice est restreint par les anciens usages, est peu sensible; il se réduit à une tutelle toute de confiance et d'une nature patriarcale.

Les mêmes garanties n'existent pas en faveur des esclaves; ils peuvent être vendus au gré de leur maître. Ce sont ordinairement des prisonniers de guerre ou des enfans nés de ces prisonniers. Comme l'intérêt du possesseur est d'en augmenter le nombre, parce qu'ils

sont pour lui des instrumens de travail ou des objets de commerce, il les traite habituellement avec douceur, pourvoit avec sollicitude à leurs besoins et surtout cherche à leur créer une famille, comme le lien le plus fort pour les retenir. M. Bell cite plusieurs prisonniers ou déserteurs russes et polonais qui avaient trouvé chez les Tcherkesses un sort tolérable, et quelques-uns même une position assez avantageuse. Les enfans des esclaves étant la propriété du maître, il les enlève sans scrupule à leurs parens; s'ils sont beaux et bien conformés, il les fait élever où bon lui semble et les livre ensuite aux Turks. Un père a le pouvoir de disposer ainsi de ses fils ou de ses filles, et un frère de sa sœur, si les parens sont morts; toutefois cette faculté n'est exercée que par les gens du commun, pressés par la misère ou endurcis par une vie de brigandage. Un noble ou un prince ne se défait jamais de ses enfans à moins d'une inconduite notoire; un Tcherkesse même ne vend jamais un autre Tcherkesse : il craint la loi du talion, la *vendetta*, aussi sévère dans ce cas que pour le meurtre.

Ce trafic, flétri si souvent et si justement, qu'il peut sembler inutile de rien ajouter à ce qui a été dit, n'est point particulier aux Tcherkesses; il était pratiqué dans tout le Caucase avant que les Russes n'y eussent mis un terme, et à cet égard justice doit leur être rendue. La ville d'Akhaltzikh et les ports de la Mer-Noire étaient autant d'entrepôts où ce commerce s'exerçait aussi librement et aussi régulièrement que pour une marchandise légalement cotée sur tous les marchés du monde. Il est facile de s'expliquer comment les mœurs de ces peuples les y disposaient et le leur faisaient envisager sous un aspect si différent du nôtre. Le Tcherkesse enlève d'abord sa fiancée, ensuite il l'achète en payant comptant à la famille le *kalym* ou la dot, qui consiste en fusils, sabres, bœufs, chevaux ou autre bétail. Passer par un rapt et une sorte de vente dans les bras d'un compatriote ou d'un étranger, tel est le sort de la jeune fille, et souvent cette dernière perspective lui paraît préférable. Dans ses rêves dorés, elle entrevoit les brillans intérieurs du harem, le rôle envié d'une favorite bien-aimée et toute-puissante dans un somptueux palais. D'ailleurs l'esclavage, considéré sous un point de vue général dans la société orientale, révèle une infériorité morale relative et non une perversion radicale du sentiment humain. Il n'y réveille aucun des souvenirs odieux que ce mot nous suggère; il n'entraîne aucune idée d'abjection. L'esclave est l'enfant de la maison, élevé et traité comme tel sous le toit de la famille. Des usages que vit naître l'âge patriarcal se sont transmis jusqu'à présent, et subsistent inaltérés, maintenus dans le même esprit et par les mêmes besoins. L'islamisme, au lieu de les avoir créés et d'avoir inventé la polygamie, comme on l'en accuse souvent, n'a fait que

sanctionner un état de choses préexistant et inhérent aux nations dont il ambitionnait la conquête. La femme esclave partage la couche de son maître avec les mêmes prérogatives que l'épouse légitime, et souvent l'adresse ou la beauté peut lui assurer un souverain empire : les exemples n'en manquent pas dans l'histoire. De cette classe servile sont sortis les hommes les plus remarquables, les plus illustres, ministres influens, grands capitaines, chefs de dynasties, et, pour ne parler ici que des Tcherkesses, ce sont eux qui ont fourni à l'Égypte une branche de valeureux souverains, celle des Circassiens (1390-1517), et à la milice des mamelouks ces intrépides cavaliers dont les charges brillantes vinrent se briser contre le mur d'airain de nos carrés à la bataille des Pyramides.

Quoique les Tcherkesses soient dépourvus de lois écrites, ils ont cependant un ensemble de coutumes (*adat*) qui les régissent depuis un temps immémorial. Elles sont basées sur trois principes : l'exercice de l'hospitalité, le respect pour les vieillards, et le droit de la vengeance. Aucun tribunal permanent ne règle le cours de la justice, nulle autorité n'est investie de la mission de poursuivre les coupables ou de faire exécuter l'*adat*, et cependant M. Bell affirme qu'il se commet moins de crimes dans la Circassie que dans les pays civilisés, où la justice est protégée par un formidable appareil de répression. Toute affaire litigieuse ou communale est remise à la décision d'une réunion populaire tenue en plein vent, et composée des princes, des nobles, et même des serfs. Le rang ou l'âge détermine la préséance. Dans ces tribunaux improvisés, le nombre des juges est proportionné à l'importance de l'affaire : il y en a quinze pour un cas de meurtre.

Les mollahs turks envoyés à différentes reprises chez les Tcherkesses comme apôtres ou comme émissaires politiques, et entre autres le célèbre scheïkh Mansour, dont il est question pour la première fois dans les annales caucasiennes en 1785, se sont efforcés de faire prévaloir le *schariat*, la loi fondée sur le Koran. Le zèle de ces missionnaires tendait à proscrire l'*adat*, ou la loi coutumière, comme contraire aux prescriptions de Dieu; mais il n'a pu abolir la loi du sang ou du talion. Schamyl seul, avec sa volonté de fer, a réussi à la faire disparaître dans le Caucase oriental; mais ce n'est qu'après s'être fait accepter comme pontife, chef militaire et législateur par des populations entièrement musulmanes, animées d'une ferveur inconnue aux Tcherkesses.

Pour ceux-ci, la *vendetta* est un droit sacré, imprescriptible. Le sang versé exige l'effusion du sang. Le fils en naissant hérite de ce droit. Le parent doit venger le parent, l'hôte son hôte. Le point d'honneur l'y oblige et lui permet d'employer tous les moyens pour

y parvenir, la force ouverte ou la ruse, sous peine, s'il y manque, d'être chassé comme un lâche. Ces *vendette*, qui se transmettent de génération en génération, deviennent quelquefois le lot d'une famille, de toute une hétairie (*tleûsch*). Si le coupable vient à mourir, la dette n'est pas éteinte, elle incombe à celui qui représente le défunt jusqu'à ce qu'enfin elle soit acquittée, ou que le sang ait été racheté au moyen d'une somme fixée par des arbitres, ou effacé par un mariage; mais les princes et les nobles sont inflexibles dans l'exercice de ces représailles, et n'acceptent jamais de composition. La coutume de la *vendetta* est sans doute une monstruosité; cependant elle est un correctif nécessaire dans un état de liberté illimitée, le frein le plus puissant contre les attentats à la vie humaine.

Mon objet n'est point ici de signaler dans tous leurs détails les habitudes de la vie domestique ou nationale des Tcherkesses. C'est au grand poète qui les a vus de près, et qui a si magnifiquement décrit les sublimes et pittoresques beautés de la scène qui les entoure, qu'il appartient de nous montrer « ces fils du Caucase dans leurs *aoûls*, assis et en repos sur le pas de leurs portes, tandis que la lune perce de ses rayons le brouillard de la nuit, occupés à deviser ensemble, et célébrant les périlleuses *trevogas* (alertes) qu'ils ont affrontées, l'excellence de leurs coursiers, les douceurs d'une sauvage indépendance, les irrésistibles incursions du temps passé, les ruses de guerre de leurs *ouzdens* (nobles), les coups de leurs *schaschkas* (sabres) terribles, la portée de leurs flèches, qui ne sauraient manquer le but, la désolation des villages incendiés, et les caresses d'une jeune captive aux yeux noirs (1). » Je me suis proposé seulement de faire ressortir les deux principes de cette société qui ont produit sa position passive en face de l'agression sous laquelle elle doit tôt ou tard succomber, — sa constitution féodale et oligarchique sans une autorité supérieure pour contre-poids et l'exercice de la *vendetta* légale, deux causes d'anarchie et d'incessantes perturbations par les divisions et les haines qu'elles entretiennent de tribu à tribu, de famille à famille, et ayant pour résultat final l'absence d'un lien fédératif et d'une force collective au moment du danger.

Que vont-ils devenir maintenant, ces Tcherkesses ainsi refoulés de proche en proche et acculés dans leurs dernières limites? Sont-ils destinés, comme les peaux-rouges de l'Amérique du Nord, à disparaître devant le flot envahissant de la civilisation européenne, ou bien se plieront-ils à un régime nouveau qui, mettant à profit leurs qualités natives, adoucira leurs mœurs, et leur fera apprécier les bienfaits d'une sociabilité meilleure, les avantages d'un commerce

(1) Pouchkin, *Kavkazskii plênnik* (*le Prisonnier du Caucase*), chant Ier, vers 1-15.

d'échange alimenté par les productions naturelles des montagnes ou par celles d'une industrie naissante? Telles sont les questions qu'agite l'auteur des *Lettres sur le Caucase*, et qui impliquent deux hypothèses très douteuses dans notre opinion. Les Tcherkesses ne sont point une émanation de ces races inférieures, à coloration rouge ou jaune, qui, par une sorte de loi fatale, se sont dispersées et comme évanouies, au souffle meurtrier de la race blanche, sur une foule de points du globe : ils appartiennent à cette même race blanche comme un de ses types les plus beaux; ils ont en germe toutes ses qualités morales, ils sont doués au plus haut degré d'énergie et d'activité. Ces qualités, ils les ont déployées partout où le sort les a jetés, dans l'ancien empire des khalifes, en Égypte et en Turquie. Nous inclinerions plus volontiers à croire qu'au moment où sonnera l'heure suprême de leur asservissement, ils feront ce qu'une partie d'entre eux a fait déjà : ils courberont la tête avec l'espérance inextinguible, sans doute illusoire, de jours meilleurs, ou bien ils iront chercher une nouvelle patrie sur la terre étrangère.

Ce ne sont pas seulement les dissensions intestines qui leur ont été funestes; leur ruine est due aussi à un concours de circonstances fatales, indépendantes de leur volonté : la substitution des Russes, comme voisins immédiats en Crimée, aux Tartares, adversaires qu'ils pouvaient contre-balancer, l'affaissement graduel de la Turquie, leur auxiliaire naturel, et le blocus rigoureux de leurs côtes par les croisières russes, qui les a laissés en proie au dénûment et à la famine.

Il ne faut pas s'y tromper, la lutte dans le Caucase occidental a été dans le principe non point un fait local, mais une phase du duel du tsar et du sultan, où l'intervention des Tcherkesses était pour celui-ci un très utile appoint, de même que dans le Daghestan la véritable rivalité était entre la Russie et la Perse. Les échecs éprouvés successivement par la Perse et la Turquie dans la guerre de 1828 et 1829, et qui préparèrent les traités de Turkman-tchaï et d'Andrinople, en assurant la prépondérance de la Russie, éloignèrent du Caucase la diversion des deux puissances qui lui faisaient obstacle, et laissèrent les montagnards sans autre défense que leurs bras intrépides et les remparts de leurs rochers.

Dans ces dernières années, si le drame long et sanglant qu'a vu se dérouler le Daghestan, et qui a eu pour péripétie la chute du héros de la résistance, a absorbé l'attention générale, le pays des Tcherkesses a été en même temps le théâtre d'une épopée moins retentissante, il est vrai, mais dont le dénoûment n'aura pas moins d'importance. La possession du flanc droit assure en effet à la Russie une position militaire et politique du premier ordre. Au nord, com-

binée avec la ligne du Don, qui est avec le Volga l'une des plus grandes artères de la Russie, elle maintient l'occupation de la Crimée, la domination de la Mer-Noire; au sud, elle commande les plus belles provinces asiatiques de la Turquie, la péninsule anatolique et la contrée d'où s'épanche le Tigre et où l'Euphrate prend sa source pour atteindre le golfe Persique. Dans cette forte position, la Russie peut attendre l'avenir avec patience; c'est le joueur qui a les plus belles cartes entre les mains, et auquel ne manque pas l'habileté nécessaire pour s'assurer les profits de la partie.

IV. — LE CAUCASE ORIENTAL. — LES TCHETCHENSES. — LES LEZGHIS.

La grande route qui coupe le Caucase dans toute sa largeur et relie la Russie méridionale avec Tiflis n'est pas seulement une démarcation stratégique qui divise la chaîne en deux parties, le flanc droit et le flanc gauche : c'est aussi une limite ethnographique qu'indiquent des contrastes bien tranchés. Cette différence est saillante dans les mœurs, la religion, les formes du gouvernement et la constitution physiologique des populations. Lorsque, croisant cette route, on passe des plaines fertiles de la Kabarda dans les verdoyantes et pittoresques forêts de la Tchetchenia, le Tcherkesse aux instincts aristocratiques et chevaleresques, aux croyances hybrides et incertaines, a disparu pour faire place au montagnard musulman exclusif, plébéien dans sa manière de vivre et de combattre, et républicain absolu.

Parmi les peuplades du Caucase oriental, aucune ne réunit mieux les traits de ce caractère et ne les manifeste avec plus d'énergie que celle des Tchetchenses, la plus considérable, la plus puissante des tribus de race kiste. Ces tribus, qui forment un ensemble de cent quatre-vingt-dix-huit mille âmes, sont disséminées dans les vallées boisées qui servent de lit aux deux principaux affluens de la rive droite du Térek, la Soundja et l'Argoun, — immenses et profonds ravins qui, s'ouvrant à partir du massif central du Daghestan, vont aboutir, en s'élargissant et en s'effaçant peu à peu, jusque sur les bords de ce fleuve. C'est dans ces lieux, dont l'aspect devient de plus en plus sauvage à mesure que l'on s'y enfonce davantage, que les Tchetchenses ont pu braver si longtemps les armes de la Russie, et rester les derniers comme les plus intrépides et les plus ardens auxiliaires de Schamyl. C'est chez eux que l'imâm possédait ses retraites les plus sûres, ses places d'armes les plus fortes.

Rien ne donne mieux l'idée de ce que peut l'islamisme sur le cœur de ses adhérens, et de son action au Caucase dans la *guerre sainte*, que la résistance opiniâtre et prolongée des Tchetchenses,

mise en contraste avec l'attitude molle et indécise d'une tribu voisine et congénère, les Ingousches. Ceux-ci, oscillant entre la loi de Mahomet et quelques réminiscences confuses des pratiques du christianisme qui leur furent jadis enseignées, se sont laissé entraîner facilement vers les Russes, et ce fait n'est pas particulier aux tribus caucasiennes seulement; il existe et se renouvellera partout où règne l'islamisme pur, doctrine incompatible avec toute civilisation qui est l'expression d'un autre système religieux.

Resserrés entre les Kabardiens et les Ossètes à l'ouest et les Tartares Koumouks à l'est, confinés dans le fond de leurs vallées, les Tchetchenses étaient une peuplade obscure et encore ignorée au moment où la guerre récente les a mis en évidence. Il n'est pas probable cependant qu'ils se soient conservés inactifs dans les nombreuses coalitions formées par les tribus du Daghestan pour repousser les invasions des Mongols, des Persans ou des anciens Russes; mais, dans les récits de ces invasions que l'histoire a enregistrés, ils ne sont jamais mentionnés sous un nom particulier. Celui qu'ils se donnent à eux-mêmes, *Naktsché* ou *Naktschoï*, ne nous a été révélé que depuis peu de temps : la dénomination de Tchetchense leur vient, paraît-il, des Russes, qui les désignaient ainsi parce que l'*aoûl* de Tchetchen, situé sur l'Argoun, près du défilé de Khan-Khalyk, dans la grande Tchetchenia, était jadis le lieu de rassemblement et le point de départ de toutes leurs expéditions.

Dans leurs traditions, ils racontent qu'ils sont descendus, il y a bien des siècles, des hautes montagnes, et que l'insuffisance et la stérilité du sol les conduisirent dans les vallées. Ce fut d'abord une population clair-semée dans les forêts. De proche en proche, elle gagna les contrées entre le Térek et la Soundja, entre le Bas-Argoun et la chaîne de Khan-Kalyk, ensuite les premiers contre-forts des montagnes entre l'Ak-Saï et l'Ak-Tasch (affluens du Térek). Les Tchetchenses étaient alors divisés en *tokhoums* (familles) vivant séparées, et indépendantes l'une de l'autre. Ces familles, en se rapprochant, formèrent des villages qui avaient chacun son autonomie sous la juridiction des anciens. Comme le pays était sans maître, chaque *tokhoum* s'attribua la propriété de la clairière qu'elle avait pratiquée dans les forêts. Les Tchetchenses qui avaient franchi la Soundja et qui s'étaient établis dans les pâturages appartenant aux chefs de la Kabarda durent leur payer, comme redevance, une mesure de froment par maison et se soumettre au régime aristocratique en vigueur parmi les Kabardiens, tandis que les plus voisins du pays des Koumouks reconnaissaient l'autorité de ses princes; mais la masse de la nation resta fidèlement attachée à ses institutions démocratiques. Cette séparation des familles ou *tokhoums* produisit et entretint

parmi les Tchetchenses un état de faiblesse qui les laissait impuissans contre les attaques des Kabardiens et des Tartares Koumouks. Résolus à y mettre un terme, ils envoyèrent, il y a quelques siècles, une députation dans le Goumbet, au nord du Lezghistan, pour inviter une puissante famille de ce district, les Tourlo, à venir les gouverner. Ceux-ci arrivèrent avec une suite de guerriers, réunirent les *tokhoums* dispersées et organisèrent un système de défense. Chaque habitant fut obligé de marcher sous les ordres du chef au combat. Les Tourlo ne changèrent rien au régime communal de leurs nouveaux sujets; ils se bornèrent à leur inspirer le sentiment de l'obéissance à une autorité supérieure en cas de danger général et l'idée de la solidarité de tous devant l'ennemi. Les Tchetchenses, qui n'avaient été jusqu'alors que des paysans sauvages et misérables, devinrent de bons soldats, toujours prêts à prendre les armes. Cavaliers moins brillans que les Tcherkesses, ils excellent, suivant l'opinion d'un militaire qui les a vus de près, le général Ievdokimof (1), dans les combats de partisans au milieu des forêts. Aguerris par les Tourlo et rendus redoutables à leurs voisins, les Tchetchenses se lassèrent des maîtres qu'ils s'étaient donnés et les chassèrent : ils reprirent leur primitive indépendance et s'y sont maintenus jusqu'à Schamyl.

C'est l'imâm qui leur apporta la doctrine du muridisme : auparavant ils professaient l'islamisme suivant le rite sunnite ou orthodoxe, professé par les Turks ottomans. Les dogmes de cet islamisme orthodoxe leur avaient été communiqués par les Kabardiens et les Koumouks au commencement du XVIIIe siècle; mais le principe religieux avait fait peu de progrès parmi eux : leurs mollahs étaient en petit nombre, et ils allaient puiser leur instruction dans les écoles des mosquées du Daghestan. Domptés un instant par le général Yermolof et dociles en apparence, ils commencèrent à entrer en fermentation en apprenant les premiers succès de Schamyl. Enfin en 1840 ils l'appelèrent ouvertement. L'imâm, arrivé sur la rivière Ourous-Martan, affluent de la rive droite de la Soundja, reçut leur serment et leurs otages. Pendant un an, il prêcha le muridisme avec tant d'ardeur et de succès, qu'il parvint à soulever toute la contrée et à créer une alliance avec les Lezghis. Secondé par les chefs influens de la Tchetchenia, Taschav-Hadji, Akhverdi-Mahoma et Schwaïb-Molla, il organisa la milice des murides en y engageant les hommes des meilleures familles. Aux grossières et imparfaites prescriptions de l'adat, qui laissaient à chacun le pouvoir et le soin de se faire justice et à la *vendetta* un libre cours, il substitua la loi du Koran, à

(1) Cité dans les *Lettres sur le Caucase*, par M. de Gilles, p. 110.

l'anarchie un gouvernement régulier et fondé sur sa volonté absolue. L'humeur farouche et indomptable des Tchetchenses, comprimée par Schamyl à son profit, se tourna, dirigée par sa parole entraînante, en un énergique élan; elle devint entre ses mains une arme dont les Russes apprirent bientôt à connaître les effets terribles. L'intervention des Tchetchenses en faveur de l'imâm fut sensible dès le début de la guerre. Pendant dix ans (de 1840 à 1850), ils furent décimés, mais jamais abattus dans leur inflexible courage. Entraînés en 1859 dans le désastre de Schamyl, ils ont été forcés comme lui de subir la loi du vainqueur. Néanmoins le vieux levain fermentait encore, et la force interne qui le travaille n'a pas tardé à faire explosion. Dans le courant de l'été de 1860, une insurrection a éclaté dans les gorges boisées de l'Itchkery, en se développant sur toute la contrée riveraine du Scharo-Argoun et de l'Ourous-Martan et le plateau de Koumouk. Deux chefs, Ouma-Douiev et le kadhi Atabaï, se sont mis à la tête de bandes armées et ont fait éprouver aux Russes des pertes assez considérables (1). Un symptôme plus grave est la connivence des habitans considérés comme soumis, et qui donnent asile aux insurgés, leur fournissant des vivres et les avisant des mouvemens de l'ennemi.

Pour réparer les pertes occasionnées par les guerres, Schamyl favorisait parmi les Tchetchenses les mariages précoces. Il avait aboli le *kalym*, la dot, en le réduisant à un cadeau peu coûteux. Ses lieutenans avaient pour instruction de seconder de tout leur pouvoir ses vues sur ce point et d'aplanir les difficultés des unions. Malgré ces recommandations, la population n'a cessé de décroître. M. Bodensted, dont la publication date de quatorze ans, l'estime à vingt-cinq mille âmes, tandis que M. de Gilles, qui a visité le Caucase à la fin de 1859, en indique soixante mille. La supériorité si considérable de ce dernier nombre pourrait paraître contraire à ce que dit le même voyageur sur la diminution sensible des habitans de la Tchetchenia depuis leur participation à la guerre, à partir de 1840, s'il n'était permis de croire plutôt que ces deux chiffres ne sont qu'un calcul en l'air et sans aucun fondement. Dans l'impossibilité de les contrôler, bornons-nous à constater que la dépopulation de la Tchetchenia est un fait très réel.

Le contraste qui existe dans le caractère du Tchetchense et du

(1) Un journal de Bruxelles, *le Levant*, en annonçant dans son numéro du 1er septembre 1860 cette insurrection, affirmait que l'*aoûl* de Veden avait été repris par les Tchetchenses malgré les efforts désespérés des Russes; mais un fait qu'ignore ce journal suffit seul pour démentir cette nouvelle: c'est que l'ancienne résidence de Schamyl est maintenant le quartier-général du régiment d'infanterie de la Koura, et si bien fortifiée qu'elle peut braver toutes les attaques des montagnards.

Tcherkesse se trahit surtout dans la manière dont l'un et l'autre exercent le brigandage. Celui-ci entreprend ses razzias en plein jour, à visage découvert, en vrai chevalier de grand chemin. Le Tchetchense au contraire va à la maraude furtivement et sous le voile épais de la nuit. Son audace n'est pas moins grande, et rien ne le fait reculer; mais il fait consister surtout le point d'honneur à dérober avec adresse. Le reproche le plus insultant d'une jeune fille à un jeune homme est de lui dire : « Tu n'es pas même capable d'enlever un mouton. » Les Kabardiens et les Koumouks, voisins des Tchetchenses, ont maintes fois acquis à leurs dépens l'expérience de ce que savent faire ces intrépides bandits.

L'établissement de la ligne des Cosaques de la Soundja par le général Sleptzof gênait déjà leurs incursions : la ligne de l'Argoun, commencée pendant la campagne de 1859, et qui est en voie d'exécution, en renforçant les postes de la Soundja, deviendra un frein plus puissant; mais les habitudes de déprédation sont trop profondément enracinées dans le cœur du Tchetchense pour qu'on puisse espérer de les réprimer tout à fait tant que ces montagnards y attacheront une idée de gloire et de profit, et que leur esprit de sauvage indépendance n'aura pas été assoupli. Rien ne peint mieux cet esprit et l'humeur sombre et indomptable de ces peuples qu'un chant dont la traduction textuelle mérite d'être reproduite ici (1).

« C'est avec peine que nous approchons de la vieillesse; c'est à regret que nous voyons la jeunesse fuir loin de nous. Ne dois-je pas vous redire, braves descendans de Tourpal Naktchouo, notre chant paternel? — Comme le coup du glaive foudroyant fait jaillir l'étincelle, tels nous sortons de Tourpal Naktchouo; — c'est la nuit où la louve mit bas que notre mère nous engendra. — Nos noms nous ont été donnés lorsque la panthère remplissait l'espace de son cri pénétrant. — Tels nous descendons de notre premier père Tourpal. — Quand il fait beau, la pluie cesse. — Il en est de même chez nous. L'œil ne verse pas de larmes au libre battement du cœur. — Point de confiance en Dieu, point de victoire. N'obscurcissons pas la gloire de notre premier père Tourpal. »

On dirait que ce chant a été fait pour accompagner le cri de guerre : *La ilah illa Allah* (il n'y a d'autre Dieu qu'Allah), ce cri que les Tchetchenses font entendre tantôt sur un ton plaintif et mélancolique, tantôt sur un mode martial et animé, mais toujours avec un accent si vibrant, que, lorsqu'il retentissait dans le silence de la nuit, les soldats russes même les plus intrépides ne pouvaient se défendre d'une certaine émotion.

(1) Nous l'empruntons à M. de Gilles, qui lui-même tenait ce chant de M. Ad. Bergé, de Tiflis.

Aussi pillard que l'Arabe nomade, le Tchetchense a comme lui le culte de l'hospitalité et les vertus de la vie primitive et patriarcale. La vivacité de l'imagination, le jet rapide de la répartie, lui ont valu de la part des Russes le surnom de *Français du Caucase*. Par ses avantages physiques et l'élégance du costume, il rivalise avec le Tcherkesse. Les hommes se distinguent par la taille élancée et bien prise, la noblesse du maintien et l'agilité des mouvemens. Les agrémens naturels des femmes sont rehaussés par une parure aux couleurs variées et éclatantes; leurs pieds, chaussés de babouches jaunes, sortent tout mignons des plis d'un large pantalon de soie rouge. Une veste serrée dans le haut, et sous laquelle est une chemise de soie, dessine leur fine taille. Les manches sont retenues par des agrafes en argent, travaillées avec art; leurs cheveux, nattés en tresses abondantes, retombent derrière leurs épaules, recouverts d'un long voile blanc. Elles vont ordinairement le visage découvert.

Lorsque le Tchetchense est parvenu à la quarantaine, il rompt tout à fait avec l'existence aventureuse et oisive de sa jeunesse : il dit adieu à la gloire militaire, aux chances heureuses de la razzia hardie; il devient rangé et laborieux, parce qu'il a une famille à soutenir, et s'adonne à la culture des champs et à l'élève du bétail dans les vallées basses qui avoisinent le cours inférieur des nombreux cours d'eau de son pays, vallées parées du riche tapis d'une herbe fraîche et parfumée et d'un luxe de végétation inconnu dans nos climats.

Si les Tchetchenses ne prennent rang dans l'histoire du Caucase qu'à une époque toute récente, les Lezghis au contraire, leurs voisins au sud et leurs alliés, y apparaissent depuis un temps si reculé que l'on peut à bon droit les supposer aborigènes. Pour si haut que l'on remonte dans le passé, on les retrouve fixés dans cet immense massif de roches nues et escarpées qui comprend la majeure partie du Daghestan, et se rattache à la chaîne entière sous la forme d'un triangle appuyant son sommet à la ligne militaire lezghine et sa base aux plaines de la Tchetchenia. Cet espace renferme vingt-cinq ou vingt-six petits états, séparés politiquement, mais réunissant dans un intérêt commun leurs bandes formidables et ardentes au pillage. Hérodote nous a montré les Lygies dans l'armée de Xerxès; Strabon et Plutarque les connaissent sous le nom de Lèges, que reproduisent les auteurs arméniens du IVe et du Ve siècle; les écrivains arabes au moyen âge, sous la dénomination de Lezkis ou Lekzis. Les uns et les autres les citent comme une nation sauvage, belliqueuse et puissante.

Pour les contenir, les rois de Perse de la dynastie sassanide firent

bâtir le château qui commande le défilé de Derbend et la muraille qui, de ce point, allait se relier, par une suite de positions stratégiques, à la forteresse de Dariel. Les restes de cette muraille, attribuée par la tradition au plus célèbre des Sassanides, Khosroës Anouschirvan, qui vivait dans le v[e] siècle, subsistent encore près de Derbend, sur une étendue d'une verste et demie environ, dans une direction nord-ouest. Depuis les temps des Sassanides jusqu'au xvi[e] siècle et aux conquêtes de Jean le Terrible sur la Mer-Caspienne, nous n'avons à enregistrer que quelques souvenirs rares et confus des engagemens de ces montagnards avec les Mongols de Tchinguiz-Khan et de Timour. Ce n'est que lorsque les Russes, maîtres de Kazan et d'Astrakhan, commencent à se heurter contre eux que les pages de leurs annales offrent quelque suite. Les guerres du célèbre souverain de la Perse, Nadir-Schah, contre la Turquie mirent les Lezghis tout à fait en lumière, et les appelèrent à jouer un rôle important parmi les nations qui depuis lors ont convoité et se sont disputé la possession de l'isthme caucasien. En 1732, la Russie, par les traités de Recht et de Gandja, ayant abandonné ses acquisitions dans le Caucase oriental et s'étant retirée derrière la ligne du Térek, rien n'empêcha plus dans ces contrées les collisions de la Turquie et de la Perse. Le khan de Crimée, vassal de la Porte, envoya un corps de trente mille Nogaïs, qui devaient rejoindre les montagnards du Daghestan pour envahir avec eux le territoire persan; mais les Kabardiens, alors dévoués à la Russie, qui de son côté favorisait la Perse, arrêtèrent au passage ces Tartares et les forcèrent de rebrousser chemin. En 1738, les Lezghis, profitant de l'éloignement de Nadir-Schah, engagé au milieu des montagnes du Kandahar dans sa seconde campagne contre les Afghans, se précipitèrent sur les khanats limitrophes de la Mer-Caspienne, qui relevaient de la Perse, et mirent tout à feu et à sang. Lorsque le conquérant, de retour, s'avança pour les châtier jusque dans le Kazy-Koumouk, au-delà de Derbend, ils le battirent et lui enlevèrent neuf pièces de canon, qui ne furent reprises à ces montagnards qu'en 1820 par les Russes, au combat de Khozrek. Pendant les troubles qui désolèrent la Perse après la mort tragique de Nadir-Schah, les Lezghis acquirent de jour en jour plus d'ascendant et se firent craindre en s'unissant aux Tchetchenses. Lorsque Catherine II eut reporté ses vues sur les provinces du Caucase rétrocédées à la Perse par les conventions de Recht et de Gandja, les occasions de conflit avec les populations du Daghestan se multiplièrent. La première fut celle que provoquèrent les violences exercées contre un paisible et inoffensif missionnaire de la science, l'académicien Samuel Gmellin. La grande impératrice avait conçu le projet de faire visiter et décrire les par-

ties inexplorées de son vaste empire par les savans que ses libéralités avaient attirés auprès d'elle. Tandis que par ses ordres Pallas et Guldenstaedt parcouraient la Crimée et le Caucase occidental, Gmellin s'aventurait parmi les tribus barbares du Daghestan. Devenu suspect au khan des Kara-Kaïtakh, il fut arrêté, traîné de prison en prison, et vint mourir, épuisé par les privations et les fatigues, à l'âge de trente ans, dans un obscur village du Caucase. Le général de Medem eut ordre d'aller venger cet odieux attentat et réprimer les brigandages du khan. Les Lezghis furent défaits.

Ils eurent bientôt de nouvelles luttes à soutenir contre les Russes, qui se rapprochaient de plus en plus de leur territoire. Livrée sans défense aux incursions des montagnards et ruinée par l'invasion du roi de Perse, le féroce et sanguinaire eunuque Mohammed-khan, en 1765, la Géorgie chrétienne venait de tourner un regard de désespoir vers la Russie. C'est dans ces conjonctures que Giorgi XIII, son dernier souverain, réduit à un état désespéré, avait eu la pensée de faire hommage de sa couronne à Paul Ier, en sollicitant sa protection et son secours. Les Russes allaient se trouver face à face avec les terribles Lezghis. La première affaire qui les mit aux prises avec eux, et que l'on peut considérer comme le prélude de la guerre qui a duré jusqu'à présent, est celle dont fut l'occasion le tsarévitch de Géorgie, Alexandré, fils de Giorgi XIII. Mécontent de la cession que venait de faire son père à Paul Ier au préjudice de ses droits héréditaires, il se réfugia chez le khan du Karabagh, qui, de concert avec Omar, khan d'Avarie, excita le jeune prince à prendre les armes pour revendiquer la couronne. Deux régimens russes, appelés par Giorgi XIII, franchirent le Caucase par le défilé de Dariel, et arrivèrent à Tiflis; les Russes et les Géorgiens marchèrent ensemble contre les Lezghis sous la conduite des généraux Gouliakof et Lazaref, et les rencontrèrent à Kara-Aghatch, à douze verstes de Signakh. Les Lezghis furent mis en déroute et laissèrent sur le champ de bataille quinze cents morts, parmi lesquels se trouvaient Omar-Khan et plusieurs autres chefs. Giorgi étant mort sur ces entrefaites, l'annexion de la Géorgie à la Russie fut consommée par un manifeste de l'empereur Alexandre en date du 12-24 septembre 1801. La nomination de Knorring comme gouverneur de ce pays inaugure la transformation du royaume géorgien en province russe, ainsi que cette série d'opérations militaires qui s'est déroulée si laborieusement pendant un demi-siècle et plus, et qui s'est terminée, il y a dix-huit mois, par la conquête entière du Daghestan et la prise de Gounib.

Les Lezghis sont ce que les ont faits et l'âpre pays qu'ils habitent, et l'état continuel de troubles intérieurs et d'hostilités de tribu à tribu dans lequel ils ont toujours vécu : un peuple aux mœurs rudes

et grossières, au caractère mâle et belliqueux, énergique contre toutes les fatigues et tous les obstacles, passionné pour son indépendance. Égaux aux Tcherkesses par la solidité de leurs qualités militaires, ils n'ont cependant aucune étincelle de cet esprit chevaleresque qui anime les nobles Adighés. Jetés au milieu d'une contrée infertile, ils ont su se créer des ressources avec une merveilleuse industrie, et arracher, à force de labeur et de persévérance, à un sol ingrat les trésors qu'il leur refusait. D'étroites terrasses, construites sur la pente des rochers avec de la terre végétale transportée à dos d'hommes ou d'animaux et soutenues par des murs en pierre, sont devenues entre leurs mains de charmans jardins, où la fraîcheur est entretenue par des irrigations habilement ménagées. Une bordure d'arbres fruitiers et de ceps de vigne encadre des plantations de maïs, nourriture à peu près unique de ces sobres montagnards. Le besoin de se garantir contre des agressions toujours menaçantes les a groupés dans des *aoûls* qui renferment quelquefois plusieurs milliers d'habitans. Ces villages sont construits pour la plupart dans des lieux de difficile accès, que leur position même met déjà à l'abri d'un coup de main. Les maisons s'élèvent en amphithéâtre; très rapprochées les unes des autres, elles sont à plusieurs étages, et souvent défendues par un mur d'enceinte et des tours. Elles réunissent ordinairement plusieurs familles. Chacune de ces habitations devient, en cas de danger, une véritable forteresse, et peut soutenir un siége. On conçoit que la conquête de ces *aoûls* ait été extrêmement difficile et meurtrière. A Akhoulgo notamment, nid d'aigle perché sur une des cimes les plus élevées, dans le nord du Daghestan, et où Schamyl s'était retranché en 1840, la rampe de la montagne était du haut en bas jonchée de cadavres entassés, lorsque les vainqueurs purent y pénétrer.

Antérieurement à la domination de Schamyl, les Lezghis étaient organisés, à peu près comme les Tchetchenses, en communes formant chacune une république, régie administrativement par un ancien, et pour les affaires litigieuses par un kadhi. Les états limitrophes, principalement sur le littoral de la Mer-Caspienne, obéissaient à des princes investis du titre de khan et d'un pouvoir monarchique absolu. Malgré cette diversité de gouvernemens, les uns et les autres se rapprochaient dans une étroite alliance pour repousser une agression ou entreprendre une expédition au dehors. C'est sans doute cette différence d'institutions qui a incliné les khans vers la Russie et leur a fait accepter facilement son protectorat en échange des décorations, des pensions et des titres prodigués, tandis que les Lezghis se sont toujours montrés réfractaires. Les défections qui se sont produites dans la guerre actuelle ont été provoquées par les mesures maladroites ou blessantes des officiers de

l'armée ou des *tchinovniks* civils avec lesquels ces princes indigènes se sont trouvés en rapport. Telle est celle de Hadji-Mourad, khan d'Avarie, d'abord dévoué à la Russie, et qu'un mécontentement jeta dans le parti de Schamyl, dont il a été l'un des principaux naïbs; telle est encore la défection de Daniel Bek, sultan d'Yeliçoui, beau-père de l'un des fils de l'imâm. D'abord général-major au service russe, il se trouvait à Tiflis à l'époque où M. Bodensted séjournait dans cette ville et où il eut l'occasion de le rencontrer dans quelques salons. Nous connaissons aujourd'hui parfaitement les motifs de sa rupture, que l'auteur allemand n'avait fait que soupçonner d'après de vagues ouï-dire. Daniel Bek, accusé par un journal russe d'avoir vendu Schamyl pour une pension de 20,000 roubles et de vastes propriétés à Tiflis, a publié, il y a quelques mois, un *mémoire justificatif* dans lequel il explique sa conduite envers les deux partis qu'il a tour à tour servis, la Russie et l'imâm. D'après les aveux de Daniel Bek, son mécontentement fut provoqué par les réformes administratives et judiciaires que le gouvernement russe entreprit d'introduire dans les provinces transcaucasiennes en 1840, et que le sénateur chargé de cette mission voulut étendre à ses domaines. Son amour-propre de prince souverain fut froissé : les rapports s'envenimèrent, des collisions éclatèrent entre lui et les autorités militaires de Djaro-Belokany et d'Yeliçoui, et le chef montagnard, au printemps de 1841, alla rejoindre Schamyl, qui le reçut à bras ouverts. Il lui apportait en effet un concours précieux, car Daniel Bek est un homme actif et d'expérience, et de plus, par l'antiquité et la noblesse de sa famille, il jouissait alors d'un immense crédit dans le Caucase. Depuis cette époque jusqu'en 1859, il est resté fidèlement attaché au sort de l'imâm (1).

Après avoir étudié les peuples du Caucase avant l'apparition du muridisme, il nous reste à connaître cette doctrine religieuse, les apôtres qui en ont été les propagateurs, la révolution sociale et politique dont elle a préparé l'avénement.

ED. DULAURIER.

(1) Pour se disculper de l'accusation dont il a été l'objet, Daniel Bek affirme qu'il était depuis dix jours auprès du général en chef, le prince Bariatinski, lorsque Schamyl tomba entre les mains des Russes. Il vit aujourd'hui interné à Tiflis, avec une pension annuelle de 4,000 roubles que lui fait le gouvernement. Si l'on s'en rapporte à son *Mémoire justificatif*, Schamyl aurait eu l'arrière-pensée de se soumettre un jour à la Russie, en stipulant pour lui les meilleures conditions, et il avait conçu en attendant l'idée de se faire couronner *roi des montagnes;* mais à la suite de la guerre de Crimée, il tomba dans un profond découragement, lorsqu'il apprit surtout que, dans les conférences du traité de Paris, il n'avait pas été question de ses affaires, et que la Turquie n'avait pas pris sa défense contre la Russie.

L'ÉCHELLE MOBILE

DEVANT

LE CORPS LÉGISLATIF

On peut varier d'opinion, même parmi les économistes, sur quelques-unes des modifications apportées depuis un an à nos tarifs de douanes; la révolution qui s'accomplit peut paraître à beaucoup d'égards trop brusque, trop radicale, trop arbitraire, même quand on en approuve le principe, et le bien réel qu'elle peut faire ne suffit pas pour justifier à tous les yeux la forme violente qu'elle a d'abord affectée. Nous en avons dit sans détour notre sentiment l'année dernière (1), et tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que nous confirmer dans ce premier jugement; mais il n'en est pas de même du projet de loi qui vient d'être présenté au corps législatif pour l'abolition de l'échelle mobile sur les céréales. Ici tout nous semble digne d'approbation, sauf peut-être quelques points de détail dont nous parlerons plus bas, et nous ne reculerons pas plus devant l'éloge que nous n'avons reculé devant la critique. Le principal mérite de ce projet, c'est d'être une loi et non un décret, d'aller au-devant de la discussion au lieu de la prévenir, de solliciter l'assentiment des représentans du pays au lieu de s'en passer, de supprimer enfin l'arbitraire au lieu de l'imposer. On peut dire sans exagération que, depuis bientôt dix ans, il n'y a plus de loi en matière de céréales; le gouvernement a suspendu, rétabli, suspendu de nouveau l'échelle mobile, sans autre règle que sa volonté, et cette volonté même n'a pas toujours été bien arrêtée, car il est arrivé une fois que l'échelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1860.

mobile s'est trouvée en même temps rétablie à Marseille et suspendue à Paris. Le gouvernement veut sortir enfin de ce régime incertain, capricieux, nuisible à tous les intérêts, et il a bien raison.

Non-seulement il faut le féliciter de substituer une solution légale et fixe à ces expédiens transitoires qui engageaient si gravement sa responsabilité, mais il nous semble avoir choisi le seul système qui puisse clore définitivement cette grande question. L'échelle mobile est un instrument usé, faussé, dont aucun gouvernement éclairé ne veut plus et que l'expérience a partout jugé sans appel. Nous n'essaierons pas d'analyser ici cette législation embrouillée qui, sous les apparences les plus raisonnables, cache une série de mystifications. Tout le monde la connaît aujourd hui, au moins dans son ensemble, car nul ne peut se flatter de la comprendre suffisamment dans ses détails, tant elle abonde en obscurités, en surprises, en contradictions, en piéges de toute sorte. Diviser la France en quatre zones ou classes où le prix du blé est considéré comme étant toujours différent, c'est commencer par une hypothèse que les faits renversent de plus en plus, depuis que le progrès des communications tend à rapprocher tous les prix; calculer ensuite l'état des prix courans dans ces zones par un petit nombre de marchés régulateurs, c'est ajouter une fiction à une autre, car les mercuriales de ces marchés ne signifient rien depuis que les grains se vendent partout à la fois, même à domicile et sur échantillon; établir sur cette base doublement incertaine des droits à l'entrée et à la sortie qui varient suivant les zones, c'est se payer d'une nouvelle illusion, depuis que les grains peuvent facilement se porter d'une zone à l'autre pour éluder les droits; prétendre enfin qu'à l'aide de tous ces mensonges on peut arriver à prévenir les excès de hausse ou de baisse, c'est aller directement contre les faits, car le prix des grains a passé, sous l'empire de cette législation, par des alternatives de hausse ou de baisse qui prouvent au moins son impuissance.

Depuis l'enquête qui a eu lieu en 1859 devant le conseil d'état, il n'est plus possible de se tromper sur les véritables effets de l'échelle mobile. Ces effets sont tout uniment contraires à ceux qu'on en attendait. Au lieu de soutenir le prix ordinaire des blés, elle tend à l'avilir, en mettant obstacle à l'établissement d'un commerce continu. Au lieu d'atténuer les alternatives de hausse ou de baisse, elle les aggrave, en ne permettant soit l'importation, soit l'exportation, que lorsque les prix ont déjà monté ou baissé à l'excès. Avec elle, tout arrive à faux, à contre-temps; tout contribue à désorganiser le commerce et par conséquent à gêner tour à tour la production et la consommation. Les agriculteurs éclairés ne s'abusent plus aujourd'hui sur la valeur de ce mécanisme illusoire. La Société centrale d'agriculture, après une longue discussion, l'a condamné à une forte ma-

jorité, il y a deux ans; un grand nombre de comices agricoles des pays les plus producteurs ont fait de même. Voici maintenant le conseil d'état qui, après avoir longtemps hésité, se range à cette opinion, et le gouvernement qui propose de la sanctionner par une loi; il ne manque plus que l'adhésion du corps législatif pour que cette chimère surannée disparaisse de notre législation comme elle a déjà disparu de celle des pays voisins.

Il faut rendre cette justice aux gouvernemens antérieurs qu'ils n'ont consenti qu'avec peine à l'établissement de l'échelle mobile; un parti puissant leur a toujours forcé la main, même sous la restauration. La loi de 1819, qui a eu l'initiative du système, venait à peine d'être rendue que le ministère du duc de Richelieu proposa de l'adoucir en 1821; la commission de la chambre des députés répondit en l'aggravant encore, et le ministère se plaignit très nettement que la chambre eût empiété sur la prérogative royale en transformant à ce point sa proposition. « Faut-il donc, ajouta dans la discussion M. Siméon, ministre de l'intérieur, pour donner des débouchés aux grains de la Saône ou de la Garonne, obliger les départemens qui n'en recueillent pas assez à les acheter cher? Faut-il les priver des secours que la mer leur offre? On veut favoriser les propriétaires de l'intérieur, on a raison; mais faut-il pour cela écraser les populations des côtes et les rendre tributaires de ces propriétaires? Faut-il détruire notre commerce de blé dans le Levant, qui ne peut se faire qu'à Marseille? Faut-il, par des dispositions exorbitantes, détruire les entrepôts qui peuvent être utiles en temps de disette? Il ne s'en formera bientôt plus, si l'on ne peut espérer de les voir s'ouvrir de temps à autre, et aux jours de besoin on déplorera de s'être privé de cette ressource. »

On croyait alors que l'échelle mobile aurait la vertu de faire monter les grains à l'intérieur, et on fit la sourde oreille à ces observations du ministre. On ne se contenta même pas de droits progressifs, on y ajouta, en dépit de la résistance du gouvernement, la prohibition éventuelle des grains étrangers. Comme si la Providence avait voulu donner une leçon aux législateurs, le prix moyen du blé tomba en 1822 à 15 francs, et resta entre 15 et 17 francs en 1823, 1824, 1825 et 1826, malgré tous les droits protecteurs et toutes les prohibitions du monde.

Les choses restèrent ainsi jusqu'à la révolution de 1830. Le nouveau gouvernement commença par prendre plusieurs mesures provisoires qui modifièrent dans un sens libéral l'exécution de la loi de 1821; puis, au mois d'octobre 1831, M. d'Argout, ministre de l'agriculture et du commerce dans le cabinet présidé par M. Casimir Périer, apporta à la chambre des députés un nouveau projet qui modifiait radicalement cette loi.

« Défectueux dans sa base, disait l'exposé des motifs, le système de l'échelle mobile a été mis en pratique d'une manière plus défectueuse encore. La loi du 4 juillet 1821 a établi quatre classes divisées en huit sections. Or les sections d'une même classe ne sont pas toujours limitrophes, et de cet enchevêtrement de territoire il est résulté contradiction, confusion et désordre... Certains départemens peuvent recevoir des grains à 18 francs, d'autres à 22, d'autres à 24.... Le choix des marchés régulateurs n'a pas donné lieu à moins de plaintes; une hausse et une baisse factices obtenues sur un marché où il n'aurait été vendu qu'une centaine de sacs peuvent réagir d'une manière sensible et fermer les ports aux grains étrangers;... mais le vice radical de ce système, vice qu'aucune précaution de détail ne peut pallier, réside dans cette alternative perpétuelle d'admissions et de prohibitions. On a plus d'une fois déploré l'établissement d'un régime qui rend précaire la faculté d'importer sans en prévoir le commencement ni la fin, et qui fait dépendre cette faculté de mercuriales dont les élémens ne présentent aucune garantie de vérité et d'exactitude. »

En conséquence, le projet de loi n'établissait que deux zones au lieu de quatre, supprimait la prohibition éventuelle, adoptait pour règle le prix du pain au lieu des marchés régulateurs, etc. On n'avait pas cru possible de passer brusquement d'un système à un autre, mais on avait essayé de corriger les plus grands défauts de l'échelle mobile. La commission de la chambre des députés ne partagea pas les idées du gouvernement, et, comme celle de 1821, elle prépara un contre-projet. La discussion fut assez vive.

« Si l'on considère la suppression de la prohibition, dit M. d'Argout, ministre de l'agriculture, en combattant le contre-projet comme pouvant être une cause de ruine pour la production, de conséquence en conséquence je démontrerai invinciblement la nécessité de prohiber la circulation de province à province... Quel est le prix rémunérateur demandé pour Toulouse? 20 francs. Quel est le même prix pour Marseille? 28 francs. Les frais de transport entre les deux villes sont de 2 fr. 50 cent. Toulouse ruine donc l'agriculture de la Provence, et, pour soutenir ce système, il faudrait remonter aux temps de barbarie, empêcher la circulation à l'intérieur, et séparer par des prohibitions les Bouches-du-Rhône de la Haute-Garonne... Du moment où la loi a proclamé qu'on peut affamer un pays en permettant les exportations, et qu'on peut ruiner les agriculteurs en permettant les importations, le peuple peut faire une fausse, dangereuse et criminelle application du même principe. La France sera affamée, peut-il dire; mais notre arrondissement, notre canton, notre commune, seront pareillement affamés, si nous laissons sor-

tir les grains qui s'y trouvent; ce qui est vrai pour le royaume ne peut être faux pour la commune... Hâtez-vous d'effacer de nos lois ce principe funeste, je devrais dire ce principe *ignominieux*, tant il contraste d'une manière choquante avec la civilisation où nous sommes parvenus. Que désormais la France entière sache que la liberté de la circulation est chose sacrée, à l'intérieur comme aux frontières, aux frontières comme à l'intérieur (1). »

Ces paroles du ministre posaient la véritable question. Il en est en effet exactement de même de la circulation des grains en France et hors de France, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer les principes chrétiens de fraternité et de solidarité entre les peuples. Ce n'est pas dans l'intérêt de la commune voisine que chaque commune doit laisser entrer et sortir librement les blés, c'est dans son propre intérêt, pour être sûre de n'avoir autant que possible ni excédant ni déficit; de même ce n'est pas dans l'intérêt des Russes ou des Anglais que la France doit respecter la libre circulation du dedans au dehors et du dehors au dedans, c'est pour elle-même, pour s'assurer autant que possible contre l'extrême avilissement et l'extrême élévation des prix. En se barricadant les uns contre les autres, on fait certainement du mal à autrui, mais on commence par s'en faire encore plus. C'est ce malheureux préjugé contre la circulation des grains à l'intérieur qui amenait, sous l'ancien régime, une famine tous les dix ans, et c'est la gloire immortelle de Turgot de lui avoir porté le coup décisif, même au prix d'une répression armée et d'une impopularité douloureuse.

Malgré les efforts de M. d'Argout, le projet de la commission l'emporta encore en 1832. Le système entier des quatre zones et des marchés régulateurs fut maintenu. La prohibition éventuelle portée par la loi de 1821 fut abolie, mais de nom seulement, et remplacée par des droits prohibitifs. Qu'est-ce en effet qu'un droit qui peut être de 12 ou de 15 francs par hectolitre, si ce n'est une prohibition absolue? Tout ce que le gouvernement put obtenir, c'est que la loi ne serait votée que pour un an; mais l'année suivante, le ministère de M. Casimir Périer s'étant dissous peu après la mort de son chef, un nouveau ministère vint proposer à la chambre de rendre la loi définitive, et cette proposition fut adoptée. Voilà comment l'échelle mobile a été introduite et maintenue dans nos lois.

Voyons maintenant comment elle a été exécutée. De 1832 à 1846, des récoltes moyennes ayant soutenu des prix moyens, l'échelle mobile a fonctionné sans danger comme sans utilité. En 1846, une disette se déclare. Le gouvernement sent immédiatement la nécessité de suspendre l'échelle mobile, afin de donner au commerce la

(1) Séance du 29 mars 1832.

sécurité nécessaire à ses opérations; mais il craint de prendre sous sa responsabilité cette mesure insolite. En attendant, la hausse a le temps de prendre des proportions désastreuses, et quand les chambres, pressées par l'évidence, se décident à prononcer la suspension au mois de janvier 1847, le mal était fait. En 1853, nouvelle disette. Le gouvernement, éclairé par l'expérience de 1847 et ayant d'ailleurs devant lui l'autorité d'un précédent, suspend l'échelle mobile dès le commencement de la crise, et grâce à cette précaution, grâce aussi, il faut bien le dire, à l'existence du chemin de fer de Marseille et au réseau général des chemins de fer, la disette est contenue dans de moindres limites qu'en 1847. Encouragé par ce succès, le gouvernement maintient la suspension jusqu'en 1859, où une démonstration du sénat le détermine à rentrer dans la loi; mais au mois d'août 1860, une légère hausse s'étant déclarée, nouvelle suspension, qui dure encore.

Ainsi, sur les quatorze ans écoulés depuis 1846, la suspension de l'échelle mobile a duré huit ans, et l'application de la loi six ans seulement. Les divers gouvernemens qui se sont succédé depuis 1820 n'ont accepté qu'à contre-cœur l'échelle mobile, et ils se sont, tant qu'ils l'ont pu, dispensés de l'appliquer. N'est-ce pas là une forte présomption contre elle?

C'est toujours la même coalition d'intérêts qui, retranchée dans le sein des chambres législatives, a tenu en échec les gouvernemens les plus éclairés sur cette question des céréales comme sur toutes les autres parties de notre régime douanier. Nous avons vu cependant la restauration et la monarchie de juillet livrer bataille tour à tour sur ce terrain et ne succomber qu'en partie. Le second de ces deux gouvernemens a même eu l'honneur de suspendre pour la première fois l'échelle mobile, et de conquérir pour cette condamnation implicite de la loi de 1832 l'assentiment de la majorité parlementaire qui l'avait imposée. Le gouvernement impérial a suivi la même voie avec plus de hardiesse; il ne lui reste plus qu'à achever l'œuvre commune en obtenant l'adhésion du corps législatif à la liberté définitive du commerce des céréales tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Si puissant que soit ce gouvernement, nous douterions de son succès dans cette entreprise, si l'opinion du public agricole était aujourd'hui aussi arrêtée et aussi passionnée qu'autrefois; mais des circonstances nouvelles ont heureusement modifié les esprits les plus prévenus, et au premier rang de ces faits récens et décisifs se trouvent le prix permanent des grains dans l'orient de l'Europe depuis dix ans, et surtout le développement inattendu qu'a pris l'exportation de nos blés pour l'Angleterre.

Dans tout ce qui s'est dit et écrit sur la législation des céréales

jusqu'à ces dernières années, on n'avait eu en vue qu'un seul côté de la question, l'importation. Nos producteurs n'avaient tenu nul compte de la possibilité d'exportation de nos propres grains, qui paraissait en effet chanceuse et limitée, et ne songeaient qu'à se prémunir contre la concurrence des grains étrangers, et en particulier des blés d'Odessa. Le mécanisme compliqué des zones et des marchés régulateurs n'avait pas d'autre but. Le prix des grains sur le marché d'Odessa justifiait en apparence ces craintes, car il se maintenait entre 8 et 10 francs l'hectolitre, et on s'imaginait que, si les portes venaient à s'ouvrir en tout temps, des masses de grains s'écrouleraient sur nos marchés de manière à y maintenir les prix au même niveau. On ne songeait pas qu'à ce prix les producteurs russes ne pouvaient en fournir que de faibles quantités, et que si la demande venait à s'accroître, il s'ensuivrait sur les lieux de production une hausse infaillible; on songeait encore moins que les frais de transport, soit de l'intérieur de la Russie au port d'embarquement, soit du port d'embarquement dans nos propres ports, s'accroîtraient dans une proportion considérable avec les quantités à transporter; on oubliait enfin que, dans des pays presque sauvages comme la Russie méridionale, la culture des céréales ne pouvait s'étendre sans une addition lente et coûteuse de bras et de capitaux : l'imagination effaçait les distances, les difficultés de la culture, l'embarras des transports, et on ne trouvait pas de remparts assez hauts pour se défendre contre une invasion qui semblait imminente et formidable.

Depuis 1840 environ, les prix ont commencé à subir à Odessa une hausse graduelle qui a dissipé peu à peu ces terreurs; de 10 francs l'hectolitre, on a vu les grains monter dans ce port à 12, 14, 16, 18, 20 francs et même au-delà. La réforme des *corn laws* en Angleterre, en ouvrant un immense débouché, a donné à ces prix un caractère de continuité qui les a rapprochés des nôtres. Voici, par exemple, quel a été le prix moyen du blé à Odessa et en France depuis cinq ans :

	France.		Odessa.		Différence	
1856........	30 fr.	75 cent.	22 fr.	58 cent.	8 fr.	17 cent.
1857........	24	37	19	53	4	84
1858........	16	75	14	78	1	97
1859........	16	74	14	50	2	24
1860........	20	41	17	25	3	16

Nous empruntons ces chiffres à l'excellent exposé des motifs qui accompagne le nouveau projet de loi. Pour en bien apprécier la portée, il faut ajouter aux prix d'Odessa 3 francs au moins pour représenter les frais de tout genre jusqu'à Marseille, et un autre

supplément de 2 francs pour la différence de qualité entre les blés russes et les nôtres. On trouvera alors que, dans les années de cherté, comme 1856 et 1857, les prix des blés d'Odessa, rendus à Marseille, s'équilibrent à peu près avec les prix français, et que, dans les années de bon marché, comme 1858 et 1859, ils s'élèvent plus haut. La conséquence est facile à tirer, c'est qu'il faut que les prix français dépassent 25 francs pour qu'il y ait profit à nous apporter avec quelque abondance des blés d'Odessa, même en supposant l'entrée de ces grains franche de droits, et dans ce cas nous en avons besoin pour atténuer le déficit de notre production.

L'expérience a mis en lumière un autre fait qui n'a pas moins d'importance, c'est que, même quand le blé dépasse en France 30 francs l'hectolitre, comme en 1856, il ne peut nous en arriver d'Odessa ou d'ailleurs qu'une quantité limitée. En 1856, l'importation des blés était complétement libre et franche de droits depuis trois ans, le commerce était garanti contre la possibilité d'un retour subit des anciens droits par la suppression de la loi sur l'échelle mobile, et malgré nos efforts pour chercher du blé de tous côtés, malgré le prix excessif que nous en donnions, il n'est entré en tout que 9 millions d'hectolitres de tous grains et de toutes provenances. Quand les prix ont redescendu, l'importation s'est limitée d'elle-même, quoique l'échelle mobile fût toujours suspendue. En 1858 et 1859, elle n'a plus été que de 2 millions de quintaux métriques de tous grains. L'introduction de ces 2 millions de quintaux aurait été elle-même impossible, si les blés étrangers avaient dû entrer en concurrence avec nos blés du centre et de l'est; mais ils arrivent à Marseille, c'est-à-dire sur le point où le prix des grains excède habituellement de beaucoup la moyenne des prix à l'intérieur, la production du blé dans la vallée du Rhône ne suffisant pas à nourrir ses habitans.

Ainsi un *minimum* de 2 millions d'hectolitres en temps de bas prix, c'est-à-dire l'approvisionnement de la ville de Marseille et de ses environs, et un *maximum* de 9 millions d'hectolitres en temps d'extrême cherté, voilà les limites de l'importation possible, telles que les ont révélées six années d'une complète liberté d'introduction. Le froment proprement dit y entre environ pour les deux tiers; les autres grains, comme le seigle, l'orge, le maïs, l'avoine, le sarrasin, font le reste. Il y a loin de là à ces avalanches qu'on disait prêtes à fondre sur nous. Qu'est-ce qu'un pareil appoint pour un pays qui produit 200 millions d'hectolitres de tous grains par an? Les alarmistes, forcés de se rendre quant au présent, se réfugient dans les éventualités de l'avenir, à quoi il est facile de répondre que, si l'avenir amenait un danger sérieux, on aurait toujours les

moyens d'y parer. A nouveaux maux, nouveaux remèdes. Cette réponse n'est pas la seule, et il y a bien d'autres raisons de se rassurer. L'Angleterre, qui a un déficit annuel de 30 millions d'hectolitres, ne cesse de puiser à pleines mains dans les réservoirs de céréales du monde entier; c'est elle qui fait et qui fera les prix sur les marchés d'approvisionnement, tant que la production ne dépassera pas le niveau de ses besoins, et pour que la production en vienne là, si elle y arrive, il faudra beaucoup de temps.

On nous disait autrefois que les producteurs russes pouvaient donner indéfiniment leur blé à 8 francs l'hectolitre, parce qu'ils avaient pour cultiver des serfs qui ne leur coûtaient rien; on nous dit aujourd'hui qu'ils vont produire à meilleur marché parce qu'ils auront des ouvriers libres. On nous affirmait que les blés de l'intérieur pouvaient arriver sans frais à Odessa, parce qu'on les transportait avec des bœufs qu'on vendait en arrivant, et on dit aujourd'hui que les transports vont devenir plus économiques parce qu'on va remplacer les charrettes à bœufs par des chemins de fer. Ces deux assertions contradictoires se réfutent l'une par l'autre. Avant que le réseau des chemins de fer russes puisse transporter de grandes masses de grains, il faut au moins un siècle. Les distances sont immenses dans ce pays-là, et les populations bien clair-semées. Nos compagnies de chemins de fer prétendent que, dans une moitié de la France au moins, les recettes ne suffisent pas à payer les frais d'établissement et d'entretien des lignes ferrées; que faut-il penser de régions désertes où tout manque à la fois? On vante beaucoup et avec raison la fertilité des fameux pays de terre noire; mais ces pays sont loin de la côte, et nous savons par notre propre expérience que le moindre trajet par terre a bientôt grevé le blé de frais énormes, même par les lignes de fer. Cette fertilité même dont on parle tant a ses bornes; le blé rend en moyenne *trois fois* la semence dans les régions les plus favorisées, tant la culture y est défectueuse, et l'exemple de nos départemens les plus arriérés nous apprend combien les progrès de la culture soulèvent de difficultés. Quel plus grand enseignement que l'Algérie! Là aussi, disait-on, on pouvait produire du blé à volonté, et après trente ans d'efforts et de sacrifices sans limites, on n'est pas beaucoup plus avancé que le premier jour.

En même temps qu'une connaissance plus approfondie des faits dissipait le fantôme d'une importation imaginaire, d'autres faits démontraient la certitude d'une exportation très effective. Ce n'est pas là une hypothèse, une prévision, mais une réalité.

Dans les trois ans qui viennent de s'écouler, la suspension de l'échelle mobile n'a porté que sur l'importation, tout l'appareil des

droits contre l'exportation n'a cessé de fonctionner, et malgré cet obstacle légal la sortie de nos grains a pris des proportions considérables. Pendant que l'importation n'atteignait en 1858 et 1859 que 2 millions de quintaux, l'exportation montait en 1858 à 5 millions de quintaux et en 1859 à 8 millions. En 1860, les prix s'étant relevés chez nous, le jeu de l'échelle mobile est devenu très actif, et malgré des droits prohibitifs qui montent contre l'exportation jusqu'à 12 francs l'hectolitre, l'exportation a encore atteint 5 millions de quintaux. On ne peut pas estimer à moins de 300 millions de francs l'excédant de l'exportation sur l'importation pendant ces trois ans, soit cent millions en moyenne par an qui sont entrés dans la poche de nos producteurs. Il est en outre à remarquer que le tiers au moins de cette immense exportation se fait en farines, c'est-à-dire qu'au profit agricole vient se joindre un profit industriel, et que les issues, si précieuses pour la nourriture du bétail, restent en France sans diminuer le bénéfice en argent. Voilà la nouvelle face de la question qui, apparue tout à coup au milieu du débat, a fait réfléchir sérieusement les partisans les plus prononcés du régime restrictif. On s'est demandé si, en sacrifiant la liberté d'exportation pour entraver la liberté d'importation, les agriculteurs français n'avaient pas fait un métier de dupes et délaissé l'avantage positif pour courir après la chimère.

Une étude plus attentive de la production et de la consommation n'a pas tardé alors à montrer la véritable situation des choses. La France agricole peut être partagée en deux moitiés égales, l'une au nord, l'autre au midi; la moitié septentrionale produit déjà et surtout peut produire fort au-delà de sa consommation; la moitié méridionale reste au contraire un peu au-dessous de ses besoins. Le transport des grains du nord au midi entraîne des frais qui ne profitent ni aux producteurs ni aux consommateurs, tandis que, par un heureux hasard, la partie de la France qui manque de grains se trouve à portée des pays qui peuvent lui en vendre, et la partie qui en a trop à portée de ceux qui peuvent lui en acheter. De là l'existence simultanée d'un double courant commercial, un courant d'importation dans le midi, un courant d'exportation dans le nord, et comme les besoins de ceux qui nous achètent sont plus grands que les produits de ceux qui nous vendent, le courant d'exportation est beaucoup plus fort que le courant d'importation; une entrée moyenne annuelle de 2 millions de quintaux métriques de grains par la côte de la Méditerranée, une sortie moyenne annuelle de 8 à 10 millions de quintaux métriques par la côte de l'Océan, tel paraît être le mouvement naturel de notre commerce livré à lui-même. Poser ainsi la question, n'est-ce pas la résoudre?

L'intérêt des consommateurs peut paraître lésé par cet excédant régulier d'exportation, en réalité il ne l'est point. Ce que le consommateur doit désirer surtout, c'est d'être préservé contre la disette, et, de tous les moyens de prévenir les disettes, le plus sûr est d'avoir en temps ordinaire un excédant de production qui puisse refluer à l'intérieur pour parer au déficit des mauvaises années. C'est ce qui arrive en ce moment même. Si l'exportation n'avait pas en 1859 atteint 8 millions de quintaux métriques, les prix seraient aujourd'hui plus élevés à cause de la mauvaise récolte de 1860. L'exportation, en se réduisant, a comblé une partie du déficit. L'importation des grains étrangers, étant d'ailleurs libre, peut s'élever graduellement à mesure que les prix montent, sans attendre, comme autrefois, le permission de l'échelle mobile, et la crise se trouve ainsi prévenue autant que possible à son origine.

On a cru longtemps que la différence entre une bonne et une mauvaise récolte dans un grand pays comme la France, qui renferme plusieurs climats, ne pouvait pas excéder un dixième de la production totale. On sait maintenant que la différence peut être bien plus forte. Dans les documens annexés à l'enquête du conseil d'état, la statistique officielle évalue à 63 millions d'hectolitres de froment la récolte de la France en 1853, et à 110 millions d'hectolitres la même récolte en 1857. En déduisant de part et d'autre 13 millions d'hectolitres pour les semences, on arrive à une quantité disponible pour la consommation de 50 millions d'hectolitres en 1853 et de 97 en 1857; la différence est presque du simple au double pour deux années bien rapprochées l'une de l'autre. Il se peut que ces chiffres ne soient pas mathématiquement exacts, il en résulte toujours que l'écart entre les deux extrêmes peut être énorme. Il est peu de cultivateurs qui n'aient eu à constater, dans leur propre pratique, des différences encore plus fortes. Cette inégalité rend plus sensible l'avantage d'une production normale supérieure aux besoins et d'un grand commerce organisé. Pour que le consommateur paie son blé moins cher en temps de disette, il faut qu'il le paie un peu plus cher en temps d'abondance. On est déjà parvenu, par la liberté du commerce des grains à l'intérieur et par l'ouverture de nombreuses voies de communications, à rendre les disettes moins fréquentes et moins meurtrières; on arrivera, par une nouvelle extension du marché, à les atténuer encore.

Tout annonce donc que le nouveau projet de loi ne rencontrera pas dans les chambres, même indépendamment de toute pression politique, l'opposition qu'il y aurait soulevée naguère. Il y a des temps où les questions arrivent à leur maturité sous toutes les formes de gouvernement. Sir Robert Peel a bien pu faire voter en Angle-

terre l'abolition des *corn laws*, quoique la question se présentât tout autrement que chez nous. Pour les Anglais, il ne s'agissait point d'un excédant à écouler, mais d'un déficit permanent à combler, leur nombreuse population industrielle ayant rendu insuffisante leur production agricole, si parfaite qu'elle soit, et la nécessité d'un approvisionnement étranger frappait tellement tous les yeux, qu'une majorité composée de propriétaires fonciers n'a pas hésité à s'y résigner. La même adhésion se produirait d'autant plus chez nous, même en plein gouvernement parlementaire, qu'au lieu de demander un sacrifice à nos producteurs, on leur offre un bénéfice. La liberté de commerce, qui fait baisser les prix moyens en Angleterre, doit les faire monter en France, puisque les deux pays vont se trouver en communication constante, et que les prix sont habituellement plus élevés sur le marché anglais que sur le nôtre.

Un seul reproche peut être adressé au projet de loi, il arrive dans un moment peu opportun. Supprimer toute entrave à l'exportation, quand le blé est en France à 23 francs et en Angleterre à 26, c'est rompre bien résolûment avec les préjugés. Dans les discussions antérieures sur l'échelle mobile, les partisans de ce système nous répondaient toujours que, si la loi était révisée, la liberté d'importation deviendrait une vérité, mais que la liberté d'exportation ne serait jamais qu'un leurre. « Quand le blé sera cher, disait-on, le gouvernement ne manquera pas de prohiber l'exportation, et nous aurons à subir la concurrence des blés étrangers sans pouvoir écouler librement les nôtres. » Or c'est au moment où, suivant nos adversaires, le gouvernement ne pourrait pas maintenir la liberté de sortie, si elle existait, qu'il propose de l'établir, quand elle n'existe pas. Il est impossible de faire une réponse plus significative. Allons-nous maintenant entendre de nouveau les vieilles déclamations contre les accapareurs? Allons-nous remonter par la parole aux bons temps de la convention, où l'on prétendait imposer un *maximum* de prix, et où l'on prohibait l'exportation des grains *sous peine de mort?* Il faut espérer que non. Si rien n'est plus facile que ce genre d'opposition, rien n'est plus creux. On peut obtenir un moment par là une fausse popularité, mais ce n'est pas en flattant les erreurs du peuple qu'on travaille véritablement à son bien. Même en admettant, ce qui n'est pas sûr, que le premier effet de la loi détermine un surcroît de hausse, il ne faut pas regarder au présent, mais à l'avenir, et des circonstances transitoires doivent disparaître pour le législateur devant les besoins permanens du pays.

Seulement, puisque le gouvernement prenait si bien son parti, il aurait pu, ce semble, aller jusqu'au bout et s'interdire à tout jamais le droit arbitraire de prohiber l'exportation. Ce droit résulte du pa-

ragraphe 3 de l'article 34 de la loi du 17 décembre 1814, ainsi conçu : « Des ordonnances du roi pourront provisoirement et en cas d'urgence permettre ou suspendre l'exportation des produits du sol, » à la condition de soumettre la question aux chambres dans leur plus prochaine session. On a fait un grand usage depuis quelque temps de cette loi de 1814; il serait à propos d'examiner si, dans l'intérêt même du gouvernement, on ne ferait pas bien de l'abroger. Il s'est écoulé près d'un demi-siècle depuis 1814; toutes les circonstances économiques ont changé, les lois elles-mêmes se sont modifiées, et ce qui pouvait avoir sa raison d'être au moment où commençait un ordre nouveau peut n'avoir plus aujourd'hui que des inconvéniens. En présentant le projet de loi, le gouvernement manifeste la ferme intention de sortir de ce régime des décrets dont se plaignent si hautement l'agriculture et l'industrie. La loi de 1814 maintient sous main ce qu'il propose tout haut d'abolir. Tout au moins devrait-on définir l'urgence, pour ne pas laisser planer sur le commerce des céréales, comme sur tout autre, un arbitraire absolu. Il n'y a pas de pire condition pour le commerce que l'incertitude du régime légal, et jamais on n'en a eu plus de preuves que depuis un an.

Deux autres dispositions du projet peuvent donner lieu à des observations. La première porte sur le droit fixe à l'entrée, qui n'est que de 50 centimes par quintal métrique de blé. Ce droit devrait, selon nous, être au moins doublé, pour représenter la part de contribution du blé étranger aux frais généraux de notre organisation nationale. Depuis la lettre impériale du 5 janvier 1860, le gouvernement fait une guerre à mort aux droits de douanes; 100 millions de recettes annuelles ont ainsi disparu du budget. Ce serait un bien, si 100 millions de dépenses avaient disparu en même temps; mais comme les dépenses ne font que s'accroître au lieu de diminuer, ces 100 millions, et bien d'autres encore, n'ont fait que changer de forme. Ce que paient en moins les produits étrangers, les produits français doivent le payer en sus. Nous ne comprenons pas, quoique partisans très déclarés de la liberté commerciale, cette faveur accordée aux produits étrangers aux dépens des nôtres. Qu'on efface jusqu'aux dernières traces du système protecteur, rien de mieux; mais il est bon de maintenir les perceptions fiscales qui ont pour but de répartir uniformément le fardeau de l'impôt. Décharger les douanes pour charger à l'intérieur les contributions, c'est sortir de la justice et de l'égalité, c'est faire de la protection à rebours.

En même temps qu'on réduit à 50 centimes le droit d'entrée sur le froment et le méteil, on affranchit de tous droits le seigle, le maïs,

l'orge, le sarrasin et l'avoine. Cette disposition n'a en soi que peu d'importance, car il entre bien peu de ces grains. On avait cru que l'Amérique, qui produit d'immenses quantités de maïs, pourrait nous en envoyer beaucoup; elle ne nous en envoie pas par la raison fort simple qu'elle en a besoin pour sa consommation, et que le prix du maïs à New-York est habituellement aussi élevé qu'en France. Il n'y a donc ici aucun intérêt de protection. Il nous paraît seulement contraire aux principes d'une bonne administration fiscale de laisser introduire en France une denrée quelconque sans payer de droits. Nous ne comprenons pas davantage pourquoi on ne soumet pas la sortie des blés à un droit de balance; les blés seront pesés à la sortie dans tous les cas, et la règle économique veut qu'ils paient les frais de cette formalité. Si le droit d'entrée sur le froment était porté à 1 franc par quintal métrique, le droit sur les autres grains à 50 centimes, et le droit de balance pour l'exportation à 25 centimes, on arriverait, suivant toute apparence, à une perception de 4 millions par an sur les céréales, ce qui n'est pas à dédaigner quand les dépenses de l'état excèdent de beaucoup ses recettes.

Il se fait en ce moment en Belgique une tentative de propagande pour obtenir la suppression, non-seulement des droits protecteurs, mais même des droits fiscaux, à l'entrée des marchandises étrangères. Il se peut que la Belgique ait en effet les moyens de réaliser cette économie, comme elle a déjà obtenu celle des octrois. La véritable question est dans la proportion des recettes aux dépenses publiques. Si les recettes donnent un excédant, on peut l'employer à alléger les douanes, surtout en Belgique, où l'exiguïté du territoire national fait attacher une importance particulière à l'extension du commerce extérieur. C'est en disposant d'un excédant analogue qu'on a déjà pu se débarrasser des octrois, sans les remplacer par un impôt nouveau. En France, où les dépenses publiques ont excédé les recettes de plus de deux milliards depuis six ans, rien de pareil ne se peut et ne se pourra de longtemps. Au lieu de diminuer les impôts, il faut songer à les accroître. On ne fait pas impunément la guerre en Crimée, en Italie, en Chine, en Cochinchine; on ne dépense pas impunément un milliard par an pour tenir son armée et sa flotte sur le pied de guerre, même quand on ne tire pas le canon. Plus heureuse dans sa médiocrité, la Belgique n'a pas eu les mêmes charges; elle peut recueillir les fruits de la paix. Quant à nous, toute réduction apparente d'impôt ne peut être qu'un mensonge, puisqu'il faut retrouver d'une main au-delà de ce qu'on abandonne de l'autre. Quand même la réduction des dépenses publiques au-dessous des recettes donnerait les moyens de diminuer réellement les impôts, il est douteux qu'on dût commencer par les douanes; le double dé-

cime de guerre qui pèse encore sur la plupart des perceptions devrait probablement passer le premier, et on pourrait citer bien d'autres exemples.

Les exemptions édictées par le projet de loi ne s'appliquent qu'aux céréales importées par navires français ou par terre. Le projet conserve des droits différentiels sur les importations par navires étrangers. Quelques personnes ont blâmé cette disposition, comme contraire à l'intention générale de la loi. Nous croyons, nous aussi, que la prétendue protection dont jouit notre navigation est une chimère, et que si jamais la question s'examine de près, cette dernière illusion s'évanouira comme tant d'autres; mais il semble impossible de soulever incidemment une question si grave, qui intéresse ou paraît intéresser toutes la population maritime. C'est bien assez pour une fois de régler la question des céréales sans la compliquer de difficultés étrangères. Le régime de notre navigation sera certainement examiné quelque jour, avec le temps et l'attention qu'il mérite, et on verra alors s'il convient ou non de maintenir les surtaxes de pavillon; pour le moment, il paraît sage de réserver la question. Les grains, comme les vins, forment une partie importante du fret de nos navires; avant de rien faire qui semble les en priver, il faut y regarder à deux fois.

Il n'en est pas tout à fait de même de la distinction du projet de loi entre les provenances des pays d'Europe et des pays hors d'Europe. Ici le pavillon national n'est pas en jeu, et on peut apprécier en elles-mêmes ces vieilles divisions et subdivisions qui encombrent inutilement les tarifs de douanes. Qu'importe que les denrées alimentaires viennent d'Europe ou d'ailleurs, dès l'instant que nous en avons besoin? Qu'importe qu'elles soient ou non du cru du pays d'où nous les tirons? Les blés d'Égypte et d'Amérique peuvent avoir leur utilité dans un moment donné pour combler un déficit, et en temps ordinaire nos producteurs sont suffisamment défendus par la mauvaise qualité des uns et le prix élevé des autres. Il résulte des documens annexés à l'exposé des motifs que le blé est aussi cher ou même plus cher à New-York qu'en France; en 1858, 1859 et 1860, quand les prix étaient chez nous de 16 fr. 75, 16 fr. 74 et 20 fr. 41, ils montaient à New-York à 17 fr. 06, 21 fr. 98 et 21 fr. 10. En Amérique pas plus qu'en Russie, le blé ne pousse tout seul et ne se transporte sans frais.

Telles sont les quelques réserves que nous inspire le projet de loi. Nous ne les avons présentées que par acquit de conscience, car les considérations secondaires disparaissent devant le grand fait qui domine tout, la proclamation de l'entière liberté du commerce en fait de denrées alimentaires, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tant

à l'exportation qu'à l'importation. Voilà plus de cent ans que les premiers économistes français ont commencé à réclamer cette liberté. Un siècle de prédication, ce n'est pas trop pour faire triompher une idée juste, quand elle a contre elle les apparences et les habitudes. Les mânes de Quesnay et de Turgot ont dû en tressaillir dans leur tombe. Que d'obstacles n'a pas rencontrés cette grande entreprise depuis la fameuse *guerre des farines* de 1775! « Comment! écrivait alors Voltaire avec sa fine ironie, voilà un édit qui, malgré les préjugés les plus sacrés, permet à tout Périgourdin de vendre et d'acheter du blé en Auvergne, et tout Champenois peut manger du pain avec du blé de Picardie! Un procureur fiscal s'est mis à prouver que rien n'est plus dangereux que de se nourrir comme on veut. Nous fûmes tout étonnés de voir douze ou quinze mille paysans qui couraient comme des fous en hurlant : *Les blés! les marchés! les marchés! les blés!* Nous remarquâmes qu'ils s'arrêtaient à chaque moulin, qu'ils le démolissaient en un moment, et qu'ils jetaient blé, farine et son dans la rivière. J'entendis un petit homme qui, avec une voix de Stentor, leur criait : *Saccageons tout, mes amis; détruisons toutes les farines, pour avoir de quoi manger!* »

Puis sont venues les absurdes lois de la révolution et de l'empire, puis enfin le mécanisme longtemps vanté et aujourd'hui vermoulu de l'échelle mobile. La vérité s'est fait jour malgré tout, et nous la voyons sur le point de triompher. La liberté d'exportation, ce principe véritablement protecteur de l'agriculture, et par conséquent de l'alimentation nationale, peut seule soulever encore quelque résistance. C'est l'intérêt et le devoir de notre public agricole de se réunir pour la défendre. L'exportation, même gênée par l'échelle mobile, a porté depuis trois ans un puissant secours à l'agriculture, que tant de circonstances contraires ont accablée. Elle seule a contribué à ramener quelques capitaux vers le sol, pendant que tant d'autres causes conspiraient à les en détourner. Puisque la population nationale ne s'accroît presque plus, qu'on permette au moins au débouché étranger de fournir l'appoint que ne donne plus le débouché intérieur. Si jamais la prospérité nationale, reprenant son cours, rend à la population son ancien essor, les nouveaux consommateurs trouveront un supplément de céréales tout préparé par les profits de l'exportation, et notre pays, qui est déjà le plus grand producteur de froment du monde, aura pu faire quelques progrès agricoles qui seraient impossibles sans cette condition.

L. DE LAVERGNE.

LA

LITTÉRATURE NOUVELLE

DES CARACTÈRES DU NOUVEAU ROMAN.

I. *Pierrot et Caïn*, par M. Henri Rivière. — II. *Contes fantastiques*, par Erckmann-Chatrian.

Je ne voudrais pas me faire accuser de pessimisme, et laisser croire que je suis aveugle aux qualités qui recommandent l'époque actuelle. Elle n'est pas plus déshéritée que les époques antérieures, et si l'on comptait bien, on trouverait qu'elle présente, — en menue monnaie il est vrai, — une somme de talent égale à celle de ses devancières. L'imagination n'est pas éteinte, ni le don de sentir paralysé chez nos jeunes contemporains. Nous comprenons certainement plus de choses que n'en comprenaient nos pères, nous sentons plus finement peut-être qu'ils ne sentaient, et on peut dire hardiment qu'il y a plus d'idées en France aujourd'hui qu'il n'y en a jamais eu. Les nouvelles générations contemporaines sont peut-être les plus curieuses, les plus ardentes à pénétrer et à connaître, même les plus âpres au vrai, qui aient vécu, et leur curiosité ne court pas risque de s'égarer comme celle de leurs prédécesseurs, tant elle est bien munie d'instrumens précis et de méthodes certaines. La sympathie intellectuelle s'est singulièrement élargie, et il n'y a plus aujourd'hui d'idée qui ait à craindre la barbare inhospitalité des âges précédens. Le même individu qui autrefois logeait et nourrissait à grand'-peine une ou deux idées au foyer de son esprit en possède aujourd'hui un nombre infini de toute forme et de tout genre : politiques,

littéraires, religieuses, philosophiques. Aux idées nées et nourries sur le sol national viennent se joindre toutes leurs sœurs étrangères; elles affluent d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, sûres de trouver parmi nous un accueil sympathique, si elles ont seulement un atome d'originalité qui les recommande à notre attention, ou la plus légère nuance de beauté qui les recommande à notre amour. Le monde moral est fermé à un moins grand nombre d'hommes qu'autrefois : ce n'est pas que les portes en soient déjà toutes grandes ouvertes pour les foules, mais elles sont plus souvent entre-bâillées, et plus d'un a pu se glisser ainsi furtivement en visiteur et contempler de ses propres yeux ce qu'il ne lui était donné autrefois de connaître que par les récits plus ou moins exacts ou intéressés des grandes intelligences qui habitaient seules ce monde merveilleux. Les mêmes hommes qui autrefois ne connaissaient qu'une seule province du monde moral (les élus même de l'intelligence n'en connaissaient bien souvent qu'une seule) en connaissent aujourd'hui presque toutes les régions, et ceux qui n'auraient eu en partage que des reflets et des images d'idées, qui n'auraient été admis à contempler la vérité qu'à travers les verres colorés de leurs préjugés et de leurs ignorances, ont pu la contempler en elle-même et en faire leur propriété. Ce sont là certes de grands avantages à porter à l'actif de notre temps; mais cette médaille a son revers. Les idées, en se multipliant, ont perdu une grande partie de leur puissance. Autrefois elles étaient les épouses légitimes de l'esprit qui les recevait et les adoptait; aujourd'hui elles ne sont plus que des visiteuses et des hôtes de passage. Depuis que nous avons plus de sympathie pour un plus grand nombre d'idées, nous avons plus de peine à fixer notre choix et à dévouer notre amour à quelques-unes d'entre elles. Nous n'avons plus avec elles que des rapports de sociabilité ou de caprice qui nous donnent un plaisir d'un instant ou nous laissent sceptiques et défians; nous perdons sans regret celles que nous avons aimées, et même nous revoyons sans plaisir celles qui nous ont charmés autrefois. Le catalogue de don Juan est devenu une vérité dans le monde moral, *tre mille e tre;* bienheureux sommes-nous quand nous ne sommes pas atteints par le même châtiment qui atteignit le séducteur, et quand la statue du commandeur, apparaissant sous la forme du glacial scepticisme, ne vient pas nous prendre par la main pour nous conduire aux abîmes du dégoût, du désespoir et du néant! Voilà le prix dont nous payons cette facilité d'intelligence, cette sympathie morale et cette multiplicité d'idées dont nous pouvons être fiers à bon droit.

Si nous avons beaucoup acquis, nous avons donc, en revanche, beaucoup perdu. Il y a des sphères entières de l'activité humaine où cette balance de profits et de pertes est tout à fait inégale et

penche décidément du côté des pertes. Certaines activités de l'esprit humain peuvent gagner à cette facilité d'intelligence, mais l'art y perd. La nouvelle génération compte d'habiles et pénétrans critiques, des chercheurs de vérités ingénieux, des *dilettanti* d'une finesse inouie et d'un bon goût qu'on n'avait jamais connu auparavant en France, où le bon goût a toujours eu cependant ses droits de cité, c'est-à-dire d'un bon goût à la fois subtil, large et sûr, capable de sentir les beautés simples des poèmes barbares et les délicatesses les plus compliquées des littératures civilisées; mais elle n'a ni un grand romancier, ni un grand écrivain dramatique, ni un véritable poète. L'esprit d'invention, qui est encore très vif, semble se réserver tout entier pour les sciences et l'exploration du monde physique. Notre littérature d'imagination depuis dix ans est peut-être une des plus pauvres que la France ait encore connues, et fait douloureusement contraste avec celle de la génération qui nous a précédés, et qui, encore aujourd'hui, soutient le mieux dans cet ordre de productions l'honneur du génie français. Aujourd'hui comme sous la restauration et sous le gouvernement de 1830, MM. de Lamartine et Victor Hugo sont les plus grands poètes de la France; aujourd'hui comme il y a vingt ans, Mme Sand est le plus grand romancier français. Prenez les œuvres les plus remarquables de la littérature d'imagination pendant ces dernières années, et vous verrez qu'à très peu d'exceptions près, elles sont toutes signées de noms appartenant à une autre génération que celle qui s'élève. L'imagination des jeunes contemporains a une tournure analytique, critique; elle manque d'intensité et de cette puissance de concentration qui fait seule les grands artistes. Elle est trop nerveuse, trop impressionnable, trop susceptible pour être féconde. Cette imagination qui vibre au moindre souffle, en laquelle les sensations les plus fugitives trouvent un écho, ne peut cependant parvenir à tirer une mélodie de tous ces souffles errans, ni une conception poétique harmonieusement ordonnée de toutes ces sensations accumulées. Elle est passive et résonne passivement sous le coup des émotions qui la frappent; elle rend exactement la note de l'émotion qu'elle a ressentie, mais elle n'est pas maîtresse de sa propre musique, et ne sait ni lui commander ni la régler. Nos sensations sont trop rapides, trop vives, trop fréquemment renouvelées, pour avoir le temps de se transformer en passions et de s'emparer puissamment de notre cœur; elles sont trop contradictoires pour ne pas se détruire les unes par les autres, et se déposséder en se succédant. Nos idées sont trop multipliées pour laisser d'elles autre chose qu'une empreinte légère sur l'âme. Nous comprenons tout à la condition de ne rien créer; voilà notre faiblesse et notre infirmité. Notre fébrilité d'imagination n'est pas favorable à l'éclosion des œuvres de l'art,

qui procède beaucoup comme la nature, par la lenteur, le loisir, par la concentration de toutes les forces et de toutes les énergies de l'être sur un germe qu'il s'agit d'échauffer et de faire épanouir. Une graine est jetée dans la solitude, et aussitôt toutes les forces naturelles voisines se réunissent et se concentrent sur cet atome infinitésimal; les lourdes pluies l'enfoncent dans le sol, la terre l'échauffe de sa chaleur et le nourrit de ses sucs, la neige et les herbes le protégent contre le froid, et enfin un chêne ou un hêtre sort un jour de cet atome égaré. Le même phénomène se passe chez l'artiste ou le poète : toutes les forces morales et physiques, sensations, idées, sentimens, se réunissent en lui pour aider à l'épanouissement des germes de beauté qu'il a reçus, toutes sont subordonnées à ce rôle; mais si au lieu de se concentrer pour concourir à cette œuvre d'incubation et de gestation morales, elles se succèdent isolément, elles n'engendrent pas la beauté, et passent sur l'âme en la laissant heureuse de voluptés divines, mais stériles. L'âme ainsi touchée aura vécu et compris la vie, elle ne l'aura pas créée. Et voilà pourquoi, dans des conditions en apparence plus favorables que celles qu'ont jamais connues nos devanciers, avec notre susceptibilité d'imagination, notre multiplicité d'idées, notre puissance passive de sentir, nous ne créons pas : il nous manque la force de concentration, la passion dominante qui fond au foyer de son ardeur tous les élémens apportés dans l'âme, et qui les fait tous concourir à l'accomplissement de son œuvre. C'est ainsi que de nos qualités mêmes naissent nos misères, et que de notre richesse d'idées naît notre indigence littéraire.

Ce n'est pas la seule cause de notre décadence; il y en a une plus générale, plus fatale encore, et qu'on ne peut reprocher à aucun de nos contemporains : c'est l'atmosphère morale que nous traversons forcément, bon gré, mal gré, et à laquelle il faut nous résigner, absolument comme on se résigne à une année pluvieuse ou à un été trop orageux. Il n'est pas toujours juste de reprocher aux auteurs contemporains la décadence littéraire qui frappe tous les yeux; ils pourraient souvent répondre qu'il serait beaucoup plus sensé d'adresser à la Providence les plaintes et les reproches dont on les accable, car enfin ils ne sont coupables, à prendre les choses au pire, que d'être de mauvais ou de médiocres auteurs; mais ce n'est pas leur faute si notre époque manque d'hommes de génie. Si nous n'avons ni un Corneille ni un Molière, il ne faut pas s'en prendre à tel dramaturge et à tel vaudevilliste; vraiment ils n'y peuvent rien. Cependant on crie à la décadence dès qu'on prononce leur nom, comme s'ils étaient coupables de l'avoir créée. Cette puissante manière de raisonner rappelle tout à fait l'aimable logique des popula-

tions du moyen âge : « Puisque la croisade est manquée et que nous ne pouvons combattre les infidèles, égorgeons tous les Juifs; puisque la disette nous décime, égorgeons tous les sorciers ! » Il en est à peu près de même des cris d'anathème que nous poussons contre de pauvres gens qui sont aussi innocens que les Juifs du moyen âge des crimes dont on les accuse. Il y a d'ailleurs je ne sais quoi de superstitieux dans cette logique qui nous porte à attribuer à des agens personnels la responsabilité de phénomènes qui sont dus à des causes naturelles, indépendantes de toute volonté individuelle. La stérilité littéraire existe, c'est un fait trop certain; mais on cesserait d'en faire peser la responsabilité sur les écrivains contemporains, si l'on avait bien voulu réfléchir à ce fait : que la littérature d'imagination est une fleur extrêmement rare, et qui s'épanouit à des intervalles très irréguliers. Il ne faudrait pas en effet que notre affliction nous portât à croire que notre époque est une exception à une loi générale; elle partage au contraire le sort commun à presque toutes les époques. Ce sont les périodes littéraires brillantes qui sont l'exception, et les périodes littéraires médiocres qui sont la loi générale et ordinaire. Dans le monde de l'esprit comme dans le monde social, l'opulence n'est que transitoire et exceptionnelle; la médiocrité est la condition permanente et universelle. Une des plus grandes erreurs que l'on puisse commettre, c'est de considérer la littérature, et spécialement la littérature d'imagination, comme existant par elle-même, comme possédant en elle-même son principe de vie, comme maîtresse de précipiter ou de ralentir à son gré le cours de son existence, de choisir ses sujets, ses thèmes favoris d'inspiration, ainsi qu'un homme choisit ses amis, ses habits, ses logemens. Il n'y a rien de plus faux. La littérature d'imagination n'existe pas par elle-même et n'est pas maîtresse de ses destinées, elle n'a pas en un mot une personnalité tranchée, comme la religion, la politique, la philosophie, la science, qui existent par elles-mêmes et ont en elles-mêmes leur principe et leur but. Elle n'est qu'un produit, un résultat, un composé. Elle est formée par le concours de toutes les énergies humaines, et révèle, selon la forme qu'elle a revêtue, soit l'harmonie existant entre ces énergies, soit leurs désaccords et leur hostilité, soit encore la prédominance de l'une de ces énergies sur toutes les autres; mais si l'on suppose que ces énergies se retirent d'elle, elle cessera d'exister, ou traînera une existence stérile, parce qu'elle aura perdu sa raison d'être. Que peut être en effet une littérature lorsqu'elle a perdu les secours que lui donnaient la religion, la politique ou la philosophie, qui peuvent exister sans elle, mais dont elle ne saurait se passer?

Il faut donc, pour qu'une grande littérature d'imagination se produise, un concours de circonstances qui se rencontre assez rarement;

il faut par exemple que les forces de la vie aient été soulevées chez un peuple, et que l'âme de toute une génération ait tressailli jusque dans ses profondeurs, sous le coup de quelque grande doctrine ou de quelque grande émotion. Alors l'âme, élevée pour ainsi dire hors d'elle-même par cette commotion anomale qu'elle est provoquée à raconter, trouve des accens extraordinaires, car elle est dans une condition que l'on peut appeler *musicale*, et la poésie devient en conséquence le langage naturel de la condition d'existence qu'elle subit; tout autre langage serait excentrique et contraire à la nature. D'autres fois cette littérature est l'expression et le résumé de toute la civilisation d'un long passé, et non plus, comme dans le cas précédent, le cri mélodieux d'une génération particulière ou l'expression d'une certaine période de la vie nationale. Pareille à la fleur légendaire qui ne s'épanouit que tous les siècles, on voit cette plante éblouissante sortir du sol lorsque les énergies silencieusement actives d'innombrables générations ont accompli leur sourd labeur. Mille agens ont travaillé à sa formation, mille élémens sont entrés dans sa composition, et cependant nul œil n'a rien surpris de ce travail latent. Voici les deux cas dans lesquels les littératures d'imagination peuvent se produire; mais, dans l'un et l'autre cas, leur existence est toujours aussi courte qu'elle est brillante. Dans le premier cas, elles ne survivent pas aux passions qui leur ont donné naissance, et s'éteignent presque en même temps que les générations dont elles ont exprimé la vie; dans le second, elles passent comme passent toutes les choses qui, devant leur existence à une combinaison d'élémens divers et contraires, sont réductibles par la mort à ces élémens. Comptez combien sont rares chez les divers peuples les époques qui ont eu une littérature d'imagination, et combien rapide a été la vie de cette littérature! L'Espagne de Philippe II à la mort de Philippe III, l'Angleterre pendant le règne d'Élisabeth, la France sous Louis XIV ont eu des littératures d'imagination. En dehors de ces époques privilégiées, il peut y avoir des individualités brillantes et même des talens de premier ordre; mais il n'y a plus de ces ensembles majestueux qui imposent l'admiration : il y a des mélodies isolées, mais il n'y a plus de symphonie générale. Or nous ne sommes dans aucune de ces deux conditions. La littérature ne peut exprimer notre existence passée, car nous n'avons pas vécu, et nous sommes à peine nés d'hier. La France est un vieux pays, mais la société française moderne est très jeune; elle date de soixante-dix ans à peine. Quand nos enfans auront marché sur nos traces pendant un assez grand nombre de siècles, quand ils auront accumulé, dans le cours du temps, assez de crimes et d'actes d'héroïsme, assez de lâchetés et de vertus, quand ils auront versé des larmes par torrens et arrosé la terre d'une assez grande abondance de sang, alors cette fleur si rare

naîtra de tous ces sucs nourriciers, et l'on verra paraître un cortége de rapsodes qui raconteront quelle fut la colère d'un Achille qui n'est pas encore né, ou de quelles terreurs fut saisi un Macbeth qui nous est inconnu, lorsqu'il vit apparaître en face de lui l'ombre de sa victime. Et d'autre part, si nous assistons à de grands événemens, ces événemens n'ont pas le privilége d'imprimer à notre âme l'ébranlement qui pourrait la faire vibrer. Blasés que nous sommes par l'habitude des ruines, nous voyons d'un œil sec s'écrouler les pouvoirs antiques qui ont abrité tant de générations. Nous sommes loin déjà du jour où le premier coup fut porté à l'édifice du passé; alors, dans la douleur de la première surprise et du premier déchirement, l'âme humaine laissa échapper un concert mélancolique de plaintes et de sanglots vraiment digne des ruines qu'elle célébrait et des combats qui se livraient en elle-même. Le monde entier a entendu ce concert des voix gémissantes de Werther, de René et de Childe-Harold. C'est la dernière fois que l'âme humaine ait éprouvé une grande secousse, et c'est la dernière fois aussi que la grande poésie ait élevé sa voix et qu'on ait eu une littérature d'imagination digne de ce nom.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui croient à la résurrection prochaine de la littérature d'imagination, et qui se figurent qu'ils la ressusciteront en criant contre la décadence, comme les nègres s'imaginent, pendant les éclipses, qu'ils feront fuir le monstre qui vient manger la lune par des bruits de tam-tam et de cymbales. Nous croyons à la décadence et nous la constatons avec regret; mais nous n'attribuons à nos cris aucun pouvoir magique. Nous savons d'avance ce qu'il nous sera donné de découvrir du haut de notre tour d'observation : quelques *fantasias* brillantes d'un cavalier aventureux, l'arrivée d'un voyageur intéressant, abondant en souvenirs curieux, la halte pittoresque d'une troupe de *zingari*; mais, moins heureux que le veilleur du poète grec, il ne nous sera probablement pas donné de signaler le retour des rois qui auront pris Ilion. Nous pourrons voir apparaître des individualités isolées, mais aucun de ces cortéges imposans comme en voient défiler les époques privilégiées. Nous croyons donc à une sorte de fatalité naturelle et nécessaire, et nous sommes en conséquence fort porté à l'indulgence pour nos contemporains, que nous ne songeons pas à accuser d'une décadence à laquelle ils ne peuvent remédier.

Qui voudrait croire cependant au premier abord à notre disette littéraire en voyant l'abondante pâture que les imprimeries parisiennes fournissent chaque jour à l'esprit public? Ce ne sont pas les livres qui manquent; ce qui nous manque, ce sont les livres que nous puissions distinguer et sur lesquels nous puissions appeler l'attention de nos lecteurs, ce sont les occasions de sympathie et de justice. Au milieu de cette abondance de livres, nous sommes

comme un promeneur au milieu d'une foule compacte, entouré de visages insignifians et de physionomies ingrates; c'est à peine si de loin en loin nous surprenons une physionomie que nous puissions désigner à notre voisin, et qui se recommande par quelque expression originale. Et encore ne sommes-nous pas bien sûr que notre voisin comprenne toujours l'appel que nous faisons à sa curiosité, et qu'il soit d'accord avec nous sur l'intérêt que nous inspire telle ou telle physionomie, tant les traits sont d'ordinaire peu accusés, tant l'originalité est peu saisissante! Nous avons toujours peur qu'il ne nous réponde grossièrement : « Vous moquez-vous de moi? et en quoi ce visage mérite-t-il d'attirer mon attention? » Ou bien : « Pensez-vous que j'aie un goût si prononcé pour l'entomologie littéraire que je puisse perdre mon temps à l'étude d'infusoires microscopiques, qu'on ne peut surprendre à l'œil nu? Attendez au moins que vos protégés se soient élevés d'un degré dans l'échelle des êtres, et qu'ils soient promus à la dignité de zoophytes; alors je consentirai à m'occuper d'eux, et je pourrai peut-être prendre plaisir à contempler un instant leurs formes excentriques et leurs couleurs chatoyantes. » Bien souvent le critique n'aurait rien à répondre à de tels discours, et voilà pourquoi nous nous hasardons si rarement à faire descendre le lecteur dans ces régions obscures, où la vie n'est pas apparente; nous gardons pour nous seuls les fatigues de ces voyages d'exploration, et nous ne lui rapportons que les madrépores et les coquillages, qu'il peut prendre plaisir à regarder sans le secours du microscope.

La littérature romanesque est, de toutes les branches de la littérature de notre temps, celle dont la production est la plus abondante, et c'est peut-être celle où afflue encore tout ce qui reste chez nous de séve vraiment créatrice. Le roman, nous l'avons dit bien des fois déjà, est la forme littéraire la mieux appropriée à la peinture de nos mœurs; nous ne saurions donc nous étonner et de la faveur dont il jouit et de la fécondité dont il fait preuve. Et cependant nous ne pouvons nous empêcher de nous poser cette question : Pourquoi une telle abondance, et à quoi bon tant de romans? Voici cinquante volumes qui se sont accumulés sur notre table de travail depuis six mois, et ce chiffre est certainement bien loin d'être le chiffre exact de la production romanesque française pendant ce court laps de temps! Il est impossible qu'entre le mois d'octobre 1860 et le mois d'avril 1861, il se soit rencontré cinquante personnes qui aient éprouvé un besoin irrésistible d'exprimer leur pensée sous la forme du roman, ou qui n'eussent pu s'accommoder d'aucun autre genre littéraire. Il serait déjà fort extraordinaire de rencontrer en six mois cinquante personnes qui eussent réellement quelque chose d'intéressant et de nouveau à dire sous quelque forme

que ce soit; mais qu'il y ait eu cinquante personnes qui toutes aient eu quelque chose à dire précisément sous cette forme, voilà qui est beaucoup plus extraordinaire encore. Si ces cinquante personnes ont choisi le roman, parce qu'elles ont senti qu'il y avait une corrélation intime et nécessaire entre leur expérience et cette forme de littérature, alors il faut admettre qu'autant de romanciers nous sont nés, car on est romancier comme on est poète ou dramaturge, non par choix arbitraire, mais par fatalité de caractère, de nature, d'âme et d'expérience. Un esprit incomplet, mais plein d'éclairs, Coleridge, remarquait après Goethe qu'il y avait dans l'âme des pensées et des sentimens qui naissaient *rhythmiquement*, dont la musique était l'expression naturelle, qui étaient condamnés à s'exprimer sous cette forme ou à ne pas s'exprimer du tout. Ces sentimens et ces pensées n'étaient pas poétiques et musicaux parce que le poète les avait rendus tels; ils étaient par *essence* musique et poésie, comme l'air est sonore et comme l'eau est liquide. Il en est de même non-seulement de toutes nos pensées et de tous nos sentimens, mais encore de toutes nos observations et de toutes nos expériences. Quelques-unes se présentent sous une forme philosophique et didactique, ce sont celles qui sont tout à fait désintéressées, et où notre âme n'est que spectatrice; d'autres se présentent sous une forme romanesque, ce sont celles où notre être s'est trouvé engagé, où il s'est mêlé à la réalité extérieure; d'autres enfin affectent une allure de dilettantisme et de flânerie voluptueuse. Il est impossible que des expériences de nature si variée s'accommodent toutes également bien d'une seule et même forme littéraire. Pourquoi donc alors, je le demande encore, tant d'écrivains semblent-ils se donner le mot pour choisir cette forme de préférence à toute autre? Hélas! ce n'est pas même chez eux, je le crains, un choix arbitraire, né d'une fausse délibération, c'est une affaire de mode et d'imitation.

Il y a toujours en France un genre littéraire qui est plus en faveur à une époque donnée que tous les autres, qui s'attribue tyranniquement la primauté, et qui dit volontiers ce que l'église dit d'elle-même : « Hors de moi, point de salut! » Alors il se produit un fait bizarre : tous ceux qui aspirent à la gloire littéraire se croient tenus de sacrifier à cette idole, sans se demander si l'idole représente bien un véritable dieu, si le talent et la nature de leur esprit les entraînent vers elle, et en un mot s'ils ont foi en elle. Ne pas sacrifier à cette idole, ce serait se proclamer indigne et se déclarer damné de gaieté de cœur, c'est-à-dire reconnaître qu'on n'appartient pas aux élus de l'intelligence, car avec l'avénement de telle ou telle forme littéraire arrive l'opinion qu'elle est la seule et vraie forme de littérature, et qu'en dehors d'elle il n'y a que des hommes sans génie, — pour tout dire, des impuissans. Jadis le sonnet régna, et

pendant toute la durée de son règne, nul ne fut réputé bel esprit, s'il n'avait fait preuve de mauvais goût et de futilité en sacrifiant à cette forme difficile et un peu bizarre de poésie. Avoir fait un sonnet était un brevet de génie, et tous naturellement s'efforçaient d'obtenir ce brevet. A ce propos, remarquez combien l'esprit humain, surtout l'esprit humain *français*, a de ressources pour obéir à un mot d'ordre donné, de souplesse et d'aptitude pour l'imitation : tout devint facilement matière à sonnet, dès qu'il fut une fois admis que le sonnet était par excellence le genre préféré des beaux esprits. On mit en sonnets les pensées didactiques et sévères qui auraient demandé à être exposées sous la forme de l'épître, les sentimens expansifs qui auraient demandé à se dérouler dans le désordre de l'ode ou dans les flots de l'élégie : un fait d'histoire naturelle, un compliment à un général vainqueur, un placet à un souverain, une anecdote. Benserade ne faisait qu'exprimer sous une forme exagérée la folie passagère de ses contemporains, lorsqu'il se proposait de mettre en sonnets l'histoire de France tout entière. Plus tard, lorsque le sonnet eut succombé avec Oronte sous les boutades d'Alceste, la faveur se porta sur la tragédie, mise en honneur par deux hommes de génie, et pendant un siècle et demi le fléau tragique sévit sans discontinuer un seul jour. C'est à peine si les horreurs réelles de cette grande tragédie historique appelée révolution française parurent l'arrêter un instant; il recommença une nouvelle carrière dès que les esprits eurent quelque liberté, et nul ne sait combien de temps il eût sévi, s'il n'eût été enfin emporté par l'orage providentiel du romantisme, vers l'an 1829. Les générations s'étaient succédé en se transmettant la crainte religieuse de ce fléau et les formules par lesquelles on célébrait son culte, sans qu'une seule voix se fût élevée pour protester (1). Il était admis qu'on n'était pas un écrivain sérieux si on n'avait pas fait une tragédie, c'était le genre qui donnait le renom et la gloire. Vainement vous appeliez-vous Lesage et aviez-vous fait *Gil Blas*; vous étiez regardé comme un écrivain d'un ordre inférieur, fait pour la classe moyenne des lettrés. Vous vous étiez condamné vous-même, exclu vous-même des hautes castes littéraires par le choix du genre bas et trivial appelé roman. Vous étiez jugé non sur le talent que vous aviez montré, non sur les trésors d'expérience et de sagesse que vous aviez dépensés, mais sur le genre que vous aviez choisi, sur l'étiquette et l'étoffe du sac

(1) Il faut noter cependant quelques tentatives isolées, celles de Diderot et de l'excentrique Mercier par exemple; mais Diderot fut heureux d'avoir pour le protéger sa qualité d'encyclopédiste et de philosophe, et Mercier fut heureux également d'être garanti par sa réputation d'excentrique. Un homme de génie qui aurait eu leur audace sans avoir les antécédens philosophiques de Diderot ou la notoriété excentrique de Mercier aurait été infailliblement écrasé.

où vous aviez présenté vos trésors. Vous vous appeliez Prévost, et vous pouviez vous vanter d'avoir écrit une histoire éternelle comme le cœur humain : vous étiez placé bien au-dessous de l'auteur de quelque *Manlius* ou de quelque *Catilina*, œuvres pompeuses comme le faux et ennuyeuses comme le radotage. De nos jours, la mode a changé encore une fois, et le roman, mis en honneur et élevé par quelques écrivains à des hauteurs qu'il n'avait jamais connues, a remplacé la tragédie, comme autrefois la tragédie avait remplacé le sonnet. Chacun fait aujourd'hui son roman, comme au siècle dernier chacun faisait sa tragédie, non parce qu'il a quelque chose d'intéressant et de particulier à dire sous cette forme, quelque chose qu'il lui serait impossible de dire autrement, mais parce qu'il est en quelque sorte admis qu'un roman est un brevet de talent qui donne droit à tous les honneurs de la popularité. Voilà, soyez-en sûrs, la raison véritable de cette abondance de récits romanesques qui nous encombrent. Que la vogue change, que la faveur se porte sur un autre genre, et les romans deviendront aussi rares que sont devenues rares les tragédies. Et la vogue changera, soyez-en persuadés. Sur quel genre se portera-t-elle? On ne sait, peut-être sur la critique ethnographique. D'ici à quelques années, nul ne sera plus un homme de talent à moins d'avoir signé une dissertation plus ou moins oiseuse sur les *Aryas* et les *Sémites*. On peut remarquer déjà bien des signes avant-coureurs de cette révolution prochaine, dont M. Renan sera l'auteur innocent, comme George Sand et Balzac ont été les auteurs de la révolution qui a inauguré le règne du roman, et Corneille et Racine de la révolution qui a inauguré le règne de la tragédie.

A notre avis, cette vogue est désastreuse pour le goût public, plus désastreuse peut-être que ne le fut jamais le règne de la tragédie. Certes nous avons prouvé plus d'une fois ici même que nous n'avons pour la hiérarchie des genres aucun respect superstitieux. Nous croyons et nous ne nous sommes jamais lassé de soutenir que les écrivains doivent être classés, non d'après le genre qu'ils ont adopté, mais d'après le degré d'excellence des œuvres qu'ils ont produites, à quelque genre que ces œuvres appartiennent. Nous préférerons toujours une batterie de cuisine peinte avec la perfection hollandaise à un médiocre tableau de sainteté. Il n'y a pas à hésiter entre une œuvre parfaite appartenant à un genre réputé trivial et une œuvre défectueuse appartenant à un genre réputé noble; celui qui aura signé la première de ces œuvres sera un grand artiste, celui qui aura signé la seconde ne sera qu'un esprit stérile. Il nous faut cependant faire une réserve. Une batterie de cuisine n'est supérieure à une figure de saint qu'autant qu'elle l'emporte en perfection; mais si les deux peintures sont aussi médiocres l'une que l'autre, il conviendra

de donner la préférence à celle qui appartient au genre le plus élevé. Un bon roman est supérieur assurément à une mauvaise tragédie, mais entre un mauvais roman et une mauvaise tragédie nous n'hésiterons jamais. Un mauvais roman n'est qu'une platitude basse et souvent pernicieuse. Une mauvaise tragédie est au moins une platitude emphatique, visant à la grandeur et à l'éclat; elle a ce mérite relatif de forcer ceux qui la composent à se guinder, à se tourmenter, à faire effort pour s'élever : aussi peut-on dire que la tragédie est une bonne école de tenue morale. La composition d'une tragédie est un exercice de gymnastique intellectuelle plus sain que le roman, et c'est pourquoi nous regrettons quelquefois, en voyant les ravages opérés par le genre à la mode, le temps où le public croyait aux *Guèbres* et aux *Atrides*.

Cependant, tant qu'il y aura une littérature d'imagination telle quelle, notre devoir est de la surveiller et d'en tirer à notre profit personnel et au profit du lecteur le meilleur parti possible. Eh bien! la tâche n'est pas aussi facile qu'on le croirait. Le triage, si l'on veut conduire cette opération avec justice, offre des difficultés presque insurmontables. En effet, presque toutes les productions romanesques qui se succèdent depuis quelques années offrent à peu près également les mêmes défauts et les mêmes qualités; aucune ne tranche sur les autres par un caractère marqué, et c'est à peine si on ose choisir entre elles. Comme il n'y a pas de raisons décisives de parler de celle-ci plutôt que de celle-là, le critique se trouve placé dans cette alternative embarrassante de parler de toutes ou de ne parler d'aucune. Les œuvres secondaires ou même médiocres de notre époque se distinguent des œuvres secondaires et médiocres des époques précédentes par un genre de mérite qui rend l'injustice très difficile à leur égard; elles sont défendues contre leur médiocrité par des qualités sérieuses qui font hésiter le jugement. Dénuées de beauté, de puissance et souvent même de charme, elles ne sont pas dénuées d'intérêt et de vérité, en sorte que si on a laissé fléchir en soi cette sévérité critique qui demande avant tout aux œuvres d'art d'être les expressions les plus larges possibles de la beauté et de la vie, on se sent touché de compassion devant ces créations incomplètes qui n'embrassent aucun ordre de pensées et de sentimens dans leur ensemble, mais qui présentent des observations de détail avec une vérité souvent saisissante. Ce qui manque avant tout à nos jeunes écrivains d'imagination, c'est, ainsi que nous l'avons dit, la faculté qui fait seule les grands artistes, la concentration, l'intensité, et, pourquoi ne pas hasarder ce mot pédantesque? la faculté synthétique. Ils ne savent pas voir largement et féconder par la réflexion ce qu'ils ont réussi à voir. On dirait que la plupart d'entre eux, et cette supposition n'est souvent que trop près de la vérité, n'ont au-

cune idée générale de la vie, et que leur esprit, comme un œil malade qui ne peut embrasser un paysage dans son ensemble, ne peut voir le monde que successivement et détail par détail. Néanmoins ils ne manquent ni de finesse d'analyse ni d'exactitude. Quand leur attention se fixe sur un objet, quel qu'il soit, même le plus infime, ils le voient bien et le décrivent avec précision; mais cet objet leur a fait perdre complétement de vue les autres objets environnans, si bien que, séparé de son milieu ambiant, il apparaît inerte, décoloré, éteint; l'isolement lui fait perdre la plus grande partie de sa grâce et de son charme, et même lui enlève sa raison d'être. Il était vrai tant qu'il n'était pas séparé de son milieu naturel; isolé, on ne le comprend plus qu'avec difficulté, et il faut un certain effort de réflexion pour ne pas le déclarer faux. Il était vivant tout à l'heure, lorsque l'auteur a fixé sur lui son attention, et voilà que maintenant il est terne comme une bruyère arrachée du sol ou morne comme un oiseau enfermé sous la cloche de la machine pneumatique. Le critique, devant de telles productions, se sent donc fort embarrassé : comment parler avec éloges d'un livre qui n'a pour tout mérite que de contenir un seul et unique détail de l'existence, un détail souvent infime, et qui n'aurait toute sa valeur que dans une large peinture qui le remettrait à son rang naturel, et fixerait sa place dans l'ordre de faits auquel il appartient? Et d'un autre côté cependant la précision, l'exactitude avec lesquelles ce détail est présenté le font souvent hésiter.

Notre nouvelle littérature romanesque est à la fois empirique et expérimentale, et par ces deux épithètes nous résumons à la fois ses défauts et ses qualités. Elle est empirique, car ses productions ne relèvent d'aucun principe supérieur et tenu pour certain, d'aucune donnée générale, d'aucun système, d'aucune *foi sociale*. Elle marche au hasard, sans but fixé d'avance, sans itinéraire, et ses découvertes sont filles de l'occasion et de l'imprévu. Le vaste champ de la vie semble ne plus exciter sa curiosité. Comme un promeneur qui parcourt pour la centième fois une campagne trop connue, et dont l'œil, que ne peuvent plus satisfaire des beautés trop longtemps contemplées, se fixe avec complaisance sur un trou de taupe creusé de la veille, sur une fourmilière de formation récente, cette littérature s'arrête devant mille particularités qui n'ont aucune importance par elles-mêmes, mais qui ont au moins le charme de la nouveauté. Elle est expérimentale par les mêmes raisons qui la font empirique. N'ayant de parti-pris sur rien, ni de conception première, nos jeunes romanciers attachent sur les détails qui les frappent une attention qu'ils ne leur auraient jamais accordée, s'ils étaient dirigés par un principe moral ou un parti-pris décidé sur la vie. Grâce à cette absence de grande préoccupation morale, philosophique ou

religieuse, chaque fait, quelle qu'en soit la valeur, est étudié d'une manière plus désintéressée, avec une froide curiosité, en lui-même et pour lui-même. Un jeune écrivain qui vient de débuter dans les lettres par un roman que distinguent des qualités plus sérieuses qu'on n'en rencontre d'ordinaire dans les œuvres de début a posé la question assez nettement dans une préface qui serait excellente, si elle était réduite de moitié et émondée de certaines confidences malencontreuses. « Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est la vérité, mais la vérité neuve et profonde. C'est l'étude intime et réelle de l'âme humaine et de la vie humaine. Ce n'est plus la passion ni l'émotion, c'est l'analyse de la passion et de l'émotion. Voilà ce que réclame notre insatiable avidité de connaître et de savoir. » C'est là en effet le but qu'il faudrait atteindre, et que cherche notre littérature nouvelle lorsqu'elle est moins empirique qu'expérimentale : malheureusement l'empirisme domine; ils sont rares, les jeunes romanciers qui se rendent un compte exact de ce qu'ils cherchent, dont les analyses et les expériences sont autre chose que des tâtonnemens obscurs, et qui sont guidés par d'autres méthodes que le hasard.

Quoi qu'il en soit, ce qui domine dans notre littérature d'imagination comme dans la critique moderne, comme dans la science et l'histoire, c'est l'amour du fait, de la réalité, de l'expérience. Ainsi, en y regardant bien, on voit que toutes les facultés de l'esprit se répondent les unes aux autres dans une époque donnée, et que toutes les aptitudes contraires en apparence d'une même génération s'accordent pour chercher le même but. Une idée s'est emparée puissamment du cerveau des générations nouvelles : c'est que tous les systèmes sont faux, parce qu'ils sont arbitraires, et qu'ils ont enseigné désormais à l'humanité tout ce qu'ils pouvaient lui enseigner. Nous ne devons attendre la vérité d'aucun d'eux, car ils ne nous donneront jamais dans le présent et dans l'avenir que ce qu'ils nous ont donné dans le passé, c'est-à-dire la part de vérité qui est entrée en eux et qui en fait pour ainsi dire la substance. Le seul moyen que nous ayons désormais de connaître la vérité, c'est de la chercher dans les choses elles-mêmes, de soumettre les choses à l'analyse pour connaître les élémens dont elles sont formées. Nous devons procéder scientifiquement dans le monde moral comme dans le monde physique, et bannir les conceptions arbitraires construites *à priori* par les fantaisies de notre esprit, comme le grand Bacon chassa au XVI[e] siècle de la science les idoles de la caverne et les idoles du Forum. Longtemps on a pris dans les sciences les mots pour les choses; il faudrait savoir si nous n'obéissons pas à la même erreur dans le monde moral, si les querelles scolastiques ne continuent pas parmi nous sous d'autres noms. Au lieu de faire découler la réalité de nos conceptions *à priori*, il serait plus sage

peut-être de faire découler nos conceptions de la réalité. Ayons donc une logique expérimentale, remplaçons notre métaphysique par une physique de l'esprit, notre morale par une chimie analytique. Je ne juge pas ces prétentions de notre génération nouvelle, je me contente de les exposer. Le roman contemporain, quelque indigent qu'il soit, donne, comme il le peut, sa note dans ce concert dont la critique moderne est le chef d'orchestre. Lui aussi, il cherche à sa manière à ne relever que de l'expérience; il exclut les données purement imaginatives comme étant arbitraires; il proscrit la passion comme exagérant les objets et les représentant sous de fausses couleurs; il ne veut amener l'émotion que par l'accumulation minutieuse des détails et des faits. Aussi a-t-il, en dépit de ses allures frivoles, je ne sais quel caractère scientifique. On dirait souvent les notes d'un élève en chirurgie ou le compte-rendu d'un cours de clinique; d'autres fois il ressemble à une expérience chimique manquée, à un tâtonnement de laboratoire. Un art nouveau sortira-t-il jamais de ces tâtonnemens? Sans doute l'expérience ne sera pas perdue, mais je doute parfois qu'elle profite à l'art et à la littérature. Nous arriverons à mieux connaître la réalité, mais arriverons-nous à mieux la sentir que nos devanciers? L'important dans les arts n'est pas de comprendre scientifiquement la réalité, de compter les élémens dont elle se compose; l'important, c'est de la sentir poétiquement. Le poète et le romancier ne doivent pas et ne peuvent pas connaître la réalité de la même manière que le critique ou le moraliste, et ne peuvent se servir des mêmes instrumens. L'analyse, le scalpel, le microscope, sont les instrumens du critique, dont le but n'est pas de créer la beauté et la vie, mais d'en surprendre les secrets; la passion, l'amour, l'intuition, sont les moyens par lesquels le poète et le romancier, dont le but est de créer la beauté, peuvent saisir et pénétrer la réalité sans la flétrir ni la dissoudre. Avec les méthodes qu'ont adoptées nos jeunes écrivains, ils pourront nous donner une réalité physiologique, chimique, mais non pas une réalité poétique et vivante, la seule dont l'artiste ait raison de se préoccuper.

La réalité est une grande chose en poésie et en littérature, la plus grande peut-être, et la manière dont elle doit être sentie, saisie et reproduite, est certainement la première des préoccupations de tout véritable artiste. C'est une question trop importante pour être traitée incidemment; bornons-nous à noter en passant ce détail, qui pourra servir à quiconque voudra faire un traité *ex professo* sur la matière. Il y a chez nos jeunes contemporains une préoccupation de la réalité plus grande que chez leurs devanciers; mais cette préoccupation, excellente en elle-même, les égare et leur fait choisir les méthodes opposées à celles dont l'artiste doit se servir : elle dégé-

nère en manie d'exactitude, et arrive froidement à enfanter une réalité morte, comme celle de la table de dissection ou du laboratoire de chimie, tandis que la réalité devrait être vivante et poétique comme la plante qui s'ouvre au soleil ou l'être humain saisi par la passion. Nos jeunes contemporains sont très curieux de la réalité, ils ne l'aiment pas assez; si leur curiosité était mélangée d'un peu d'amour, leurs œuvres n'y perdraient rien en exactitude, et elles y gagneraient en poésie et en beauté.

Je voudrais vérifier quelques-unes des observations précédentes par des exemples choisis parmi les productions les plus récentes de la littérature contemporaine, et je voudrais en même temps que ces exemples eussent assez d'intérêt et de mérite littéraire pour que le lecteur pût faire connaissance avec eux, s'il lui en prend envie. Après quelque hésitation, je me suis décidé pour les romans qui reposent sur des données excentriques, et qui rentrent dans le domaine du genre fantastique. Ce sont les meilleurs que j'aie pu rencontrer dans mes dernières lectures, ceux aussi qui me permettront de vérifier le plus aisément mes observations. Le roman fantastique est un genre dans lequel la réalité joue un rôle considérable, où elle joue même le seul rôle, quoiqu'il ait en apparence des prétentions toutes contraires. Hoffmann, le maître du genre, était un réaliste dans la bonne et juste acception du mot, et le dernier poète qui ait manié le fantastique en maître, l'Américain Edgar Poë, est un pur matérialiste, en dépit de ses affectations métaphysiques et de son jargon sentimental.

Tous les élémens dont se compose le genre fantastique sont matériels, corporels, physiques; il n'y en a pas un, pris isolément, qui soit spirituel et moral. Les impressions fantastiques naissent de la tyrannie du corps et des agens matériels sur l'âme, de la coïncidence de certaines circonstances extérieures que l'imagination n'a pas coutume d'associer; mais chacune de ces circonstances est naturelle et chacun de ces agens peut être décrit scientifiquement. Le même spectacle qui nous paraît mystérieux parce qu'il nous surprend à l'improviste nous laisserait froids et nous paraîtrait le plus naturel du monde, si nous avions vu jour par jour ces circonstances, ces agens se produire isolément d'abord, puis se rapprocher, s'appeler et se combiner enfin. Tous ces élémens, comme on le voit, sont parfaitement réels, ils n'ont par eux-mêmes aucune poésie mystérieuse, et cependant, réunis et associés, ils prennent une âme magique, qui exerce sur nous un pouvoir occulte. Ceci étant posé, nous pouvons facilement établir la différence qui sépare dans le cas présent la réalité scientifique de la réalité poétique et vivante, et décider laquelle des deux l'artiste doit choisir. Cette réalité est-elle dans chacun de ces élémens pris isolément, ou bien dans l'âme qui

naît de leur association? C'est l'âme des choses que l'artiste devra saisir, s'il veut en exprimer la réalité poétique. Cette âme, il la détruira infailliblement, si, par un amour méritoire, mais mal inspiré, du vrai, il veut se rendre exactement compte de chacun des détails et de chacune des circonstances qui ont contribué à sa formation.

Je pense, en écrivant ces lignes, à deux petites nouvelles intitulées *Pierrot* et *Caïn*, composant un même volume, qui, parmi les livres signés d'un nouveau nom, est assurément un des plus remarquables qui aient paru dans ces dernières années. Ces deux récits appartiennent au genre fantastique, et sont pris néanmoins dans la réalité la plus crue et la plus étroite. En les écrivant, l'auteur, M. Hènri Rivière, s'est proposé le double but d'être à la fois émouvant comme le mystère et vrai comme la science la plus stricte. Il a réussi jusqu'à un certain point, et le sujet de *Pierrot* en particulier a été traité avec une vigueur et une fermeté froide qui sont remarquables. Cependant il a composé plutôt deux mémoires physiologiques sur la folie et les effets physiques du remords que deux contes fantastiques. Il règne dans ces nouvelles, surtout dans la première, une terreur réelle, et pourtant l'impression qu'éprouve le lecteur est une impression pénible plutôt qu'une impression d'effroi. Le mystère n'existe nulle part, et la curiosité qu'éveille le récit n'est pas cette poétique curiosité de surprise et d'étonnement qui saisit l'imagination par l'attrait de l'inconnu, mais cette curiosité froide, attentive, progressivement satisfaite, qu'éprouve l'esprit à voir se dérouler un enchaînement de conséquences scientifiquement prévues, dont on connaît avec précision les causes premières. Chaque circonstance nous est expliquée à mesure qu'elle se présente, chaque secret de l'âme élucidé; l'auteur nous fait compter anneau par anneau toute la chaîne des faits. Le récit contient à peu près la même poésie que contiendrait le rapport d'un médecin ou d'un juge d'instruction qui seraient doués de certaines facultés d'artiste. L'intérêt poétique de l'œuvre est absorbé par l'intérêt scientifique qu'elle éveille.

La donnée du conte est très dramatique. Un jeune officier de marine, Servieux, s'est retiré à la campagne, afin d'y étudier dans la solitude et la retraite le type funambulesque de Pierrot, pour lequel il s'est senti naître à l'improviste une sorte d'affection morbide et dépravée. Un soir qu'il assistait à une représentation des Funambules, il lui a semblé qu'on n'avait pas compris jusqu'à lui le type de Pierrot, et il a trouvé une explication nouvelle, pleine de profondeur immorale, de ce personnage perfide, malicieux et discret. Pierrot, s'est-il dit, est la personnification du génie du mal; il fait le mal non par intérêt, par cupidité, par conviction, mais pour le mal lui-même, et sans poursuivre d'autre but. Ce n'est pas même par choix et dé-

pravation du libre arbitre qu'il fait le mal; il est condamné à le faire par fatalité d'âme, de nature, de tempérament. Aussi est-il franchement inhumain et loyalement pervers. Priez-le de vous tendre la main, il vous refusera avec sincérité; implorez sa compassion, il vous répondra avec véracité qu'il ne peut vous accorder ce qui lui manque. Avez-vous remarqué que le masque de ce personnage comique est sérieux, austère? Pierrot ne rit jamais. Il est triste et mélancolique, parce qu'il connaît le secret de la destinée qui pèse sur lui, et que, le voulût-il, il ne pourrait pas échapper à l'instinct du meurtre pour lequel il a été créé. La tristesse de Pierrot, c'est l'austère et grande tristesse du Satan de Milton, et peut-être, dans quelques rares momens, cette mélancolie de l'être déchu qui se fond en compassion sur lui-même, mélancolie que Klopstock a symbolisée dans le personnage d'Abaddona. Peu à peu cette conception d'une esthétique dépravée arrive à l'obséder tellement qu'elle devient une idée fixe, et qu'il lui prend le désir irrésistible d'incarner en lui le type de Pierrot. Il entre avec une ardeur si sérieuse et une telle intensité de volonté dans ce rôle, que cette incarnation d'un personnage imaginaire finit par le déposséder de son moi, et qu'il devient lui-même le Pierrot qu'il a rêvé, c'est-à-dire le génie du mal. Lorsqu'il se voit glisser sur cette pente, il essaie de se retenir à quelque chose d'humain, et fait effort pour aimer une pauvre fille, funambule de carrefour, qu'il a ramassée un jour qu'elle pleurait à la porte de sa baraque, et qu'il emmène dans sa maison de campagne pour se faciliter les répétitions du rôle qu'il s'est mis en tête de créer. Cette fille, qu'il fascine d'abord par l'effroi, se détourne bientôt de lui avec aversion, et se prend d'amour pour un pauvre comédien qui n'a point de notions d'esthétique transcendante aussi lugubres, et dont la vulgarité répond à sa vulgarité. Un soir, sur les planches des Funambules, où Servieux s'est engagé pour complaire à sa maîtresse et où il obtient les plus grands succès, Pierrot coupe le cou à son rival. L'incarnation du génie du mal est complète, et la représentation figurée d'une idée incorporelle est devenue une cruelle réalité. Certes voilà une donnée saisissante, qui est aussi loin que possible de la réalité ordinaire, et cependant le récit ne donne aucune impression fantastique, tant l'auteur a détruit d'avance, par ses explications claires et méthodiques, chacune des surprises qu'il pouvait nous causer. L'idée fixe de Servieux ne nous surprend pas du tout, car il a eu soin de nous dire qu'il avait été fou par suite de deux accidens épouvantables qui lui étaient arrivés dans sa carrière de marin. Un maître dans l'art du fantastique se serait bien gardé de nous initier minutieusement aux détails de la vie antérieure de son personnage, et j'imagine qu'un Hoffmann par exemple, après quelques mots sur la tournure d'esprit bizarre de son héros, aurait

débuté par la représentation des Funambules où cette idée fixe fait pour la première fois son apparition, et puis qu'il aurait laissé les conséquences se dérouler sous l'œil du lecteur, d'autant plus incertain sur les destinées de cette idée qu'il n'en connaîtrait pas l'origine; mais dans le récit de M. Rivière nous savons d'où vient cette idée, et par conséquent nous savons où elle va. Ajoutez que tant d'exactitude scientifique détruit non-seulement la poésie du récit, mais sa moralité. Si nous ne connaissions pas la folie de Servieux, nous pourrions tirer du récit de M. Rivière une moralité philosophique vraiment élevée. Il nous avertirait du danger des idées fixes, il nous enseignerait que nous devons nous tenir en garde contre les obsessions intellectuelles, et n'admettre aucune idée dans notre âme sans l'avoir soigneusement interrogée et lui avoir demandé son signalement. Avec la folie de Servieux disparaît sa responsabilité, et avec sa responsabilité la moralité de son histoire. Son idée fixe perd toute sa valeur poétique, car elle n'est plus une cause, elle n'est qu'un résultat particulier d'une cause plus générale. Ce n'est plus elle, c'est la folie qui est le ressort principal du récit.

Je recommande *Pierrot*, non pas à tous les lecteurs indifféremment, mais à ceux dont l'imagination est assez émoussée pour demander le nouveau avant toute autre chose. S'il se trouvait cependant certaines personnes moins altérées de la soif du nouveau, qui eussent la curiosité de lire ce conte, nous croyons de notre devoir de les avertir de la sensation particulière que cette lecture leur donnera. Ce sera quelque chose de comparable à la sensation que fait éprouver une lame de canif entrant dans les chairs vives. J'ai lu, je ne sais où, que certains jeunes seigneurs russes, blasés par la satiété des plaisirs, n'avaient pas reculé devant ce moyen cruel de se procurer une sensation nouvelle; mais de semblables plaisirs n'étant pas du goût de tout le monde, et quelques-uns même pensant qu'ils sont immoraux, nous ne pouvons pas accepter la responsabilité des reproches que certains lecteurs seraient en droit de nous adresser, si nous ne les avertissions d'avance. Déplaisante ou non, cette histoire de *Pierrot* se recommande par des qualités notables de puissance, d'exactitude et de vérité, par cette espèce particulière de force imaginative que les Anglais appellent *power*. Il est donc de notre devoir de signaler *Pierrot* à l'attention du public, bien que nous sachions que cette œuvre ne sera pas goûtée par tout le monde. *Caïn* est une œuvre fort inférieure à *Pierrot*, quoique la donnée en soit plus élevée, plus humaine, moins physiologique. C'est l'histoire des remords causés par un de ces assassinats assez fréquens dans notre XIXe siècle, et qu'on peut appeler, en empruntant le langage du *confiteor*, l'assassinat par *omission*. Un jeune officier de marine a vu son ami tomber dans un gouffre; il n'avait qu'à

étendre la main pour le sauver, et il l'a laissé périr, parce que la mort de son ami lui assurait le commandement de la frégate sur laquelle il servait. De quoi est-il coupable après tout? Il n'a pas assassiné son ami, il l'a laissé périr; sentez-vous la nuance, enfans du XIXe siècle? Mais le châtiment ne se fait pas attendre et se présente sous la forme de l'hallucination. L'erreur de l'écrivain est d'avoir traité physiologiquement une donnée morale, et d'avoir fait porter au corps le châtiment de l'âme. Ce châtiment est à la fois trop grossier et trop léger; l'hallucination et la paralysie amenées par les longues terreurs de l'âme ne sont pas une expiation suffisante, j'ajouterai qu'elles ne sont pas une expiation *vraie* des crimes des âmes nobles et bien douées. La souffrance a des moyens plus subtils et plus sûrs de s'insinuer dans de telles âmes; le châtiment ne se présente pas à heure fixe sous la forme grossière et banale de l'hallucination, en les laissant librement vaquer à leurs affaires le reste du temps : il désenchante la vie tout entière et empoisonne toutes les heures du jour. L'expiation incessante dont parle la Bible, *le feu qui ne s'éteint pas, le ver qui ne meurt pas*, est le seul châtiment digne des criminels d'élite que la nature n'avait pas voués au mal. M. Rivière fait parcourir à son assassin une brillante carrière; il le montre comblé des prospérités de la fortune. C'est le contraire qu'il fallait montrer, car c'est le contraire qui est vrai. Le crime n'eût-il été qu'à l'état de projet, n'eût-il passé sur l'âme que comme une ombre vague, il étendra sa malédiction sur l'existence entière et la vouera au malheur et à l'insuccès. Que M. Rivière lise une petite nouvelle d'Hawthorne intitulée *Roger Malvin's Burial*, il verra la supériorité avec laquelle l'auteur américain a traité cette même donnée morale du remords. Dans cette nouvelle, il n'y a rien de physiologique, tout se passe dans l'âme et découle de l'âme, et cependant comme les effets du remords y sont bien mieux saisis et mieux rendus que dans la nouvelle de M. Rivière!

L'exactitude et le désir d'une précision scientifique détruisent chez M. Rivière la terreur fantastique et ce que nous appelons la réalité poétique. Nous adresserons un reproche analogue à M. Erckmann-Chatrian, auteur de *contes fantastiques* qui ont eu dans ces dernières années un succès qu'ils méritaient en partie. L'auteur (M. Erckmann-Chatrian est-il un seul et même personnage, ou est-il une individualité en deux personnes?) a étudié très sérieusement le genre littéraire qu'il a adopté. On voit qu'il connaît tous les élémens qui entrent dans la composition du fantastique, toutes les combinaisons sous lesquelles il aime à se produire, tous les procédés de prestidigitation par lesquels on l'obtient. M. Erckmann-Chatrian possède de science certaine toutes les parties de son art; il en com-

prend la philosophie et l'esthétique, et il en a la science de main, ce qu'en langage de peintre on appelle le métier. Malheureusement cette connaissance, trop exacte et trop technique, détruit chez le lecteur l'effet fantastique de ses contes. Même dans les plus terribles, la terreur n'est jamais bien forte, parce que le lecteur se rend un compte trop exact des dispositions morales des personnages, et que l'auteur nous prémunit lui-même contre les illusions que nous pourrions éprouver par sa préoccupation de rester étroitement fidèle au genre qu'il a choisi. Il sépare trop son sujet, quel qu'il soit, du milieu ordinaire de la vie, il le circonscrit trop strictement et le fait trop sortir de la nature générale. On croirait voir un sorcier traçant autour de nous à la craie blanche le cercle magique dans lequel il veut nous enfermer. Or le cercle magique n'aura tout son pouvoir sur nous qu'à la condition que nous ne le verrons pas tracer; dans le cas contraire, nous refuserons d'y entrer, et nous nous arrêterons sur le bord, assistant en curieux au spectacle magique auquel nous devions être mêlés. Tel est l'écueil contre lequel a donné M. Erckmann-Chatrian. Il a voulu trop fortement ou plutôt trop étroitement la *vérité fantastique*, la vérité propre à un genre particulier de littérature. L'effet poétique est détruit par cette vérité trop spéciale; nous savons trop que le terrain sur lequel nous marchons est un terrain à part. Aussi ses récits sont-ils plutôt des analyses psychologiques et une esthétique dramatisée du genre fantastique que des contes fantastiques véritables. On voit comment les facultés fonctionnent, lorsque l'âme est placée dans certaines conditions, plutôt que le résultat même de ces fonctions, ce qui poétiquement était l'essentiel.

Nous avons surtout dans ces contes la matière et la substance du fantastique, matière non pas inerte, mais à l'état de fusion, d'essais, d'expériences poétiques. Quelques-unes de ces expériences sont très curieuses; ce ne sont pourtant que des expériences. En général ces contes sont plutôt remarquables par la pensée que par l'exécution: l'exécution est adroite, ingénieuse souvent, mais elle manque de puissance. M. Erckmann-Chatrian ne manque pas d'idées, il en a, et de jolies; mais il semble ignorer l'art de les développer. Qu'il n'entende pas nos paroles dans un mauvais sens et qu'il ne croie pas que nous reprochions à ses contes leur peu d'étendue; le développement d'une idée ne tient pas au nombre de pages qu'il occupe. Les récits de M. Mérimée ne sont pas plus longs d'ordinaire que la plupart des contes de M. Erckmann-Chatrian, et cependant les idées qu'ils contiennent sont entièrement développées, et laissent la curiosité du lecteur complétement satisfaite. Après avoir lu un conte de M. Chatrian, au contraire, on aurait envie de dire à l'auteur : « Eh bien, et après? Est-ce que nous allons en rester là? » ou encore: « Votre idée est jolie, il ne vous reste plus qu'à faire le

conte. » Quel beau sujet de récit à la Mérimée, par exemple, que le conte intitulé le *Tisserand de la Steinbach!* Un jeune chasseur aperçoit du haut d'une montagne une troupe de bohémiens qui se sont arrêtés dans la vallée pour prendre leur repas du soir. Une pensée diabolique lui traverse l'esprit. Une pierre qui tomberait au milieu de cette bande y causerait un bel émoi, dit-il. Et, ce disant, il balance du bout de son pied un énorme quartier de roche. La pierre obéit à sa pensée, roule et va tuer une vieille femme pittoresquement accroupie près d'un chaudron. Depuis ce temps, le chasseur n'a plus quitté la vallée, et en expiation de son crime il a renoncé aux lieux hauts qu'il aimait autrefois. L'idée de ce conte est si bien choisie, si peu commune, si intéressante par elle-même, qu'elle sauve le récit sans le secours de l'exécution, qui est très défectueuse, et enlève l'émotion par sa seule puissance. *La lunette d'Hans Schnapps* et *l'Oreille de la chouette* contiennent aussi deux idées originales. Hans Schnapps est un digne apothicaire qui a inventé une lorgnette merveilleuse, laquelle est en même temps une seringue, par laquelle il nettoie les cerveaux des imbéciles de leurs sécrétions malsaines. Vous vous appliquez cette lorgnette au coin de l'œil, et crac vous recevez un clystère philosophique, mystique, poétique, une décoction de Shakspeare, de Descartes ou de Platon, selon la nature de votre indisposition mentale et l'affection particulière qui tourmente votre cerveau. C'est encore un inventeur très amusant et très ingénieux que ce bonhomme, qui a fabriqué un cornet *micro-acoustique* au moyen duquel on perçoit les bruits de l'infiniment petit et les mélodies des atomes, et qui s'est retiré dans une caverne pour faire ses expériences sur la sonorité du monde souterrain. Si nous passions en revue les contes de M. Chatrian, nous trouverions dans presque tous des idées aussi ingénieuses que celles que nous venons d'indiquer, et quelques-unes même vraiment profondes. Telle est par exemple l'idée qui fait le fond d'un récit assez médiocre intitulé : *Une nuit dans les bois*, où l'auteur a décrit les sensations d'un vieil antiquaire obligé de passer la nuit auprès d'une ruine historique qui avait fait bien souvent l'objet de ses préoccupations. Malgré toute sa patience et ses recherches minutieuses, il n'avait jamais pu résoudre certaines énigmes, et voici que lorsque le soleil se lève après une nuit de délire et de violentes sensations, les mystères du passé sont résolus. Qu'est-ce à dire, sinon que rien ne remplace pour l'homme le sentiment et l'expérience de la vie, et que l'érudition elle-même, qui semble avant tout une œuvre de patience et de labeur, n'est vraiment féconde que lorsqu'elle a traversé les régions de la poésie et des émotions poétiques?

Comme on peut le voir par les exemples que nous avons cités, les contes de M. Erckmann-Chatrian reposent presque tous sur des

données psychologiques. On en tirerait facilement une esthétique complète; ils sont reliés les uns aux autres, quel qu'en soit le sujet, par le lien d'une même philosophie. Il y a tout un système au fond des contes de M. Chatrian, le système bien connu au dernier siècle sous le nom de philosophie des sensations, renouvelé selon les méthodes de l'école allemande. C'est cette même philosophie, longtemps tenue pour vulgaire, flétrie même de quolibets odieux et déclarée incapable d'enfanter rien de beau et de grand, le sensualisme pour l'appeler de son nom, que nous avons vue de nos jours s'élever à des hauteurs que peu de philosophies ont atteintes, et se déployer dans l'art, dans la critique, dans l'explication de la nature avec une vigueur et un éclat peu communs. Les victoires remportées par cette philosophie des sensations portent avec elles leur enseignement, et pourront enseigner la modestie à plus d'une philosophie rivale. La morale de cette leçon sera sans doute que, dans la république des esprits comme dans le monde, il ne faut mépriser personne, puisque le plus dédaigné des systèmes, le plus honni, le plus conspué, s'est montré à un jour donné capable de prodiges, et a conquis ses titres de noblesse sur le champ de bataille de la vérité; il a conquis ses *titres de noblesse*, nous insistons à dessein sur ce mot, parce qu'il a eu les deux qualités qui confèrent la noblesse, l'amour et l'admiration. Lui qu'on condamnait depuis sa naissance à la bassesse, à la vulgarité, au monde des sens, il a fait effort pour comprendre, et il s'est mis au niveau de tout ce qu'il y a de grand et de noble mieux que bien des philosophies de meilleur renom. Il est entré avec une admiration respectueuse dans l'intelligence de la religion, de la poésie, de l'art, et il a trouvé pour rendre ses émotions des accens pleins de grandeur. M. Erckmann-Chatrian appartient à cette philosophie des sensations, et si l'on voulait marquer la nuance de la jeune école à laquelle il se rattache, je crois qu'il faudrait indiquer surtout celle qui est représentée par M. Taine. Les *Contes fantastiques* et les *Contes de la Montagne* vous donneront sous une forme dramatisée, si vous savez les lire, les principaux chapitres de cette esthétique. *Les Trois Ames* vous expliqueront la psychologie sur laquelle repose toute cette théorie matérialiste de l'art; *l'OEil invisible*, la force de fascination de l'exemple et la puissance de l'instinct d'imitation; *le Requiem du Corbeau*, l'exaltation de génie à laquelle peut amener une obsession ridicule, et l'origine humble et souvent misérable des grandes œuvres d'art; *l'Esquisse mystérieuse*, la clairvoyance et la vivacité d'intuition que créent chez l'artiste ses préoccupations personnelles; *le Violon du Pendu*, la force d'inspiration qui est contenue dans le malheur et les situations désespérées, etc. Cette esthétique, excellente et vraie dans quelques-unes de ses parties, fait cependant une part beaucoup trop

large aux sensations, et ne tient pas assez compte des forces morales. Avec cette esthétique, on peut expliquer bien des œuvres et bien des hommes, même des plus grands, un Byron par exemple; mais il en est qu'on n'expliquera jamais, ou qu'on n'expliquera qu'imparfaitement, un Shakspeare, un Corneille, un Goethe.

Encore un mot. J'ai reproché à M. Erckmann-Chatrian de ne pas développer ses idées; mais je ne sais vraiment s'il fera bien d'entendre mon reproche. Il ne réussit que dans les esquisses courtes et rapides, les longs récits semblent lui être interdits, si j'en juge par un conte d'une étendue considérable, *Hugues le Loup*, qui remplit presque à lui seul le volume des *Contes de la Montagne*. On dirait une de ces fragiles œuvres de verre, qui s'est brisée en mille fragmens, et en fragmens si petits qu'on ne peut parvenir, même en les réunissant et en les combinant de toutes les façons, à reconstruire la forme de l'objet primitif. C'est un récit composé de détails qui ne se rejoignent pas et ne se répondent pas les uns aux autres, et que l'auteur combine avec une volonté vague et une main incertaine, comme s'il n'était pas bien sûr de son intention. Dans ce récit, la pensée de M. Chatrian est demeurée aussi ténébreuse que ces obscurités de la nature et ces affections héréditaires qu'il a voulu nous expliquer. Je ferai toutefois une exception pour la première œuvre de l'auteur, qui est aussi la plus étendue, *l'Illustre docteur Mattheus*. L'idée en est nette, le plan assez bien conçu; mais l'exécution du récit est bien inférieure à ce qu'elle pouvait être. Tombant dans l'esprit d'un homme de génie, cette idée pouvait contenir le germe d'une grande conception poétique, comme le *Don Quichotte*. C'est le Don Quichotte du XIX[e] siècle en effet que ce type de l'idéaliste allemand, qui part un beau jour pour réformer la science et prêcher aux hommes la vérité, et qui revient après avoir couru mille périls et sans avoir eu l'occasion de se faire écouter de personne. Les germes de grandes conceptions ne manquent pas dans notre temps, et ce récit en est un exemple; mais ils se perdent ou avortent faute d'hommes de génie qui les recueillent et les fassent éclore.

Notre moisson est terminée; elle est maigre, direz-vous, et pourtant c'est tout ce que nous avons pu butiner à travers une vingtaine de volumes; c'est tout ce que nous avons cru digne d'être présenté au lecteur et recommandé à son attention, car ces œuvres sont à peu près les seules qui offrent sous une forme acceptable et d'une manière saillante les qualités et les défauts épars dans toutes les autres, et dans lesquelles résonne d'une manière distincte cette note d'exactitude réaliste qui n'est ailleurs qu'à l'état de vague murmure et de sourd bruissement.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1861.

Nous ne nous lasserons pas de signaler la cause de cette anxiété croissante qui est devenue la maladie chronique de notre pays. Il y a certes en Europe de graves difficultés, de nombreuses perspectives de périls, d'amples sujets d'inquiétude. Nous assistons à un travail de décomposition universelle. Tout se dissout autour de nous. En Italie, c'est une révolution religieuse, commune au monde catholique, qui s'agite avec le sort temporel de la papauté; c'est la paix immédiate de l'Europe qui se débat dans la lutte des chefs politiques du mouvement unitaire. En Hongrie, c'est l'existence d'un grand empire européen qui est mise en question. En Pologne, la cause d'une nationalité si longtemps opprimée se présente au monde sous les plus touchantes apparences de la légitimité, de la justice, de l'invincible fidélité d'un peuple à lui-même à travers le martyre. Dans le Holstein au contraire, nous voyons le principe des nationalités donner lieu aux équivoques les plus ambiguës, tout en exposant à de prochaines perturbations la paix européenne. Puis, dans le fond du tableau, c'est l'empire ottoman, le vaste et permanent foyer de la dissolution générale, l'empire ottoman, dont la décomposition intérieure peut à tout moment mettre aux prises les ambitions des grandes puissances. Quand les esprits médiocres, déconcertés, effarés, auront parcouru, compté, dénoncé ces problèmes qui nous entourent et nous obsèdent, ils n'auront pas donné la vraie raison du trouble moral et de l'anxiété dont la France et l'Europe sont saisies. Les difficultés extérieures sont de tous les temps; la civilisation, à tous les degrés de son développement, est accompagnée d'ébranlemens, de mouvemens incertains et périlleux. Ces grands hasards de la vie politique n'ont rien en eux-mêmes qui doive jeter l'opinion dans un vague effroi. Gouvernemens et peuples doivent s'habituer à vivre avec de telles difficultés; c'est la condition de leur existence. La cause vraie, profonde, principale du malaise moral que chacun ressent aujourd'hui n'est point dans la

gravité des problèmes dont la solution paraît être échue à notre génération.

Elle est ailleurs; elle est, ayons la franchise de le dire, dans le singulier état de choses qui paralyse en France la formation, l'élaboration et l'expression de la pensée publique. Nous autres Français, nous sentons en ce moment que deux choses nous font défaut. Ces deux choses qui nous manquent sont d'une part un système conçu, défini, manifesté devant l'opinion, avec lequel nous puissions entreprendre la tâche que la situation de l'Europe peut nous imposer, et d'autre part le sentiment que l'opinion ait le pouvoir de ne pas se laisser surprendre par les accidens et d'intervenir à temps dans les résolutions qui devront être prises en vue des événemens. Nous sommes inquiets, parce que nous ne savons pas bien ce qu'il faut faire, parce que nous ne nous sommes point mis en mesure de l'apprendre par la discussion, parce que nous ignorons ce qui se fera, parce que nous sentons que nous pouvons n'être point consultés à temps sur ce qui devra se faire. Notre génie national a eu chez nous bien des détracteurs; parmi ces détracteurs de l'esprit de la France, les plus sévères, et à notre sens les plus injustes, sont ceux qui nous refusent l'aptitude à la liberté, ceux qui prétendent que nous ne sommes point en état de nous gouverner nous-mêmes, ceux qui nous traitent comme un peuple mineur à qui, lorsqu'on veut bien lui rendre le service de le gouverner, on n'aurait à demander que des blancs-seings. Eh bien! nous ne craignons point de nous adresser à ceux mêmes qui jugent la France d'une façon si méprisante. Ils ne nous démentiront pas lorsque nous dirons que, malgré tous les défauts qu'on nous impute, nous sommes un peuple amoureux de la netteté de la pensée, de la clarté des idées, de la logique des conceptions. Nous portons dans la politique ce besoin de l'intelligence française. Si, comme l'Égypte biblique, nous eussions été condamnés aux sept plaies, la plus douloureuse pour nous eût été celle des ténèbres. Que ce besoin de clarté soit satisfait, le repos est rendu à nos consciences, la sécurité à nos intérêts, car ayons au moins l'orgueil de nos mérites, puisqu'on nous reproche et qu'on nous fait expier si durement nos défauts. Nous avons les qualités morales qui correspondent à l'appétit de lumière qui est propre à notre intelligence; nous avons la passion de la franchise et la consciencieuse intrépidité de la logique. Allons plus loin, donnons encore une satisfaction à notre amour-propre : quand la France a un système politique nettement tracé, ne semble-t-il pas qu'elle fasse aussitôt la lumière au sein de l'Europe et au profit des autres peuples? Les incertitudes, les agitations qui travaillent les nations du continent n'accusent-elles pas autant que nos propres inquiétudes le mal de l'obscurcissement de la pensée française? Un système, un système nettement conçu, franchement avoué, voilà le cri que de toutes parts on adresse à la politique française.

Mais en présence des premiers tâtonnemens de cette révolution européenne, qui, livrée au hasard des accidens, privée de la lumière et du con-

trôle de l'initiative française, pourrait nous mener si loin, ce système que la France se doit à elle-même, et qu'elle doit à l'Europe, il faut qu'il émane de la conscience du pays, stimulée, éclairée par les plus libres controverses. Nous avons reconnu avec impartialité que le décret du 24 novembre annonçait que l'instinct de cette nécessité de la situation ne manquait point au pouvoir. Qu'était-ce en effet que les nouvelles prérogatives accordées au corps législatif, sinon un appel adressé à la représentation du pays pour dégager et préciser la pensée publique? L'expérience du décret du 24 novembre a été commencée dans les discussions de l'adresse au sein du sénat et au corps législatif. Le succès de l'expérience a-t-il été complet? Personne ne l'oserait dire. Pour ne parler que du résultat, il a laissé les esprits dans l'incertitude touchant les questions qui sont le souci du présent et de l'avenir. Les chambres n'ont exprimé leur jugement que sur le passé, et les discussions ardentes qui ont précédé ce jugement en ont même rendu la portée indécise. Sur l'avenir, les votes comme les débats des chambres ne nous ont fourni aucune donnée assurée. Nous croyons ne point sortir de l'impartialité, que nous considérons comme un devoir plus étroit que jamais dans les circonstances actuelles, en supposant que le décret du 24 novembre est un essai d'amélioration qui laisse la voie ouverte à des essais nouveaux que la pratique rendrait nécessaires. On peut donc en toute sûreté en étudier les effets pratiques, et indiquer les progrès que cette épreuve réclame et promet.

A nos yeux, si la pensée publique n'a point été suffisamment dégagée par les discussions de l'adresse, cela tient à plusieurs causes qui s'enchaînent les unes aux autres. Pour faire sortir du sein d'un pays l'opinion qui doit se condenser et trouver dans le gouvernement son expression la plus haute, il faut que les grandes opinions qui existent dans la nation possèdent des moyens préalables de préparation, d'organisation, de concert, de transaction. Dans l'état actuel de la presse, ces moyens manquent en France. Les controverses politiques ayant été durant dix ans suspendues, on a vu un autre effet de cette longue léthargie de la vie publique qui nous a surpris moins que personne. On s'est trouvé en présence d'opinions absolues qui ne s'étaient point assouplies au mouvement des choses en Europe. On a rencontré dans la rigidité de ces opinions qui ont échappé à l'influence des faits accomplis des obstacles aux transactions rendues nécessaires notamment par l'état de l'Italie. Pour les observateurs attentifs, il a été démontré en outre que le mécanisme d'après lequel sont actuellement établies les relations des chambres avec le pouvoir ne se prête guère à une action parlementaire efficace. Tant que tous les ministres du pouvoir exécutif ne prendront point une part active aux délibérations des assemblées, on ne comprend pas que les opinions puissent s'organiser au sein de ces assemblées et influer directement sur le pouvoir. Or le grand avantage de l'organisation des opinions dans les assemblées et de leur action sur le pouvoir est de

donner à la politique d'un gouvernement cette signification systématique et claire dont l'absence est si regrettée en ce moment. Quand les ministres sont dans les chambres, ils n'y peuvent conserver le pouvoir sans l'appui des majorités; quand il est bien entendu que la politique d'un gouvernement doit être l'expression de la pensée des majorités, l'émulation est créée au sein des opinions. Non-seulement les opinions sont appliquées à se définir, à se faire connaître, mais elles étudient plus attentivement les intérêts et les faits, elles se prêtent plus docilement aux compromis que la pratique conseille. Pouvant être appelées au pouvoir, elles ont à un plus haut degré et les lumières et les scrupules de la responsabilité. Nous n'avons, quant à nous, aucun embarras à énoncer ces nécessités du véritable gouvernement de l'opinion publique, car nous sommes certains que l'expérience les dévoilera et les imposera l'une après l'autre, parce que déjà, sans qu'on s'en rende peut-être bien compte, elles sont ressenties par ceux qui appellent la lumière sur la politique de la France dans la crise révolutionnaire où l'Europe est entrée.

Nous pourrions, si nous voulions suivre dans les détails l'action du corps législatif, trouver à chaque instant la confirmation de cette appréciation. Pour s'élever au rôle auquel il a été appelé par le décret du 24 novembre, le corps législatif se sent à l'étroit dans son règlement. N'a-t-on pas vu l'autre jour par exemple un député, M. Javal, faire la critique indirecte la plus piquante de ce règlement à propos du projet de loi relatif aux prisonniers pour dettes? Le règlement accorde à la chambre la faculté de renvoyer au conseil d'état tel article de projet de loi qui lui paraît devoir être amendé; ici, par une curieuse rencontre, le projet n'avait qu'un article, et le rejeter, c'eût été rejeter la loi. Les embarras du corps législatif se révéleront plus encore dans la discussion du budget, si cette discussion doit être aussi sérieuse et aussi approfondie que l'état de nos finances et les circonstances générales semblent l'exiger. C'est plus que jamais peut-être sur le terrain des finances qu'il faut aujourd'hui se placer pour embrasser et combiner l'ensemble des nécessités de la politique française. La force d'action d'un gouvernement, si on veut l'évaluer et en user sainement, dépend de l'état de ses finances. Tous les grands services publics où se distribue l'action du pouvoir viennent se réunir à l'administration financière comme à un confluent commun. Dans l'ordre régulier des choses, les finances étant le centre du gouvernement, le ministre des finances devrait toujours avoir la direction du cabinet. C'est probablement pour cette raison, mise en lumière par une longue expérience, qu'en Angleterre le premier ministre est presque toujours le premier lord de la trésorerie. L'inconvénient de notre système de ministères, le ministre des finances n'y ayant point la haute main sur ses collègues, c'est la difficulté que nous éprouvons à équilibrer nos dépenses avec nos revenus. Cette difficulté est devenue plus sensible dans ces derniers temps par l'excès et probablement

l'abus des crédits supplémentaires et extraordinaires. Avec des crédits dont l'importance n'est souvent révélée qu'à la fin d'un exercice, il est impossible de tenir véritablement les finances dans sa main, de mesurer la dépense à la recette. Certes personne ne peut mettre en question les ressources financières de la France, il n'en est peut-être pas de plus considérables dans le monde; mais le laisser-aller avec lequel on a, dans ces derniers temps, forcé les dépenses a des inconvéniens de plus d'une sorte, qui peuvent même, en certaines circonstances, créer de graves dangers. De là ces consolidations en rentes des fonds provenant de la caisse de dotation de l'armée, qui équivalent à un emprunt annuel et à une augmentation progressive et permanente de la dette publique; de là le maintien d'impôts qui devaient cesser avec la guerre, comme le double décime, la création de taxes maladroites, comme l'impôt sur les valeurs mobilières; de là des opérations de trésorerie qui, venant mal à propos, affectent défavorablement le crédit de l'état, et peuvent augmenter les difficultés du crédit commercial. Ces fâcheuses conséquences du laisser-aller de notre administration financière ont déjà excité l'attention du corps législatif, qui va faire sans doute, si les entraves de son règlement le lui permettent, un vigoureux effort pour les prévenir. Elles frappent en ce moment des esprits qui ne peuvent être soupçonnés d'hostilité contre le gouvernement. On parlait récemment de la possibilité d'un remaniement ministériel. On nommait, comme devant prendre le département des finances, un ancien ministre, que ses aptitudes spéciales désignent en effet pour ce poste difficile. Nous ne savons si ces rumeurs avaient le moindre fondement. Quant au personnage que l'on appelait ainsi au ministère des finances, il a des amis qui ne font point mystère de ses sentimens. Suivant leur témoignage, il n'accepterait le fardeau des finances qu'à la condition d'avoir un droit de limitation sérieuse sur les dépenses de ses collègues. Un tel droit n'équivaudrait-il pas à une prééminence reconnue? Ne serait-ce point un acheminement à l'organisation d'un cabinet sous un premier ministre, un retour à la discipline ministérielle des cabinets parlementaires? Voilà encore un de ces effets pratiques des nécessités de gouvernement qui, en dépit de toutes les préventions théoriques, nous ramènent aux conditions véritables du gouvernement constitutionnel.

Si la satisfaction ne nous est point encore donnée de connaître le système politique qui dirigera la France au milieu de la rénovation commencée en Europe, on entrevoit du moins, soit en écoutant les vœux de l'esprit public, soit en calculant la force des choses, le chemin où nous devrons marcher. En présence des événemens qui s'accomplissent et de ceux qui se préparent, comment ne se ferait-il point dans les âmes une sorte de frémissement? comment l'ancien silence au milieu duquel nous avons vécu ne serait-il point troublé enfin par un premier bruissement d'idées? La flamme politique commence à se rallumer dans les conversations. Des voix éloquentes et

généreuses demandent à être entendues. Nous ne sommes point toujours à l'aise, on le sait, pour répondre aux accens qui font tressaillir. Mentionnons du moins les nobles pages qu'un illustre vétéran du libéralisme, M. Odilon Barrot, vient d'écrire sur la *centralisation*. A juger philosophiquement notre histoire contemporaine, il est certain que c'est la centralisation qui a tué en France la liberté. Les penseurs les plus sagaces que l'école libérale ait possédés chez nous depuis la révolution française, Royer-Collard et Tocqueville, l'ont ainsi compris. M. Odilon Barrot, en apportant une nouvelle démonstration de cette vérité douloureuse, travaille dignement à la solution du problème de la liberté future de la France.

Contraste pénible, c'est la France qui a traditionnellement sur notre continent l'initiative des idées politiques, c'est de la France que l'Europe aspirerait à recevoir en ce moment la révélation d'un système d'émancipation pacifique et libérale, et pourtant nous sommes réduits à attendre du parlement italien le double signal des idées et des événemens. Cette grande pensée de la liberté accordée à l'église en échange du pouvoir temporel, ce n'est point de la tribune française qu'elle est partie, c'est de la tribune italienne; elle n'a point été émise par quelqu'un de ceux qui, parmi nous, avaient dans leur jeunesse épousé avec éclat cette solution, par laquelle le catholicisme peut s'allier à la liberté; elle a été intrépidement proposée et développée avec élévation par le premier ministre de Victor-Emmanuel. De même toute notre anxiété sur la question de paix ou de guerre est attachée aux mouvemens de Garibaldi, aux accidens de sa rivalité ou de sa réconciliation avec M. de Cavour.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit de la solution romaine proposée par le chef du ministère italien. C'est une idée que M. de Cavour a mise en circulation par trois discours remarquables; l'idée a produit une sensation immense dans le clergé italien. Nous ne doutons point que cette idée n'eût été accueillie avec faveur par une portion considérable du clergé français, si les opinions de notre clergé n'eussent éprouvé de regrettables déviations sous l'influence des maladroites alliances politiques qu'il a contractées. Quoi qu'il en soit, les Italiens ne doutent pas que, sans la méprise de l'épiscopat français, ils se fussent déjà mis d'accord avec le gouvernement romain. Le clergé italien en effet, dans ses régions élevées ou obscures, même jusque dans l'entourage du pape, est avec le parti national autant que les égards dus au saint-père le lui permettent. Pourquoi les évêques de France seraient-ils plus obstinés dans leur attachement au gouvernement temporel que l'immense majorité de l'église italienne? S'ils avaient besoin d'un avertissement qui leur apprît ce que l'église peut gagner à la liberté que M. de Cavour lui offre en échange des servitudes que lui impose la conservation du temporel, il nous semble qu'ils devraient le trouver dans la récente circulaire du ministre de la justice. Dans le système qui régit aujourd'hui en France les relations de l'église avec l'état,

on ne saurait rien trouver à redire à cette circulaire en logique et en justice. En cédant au contraire à l'Italie la capitale qu'elle demande, l'église acquerrait sous tous les gouvernemens la liberté qu'elle aurait obtenue en Italie. Elle n'aurait plus à redouter les ingérences du pouvoir civil, ou elle trouverait, pour les repousser, les garanties de la liberté politique. La cour de Rome de son côté s'épargnerait le discrédit qu'elle attire encore sur elle dans l'agonie de son pouvoir par des mesures rigoureuses, telles que celle qu'elle vient de prendre contre un des hommes les plus distingués de l'Italie. Le docteur Pantaleoni, que la cour de Rome vient d'exiler, était le médecin le plus accrédité de Rome. C'est un homme d'esprit, libéral, éclairé, lié avec l'élite de la société parisienne, populaire dans la société anglaise. Son crime a été d'être élu au parlement italien par la Marche d'Ancône, son pays natal. Nous ne pensons pas que le docteur Pantaleoni se proposât de prendre réellement son siége au parlement italien. Il sera bien forcé de l'occuper par le coup d'arbitraire du gouvernement papal, qui l'a fait partir de Rome au milieu de la semaine sainte. Frapper un homme modéré, aimé et considéré en France et en Angleterre, voilà une des habiletés de ce gouvernement moribond, qui ne continue son existence artificielle que grâce aux vingt mille hommes que nous continuons à lui prêter. On se demande, en voyant de tels faits, ce qu'attend notre gouvernement pour retirer ses troupes de Rome et reconnaître le nouveau royaume d'Italie.

Malgré les bruits contraires qui nous arrivent de temps en temps de Turin, nous persistons à croire que le péril d'une agression autrichienne contre l'Italie est chimérique. Nous sommes convaincus que l'Autriche n'a en ce moment aucun désir de troubler par la force la constitution du nouvel état des choses dans la péninsule. Ce n'est que contre eux-mêmes que les Italiens ont à se mettre en garde aujourd'hui. Sans être exactement informée de la nature et de la portée des dissentimens qui peuvent exister entre M. de Cavour et le général Garibaldi, l'opinion en France et en Europe s'est émue de l'arrivée et de la présence à Turin du patriote de Caprera. Le langage tenu par Garibaldi aux ouvriers de Milan n'était point fait pour calmer cette émotion. Il est vrai que la population ouvrière de la vieille capitale du Piémont, si remarquable par son bon esprit et ses fortes qualités morales, a protesté contre l'intempérance politique des ouvriers milanais, et a donné au général des volontaires lui-même une opportune leçon de convenance. Il s'est rencontré d'ailleurs dans le parlement italien un homme énergique, un patriote éprouvé, un esprit indépendant, qui n'est point d'humeur à souffrir de la part de personne les allures dictatoriales prises par Garibaldi envers les pouvoirs légaux. Nous voulons parler de l'homme dont l'opiniâtreté a fait échouer le traité de Villafranca, du baron Ricasoli. Nous ne savons si M. Ricasoli s'entend aussi bien avec M. de Cavour dans cette circonstance que quelques-uns le supposent : il veut par exemple que les corps de volontaires qui avaient été dissous à tant de frais par le général Fanti soient

reformés; mais qu'il s'entende ou non avec M. de Cavour, M. Ricasoli n'est point républicain. Il éprouve un sentiment de lassitude et d'impatience à l'égard du parti mazzinien, qui veut faire croire à la force et à la décision qui lui manquent en se couvrant d'un mystère dont il étend par calcul la pénombre jusqu'à la personnalité capricieuse et chagrine du bon Garibaldi. En donnant au général des volontaires un impérieux rendez-vous devant le parlement, M. Ricasoli avait évidemment l'intention de le faire sortir de sa menaçante indécision. Il se proposait de lui demander amicalement, mais en face, ce qu'il est, ce qu'il veut, s'il travaille pour son pays en acceptant la discipline que les intérêts de la patrie imposent à ses défenseurs, ou bien s'il songe par hasard à se faire une position exceptionnelle et supérieure aux pouvoirs légaux. Si la rencontre a lieu, la parole brève du Florentin, son geste brusque, sa main fermée qui fait résonner la table à chaque mot qu'il prononce, sa terrible figure, fine, tranchante et réfractaire au sourire, donneront à ses paroles un accent qui forcera Garibaldi à s'expliquer, mais déjà peut-être le discours par lequel M. Ricasoli a annoncé ses interpellations a-t-il produit sur l'âme loyale du dictateur l'impression que l'on attendait des interpellations mêmes. Les nouvelles télégraphiques sembleraient indiquer que le travail de conciliation est déjà bien avancé. Que Garibaldi consente à se concerter avec les hommes qui partagent avec lui le mérite d'avoir préparé l'unité de l'Italie, et il est permis d'espérer que la paix, si nécessaire au nouveau royaume, ne sera point compromise par un coup de tête insensé.

La plus simple sagesse commande au moins aux Italiens de surveiller et d'attendre l'expérience qui commence en Hongrie. Là encore les perspectives sont loin d'être favorables à l'Autriche. La diète hongroise s'est réunie le 6 avril. Pour bien comprendre les péripéties de la lutte qui va s'engager à Pesth, il faut se rendre compte du but que les Magyars se proposent, et de l'état où est la Hongrie depuis que l'empereur d'Autriche a inauguré par le diplôme d'octobre le système des concessions. La cour de Vienne, par ses réformes récentes, cherche à substituer à la centralisation matérielle et bureaucratique qui a conduit l'empire à la ruine cette centralisation par la liberté qui se réalise au moyen des institutions représentatives; en d'autres termes, elle s'efforce à la fois de se concilier les diverses nationalités de l'empire en leur rendant l'autonomie administrative, et de maintenir l'unité politique de l'état en réunissant dans un parlement central les représentans des nationalités diverses. Cet essai n'est-il point trop tardif? Les événemens prochains le diront. Les conséquences de l'échec seraient si graves pour l'Europe, la dissolution de l'empire autrichien laisserait vide une si grande place, tant de faiblesse succéderait parmi ces nationalités divisées à une force dont le contre-poids est nécessaire pour contenir des ambitions voisines, que les esprits libéraux doivent souhaiter que la tentative autrichienne soit pratiquée sincèrement et couronnée de succès. Malheureuse-

ment la partie de l'empire où cette tentative a le moins de chance de réussir est la Hongrie, et la Hongrie à elle seule, en population, en ressources militaires, en richesses naturelles, représente plus d'un tiers de l'empire. La Hongrie ne veut pas plus de la centralisation représentative qu'elle ne voulait de la centralisation bureaucratique. Les Hongrois refusent d'entrer dans le parlement de l'empire. Ils ne veulent conserver d'autre lien avec l'Autriche que ce qu'ils appellent le lien personnel, c'est-à-dire celui qui résulte de la personne du souverain commun aux deux pays. Ils forment un royaume, et ils veulent au fond pour ce royaume une existence complétement indépendante, puisqu'ils entendent voter les impôts et les lois de recrutement militaire, sans consulter, dans les questions financières et militaires, les convenances de la généralité de l'empire. Il faut avouer, en faveur des Hongrois, que les anciens torts du gouvernement autrichien leur rendent bien difficile de considérer de sang-froid les chances que leur offriraient les conditions qui leur sont proposées. Ces conditions pourtant leur seraient au fond très avantageuses. Fournissant au parlement de l'empire un nombre de représentans bien supérieur à celui de toute autre province, il leur serait facile, par d'intelligentes combinaisons, de s'y assurer la majorité et la prépondérance. Ils parviendraient ainsi à faire vraiment pivoter sur les intérêts hongrois le gouvernement de l'Autriche, et ils obtiendraient ce résultat sans courir le péril des révolutions et de la guerre, en s'introduisant dans les cadres tout faits d'une grande puissance européenne.

Par malheur, les fautes du passé semblent avoir rendu le malentendu irrémédiable entre la cour d'Autriche et la Hongrie. Au lieu de s'emparer de l'influence et du pouvoir que l'Autriche serait aujourd'hui contrainte de leur abandonner, les chefs du mouvement hongrois ne daignent accepter que l'illusoire lien personnel que nous avons défini, et aspirent à faire de leur pays le centre d'une hypothétique confédération danubienne, dans laquelle on ferait entrer des Roumains, des Serbes, des Slaves, c'est-à-dire des populations qu'il faudrait enlever en partie à la Turquie, peut-être à la Russie. Au lieu d'agir avec ce qui est, ils ne songent qu'à s'agréger ce qui n'existe point encore, ce qu'ils ne pourraient appeler à eux que par des perturbations, des insurrections, des guerres périlleuses.

Telle est la tendance à laquelle la Hongrie est entraînée par des ressentimens qui ont eu, nous le reconnaissons, de justes causes, et par des passions qui, nous le craignons, ne sont pas de sages conseillères. On doit avouer aussi que les maladresses et la faiblesse de la politique autrichienne depuis le diplôme du 20 novembre ont contribué à confirmer les Hongrois dans leurs prétentions exagérées. La faute du gouvernement impérial est de ne point avoir accordé d'un seul coup aux Magyars tout ce qu'on devait ou l'on pouvait leur concéder. La conséquence de la gaucherie du gouvernement autrichien a été que les Hongrois lui ont arraché successivement plu-

sieurs concessions importantes, concessions qui sont devenues alors aux yeux de la Hongrie des preuves de la faiblesse de la cour de Vienne et des signes irrécusables de leur propre force. Au lieu de se les concilier, la cour de Vienne n'a fait que les encourager ainsi dans d'autres résistances, que les exciter à élever des prétentions nouvelles, qu'accroître leur mépris pour le gouvernement et leur confiance dans le succès final de leurs efforts. Ces défaillances du pouvoir central ont placé et ont laissé depuis plusieurs mois la Hongrie dans une situation réellement révolutionnaire, c'est-à-dire avec une administration détraquée, une justice désorganisée, une perception de l'impôt irrégulière ou impuissante. Jusqu'à la veille de la diète, le gouvernement a été obligé de capituler devant les Hongrois. L'empereur n'ouvrant pas la diète en personne, la Hongrie ne pouvant avoir de palatin avant le sacre du roi, l'ouverture de la diète revenait au chef de la justice, au *judex curiæ;* mais pour que le *judex* pût légalement remplir cette fonction, il était nécessaire que la curie existât. Réorganiser la curie hongroise, cela n'entrait pas dans la pensée du ministère autrichien, qui voulait attendre la réunion du parlement de l'empire. Cette question provoqua à Vienne, il y a trois semaines, une crise ministérielle; elle fut résolue conformément aux exigences légales de la Hongrie. Vint la réunion de la diète. Le décret voulait que la diète siégeât à Bude; les députés, en arrivant à Pesth, décidèrent dans les réunions préparatoires que, conformément à la constitution de 1848, c'est à Pesth qu'on s'assemblerait. Le président d'âge, M. Paloczy, vieillard de quatre-vingts ans, un des plus célèbres jurisconsultes du pays, alla informer le *judex curiæ,* M. d'Apponyi, de ce vœu unanime des députés. On négocia aussitôt avec Vienne par le télégraphe, et Vienne finit par céder, à la condition que la séance d'ouverture aurait lieu à Bude.

L'inauguration de la diète a donc été précédée d'une série de défaites qu'il eût été bien facile au gouvernement impérial de s'épargner. Peut-être ces nombreux échecs ont-ils épuisé la patience du cabinet de Vienne; ils étaient au contraire en Hongrie des triomphes pour le parti avancé, qu'ils ont exalté dans ses prétentions. Aussi l'un des premiers symptômes qui se soient manifestés depuis la réunion de la diète, c'est le déclin de la popularité du chef du parti modéré, constitutionnel et légal, M. Deak, et l'ascendant marqué du parti avancé, conduit par le comte Téléki. M. Deak est certes aussi contraire que les ultra-magyars à la participation de la Hongrie à la représentation centrale de l'empire. Il y a un mois, il a su habilement ménager l'union des Croates aux Hongrois en posant comme condition absolue de cette union que les Croates s'abstiendraient d'envoyer des représentans au parlement de l'empire. Sur le fond des choses, les opinions de M. Deak ne diffèrent pas de celles du parti avancé. La différence est dans la tactique qu'il s'agit d'employer envers l'Autriche. M. Deak et le parti modéré pensent que l'on pourra obtenir de la cour de Vienne toutes les concessions

nécessaires par les voies de la persuasion, et au besoin par la résistance passive. Les avancés au contraire seraient prêts, s'il le fallait, à en appeler à l'action. Le parti avancé, qui n'entend donc faire à l'Autriche aucune concession sur le maintien des lois de 1848, et qui compte sur l'appui des masses, s'il était nécessaire d'en venir aux résolutions extrêmes, forme environ les deux tiers de la chambre basse, et recevra, dit-on, la direction du comte Ladislas Téléki. Avec M. Deak sont les magnats, les évêques, l'aristocratie, les patriotes pacifiques, la classe commerçante et une portion des nationalités étrangères enclavées dans la Hongrie; mais le comte Téléki sera suivi par le vrai peuple d'Arpad, comme disent les Hongrois, et par la majorité des autres nations. Au surplus, la cour de Vienne devra s'armer de patience, car les modérés pas plus que les exaltés ne sont disposés à lui faire grâce des récriminations que peuvent leur inspirer douze années de mauvais gouvernement et de griefs accumulés. On a pu avoir une idée des ressentimens qu'a nourris la Hongrie et qu'elle ne veut point oublier, lorsque dans la chambre haute le président d'âge, le vieux comte Esterhazy, a évoqué le souvenir de cette noble victime des sanguinaires répressions de 1849, du comte Louis Bathyany, dont « le patriotisme, dit-il, peut servir de modèle à l'assemblée. » Il faut maintenant suivre attentivement cette crise de la Hongrie, dont les vicissitudes peuvent correspondre aux mouvemens de l'Italie, car parmi les Magyars exaltés on ne se gêne guère pour parler de Garibaldi reconduisant dans la patrie hongroise les émigrés qui ont été ses compagnons d'armes.

Si de Pesth nous remontons vers Varsovie, quoique nous n'ayons peut-être plus à calculer devant la Pologne les chances d'un conflit légal aboutissant à une guerre de races, nous rencontrons un spectacle à nos yeux plus émouvant encore. La lugubre boucherie de Varsovie sera un des plus douloureux souvenirs de l'ère révolutionnaire qui s'est ouverte pour les nationalités opprimées. Quoi de plus saisissant et de plus touchant que l'indomptable vitalité du sentiment national dans cette Pologne depuis si longtemps morcelée, et qui, sans attaquer et sans se défendre, se résigne à verser son sang pour empêcher la prescription des droits qu'elle n'a point la force de faire prévaloir? Le gouvernement russe avait, dans ces derniers temps, paru rechercher la faveur de l'opinion de l'Europe civilisée : il pourra bientôt mesurer tout ce qu'il a perdu dans l'estime de l'Occident par la cruelle conduite de ses représentans à Varsovie. On ne peut pas comprendre chez nous la contradiction inexcusable de cette conduite. On commence par feindre vis-à-vis de la population de Varsovie une disposition à faire des concessions importantes; on a en présence de soi une population désarmée, et qui, confiante dans la force morale de ses droits, rejette loin d'elle tout instrument de défense; on fait appel à l'ascendant légitime qu'exerce sur cette population une réunion agricole composée de l'élite de la nation, et qui en devient la représentation naturelle; on paraît se fier

à une municipalité vigilante, et on remet la protection de l'ordre à de simples citoyens, à des constables volontaires. Ne semble-t-il point que le débat était accepté sur le terrain moral, que c'était par les moyens moraux que la conciliation et la pacification devaient s'achever? Tout à coup les concessions sont ou retirées ou expliquées dans le sens le plus restrictif. Le peuple ému se rassemble. On s'attend à une réunion populaire annoncée un jour d'avance, et avec des forces militaires qui suffiraient pour contenir une ville aussi peuplée que Paris, on ne sait pas ou on ne veut pas empêcher l'attroupement de se former, on ne sait pas ou on ne veut pas le disperser par une simple marche de troupes; on laisse la population sans armes s'entasser dans une place dont on ferme les issues, et on la fusille de sang-froid agenouillée devant des crucifix ou des madones! Voilà une morne victoire pour la Russie.

Il est consolant, quand on quitte ces tristes scènes, de porter ses regards sur un petit pays voisin, la Belgique, qui est heureux parce qu'il fait peu parler de lui, qui honore la France parce qu'il prouve, par la sagesse avec laquelle il se gouverne, que l'on peut quelque part dans le monde parler français et savoir être libre. La Belgique paie son tribut à la maladie actuelle de l'Europe : elle s'arme de canons rayés, et son ministre de la guerre vient, par un excellent discours, de décider les représentans à payer les frais de cet armement; mais là où la Belgique montre sa supériorité sur les nations géantes qui l'entourent, c'est dans le débat sur lequel son principal ministre, M. Frère-Orban, vient, dit-on, de jouer son portefeuille. Ce débat est relatif à la question des étalons monétaires. La Belgique était dans la vérité économique, elle n'avait qu'une monnaie légale, la monnaie d'argent. Le contact avec la France, qui ne peut plus payer qu'en or, a fait désirer aux populations belges que l'or français fût admis dans les transactions aux conditions de parité établies chez nous entre les deux métaux monnayés. M. Frère s'est révolté contre ce solécisme économique et n'a pas voulu se rendre au vœu de l'opinion présente de son pays, qui sera bien obligée de lui donner raison à la première crise monétaire. M. Frère-Orban a fait preuve dans cette discussion d'autant de talent que de fermeté. Le sénat, après la chambre des représentans, ayant donné raison au préjugé populaire, on craint que l'éloquent ministre n'abandonne le portefeuille des finances. M. Frère est un de ces hommes dont le mérite dépasse l'étroite enceinte où il s'exerce. Comme M. de Cavour, il est une de ces intelligences ouvertes, actives, courageuses, telles que le parti libéral français serait heureux et fier d'en avoir dans ses rangs. S'il quitte le pouvoir, il y sera promptement ramené par la confiance de ses concitoyens. Avouons-le : ne faut-il pas qu'un peuple jouisse d'un bonheur parfait pour qu'au milieu des transes du reste du monde, la question du double étalon y soit devenue la cause d'une crise ministérielle?

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LE PROGRÈS AGRICOLE DANS LE BOCAGE.

La partie de l'ouest de la France qui a été le théâtre principal de la guerre de Vendée, et qui est connue sous le nom de Bocage, présente depuis quelques années un spectacle inattendu, sur lequel il convient peut-être d'appeler l'attention des amis de l'agriculture. Cette heureuse transformation s'est accomplie avec une singulière rapidité, si l'on tient compte des difficultés de toute nature qu'il a fallu vaincre. Le Bocage se compose principalement de la partie nord du département des Deux-Sèvres et de la plus grande partie de celui de la Vendée. Le plateau granitique et schisteux sur lequel il est assis empiète un peu sur les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Dans les plaines calcaires qui l'environnent, on désigne encore toute cette contrée par son vieux nom de Gâtine. L'étymologie du mot n'est pas douteuse : c'était en effet un pays *gâté*, perdu, presque impraticable. Le nom de routes stratégiques que portent les premières voies percées dans la Gâtine après 1830 indique assez l'idée principale qui les a fait créer. Le réseau de chemins construits plus tard, en exécution de la loi du 21 mai 1836, en permettant aux esprits de s'éclairer, au commerce de se développer, a suffi pour écarter toute crainte de troubles politiques. Des intérêts nouveaux, un commencement de bien-être relatif, ont affaibli dans une partie de la population, éteint chez le reste, les passions d'un autre temps. Aujourd'hui les paysans du Bocage, comprenant l'avantage qu'ils ont à savoir lire et écrire pour faire leurs affaires, envoient leurs enfans à l'école. La génération qui grandit voudra s'instruire des intérêts généraux de la France, parce que la sphère de ses relations se sera étendue. Une rapide description de l'état actuel du Bocage montrera ce qu'on peut attendre de lui.

Le sol du Bocage est riche. Il y a vingt ans, c'était une grande nouveauté, je ne dirai pas seulement pour ceux qui habitaient sur les confins de la contrée, mais pour ses propres habitans, pour ceux dont la vie s'était passée à fouiller cette terre qu'ils qualifiaient d'ingrate, et qui s'étaient habitués à n'en cultiver qu'à de longs intervalles les portions les plus fertiles. Aujourd'hui c'est une vérité assez bien démontrée pour qu'il soit facile d'assigner le jour où il ne restera pas un mètre carré de terrain qui n'ait été défoncé par la charrue. Le sol n'est pas seulement riche, il est merveilleusement approprié par sa constitution géologique, par les accidens de sa surface, à une production facile de céréales et de plantes fourragères. Comme son nom l'indique, le Bocage est couvert d'arbres. Le chêne est l'essence la plus répandue. Quelques-uns de ces arbres, abandonnés complétement à eux-mêmes, vierges des atteintes de la hache de l'élagueur, sont de remarqua-

bles témoignages d'une puissante végétation; toutefois la plupart ont été étêtés à 3, 4 ou 5 mètres du sol, et ne produisent plus que des branches mises en coupe réglée. Ces arbres à la tête ronde et feuillue, se touchant presque tous, sont rangés en longues files tortueuses dans les haies irrégulières qui séparent les champs et les prairies. Dans les endroits où l'ombrage des arbres a empêché la croissance des haies vives, les troncs ont été percés, avec une tarière, de trous où l'on engage les extrémités des grosses branches qui forment la charpente des palissades destinées à remplacer les buissons. La grandeur moyenne des enclos ne dépassant pas deux hectares, les haies semblent se toucher, et la vue ne s'étend qu'à quelques centaines de mètres. La campagne présente ainsi l'image d'une vaste forêt. Il faut gravir une des hautes collines du pays pour distinguer l'ensemble des diverses cultures comprises entre ces haies. Aussi le Bocage n'est-il pas une contrée qui livre facilement ses secrets à l'observation du voyageur qui la traverse, même dans les momens où la végétation est le plus luxuriante. Il n'y rencontrera pas de ces vastes plaines où d'un regard on peut embrasser la variété et l'abondance des récoltes; il ne traversera pas une de ces grandes rivières dont la large vallée laisse voir au milieu de grasses prairies tous les troupeaux d'alentour.

Qu'un agriculteur étranger au pays parcoure le Bocage au mois de juillet par exemple; à cette époque, les moissons couvrent la terre, et les prés fauchés sont livrés à la pâture. Dans la bande étroite qu'il pourra examiner à droite et à gauche de la route se dérouleront successivement des champs couverts de riches fromens, d'avoines bien fournies; mais au milieu des épis jaunissans il découvrira d'énormes et bizarres entassemens de rochers de granit: dans quelques champs, ce sera comme un semis de roches isolées dépassant de quelques pieds la tête des épis. Il pensera tout d'abord que ces récoltes sont le prix d'un labeur opiniâtre, que pour fouiller le sol au milieu de ces rudes obstacles il a fallu dépenser bien du temps, bien de la fatigue, et qu'en somme le bénéfice n'est peut-être pas très considérable. Les labourages qu'il verra exécuter sur son chemin pour les plantations de racines destinées à la nourriture des bestiaux le confirmeront dans la pensée que cette terre ne donne ses fruits qu'à regret. La charrue avance péniblement, tirée par six et huit bœufs le plus souvent; le *toucheur* aiguillonne vivement ses bêtes, chante une étrange modulation pour les exciter; l'essieu de l'avant-train grince lamentablement. Le laboureur n'est pas seulement attentif à maintenir droite sa charrue; il lui faut tourner adroitement les obstacles; s'il rencontre la pointe d'un rocher que lui dérobait une mince couche de terre, il lui faut, tout en criant pour faire arrêter l'attelage, jeter promptement la charrue sur le côté, peser sur les mancherons pour relever le soc qui heurterait la pierre; sinon, la charrue se briserait aussitôt sous l'effort puissant des bœufs. C'est un curieux spectacle que celui d'une terre depuis longtemps en friche fouillée par une de ces fortes charrues Dombasle que l'intelligence de quelques propriétaires

et l'influence des comices ont introduites dans le pays. La terre, soulevée en longs rubans, se déverse à droite de la charrue; l'herbe de la surface est enfouie, et le réseau inextricable de racines de toute espèce, de fougères surtout, qui s'oppose à la marche du soc, est mis au jour; des craquemens sourds témoignent du travail qui s'accomplit sous la surface. Dans ces terres *de nouveauté,* comme disent les paysans, il faut un aide spécial, d'ordinaire un enfant, qui, armé d'un long bâton, débarrasse le coutre des herbes qui en paralysent l'action. Les champs de labour sont en outre entremêlés de bouquets de bois, de petites prairies, de terrains en jachère, où paissent quelques bestiaux au milieu des ajoncs, des fougères et des genêts. Cette succession de détails, cette vie éparpillée, fatigueront nécessairement l'agriculteur étranger. S'il essaie alors de saisir la configuration générale du pays, et, du sommet d'une des nombreuses côtes que présente la route, de se retrouver au milieu de ce réseau de collines boisées, son incertitude sera la même. Devant lui, sur la route, les arêtes extrêmes des côtes s'étagent comme les gradins d'une échelle; autour de lui, les sommets se dressent les uns derrière les autres sans ordre apparent. En outre l'effet de ce panorama est souvent trompeur pour un œil inexpérimenté; les petites collines, abaissées par le point de vue et réduites au même niveau, figurent une plaine. On ne peut saisir que les grandes lignes.

Pour se faire une idée précise de la configuration du sol du Bocage, il faut prendre la belle carte de Cassini que celle de l'état-major ne fera pas oublier. Le dessin très net des cours d'eau et des vallées qui les renferment en montre tout de suite la direction. Dans les cours d'eau principaux, dont aucun n'est bien considérable, puisqu'ils naissent dans le Bocage et finissent dans la Loire ou la Sèvre niortaise, viennent se jeter des ruisseaux secondaires qui coulent chacun dans une vallée étroite et courte, alimentés eux-mêmes par les eaux des petites et tortueuses vallées qui s'embranchent sur celle-ci. Cette configuration du pays n'a certainement rien de particulier, c'est, sur une échelle plus ou moins grande, celle de tous les pays du monde; mais ce qui caractérise le Bocage, c'est la réduction extrême de l'échelle, c'est la très grande subdivision de cette ramification. Le mode de culture a été naturellement déterminé par cette forme accidentée du pays.

Dans ces plis de terrain si multipliés se cachent les habitations des fermiers. Les exploitations n'étant en moyenne que de 40 hectares, chacune a pu se créer autour des bâtimens, dans un court rayon, le petit domaine qui lui est nécessaire, et cela grâce à l'heureux mélange des terrains de diverse nature. Dans le fond des petits vallons, le long des ruisseaux, sur les bords des rivières sont les prés; sur les versans, sur les plateaux sont les terres labourables. Toute cette culture est à proximité de la ferme; il y a peu de chemin à faire pour transporter les fourrages, pour charrier les engrais. La surveillance du maître est facile. Les cultivateurs du Bocage ne connaissent pas les maux de la sécheresse. En 1858 et 1859, années exceptionnelles, on en a vu qui se trouvaient très malheureux d'être obligés de con-

duire leurs bestiaux à un ou deux kilomètres pour les abreuver. Or à cette époque, en France, dans les plaines calcaires, les sources avaient disparu, les puits étaient taris; les troupeaux devaient faire de longues routes sous l'ardeur du soleil, au milieu des tourbillons de poussière, pour arriver au bord des rivières. Que de temps perdu, que de forces rendues inutiles pour les travaux agricoles! Habituellement les fermes du Bocage, surtout celles qui sont anciennement bâties, sont placées tout près d'une source qui ne tarit que rarement; beaucoup d'entre elles n'ont pas de puits. Cette bonne fortune d'avoir partout des eaux jaillissantes, l'intérêt évident que le fermier trouve à vivre au centre de ses cultures, ont produit l'isolement des habitations rurales. Dans des pays fertiles, mais moins privilégiés pour l'eau, on voit les maisons se grouper autour des sources, et ces agglomérations devenir des villages, des bourgs; l'abreuvoir, le lavoir, y sont propriété commune, et, pour jouir de ces avantages, le cultivateur se résigne à vivre éloigné des terres qu'il fait valoir comme fermier ou comme propriétaire. Dans le Bocage au contraire, les villages, les bourgs, ont peu d'importance; ils ne servent qu'à réunir les fonctionnaires de la commune ou du canton, les ouvriers et les habitans aisés qui ont plus de loisir et recherchent un peu de société. On se tromperait fort si l'on jugeait le pays sur cette médiocrité des chefs-lieux; ce n'est pas dans ces centres nominatifs qu'est la vraie richesse, la richesse active. Elle est partout, et on ne peut l'apprécier que par une connaissance intime de tous les élémens qui la composent.

La nature a doué le Bocage d'un sol que sa profondeur rend susceptible d'une amélioration pour ainsi dire indéfinie. Ce fait semble contredit par l'existence des rochers qui, de toutes parts, émergent à la surface. On est tenté de croire au premier abord qu'ils sont les affleuremens d'une masse souterraine compacte, et que le Bocage est un immense banc de roches, à peine recouvert de terre, dont les sommets se dressent de tous côtés. Cependant ces rochers ne sont que des accidens du terrain primitif; ils sont généralement isolés au milieu du sable siliceux qui compose le sous-sol, souvent au milieu même de la terre végétale; ils sont ainsi disséminés sans ordre, sans lois apparentes, comme des noyaux de matière plus lourde que la force centrifuge et la force d'éruption ont dispersés et lancés à la surface. La seule loi qui préside à la distribution de ces rochers, c'est qu'ils se présentent plus volontiers sur les hauteurs. Le sommet aigu d'une colline offre assez habituellement une masse éruptive de pierres énormes, ayant quelquefois une base de granit compacte qui semble la racine de cette sorte de végétation pierreuse. Les paysans du Bocage disent que ces rochers ont poussé et poussent encore; ils peignent assez bien ainsi l'effet qu'ils produisent à la vue.

Lorsque ces roches forment le sommet d'une masse souterraine, on les exploite quelquefois pour les constructions; mais ce cas est l'exception. Les carrières de granit couché par lits même irréguliers sont rares dans le Bo-

cage, ou bien elles se trouvent à une trop grande profondeur. On en est réduit, pour se procurer la pierre, à exploiter au moyen de la poudre les rochers volans, vulgairement appelés *chirons*. La difficulté, le prix élevé de cette exploitation, prouvent que, là où le moellon peut se retirer des carrières, il n'y a aucun avantage à briser et extraire des terrains cultivés ces rochers du granit le plus dur. Le mètre cube de moellons obtenus au moyen de la poudre coûte 4 francs. Fendue seulement en morceaux assez petits pour être traînés hors du champ, la même pierre coûterait encore 2 francs le mètre, et certains hectares en fourniraient bien des mètres. C'est donc là un ennemi avec lequel le laboureur doit vivre longtemps encore. Un jour peut-être l'agriculture sera assez riche pour se débarrasser de cette incommode et dure population de granit. On l'exploite aujourd'hui là seulement où manquent les carrières, et à ce régime elle subsistera encore pendant bien des siècles. Tout le plateau du Bocage ne présente pas du reste cet inconvénient au même degré; une portion du sol repose sur des schistes plus facilement exploitables. Cependant les portions les plus âpres ne le cèdent point aux autres en fertilité. Au milieu de ces rochers, la charrue fouille dans une couche de terre végétale profonde quelquefois de 50 centimètres; là où elle est moins épaisse, le soc entame le sous-sol de sable ou d'argile maigre qui, ramené à la surface et fertilisé par l'engrais, forme pour l'avenir un terrain plus profond. Un soc long et effilé, muni d'une oreille en bois grossièrement faite, tel était il y a quelques années le seul instrument de labourage. Ce soc fendait la terre à une petite profondeur, et ce n'était que par les retours multipliés de l'instrument que la terre était suffisamment ameublie. Aujourd'hui les fortes charrues en fer, au soc large et court, que le régulateur permet de faire entrer plus ou moins profondément, sont presque partout employées. C'était une tradition jadis que le Bocage n'était qu'un pays de pâture bon tout au plus à produire du seigle et des pommes de terre; le froment n'y était qu'une culture de luxe réservée aux jardins. Aujourd'hui le seigle y est une rareté; dans les landes de bruyères et d'ajoncs sans cesse défrichées mûrissent les épis du froment et croissent les plantes fourragères. Ce résultat est dû principalement à deux causes: l'emploi de la chaux comme amendement et l'habile alternation des cultures.

Si, non loin des extrémités de la veine de charbon de terre qui traverse le Bocage dans sa partie méridionale et qui affleure en plusieurs points aux confins du terrain calcaire, l'on monte sur les hautes collines de Pouzauges ou de l'Absie, on voit pendant toute la belle saison et de toutes parts s'élever dans l'air les colonnes de fumée des fours à chaux. Ces fours ne servent qu'à fabriquer le précieux amendement qui a fait de la Gâtine, pauvre et méprisée, un pays riche et productif. La chaux prise au four coûte 1 franc l'hectolitre. Les tuiliers du Bocage, qui font amener par des rouliers la pierre calcaire crue et la font cuire avec les briques et les tuiles, vendent la chaux plus de 2 francs l'hectolitre. Aussi n'en débitent-ils qu'une petite

quantité et au détail pour les réparations urgentes. Même à un prix moyen de 1 franc 50 centimes, elle serait trop chère pour être utilisée comme amendement. Les fermiers, grâce au transport à bon marché que leur procurent les nombreux animaux élevés sur chaque ferme, peuvent donc ne compter comme frais accessoires du prix d'achat que la ferrure des animaux et l'usure des charrettes.

Le grand nombre de sources qui jaillissent du sol, la profondeur du terrain, circonstances très favorables pour la culture, nuisent au contraire à la solidité des chemins ruraux. Les ruisseaux qui traversent les chemins en inondent les parties basses; les eaux de pluie, ne trouvant pas toujours d'écoulement facile, ne pouvant s'évaporer que lentement à cause de l'ombrage épais des arbres qui bordent le chemin, détrempent le terrain, qui, broyé en même temps par les roues des charrettes, se transforme en une mare de boue. Dans quelques endroits, cette boue ne sèche pas même en été, et oppose en hiver des obstacles souvent invincibles à la circulation, parce qu'elle forme des espèces de bassins où les animaux resteraient embourbés, si on les y engageait imprudemment. Tel chemin présente sur un parcours assez long une surface solide et sablonneuse, puis, dans les endroits où la terre végétale est plus profonde et le sous-sol moins résistant, des fondrières se creusent, véritables tranchées aux bords escarpés qui interceptent le passage. Si les champs voisins sont au même niveau que le chemin, on pourra passer en tournant l'obstacle; malheureusement le niveau des chemins est en général considérablement abaissé au-dessous des terres environnantes : la terre végétale qui les couvrait a d'abord été entraînée par les eaux; puis le travail des roues, les pluies abondantes, ont raviné le sable. Tous les ans, une couche nouvelle s'en est allée, et d'anciens chemins se trouvent aujourd'hui enfoncés à plusieurs mètres, bordés de talus à pic qui ne laissent entre eux que la largeur nécessaire à une charrette. L'érosion lente et continuelle de la terre par les eaux a quelquefois découvert de gros rochers qui, une fois dégarnis jusqu'à la base, ont roulé sur le sol du chemin. A moins qu'ils n'opposent une barrière infranchissable, l'incurie des paysans les laisse dans cet état. C'est principalement sur les fortes pentes que se rencontrent ces masses cyclopéennes mises à nu par l'action du temps.

Ces routes sauvages qui suivent tous les accidens du terrain, tantôt encaissées dans de verts talus, tantôt à découvert sur le sommet des collines où le sol est plus résistant, presque toujours ombragées par les arbres qui croisent leurs branches en forme de voûte, parsemées de roches aux formes étranges, présentent un aspect des plus pittoresques. Lorsque le sol a été durci par les vents secs du printemps et le soleil de l'été, ces chemins font une fraiche et charmante promenade. On traverse, les pieds sur une herbe fine et douce, des vallons toujours verts dans les plus grandes chaleurs de l'été, on s'élève par des pentes montueuses jusqu'aux points d'où l'œil plane sur les sommets des coteaux environnans, et dans un moment de plaisir

égoïste on peut se prendre à regretter qu'à une époque prochaine beaucoup de ces chemins étroits et ombragés doivent être convertis en chaussées empierrées, larges de 6 mètres, bordées de fossés bien entretenus et découverts pour y laisser librement agir le vent et le soleil. Ces clairs ruisseaux qui traversent les chemins à fleur de terre disparaîtront emprisonnés dans les aqueducs. Il faut bien que de nos jours la beauté inculte fasse place à la beauté cultivée. Malgré les grandes routes qui ont percé et divisé la Gâtine, il serait impossible au cultivateur de faire arriver sur les marchés, autrement qu'à grands frais, ses riches produits, s'il n'avait dans le bœuf, sinon le plus robuste, du moins le plus sûr et le plus patient animal de trait qui soit au monde. Le bœuf se rebute rarement dans ces affreux chemins, et il étonne par l'adresse dont il fait preuve au milieu des rochers et de toutes les difficultés du terrain. Souvent un fermier ne possède pas le nombre de bœufs nécessaire pour transporter certains chargemens, surtout l'hiver; mais les paysans du Bocage sont toujours prêts à s'entr'aider, et la ferme la plus voisine fournit au conducteur embourbé tout le secours dont elle peut disposer. J'ai vu atteler à une charrette jusqu'à sept paires de bœufs, et la puissance de traction n'avoir d'autre limite que la résistance des chaînes qui relient ensemble tout l'attelage. Ce mauvais état des chemins témoigne de l'impossibilité qu'il y avait jadis à ce que l'agriculture fît des progrès dans le Bocage. Les cultivateurs produisaient à peine en seigle ce qui était nécessaire à la consommation du pays; l'excédant de production se reportait sur le bétail. Les longues jachères étaient en honneur, et sur les sillons abandonnés on laissait pousser le genêt, qui croît spontanément dans cette terre. Couvert dès la première année d'une herbe haute et serrée, le sol donnait en même temps une pâture abondante, mais qui était bien loin de valoir les récoltes de plantes sarclées. Le genêt, éclairci de temps en temps et arraché à la fin de la septième année ou même plus tard, était vendu à bas prix et consommé dans le pays; ce qui ne se vendait pas était étendu sur toute la surface du champ, et, brûlé sur place avant les labourages, laissait une mince couche de cendres fertilisantes. Dans ce temps-là, les terres étaient généralement affermées à moitié fruits; toute redevance fixe était très modique. Les propriétaires ne cultivaient pas eux-mêmes leurs domaines; aujourd'hui encore c'est l'exception. Aussi les fermiers et les métayers avaient leur vie assurée au prix d'un faible travail. Ne voyant rien de mieux à faire que ce qu'avaient fait leurs ancêtres, n'apercevant aucun avantage à produire en plus grande quantité, puisque leurs produits étaient peu demandés, ils cultivaient une petite partie seulement des terres affermées et vivaient mal, mais sans souci de l'avenir. Les travaux étaient peu multipliés; l'hiver était pour les hommes comme pour la nature un temps de repos. Les anciens du pays, les femmes âgées surtout, regrettent ce bon vieux temps où chaque soir d'hiver on se réunissait joyeusement, tantôt dans une métairie, tantôt dans une autre. Après le souper, tout le monde s'en allait au travers des bourbiers, à la lueur d'une lanterne, jusqu'au lieu de réunion.

La journée avait été courte, la fatigue nulle; garçons et filles dansaient jusqu'à minuit, car ni les bras ni les jambes n'étaient las. Aujourd'hui chaque saison amène ses travaux; on ne danse plus, on se couche de bonne heure. Ces veillées éclairées par une fumeuse chandelle de résine n'offraient pas d'ailleurs que des plaisirs innocens : elles ont toujours été, elles sont encore le sujet des prédications des prêtres du Bocage. Peut-être se flattent-ils aujourd'hui que leurs paroles seules ont modifié les habitudes de la population: il est permis, sans diminuer la valeur de leurs conseils, de croire que le travail rude et assidu a bien aidé à cette moralisation, et que si l'on ne danse plus avec la même ardeur, c'est que le besoin de sommeil vient plus tôt au corps fatigué.

Pas plus que les habitans, la terre ne se repose aujourd'hui. L'introduction des plantes fourragères a permis d'augmenter le nombre des bestiaux; le bétail, plus nombreux, a fourni une plus grande quantité d'engrais, et tous les ans les champs, largement fumés, amendés par la chaux, donnent leurs récoltes dans un ordre réglé par un assolement qui se perfectionne chaque jour. Une plante qui a produit des résultats merveilleux dans le terrain siliceux du Bocage, et qui est un irrécusable témoin de la fécondité de ce pays, c'est le chou cavalier, chou branchu, qu'on appelle dans le pays chou de Cholet, parce que c'est là d'abord qu'il a été cultivé. Ces choux, dont il existe plusieurs variétés, se ramènent tous à un type à peu près uniforme : tige élevée, garnie du haut en bas de larges feuilles, plus larges et plus vigoureuses à mesure qu'elles poussent plus près de la tête. Plantés par milliers du 15 juin au 15 juillet, ces végétaux prennent un accroissement rapide, et au commencement de l'hiver, s'ils ont été soigneusement sarclés, ils atteignent une hauteur moyenne de 1m 33. Parmi eux, quelques individus dépassent la taille d'un homme. Ils présentent alors une masse considérable de fourrage vert, et les fermiers commencent à cueillir les feuilles les plus proches de terre pour la nourriture du bétail. Ces sortes de forêts sont mises en coupe réglée, et tout l'hiver, si ce n'est par les froids rigoureux, l'étable reçoit des charretées de ces feuilles, qui se renouvellent toujours. C'est un rude travail de les cueillir dans la mauvaise saison, lorsqu'elles sont couvertes de l'eau qui s'amasse dans leurs cavités. Celui qui doit faire cette récolte, la poitrine et le dos seulement couverts d'une peau de chèvre, souvent même vêtu d'une simple blouse de grosse toile, se plonge dans cet océan de verdure et reste là de longues heures, arrachant régulièrement les feuilles qu'il transporte, réunies en pesans fagots, jusqu'en dehors du champ. Il sort de là aussi mouillé que s'il avait traversé une rivière à la nage. Aussi, dans certaines parties du Bocage, les domestiques de ferme préfèrent-ils se mettre absolument nus pour faire cette récolte. Cette sorte d'hydrothérapie forcée est sans doute moins malsaine que le contact plus ou moins long d'habits mouillés. Quant aux vêtemens imperméables que l'on pourrait employer, ils ont pour les cultivateurs le défaut d'être coûteux, et aussi de gêner les mouvemens. Dans une ferme bien cultivée, les choux oc-

cupent seuls le huitième des terres labourables. Les fermiers hasardent volontiers une grande partie de leurs peines et de leurs engrais sur la venue de cette plante, qui ne gèle que rarement. Il faut pour cela un froid très vif, 14 ou 15 degrés au-dessous de zéro, et encore le dommage n'est-il habituellement que partiel. Au printemps, lorsqu'ils fleurissent, plus tôt même, suivant les nécessités du moment, les choux sont coupés au pied; la tige dure est fendue longitudinalement en quatre parties, et les rudes mâchoires des bêtes à cornes dévorent le tronc et les feuilles. Les souches, arrachées plus tard, lorsque le champ est de nouveau mis en culture, servent à faire du feu. Outre l'avantage de donner une quantité de nourriture considérable, ces végétaux ont celui de laisser la terre complétement nettoyée de mauvaises herbes; leurs feuilles, superposées les unes aux autres, forment un toit tellement épais, interceptent si bien le passage de l'air, que les mauvaises herbes les plus vivaces périssent étouffées. Cet avantage est inappréciable pour les récoltes de céréales qui succèdent aux choux; aussi l'introduction de ce végétal dans le Bocage a-t-elle réellement fait la fortune du pays. Dans l'esprit du paysan, toute culture doit céder le pas à celle-là, et vraiment il a raison.

La culture des plantes sarclées n'a pas fait complétement abandonner la jachère. Jusqu'à ce que la masse d'engrais dont on peut disposer soit beaucoup augmentée, ce qui arrivera progressivement, on devra user de courtes jachères. Heureusement elles ne sont pas absolument improductives; la nature du terrain, aidée par le climat humide de l'ouest, fait qu'elles donnent de bons pacages. Dans les terres les moins bonnes, il pousse au moins des genêts et des ajoncs qui sont coupés et vendus pour le chauffage des fours. Les engrais artificiels, surtout le noir animal, viennent augmenter les ressources propres du pays; mais un obstacle plus sérieux que le défaut d'engrais à l'extension de la culture se trouve dans le manque de bras. La Vendée avait été dépeuplée par la guerre civile; aujourd'hui elle est loin encore d'avoir la population qu'elle pourrait nourrir, et qui lui serait nécessaire. L'industrie est venue en aide à l'agriculture avec ses machines à battre le grain. Les cultivateurs ont tout de suite compris le parti qu'ils en pouvaient tirer; ils ont laissé de côté l'esprit de routine, et ont montré de l'intelligence en les adoptant promptement. Aujourd'hui ils réclament des communications faciles, ils se plaignent de dépenser sur les chemins leurs sueurs, leur temps, la chair et le sang de leurs animaux. Les questions de chemins vicinaux sont les questions brûlantes dans les conseils municipaux. Ils entendent parler des chemins de fer, de ces voies rapides ouvertes ailleurs au commerce, et gémissent de ce que leur pays soit une des rares régions de la France qui restent en dehors de cette facilité de communication. Malheureusement, en pareille matière, ils ne peuvent que désirer et demander.

La question des chemins de fer est aujourd'hui à l'ordre du jour dans l'ouest. Quant à celle des chemins vicinaux, rien ne fait encore prévoir que

l'on veuille améliorer le régime actuel. Jusqu'à nouvel ordre, les communes devront se contenter des ressources présentes; or ces ressources sont certainement insuffisantes dans le Bocage. Dans certaines communes, le seul entretien du petit nombre de chemins qui existent suffit pour absorber tous les fonds disponibles. Distribuer aux départemens des fonds que les préfets seraient chargés de répartir entre les communes suivant leurs besoins, ce ne serait qu'une mesure illusoire pour beaucoup d'entre elles. Les plus voisines du chef-lieu, les mieux appuyées, auraient la meilleure part : nous en avons vu des exemples. Puis où prendre ces fonds? Du budget de quel ministère les soustraire pour ces obscurs et utiles travaux? Nos finances, hélas! ne présentent pas d'excédant. Il y aurait mieux à faire. La création de centimes additionnels spéciaux dont la quotité serait fixée chaque année par les conseils municipaux fournirait un moyen d'atteindre le but. Il faudrait laisser aux conseils municipaux une grande latitude pour le chiffre à voter annuellement. Il n'est pas à craindre que les habitans des campagnes s'imposent d'une manière démesurée, et d'un autre côté ils comprennent partout assez bien leurs intérêts véritables pour voter les dépenses nécessaires. Notre conviction à cet égard est d'autant plus grande que nous avons en vue une population qui passait, non sans quelque raison, pour l'une des plus arriérées de France. Quant au mode d'exécution des travaux qui se font conjointement sous la direction des maires et des agens voyers, il n'y aurait rien à y changer; les agens, quels qu'ils soient, seront obligés de bien faire un travail que chaque habitant surveillera d'un œil jaloux. Les maires pourraient, une fois assurés de ressources pour l'avenir, présenter à l'approbation de l'administration centrale un projet de réseau de chemins pour leurs communes et fixer équitablement l'ordre dans lequel les travaux seraient entrepris. Les intérêts divers, sûrs d'être satisfaits un jour ou l'autre, seraient plus patiens, et ces intérêts vont devenir plus exigeans, si le passage d'un chemin de fer à travers le Bocage leur donne plus d'importance.

Parmi les lignes à la charge de la compagnie du chemin de fer d'Orléans qui viennent d'être mises récemment à l'enquête, plusieurs intéressent le Bocage. Une seule de ces lignes est concédée à titre définitif, celle de Nantes à Napoléon-Vendée. Elle fait partie d'un système de chemin de fer de ceinture qui doit suivre nos côtes; mais elle est d'un intérêt médiocre pour le Bocage, dont elle ne touche qu'une des extrémités. Une autre, concédée à titre éventuel, celle d'Angers à Niort, a son parcours direct compris presque tout entier dans le Bocage. Le passage du chemin de fer par Cholet est en dehors de toute discussion; cette ville est un centre commercial important, c'est le grand marché du pays. C'est donc seulement sur le tracé de Cholet à Niort que la lutte s'établira. Si l'on considère en groupe tous les intérêts agricoles du Bocage, ils réclament une voie ferrée qui suive dans le pays une ligne sensiblement centrale, qui permette à chaque localité d'écouler facilement ses produits, et d'avoir en même temps à proximité un dépôt d'engrais et d'amendemens. Si cette ligne peut aussi desservir la plupart

des établissemens industriels, si enfin elle se présente en même temps comme la plus facile à suivre et la plus économique, la compagnie qui exécute les travaux y trouvera donc le placement le plus fructueux de ses capitaux : or une ligne qui semble réunir tous ces avantages est celle de la vallée de la Sèvre nantaise, que le chemin de fer pourrait emprunter dans une grande partie de son développement.

A 35 kilomètres environ au nord de Niort, la Sèvre nantaise, qui est le cours d'eau le plus important du Bocage, prend sa source en un point qui est sur la ligne droite de Niort à Angers. De là elle coule dans la direction du sud-est au nord-ouest, toujours très proche de la limite des départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée, quand elle n'est pas elle-même cette limite. A Mortagne, elle passe à 20 kilomètres de Cholet. C'est dans les environs de cette ville que le chemin de fer devrait quitter la vallée de la Sèvre nantaise pour se diriger sur Cholet. La vallée de la Sèvre divise le Bocage en deux parties sensiblement égales, comme il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur la carte géologique de France, où cette région, teintée des couleurs rouge et bleue du granit et du schiste, se détache nettement sur le jaune des plaines calcaires. Si un chemin de fer doit parcourir cette vallée, il desservira donc la partie centrale du Bocage, il lui servira de débouché du côté de Cholet, et à l'autre extrémité de sa ligne, traversant le bassin houiller de Vouvant entre la source de la Sèvre et Niort, il amènera en abondance la houille et la chaux dans les cantons les plus éloignés de la circonférence. La houille du bassin de Vouvant, qui s'extrait principalement des concessions de Saint-Laurs et Faymoreau, sans être de première qualité, est très bonne pour le chauffage des chaudières et pour la forge. Une grande partie s'en consomme sur place, dans des fours à chaux que les concessionnaires des mines ont établis à peu de distance des puits, sur le bord des carrières de pierre calcaire. Au centre du Bocage, elle vaut actuellement 3 francs 50 centimes l'hectolitre, ce qui est un prix exorbitant. Prise à l'orifice des puits, elle ne vaut que de 1 franc 50 centimes à 2 francs l'hectolitre. L'agriculture profiterait beaucoup de l'abaissement de prix que subirait la houille par suite de l'économie faite sur le transport. L'agriculture emploie beaucoup de fer déjà et en emploiera davantage à mesure qu'elle fera plus de progrès. Déjà sur plusieurs points du territoire sont établies des usines où se fabrique le noir animal. Ces usines, qui emploient des machines à vapeur, auraient besoin d'avoir la houille à bon marché. Les industries du chaufournier, du fabricant de noir animal, du forgeron, sont liées si intimement à celle de l'agriculteur, qu'on peut confondre leurs intérêts. Quant à l'industrie manufacturière proprement dite, elle est encore peu développée dans le Bocage. Le tracé par la Sèvre la favoriserait aussi; c'est en effet sur les bords de cette rivière que l'industrie s'est concentrée à peu près tout entière. Châtillon, Mallièvre, Mortagne, Tiffauges, Clisson, ont des fabriques assez importantes, tanneries, papeteries, scieries, filatures de lin et de laine. Châtillon, Mallièvre et Mortagne

seules pourraient être traversées par la ligne d'Angers à Niort; mais, parmi les lignes mises à l'enquête en ce moment, on trouve celle de Nantes à Limoges, qui tôt ou tard devra se construire; elle passerait par Clisson et Tiffauges, et pourrait même emprunter la ligne d'Angers à Niort jusqu'au-dessus de Mallièvre. Cette continuation du chemin de fer tout le long de la Sèvre, qui se jette dans la Loire à Nantes même, semble indiquée par la nature.

La principale objection qui puisse être faite au tracé du chemin de fer par la vallée de la Sèvre, c'est qu'il ne rencontre aucune des sous-préfectures des trois départemens qu'il traverse, si ce n'est Cholet. L'objection ne sera puissante que parce qu'elle sera vigoureusement appuyée. Les villes présentent un centre d'influences tout formé; les intérêts des campagnes se groupent difficilement. Les villes ont chacune leur avocat au conseil; les campagnes n'en ont pas. Pourtant les sous-préfectures qui peuvent prétendre à se trouver sur la ligne du chemin de fer ont peu d'importance, et ne semblent pas devoir en acquérir. Lorsque le réseau des routes du Bocage a été tracé, on les a choisies pour points de croisement; elles n'en sont pas devenues plus prospères. La campagne environnante a fait des progrès et s'est enrichie; la ville est restée stationnaire, aucune industrie ne s'y est établie. Les localités qui possèdent des manufactures ne sont que des chefs-lieux de canton. Des deux tracés qui sont mis à l'enquête pour la ligne d'Angers à Niort, l'un est tout pour la Vendée et contourne le Bocage par Fontenay et Chantonnay; l'autre est tout pour les Deux-Sèvres par Bressuire. Par les deux tracés, la partie la plus élevée du Bocage, celle qui est à cheval sur la limite des deux départemens, celle peut-être qui a le plus d'avenir, se trouve déshéritée. Ne serait-ce pas le cas d'adopter une ligne moyenne entre les deux tracés? Celle de la Sèvre nantaise remplit cette condition.

D'ailleurs cette ligne favorise les intérêts de la compagnie d'Orléans; la nature accidentée du terrain peut faire prévoir les difficultés que rencontrerait l'établissement de la voie qui est à l'état de projet. Le tracé par la Sèvre, bien qu'il rende nécessaires quelques sinuosités, sera le moins coûteux à établir, le plus fructueux pour l'avenir. Sur ce chemin, le pays intermédiaire doit fournir plus de transports que les têtes de ligne. La chaux, la houille, les grains, les bestiaux doivent à eux seuls entretenir un mouvement important. Les fermiers qui cultivent bien emploient aujourd'hui chaque année 10 hectolitres de chaux par hectare de terre qu'ils afferment. Il n'est pas douteux que, s'ils ont la chaux à petite distance grevée d'un faible prix de transport, ils ne préfèrent se la procurer de cette façon plutôt que de la faire charrier à de longues distances par leurs animaux. Ils trouveront bien à utiliser ailleurs les forces qu'ils dépensent aujourd'hui à faire ces charrois. Cela est si vrai que déjà quelques-uns d'entre eux, à l'époque où les travaux agricoles sont pressans, aiment mieux payer à un roulier le prix du

transport. Le roulier arrive avec ses chevaux jusqu'à l'entrée du chemin rural, d'ordinaire assez mauvais pour qu'il n'ose pas s'y engager; le fermier vient avec ses bœufs et sa charrette chercher la chaux sur la route. Encore du temps perdu par suite du mauvais état des communications! Il n'est pas douteux non plus que les marchands de bestiaux n'aiment mieux embarquer leurs animaux dans les wagons le long de la ligne, plutôt que de leur faire accomplir à pied une longue route pendant laquelle les animaux perdraient de leur valeur. Il y a tout avantage, en un mot, à faire passer dans le Bocage un chemin de fer à portée de la production des campagnes, qui est grande, plutôt qu'à portée de la consommation des villes, qui est insignifiante.

Si quelques habitans sont venus augmenter la population du Bocage, ce n'est pas dans les villes, mais dans la campagne qu'ils se sont établis. Beaucoup de propriétaires ont depuis quelques années fait bâtir des habitations, et passent la saison d'été dans ce pays, où ils ne venaient autrefois que le plus rarement possible. Ils ont été séduits par cette vigoureuse nature avant même de savoir ce qu'elle recélait de richesses. La beauté du pays, de ces bords de la Sèvre qui ont inspiré Poussin, viendra en aide à sa prospérité croissante. La terre, presque partout cultivée par des fermiers, a besoin de l'œil du maître. La guerre civile avait laissé le pays dévasté, les maisons brûlées; aujourd'hui les bâtimens, construits par de mauvais ouvriers, avec le moins de dépense possible, sous le coup de la nécessité pressante, tombent en ruine pour la plupart. S'ils sont encore debout, ils sont insuffisans pour une production qui a plus que doublé en vingt ans. Le fermier ne peut améliorer la terre qu'en augmentant le nombre de ses bestiaux; or le climat du Bocage ne permet point au bétail de vivre en plein air, il faut des bâtimens pour le loger. Les maisons des cultivateurs sont elles-mêmes misérables et insalubres; elles gardent trop fidèlement le souvenir du temps où leurs habitans vivaient volontiers dans la pauvreté. A mesure que l'aisance s'accroîtra, ils deviendront plus exigeans : ils voudront plus d'air, plus de lumière. La division de la propriété, qui amène avec elle les querelles de voisinage et rend le séjour dans certaines contrées désagréable aux propriétaires, ne pourra jamais être poussée à l'extrême dans le Bocage, où la nature du terrain exige pour la culture de forts attelages. Avant la satisfaction de tout intérêt, la vie des champs s'y fait aimer. L'amélioration des chemins, une ligne ferrée, satisferaient les désirs légitimes d'une population laborieuse qui voudrait sortir de son isolement. Dieu veuille que la solution de ces questions soit prochaine et soit celle que réclament les intérêts véritables de la contrée!

HENRI PROUST.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXI[e] ANNÉE.

MARS — AVRIL 1861

Livraison du 1[er] Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

